Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

51e ANNEE—No 278 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 23 NOVEMBRE 1932 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.— PRIX :

LISEZ L'AN... LE SEMINAIRE.

LE PEUPLE AMERICAIN VEUT AVOIR DE L'ARGENT

Faits divers de partout

CHOMEURS EXIGEANTS

Milton, Ont., 23. — (C.P.) — Les "assistés" de Milton achètent bonbons, dattes, oranges, etc., et les contribuables qui, en définitive, paient la note trouvent fort à redire. Dorénavant, assure-t-on, on va être plus sévère pour l'assistance. Les contribuables ne veulent pas que personne souffre de la faim, mais s'opposent à ce que les chômeurs et leurs familles s'offrent des douceurs qu'eux-mêmes sont souvent forcés de se refuser.

ILS COMPARAISSENT

Rimouski, 23.— (D.N.C.)— Les cinq contrebandiers, arrêtés hier par le bateau patrouille du département des Douanes, ont comparu aujourd'hui devant le magistrat Couillard et ont plaidé non coupable à l'accusation d'avoir transporté et aidé au déchargement de boissons alcooliques. Les prévenus sont Ulric Tremblay, de Matane, capitaine de la goélette saisie ; Georges Desbiens, de Rimouski; Georges Cartier, Adélard Gauthier et Alphonse Rioux, de Matane. L'enquête préliminaire dans cette affaire aura lieu le 29 novembre prochain. Georges Desbiens a été admis à caution. Les autres prisonniers ont fait aplication pour obtenir des cautions, mais n'ont pas encore réussi.

Quarante-Heures

L'ouverture des Quarante-Heures, dimanche prochain à la Basilique sera présidée par Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec.

Un gardien de buts rappelé à Montréal

Montréal, (P.C.) — Dave Kerr, actuellement à Québec avec les Philadelphie Arrows, qui doivent jouer jeudi soir contre les Castors, dans une partie de la ligue Canado-Américaine, a été rappelé à Montréal pour prendre la place de Flat Walsh devant le filet des Maroons. Walsh a été blessé à un oeil avant-hier, au cours d'une partie avec les New-York Americans et Kerr le remplacera demain soir, alors que les Maroons joueront contre Ottawa.

Accusé de vol

L'inspecteur J.-A. Towner, de la police des Chemins de fer Nationaux, a arrêté un individu à Charny, hier, sous l'accusation d'avoir volé pour une valeur de $35 de cigarettes dans un des wagons du Chemin de fer, stationnant sur une voie d'évitement à Charny.

L'accusé attend en prison de comparaitre e nCour des Sesions de la Paix.

Des poursuites

En Cour Supérieure, ont été enregistrées les poursuites suivantes : Carmelite Couvent of Boston contre Security Mfg Co. Ltd, défenderesse, et L.-P. Pomerleau et al, mis-en-cause, —action, au montant de $2,500, basée sur dette hypothécaire ;

Jérôme-Athanase Lapointe contre L.-P. Pomerleau et al, es-qualité, — action, au montant de $2,300, basée sur contrat ; Jean-Baptiste Couture contre Charles Brousseau, action, au montant de $1,500, en annulation de cesssion de transport.

La bière

Washington, 23.—(P.C.) — Le représentant Henry Rainey, de l'Illinois, leader du parti démocrate aux Etats-Unis, a invité les membres accrédités du comité des voies et moyens à se réunir aujourd'hui pour étudier un projet de législation concernant la bière.

Fatal accident

Rimouski, 23 (D. N. C.) — Paul-Emile St-Pierre âgé de 25 ans, fils de Mme Veuve Eusèbe St-Pierre, de cette ville, est mort hier accidentellement à Godbout, Côte-Nord, où il travaillait comme bûcheron au chantier de M. Horace Canuel, de Rimouski. On ignore encore la cause de l'accident qui occasionna la mort du malheureux jeune homme. Le corps arrivera ce soir à Rimouski sur le steamer "North-Shore" de la compagnie Clarke.

TEMPÉRATURE

Toronto, 23. — La pression atmosphérique est élevée sur la côte de l'Atlantique et à l'ouest des Etats-Unis ; elle est relativement basse au nord de la Colombie - Anglaise et au sud-est de Terre-Neuve. Il a neigé et plu à l'est des provinces maritimes, et il a neigé dans le nord de l'Ontario et à l'est du Manitoba. Ailleurs, la température a été belle.

PRONOSTICS

Ottawa et haut St-Laurent : — Vents sud-ouest; nuageux et plus doux, avec neige. Jeudi, nuageux et plus froid, avec bourrasques de neige.

Québec nord-ouest et Lac St-Jean: —Vents sud-est et sud; nuageux et plus doux, avec neige. Jeudi, nuageux et plus froid, avec bourrasques de neige.

Bas St-Laurent: — Vents sud-est et sud-ouest ce soir et jeudi ; plus doux et neigeux.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, euilleton. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e éditoriale. — 5e, nouvelles diverses. — 6e, nouvelles de Lévis. — 7e, finance. — 8e, a vie sociale. — 9e, nouvelles diverses. — 0e, chez les ouvriers. — 11e, nouvelles diverses. — 12e et 13e, sport, dans nos théâtres. — 14, petites annonces classées. — 15e, naissances et décès, radio. — 16e, nouvelles générales.

UNE REUNION DE FERMIERS A RIMOUSKI

Le curé de Rimouski fait appel aux cultivateurs de sa paroisse et leur demande de secourir les familles pauvres de la ville — S. Ex. Mgr Courchesne parle en faveur de l'U. C. C. et de la coopération.

Rimouski, 23. (D.N.C.)—Les cultivateurs de la paroisse de Rimouski ont répondu hier soir en grand nombre à l'appel de leur dévoué curé, M. l'abbé Adolphe Tremblay. L'invitation d'assister à cette réunion leur avait été faite au prône, dimanche dernier, par le curé de la cathédrale de Rimouski qui n'avait pas jugé à propos d'en expliquer l'objet. M. l'abbé Tremblay, accompagné de S. Ex. Mgr Courchesne, de M. l'abbé Belzile, aumônier diocésain de l'U. C. C. et de M. L.-G. Trudeau, président de la Société St-Vincent-de-Paul de Rimouski, présidait la réunion. La présence de Mgr Courchesne fut une agréable surprise pour tous les assistants qui apprécièrent énormément cette délicate attention de la part de leur évêque.

Le curé de Rimouski fut le premier à prendre la parole, il déclara, tout d'abord, qu'il avait deux objets en vue en convoquant cette réunion. En premier lieu, il voulait demander aux cultivateurs d'aider à la Société de St-Vincent-de-Paul à secourir les pauvres familles de la ville de Rimouski. Actuellement cinquante familles reçoivent des secours de la société de St-Vincent-de-Paul, et avant qu'il soit longtemps cent cinquante familles réclameront des secours de cette société. Il suggéra aux cultivateurs d'employer des pauvres en leur faisant bûcher du bois ou exécuter d'autres travaux sur leur ferme. Comme rémunération ils pourraient leur donner leur nourriture et une certaine quantité de provisions pour leur famille. En agissant ainsi ils accompliraient un acte de charité qui ne pourrait que leur porter bonheur.

En second lieu, M. l'abbé Tremblay traita de l'enrôlement des cultivateurs dans l'U. C. C. Il semble y avoir trop d'apathie de la part des cultivateurs de Rimouski vis-à-vis de cette importante union. L'U. C. C. a déjà rendu de grands services à la classe agricole et elle a amplement justifié sa fondation. Il faut grossir ses rangs de façon à la rendre plus forte et partout plus utile aux cultivateurs de notre province. Le curé de Rimouski termine son intéressante allocution en exhortant tous les cultivateurs à faire partie de l'U. C. C.

Le président de la société de St-Vincent-de-Paul, M. L.-G. Trudeau, est l'orateur suivant. Il parle à peu près dans le même sens que l'abbé Tremblay, quant à ce qui regarde la société de St-Vincent-de-Paul, il fait un pressant appel aux cultivateurs en faveur de nos pauvres et cède la parole à S. Ex. Mgr Courchesne qui entretient son auditoire de l'U. C. C. principalement. L'Evêque de Rimouski déclare qu'il traitera surtout de l'U. C. C. et de l'obligation qu'il y a pour tous les cultivateurs d'en faire partie. Il regrette que si peu de cultivateurs aient jugé opportun d'en devenir membre. Toutes les classes de la société s'organisent et se forment en union afin de promouvoir leurs intérêts. Pourquoi les cultivateurs ne feraient-ils pas la même chose. Il faut de toute nécessité que tous les cultivateurs de Rimouski s'enrôlent dans l'U. C. C.

Pour vivre et prospérer l'U. C. C. doit garder son caractère essentiellement catholique. Une véritable coopération existera entre tous les cultivateurs quand ceux-ci auront compris la nécessité de faire partie de l'U. C. C. Cette association a rendu des services signalés aux cultivateurs et elle a en maintes occasions démontré son efficacité. Mgr Courchesne en terminant fit aussi allusion à la situation précaire de la Société Saint-Vincent et demanda instamment aux cultivateurs de son diocèse d'être généreux et d'aider la société St-Vincent-de-Paul dans la mesure du possible. Plus heureux que la plupart des ouvriers les cultivateurs ont des provisions de bouche en abondance. Ils peuvent facilement en faire une part aux pauvres et le Bon Dieu les en récompensera. Un verre d'eau donné au nom du Bon Dieu, vaut d'énormes mérites pour le ciel à celui qui accomplit cet acte généreusement. L'Evêque de Rimouski reprit son siège longuement applaudi par la nombreuse assistance. L'aumônier diocésain de l'U. C. C. termina la série des discours. Il fit brièvement l'historique de la fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs et démontra les nombreux avantages qu'il y avait pour tous les cultivateurs de la province d'en faire partie. Il répondit à la satisfaction de tous aux futiles objections qui sont faites par ceux qui voudraient la mort de l'U. C. C. La politique n'a absolument rien à voir avec cette association. Elle a totalement banni de ses délibérations ceux qui crient à l'ingérence politique de la part de l'U. C. C. essaient de tromper les cultivateurs et de tuer leur union. M. l'abbé Belzile exhorte ses auditeurs à devenir membres de l'U. C. C. afin qu'elle devienne une puissance avec laquelle les prédicants de fausses doctrines devront compter. Et puis, plus l'U. C. C. comptera d'adeptes, plus son influence se fera sentir et cela pour le plus grand avantage de la classe agricole de notre province. La réunion prit fin avec le discours de M. l'abbé Belzile. Puis Mgr Courchesne bénit toute l'assistance avant de quitter la salle où s'était tenue cette importante assemblée agricole.

Au travail

Montréal, 23. (P.C.) — Personne n'est arrivé en retard au travail aux usines Angus, ce matin. Trois mille quatre cents employés du Pacifique Canadien sont retournés à leur ouvrage, après une interruption assez longue.

Chacun était de bonne humeur. La joie n'affecte pas que les ouvriers, leurs femmes et leurs enfants ; il en est de même chez les bouchers et les boulangers, pour qui la reprise du travail promet la venue d'un grand nombre de femmes pour acheter de la viande et du pain et solder le compte, le samedi. Et les propriétaires vont recevoir les prix de leurs loyers.

CHAMBERLAIN REÇU PAR LES JOURNALISTES

Le Chancelier de l'Echiquier était aujourd'hui l'hôte d'honneur à un déjeûner des éditeurs de journaux de Londres — La position de John Bull et celle de l'Oncle Sam.

Londres, 23 (Trad. de l'A.P. et C. P.) — Parlant aujourd'hui au déjeûner des éditeurs de journaux, Neville Chamberland, chancelier de l'Echiquier, a représenté la dernière note de l'Angleterre à Washington comme une demande de délai en attendant que soit discutée la dette anglaise, et ajouté qu'il ne voyait dans l'incertitude qui règne en attendant l'issue des négociations nulle raison de se faire du souci pour la livre sterling.

"J'ai entendu dire que cette incertitude est ce qui cause la faiblesse de la livre, dit-il, mais je ne vois pas qu'il y ait lieu de s'alarmer à ce sujet. Nous avons demandé un délai tandis qu les deux gouvernements débattraient ensemble la question de la dette anglaise. Il me semble qu'il n'y a là rien de déraisonnable.

"Nul doute que la suspension similaire des paiements de réparation consentie à Lausanne n'ait eu pour effet immédiat de raffermir le sentiment sur toutes les places financières de l'Europe, et qu'elle n'ait aidé à créer une situation favorable pour l'accord finalement conclu dans la ville suisse.

"Depuis lors la confiance, née de cet accord et du fait qu'on sait qu'il ne faudra plus de transferts au titre des réparations à bref délai n'a fait que s'accroitre. Il nous semble important, pour le monde entier, que cette confiance ne soit pas ébranlée au commencement de tractations qui, nous l'espérons, pourront être bienfaisantes aux deux parties.

"Le gouvernement américain ne nous a pas encore répondu, mais je n'ai aucun doute qu'il ne veuille tenir compte des considérations que j'ai intiquées, considérations non moins importantes pour les Etats-Unis que pour les pays de l'Atlantique, qui veulent voir les échanges internationaux reprendre leur ancien cours."

Cause ajournée

La cause de la Laiterie Frontenac et de quatre hommes, accusés d'avoir violé la loi des douanes et de l'accise, il y a deux ans, cause dont nous avons déjà parlé, était fixée pour aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix, mais à la demande des procureurs de la défense, elle a été ajournée à jeudi, le 1er décembre.

La neige

Le maire Lavigueur a signé ce matin les contrats pour l'enlèvement de la neige et dès ce midi les employés des entrepreneurs se sont mis à l'oeuvre dans les différentes parties de la ville où les rues sont entretenues par la cité.

OXFORD ET LA REUNION AVEC ROME

On célébrera l'année prochaine en Angleterre, le centenaire du mouvement d'Oxford — Réunion avec le Siège apostolique de Rome sera le but réel de cette assemblée.

Londres, 23.—(P.C.) —"La réunion avec le Siège apostolique de Rome en est l'objectif réel et essentiel", lit-on dans un communiqué publié aujourd'hui par 50 clergymen d'Angleterre, qui préparent actuellement la célébration du centenaire du mouvement d'Oxford; l'anniversaire aura lieu l'année prochaine.

"On constate aujourd'hui une tendance indéniable qui pousse le plus grand nombre des Anglo-Catholiques à abandonner la religion des grands chefs qui ont créé le mouvement. Le mouvement d'Oxford est infesté d'un esprit de compromis et de modernisme qui gagne peu à peu la masse et menace de faire perdre au mouvement sa vraie forme."

Ces 50 Anglo-Catholiques mécontents recevront peu de sympathie auprès de l'Eglise catholique, cependant, s'il faut en croire les remarques du Rév. Woodlock. Celui-ci est un prédicateur catholique très connu, particulièrement par ses activités à Farm Street Church, où le Rév. Bernard Vaughan a prêché lui-même si souvent.

"Il n'y a pas lieu de croire à la sécession immédiate d'un nombre considérable d'Anglo-Catholiques au profit de Rome, à la suite de ce communiqué", a déclaré le prédicateur. "Tous ces vicaires sont encore loin de la soumission au Pape. Ils considèrent que leur désaccord avec le Pape n'est constitué que par la séparation d'avec la tête de l'Eglise, et non comme par une amputation du corps qu'elle forme. Tant qu'ils demeureront attachés à ce point de vue, ils ne peuvent être reçus au sein de l'Eglise catholique."

Presque tous les évêques de l'Eglise anglicane d'Angleterre ont approuvé les préparations qui ont lieu pour la célébration du centenaire d'Oxford. Même les prélats à tendances évangéliques sont disposés à reconnaitre la valeur du mouvement, car ses premières manifestations ont servi à ranimer la vie spirituelle dans le protestantisme anglais.

Au sénat américain

Seattle, 23. (Trad. de l'A. P.)— Un ancien "lumberjack", le major E.-S. Grammer, jusquici inconnu en politique, se prépare à entrer en fonction comme sénateur représentant l'état de Washington au Congrès. Il a été nommé membre de la Chambre haute hier par le gouverneur Roland Hartley pour remplir le terme inachevé de feu le sénateur Wesley Jones, décédé samedi dernier. Celui-ci représentait le Washington au Sénat depuis 1899.

La nomination de Grammer donne aux républicains la majorité au Sénat pour la brève session qui commence le mois prochain et grossit probablement d'un nouveau membre le groupe de ceux qui réclament le rappel de la prohibition. Bien que le major ait refusé de se déclarer publiquement, ses amis intimes assurent qu'il est convaincu de la faillite du régime sec.

Il a de même refusé de faire connaître ses vues sur les dettes de guerre, l'impôt sur les ventes et la prime aux anciens combattants. Il attend pour cela d'avoir assumé ses fonctions de père conscrit.

Un banquet

Demain soir, jeudi 24 novembre, les citoyens de la paroisse de St-Esprit offriront un banquet aux hommes d'affaires professionnels de la ville.

Le banquet aura lieu à 8 heures.

La population compte qu'un bon nombre de Québecois se soucieront de prendre part à ce dîner, instrument d'entente et occasion de discussion sur les questions sérieuses qui doivent attirer l'attention de tous à ce moment-ci.

Une arrestation

Une autre arrestation vient d'être faite par les officiers de la gendarmerie fédérale, en rapport avec l'affaire du "Mariner's Joy", saisi avec 860 gallons de liqueurs alcooliques, près des Côtes de Bellechasse, au mois de mai dernier.

Trois arrestations avaient été opérées déjà, il y a quelque temps. Nous en avons parlé. Le dernier soupçonné d'avoir fait partie de l'équipage du "mariner's Joy", est J.-Moïse Chesnel, un navigateur âgé de 49 ans, et comme dans les autres cas, il est accusé d'avoir violé la loi des Douanes. Ces causes seront entendues demain.

A la Basilique

La cathédrale vient de s'enrichir de huit nouvelles verrières sorties des ateliers Meyer, de Munich. Quatre d'entr'elles, représentant des sujets eucharistiques, sont destinées au sanctuaire, cependant que les quatre autres, représentant les Martyrs Canadiens, prendront place dans la chapelle de St-Vincent de Paul.

Le président Hoover se prononce formellement contre une nouvelle suspension des créances de guerre et l'annulation des dettes — Projet de création d'une commission.

Washington, 23.— (Trad. de l'A. P.) —Le président Hoover s'est formellement prononcé aujourd'hui contre la suspension des échéances du 15 décembre prechain, et a préconisé la création par le Congrès d'une commission (agency) pour un échange de vues avec les pays débiteurs sur les obligations financières internationales.

Dans la longue déclaration publique qui a suivi sa conférence d'aujourd'hui avec les leaders républicains et démocrates du Congrès, le président dit que, pour la suspension des échéances du 15 décembre, les gouvernements débiteurs n'ont cité aucun fait qui pût justifier cette remise à plus tard.

En même temps il émet l'avis qu'une commission américaine devrait être formée pour recevoir des suggestions touchant le problème des dettes de guerre et adresser au Congrès les conclusions auxquelles on arrivera. La déclaration présidentielle dit, entre autres choses :

"J'ai déjà dit à plusieurs reprises que j'étais opposé à l'annulation. J'ai de plus le sentiment qu'on ne devrait pas demander au peuple américain de nouveaux sacrifices. J'ai soutenu, cependant, que les avantages sous une forme autre que la compensation pécuniaire pourraient nous être procurés, par l'octroi de débouchés pour les produits de notre agriculture et de notre industrie. D'autres compensations pourraient aussi se trouver dans des relations économiques, qu'une étude spéciale pourrait développer, et qui aideraient au développement des prix et du commerce. Pareilles compensations pourraient être à l'avantage des deux parties. Elles permettraient de surmonter les difficultés offertes par le change en certains pays et aussi l'incapacité de certains autres de s'acquitter autrement.

"Il est inconcevable que notre peuple pourrait refuser d'examiner la demande d'un peuple ami l'invitant à discuter d'une importante question ou l'un et l'autre ont un intérêt vital, sans préjuger les conclusions auxquelles pourrait conduire cette discussion."

Le Japon se défend

Genève, 23.—(Trad. de l'A. P.)— Continuant aujourd'hui son plaidoyer pour la ligne de conduite adoptée par le Japon en Mandchourie, M. Matsuoka a déclaré au conseil de la S. D. N. qu'il ne fallait pas se laisser effrayer par l'accusation suivant laquelle son pays poursuivrait une politique de conquête en Asie.

"Deux mille six cents années durant, dit-il, le Japon est resté confiné dans ses îles malgré d'abondantes occasions de conquête. Ce témoignage des siècles atteste un amour inné de la paix dans notre race."

On le soupçonne

New-York, 23 (P. C.) — Irwing Bitz, l'un des deux individus désignés par le colonel Lindberg pour servir d'intermédiaires auprès de la pègre dans les recherches commencées après la disparition de son enfant, a été arrêté hier. Il est soupçonné d'avoir pris part à un cambriolage de $4,000 qui a eu lieu à Brooklyn. On lui fera subir un interrogatoire à propos d'un projet d'évasion dans une prison de la ville.

Bitz et Herman Bennick ont été arrêtés hier dans une chambre louée dans une maison de pension nègre de Brooklyn.

Une réclamation

Aujourd'hui a été plaidée en Cour Supérieure ,présidée par l'honorable juge Adolphe Stein, la cause de Georges Paquet contre Jules Lapointe et Alfred Léveillé. M. Paquet réclame $530 en dommages, des deux défendeurs, à cause d'un accident survenu le 24 novembre, 1930, à Beauportville, alors que sa fille, Gisèle Paquet, âgée de 17 ans, fut frappée par une automobile qui était la propriété de Jules Lapointe, mais que conduisait alors Alfred Léveillé.

Il sera pendu

Le département du procureur général a appris de Amos, que J. Lakawiski a été trouvé coupable du meurtre de J. Olychuck et qu'il sera pendu le 10 février.

DES MORTS TRAGIQUES

Boley, Okla., 23. (Trad. de l'A. P.) — Un nègre, président de banque, et trois bandits, dont deux blancs, sont morts sous les balles aujourd'hui dans un furieux combat au revolver à la suite d'une tentative de hold-up dans cette ville nègre.

Les trois bandits sont tombés sous les balles de H.-C. McCormick, caissier adjoint, et des gardiens de l'ordre accourus comme ils tentaient de s'enfuir avec leur butin. J.-L. McCormick, "city marshall" et frère du caissier adjoint, mena l'attaque contre les bandits, tuant lui-même le nègre qui était avec eux.

C.-J. Turner, président de la banque, fut tué après avoir donné l'alarme. Il mourut comme on le portait à une clinique.

L'ASSURANCE-CHOMAGE ET R.-B. BENNETT

La déclaration du Premier Ministre au sujet de l'assurance-chômage, a eu son écho en Colombie Anglaise et en Saskatchewan — On semble en faveur du mouvement.

Victoria, 23.—(Trad. de la C. P.)— La déclaration de M. Bennett au sujet de l'institution possible de l'assurance-chômage par le gouvernement fédéral, du consentement des Provinces, n'a pas tardé à trouver un écho en Colombie, où M. Tolmie, premier ministre, a déclaré hier soir que sa province ne s'opposerait nullement à ce que le pouvoir fédéral prit cette initiative. Il a ajouté que son gouvernement était encore sans informations à ce sujet, mais que, si on l'invitait à prendre part à une conférence entre le pouvoir fédéral et les Provinces, il s'y ferait volontiers représenter.

Calgary, 23.—(P. C.)—James-I. Worsley, président de la Calgary Trades and Labor Conference, dit que les travailleurs syndiqués de Calgary vont voir généralement avec satisfaction le gouvernement fédéral convoquer les Provinces en conférence pour instituer l'assurance-chômage dans le pays.

"L'assurance-chômage avec contribution des travailleurs cadre avec nos principes, dit-il, et nous nous réjouirons de la voir s'établir. Certains groupes veulent l'assurance sans contributions, mais ce qu'on a pour rien ne vaut pas grand'chose. Le conseil des métiers a toujours été favorable à un plan comportant contribution."

Edmonton, 23 Trad. de la C.P.) —Les travailleurs syndiqués d'Edmonton ont appris avec plaisir que M. Bennett avait annoncé pour bientôt une conférence avec les Provinces sur la question du chômage. "Nul doute qu'il va y avoir là un pas dans la bonne direction pour soulager en partie la misère de la classe ouvrière", a déclaré Elmer-E. Roper, secrétaire de la Fédération du Travail de l'Alberta, qui se réjouit également de la perspective de voir amender la constitution pour que l'assurance-chomâge relève du pouvoir fédéral.

M. TASCHEREAU

"Nous nous empresserons de nous rendre à cette invitation," a répondu l'honorable M. Taschereau, au représentant du "Soleil", en apprenant que l'honorable R.-B. Bennett avait annoncé en Chambre, hier soir, qu'une convention interprovinciale avait été convoquée à Ottawa pour étudier la question des assurance sociales. D'après les journaux, cette conférence serait tenue en janvier, pendant la vacance parlementaire.

"Nous n'avons pas encore reçu d'invitation à ce sujet", a déclaré le Premier Ministre, et nous n'en savons rien encore que par les journaux. La province sera représentée par une délégation aussi nombreuse et aussi représentative que possible. Comme la session s'ouvrira le 10 janvier, cependant, nous ne pourrons pas nous rendre aussi nombreux à Ottawa si la conférence est tenue après cette date.

Ottawa, 23.—(Trad. de la C. P.) — La conférence avec les provinces sur le chômage, annoncée hier par M. Bennett, aura lieu probablement dès les premiers jours de janvier. Si c'est possible, cependant, la date de la conférence sera reculée à la fin du mois.

M. Bennett est prêt à la convoquer au plus tôt. Il déclarait à la Chambre hier soir qu'elle aurait lieu en décembre ou janvier. Cependant la préparation nécessaire à un échange de vues de cette importance pourrait rendre difficile une convocation hâtive.

Cadavre repêché

Moncton, N.-B., 23 (Spéciale) — On a trouvé le corps d'Emile Bourgeois qui s'était noyé dans la rivière Petitcodiac, le 12 juin dernier, lorsque un chaland sur lequel il était fut frappé par un remorqueur et renversé. Ctte lugubre trouvaille a été faite par Joseph Gauvain dans la rivière Petitcodiac, près de Chartersville. Le Coroner Forbes tiendra probablement une enquête.

Le défunt était le fils d'Albert Bourgeois et était âgé de 38 ans. Il laisse une épouse et cinq enfants. C'était un soldat de la grande guerre qui s'était enrôlé dans le 60ième bataillon de Montréal.

Fausse nouvelle

Montréal, 23. (P. C.) — Sir Arthur Currie, principal et vice-président de l'Université McGill, a exprimé sa surprise lorsqu'il a appris la nouvelle qui circule dans le public à l'effet qu'un cours d'entrainement serait donné à McGill pour le personnel à l'emploi des hôteliers.

"L'Université McGill, bien qu'elle ait en haute considération l'honnêteté et l'utilité de certains hôteliers, considère cependant qu'un tel cours d'entrainement n'est pas de son ressort". Sir Arthur Currie déclara en outre que cette question n'avait jamais été considérée par les directeurs de l'Université, et qu'il n'entrevoyait pas qu'elle le serait.

Au Recorder

Son Honneur le recorder DesRivières a condamné à huit jours de prison les chômeurs que la police, sous les ordres du sous-chef Bigaouette, avait ramassés un peu partout en ville il y a quinze jours.

Ces dix sept pensionnaires des postes de police avaient comparu il y a une semaine devant le recorder et ce dernier les avaient envoyés en prison en attendant que sentence soit prononcée contre eux. Ayant satisfait déjà à la peine imposée, les chômeurs ont été libérés aujourd'hui et ils ont reçu ordre de quitter la ville immédiatement.

DU TRAVAIL POUR CETTE COMMISSION

La Commission des Services Publics va siéger à Québec le 29 novembre. — Plusieurs causes inscrites sur le rôle.

La Commission des Services Publics de Québec siégera, en notre cité, le 29 courant, et voici le rôle des causes qu'elle entendra, ce jour-là :

En séance publique : (Cause d'autobus) Sydney McCure et Frank-B. Kent contre la Cie d'Autobus de Charlesbourg Ltée ; A.-Joly, de Lotbinière et al contre Shawinigan Water and Power Company ; Quebec Power Company contre la ville de Montmagny ; Abitibi Power and Paper Company: flottage du bois à papier ; Alphonse Laplante contre la Corporation de la ville de Beauport ; S. Smilovitz contre Quebec Power Company ; la Cité de Lévis contre Levis Tramways Company.

En chambre : F.-D. Chapman contre Suburban Water Company ; La Cie d'Aqueduc du Village de Sainte-Thècle contre Phidime Guillemette et al ; Docteur D.-A. Déry et J.-A. Gagné, contre La Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent ; Gatineau Power Company : ligne de distribution pour desservir le sanatorium Mont-Sinaï, à Ste-Agathe des Monts ; Alfred Côté contre Osias Lavoie ; La Société d'Administration et de Fiducie : fixation des taux pour force motrice ; Shawbridge Lumber Company contre L.-M. Morin ; la Cie d'Aqueduc du Village de Ste-Thècle contre Félix Lafontaine ; Majoric Flageol et al contre Shawinigan Water and Power Co. ; Joseph-Jean Aylwin contre la Cie d'Aqueduc de Ste-Thècle ; Shawinigan Water and Power Company : ligne de distribution, dans les paroisses de St-Boniface, de Shawinigan et de Ste-Flore ; la Municipalité du canton Bégon contre La Corporation électrique de Témiscouata ; La municipalité de la paroisse de St-Ignace de Loyola contre Shawinigan Water and Power Company ; La municipalité de la paroisse de St-Paul de Joliette contre Shawinigan Water and Power Company ; Willie Germain et al contre Beauharnois Electric Company ; Montreal Light, Heat and Power Consolidated contre The Electrical Commission of the City of Montreal; Edouard Masson contre Sylvanie Roch ; la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec contre Eug. Rouleau, Inc ; Re : Application from the Brotherhood of Railroad Signalmen of America.

CAUSES D'AUTOBUS

La Cie d'Autobus et de Camionnage d'Abitibi : requêtes pour service d'autobus d'Amos à St-Marc, Canton Lamothe, le nouveau chemin de la mine Beattie ; R.-A. Bureau : service d'autobus entre Rouyn et la mine Beattie.

CAUSE D'EXPROPRIATION

La Cité de Sherbrooke contre Bishop et al.

Feu D. Goguen

Notre-Dame, Kent, N.-B., 23. — (Spéciale).— Les funérailles de Delphin Goguen, conseiller municipal de la paroisse de Dundas, ont eu lieu à l'église de cette paroisse en présence d'un grand concours de parents et d'amis venus de toutes les parties du comté de Kent. Le service a été chanté par l'abbé Désiré Allain, curé de la paroisse. Les porteurs étaient les deux fils du défunt, Louis et Robert Goguen, et ses quatre frères, Livain, Isidore, Adélard et Clovis Goguen.

Le rapport Duff

Ottawa, 23.—(Trad. de la C.P.) — Tous les groupements d'employés de chemin de fer au Canada sont tombés d'accord sur une attitude uniforme envers les dispositifs du rapport de la commission Duff sur le transport. Un mémoire a été rédigé pour être présenté demain matin au comité des chemins de fer du Sénat. On sait que le Railway Bill, élaboré d'après les conclusions de la commission Duff, fait maintenant le sujet d'une étude à la Chambre haute.

IMPORTANTE DECISION DE M. FERD. ROY

Le savant magistrat-en-chef décide que la donation, par contrat de mariage, de biens meubles qui sont acquis après le mariage n'est valide qu'à la mort du donateur — Vivant, celui-ci en reste le propriétaire.

Un important jugement sur une opposition afin d'annuler une saisie d'effets mobiliers vient d'être prononçé par M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy.

Dame Adelaïde Fraser, épouse du capitaine J.-B. Deslauriers, de notre ville, s'opposait aux saisie, publication, criées, vente et adjudication de biens meubles et effets mobiliers saisis, en vertu d'un jugement que détenait M. Frédéric Dorion, aussi de Québec, contre son mari, le capitaine Deslauriers.

Au soutien de son opposition, Dame Fraser disait que les objets ainsi saisis appartenaient, non à son mari, mais à elle, en vertu d'une donation que lui avait fait de ces biens meubles son époux, dans leur contrat de mariage.

Dans ce contrat, qui établit le régime de la séparation de biens, le capitaine Deslauriers disait faire don à son épouse, dame Fraser, de tous biens, meubles en sa possession, au montant du contrat, et qu'il posséderait ultérieurement.

Lors des plaidoiries sur l'opposition de dame Fraser, il fut prouvé que les meubles dont elle voulait faire annuler la saisie, avaient été acquis, depuis son mariage avec le capitaine Deslauriers.

Il s'agissait donc de décider, en cette affaire, si, légalement, Dame Fraser était devenue propriétaire des objets acquis, depuis son mariage, et dont elle voulait faire annuler la saisie. M. le magistrat-en-chef Roy déclare que non et renvoie l'opposition de dame Fraser, avec dépens.

LE JUGEMENT

Voici des passages de ce jugement qui, de nature à intéresser vivement nos hommes de loi, intéresse aussi le grand public.

"Il ne s'agit pas" (ici dans la donation concernée, dans le contrat de mariage du capitaine Deslauriers) "de meubles que le mari aurait promis de livrer, donc pas d'une donation qui aurait dessaisi le donateur, en ce sens qu'il serait devenu débiteur des meubles, aux termes de l'article 777 du Code Civil, — auquel cas la jurisprudence reconnait unanimement à la femme le droit de revendiquer les meubles acquis, en exécution de cet engagement.

"Il s'agit de "bien à venir", dont le mari n'était aucunement débiteur, qu'il dépendait de la seule volonté d'acquérir ou non et dont la donation, par acte entrevifs, est, par la loi, déclarée "nulle, comme faite ; à cause de mort".

"Telle donation, faite par contrat de mariage, est valide et reconnue, comme telle (sauf une couple d'arrêts isolés et anciens) par notre jurisprudence laquelle n'est plus divisée que sur l'effet de cette donation, quant au transfert du droit de propriété. Certains arrêts décident que, comme la donation de biens à venir se distingue de la donation à cause de mort, telle donation prend effet, au moment de l'acquisition des meubles par le mari ou de leur entrée au domicile, que, partant, la femme peut les revendiquer et s'opposer à leur saisie.

"Les autres arrêts décident que le législateur ayant lui-même assimilé la donation des biens futurs à la donation à cause de mort, les effets de l'une comme de l'autre ne peuvent se produire qu'au décès du mari donateur, lequel reste donc propriétaire des dits meubles jusqu'à sa mort.

"Malgré les raisons puissantes invoquées, en faveur de la distinction à faire entre la donation de biens à venir et la donation à cause de mort, il y a lieu de suivre, ici, la théorie sanctionnée par la Cour de Revision et par la Cour d'Appel, en 1905 et en 1925, et de décider que, d'après cette donation, l'opposante n'est pas encore devenue propriétaire des meubles saisis".

L'opposition de dame Fraser sur des biens meubles ainsi acquis, depuis son mariage, est donc rejetée, avec dépens.

Président

Toronto, 23. (P. C.) — W.-A. Foster, de Hamilton, a été élu président du National Dairy Council à l'assemblée annuelle de l'association, aujourd'hui. M. B.-C. Calhoun, de Maple-Creek (Sask.,) a été élu-vice-président.

LA FOLIE DU CRIME

Chicago, 23. (Trad. de l'A. P.) — On dirait que les jeunes assassins encore dans l'adolescence veulent ériger en système de plaider folie lorsqu'on les traduit en justice. Les avocats de Bertrand Arnold, 16 ans, de son propre aveu l'assassin de sa grand'mère, Mme Ellen Saxe, 60 ans, ont retenu les services d'un aliéniste pour examiner l'état mental de leur client.

James (Iggy) Varecha, 17 ans, accusé du meurtre de celui qu'il dévalisait il y a quelque temps, a jeté, de son côté, ce défi à la police : "Vous ne pouvez rien contre moi ; je suis fou". Ce garçon a déjà séjourné deux fois dans un établissement pour arriérés mentaux. Hier soir sa famille a annoncé qu'elle avait retenu les services d'un avocat particulier pour prendre la place du défenseur fourni par les tribunaux.

MACABRE DECOUVERTE

Oklahoma City, 23. (Trad. de l'A. P.) — Des agents de la police, en examinant bien un morceau de terre fraichement labouré par San Wilkerson, cultivateur, se rendirent compte qu'à un endroit la terre était plus noire. Ils creusèrent là et, quatre pieds plus bas, trouvèrent le cadavre d'Isaac Hemmingway, 73 ans, riche courtier d'Oklahoma City, disparu depuis 20 jours. Wilkerson est aujourd'hui sous le coup d'une accusation de meurtre.

Les aides du shérif, après avoir découvert le cadavre hier, firent avouer à ce dernier qu'il l'avait enterré lui-même. Il disent, cependant, qu'il ne voulut pas se reconnaitre l'auteur du meurtre, inculpant plutôt un neveu d'Hemmingway qui, d'ailleurs, n'a pu être identifié ni repéré. La femme de Wilkerson, détenue avec lui sous une accusation d'enlèvement depuis la disparition du courtier chez eux, a refusé de parler.

La Vie des Saints

SAINT CLEMENT

PAPE ET MARTYR (100)

Saint Clément était né à Rome. Riche, instruit, ardent à chercher la vérité, il trouva dans la religion chrétienne la satisfaction entière des exigences de sa raison et des aspirations de son âme. Non seulement il se fit chrétien, mais il seconda les Apôtres dans la prédication de l'Evangile ; et saint Paul, dans son épître aux Philippiens, rappelant les travaux de Clément, assure que son nom est écrit au Livre de vie. Cet attachement de Clément aux apôtres, ce zèle qu'il montra pour la foi, l'ont fait appeler par les Pères **homme apostolique.** Elevé à l'épiscopat par saint Pierre, il devait être son troisième successeur, vers l'an 91. Il vit la chute et la mort de Néron, ainsi que la prise et la ruine de Jérusalem. Sous l'empereur Vespasien, Clément fut conduit au tribunal du préfet, qui demeura émerveillé de la sagesse de ses réponses ; mais la volonté de l'empereur était nette : "Que Clément sacrifie aux dieux ou soit exilé en Chersonèse !" Quelle ne fut pas la joie du saint exilé, de trouver dans ce lointain pays deux mille chrétiens ! La consolation de ces chrétiens fut indicible : "Dieu, leur dit l'humble pontife, m'a fait une grâce dont je n'étais pas digne, en m'envoyant au milieu de vous partager vos couronnes." Les généreux confesseurs de la foi, au milieu de leurs rudes travaux, étaient souvent privés d'eau et devaient aller la chercher à une très forte distance. Plein de confiance en Dieu, Clément dit aux chrétiens : "Prions le Seigneur, qui a fait jaillir l'eau d'un rocher du désert ; il nous viendra en aide". Il se mit donc en prière, et bientôt, levant les yeux, il aperçu sur la colline un agneau blanc comme la neige, qui de son pied droit indiquait une source d'eau vive jaillissant soudain. A partir de ce jour, les martyrs eurent de l'eau en abondance. La nouvelle de ce miracle fit une grande impression dans tout le pays, les conversions se multiplièrent, des églises se bâtirent, et quelques années plus tard le paganisme était complètement détruit. Saint Clément nous a laissé dans ses lettres le plus charmant tableau de ses missions apostoliques. Ce fut seulement sous Trajan, après plus de vingt ans d'exil, que le saint pape, devenu très suspect à cause de son zèle et de ses succès, fut jeté à la mer, une ancre au cou. Les chrétiens priaient sur la plage. La mer se retira, chose inouïe, d'une lieue et demi et le corps du martyr parut à découvert, dans une chapelle de marbre construite par les anges. Les marins ont pris saint Clément pour patron.

PUBLICATION AUTORISEE par la maison Mame, TOURS, France. (Livres de récompenses. Editions Liturgiques. Collection pour Tous. Livres de prières. Reliure, Impressions, etc. ...

Mots Croisés

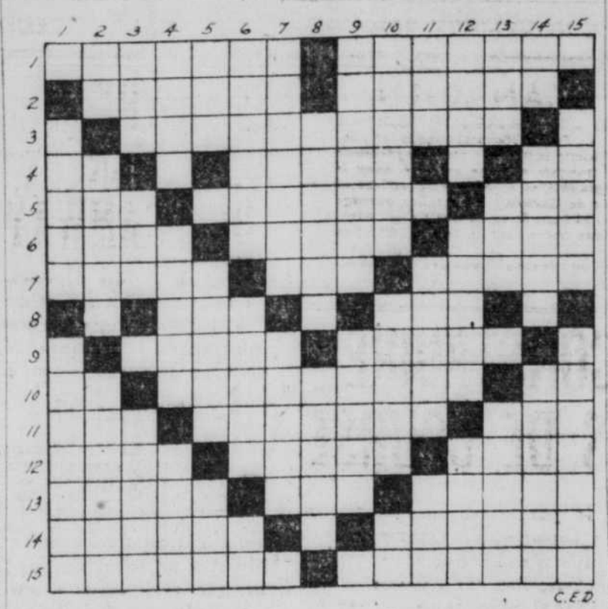

C.E.D.

HORIZONTALEMENT

No 1 — Humble requête.
——— Matière jaune qui se forme dans l'oreille.
No 2 — Calme de la mer.
——— Mettre le tain d'une glace.
No 3 — Rendre universel.
No 4 — Forme du verbe avoir.
——— Enveloppe de l'écorce de l'aubier.
——— Préfixe.
No 5 — Evangéliste.
——— Accorder comme une faveur.
——— Petite maison.
No 6 — Titre turc.
——— Ville d'Algérie.
——— Fer ou acier laminé en feuille.
No 7 — Ville des Etats-Unis.
——— Fleuve d'allemagne.
——— Insoumis.
No 8 — Ville de Hongrie.
——— Adj. poss.
No 9 — Festin.
——— Ténor Italien (1810-1883).
No 10 — Conjonction.
——— Terrains plantés de rosiers.
——— Pronom pers.
No 11 — Portion.
——— Se dit des parties disposés deux à deux (sing).
No 12 — Se servir.
——— Légume.
——— Blâme.
No 13 — Pression exercée avec la main pour réduire une hernie.
——— Venue au monde.
——— Lancer violemment hors de soi.
No 14 — Groupe à l'extrémité occidentale de la Sicile.
——— Terrain en pente.
No 15 — Saler de nouveau.
——— Adoucir les moeurs.

VERTICALEMENT

No 1 — Déesse des troupeaux et des bergers.
——— Dévider le fil des fusées.
No 2 — Fleuve de Sibérie.
——— Plante tropicale employée en teinture.
——— Opération qui rend vivace les tissus qu'on a teints.
No 3 — Dieu mythologique.
——— Poil des paupières.
——— Un des Etats de l'Union Américaine.
No 4 — Anneau de fer.
——— Songer.
——— Prénom féminin.
No 5 — Ecorce de chêne.
——— Ville de la province de Québec.
——— Acide.
No 6 — Chat sauvage du Mexique.
——— Mettre en place.
——— Prénom pers.
No 7 — Genre de molusques.
——— Lac de Genève.
No 8 — Qui a pris un abonnement.
——— Produire des plis.
No 9 — Corps de cavallerie créé par Romulus.
——— Habitude Bizarre.
No 10 — Allongés.
——— Taches blanches dans les yeux.
——— Compagnie (abv.)
No 11 — Près.
——— Presqu'île de la Grèce.
——— Vallon.
No 12 — Fleuve de Suède.
——— Ville d'Afrique.
——— Bien éduqué.
No 13 — Grande étendue d'eau.
——— Son.
——— Espèce de lit.
No 14 — Conjugaison.
——— Doux et caressant.
——— Qui a de la consistance.
No 15 — Ville de Pologne.
——— Reprendre en vertu d'une pacte facultatif.

L'EAU MERVEILLEUSE
EAU DE JAVEL
Inoffensive pour les mains
DEMONTIGNY & PONLOT
TELEPHONE: 4-2661

FARINE PURITY
la meilleure pour toutes vos pâtes

St-Sauveur

A l'église paroissiale

A 7 h. 30 ce soir, il y aura exercice du chemin de la Croix, à l'église paroissiale. Les fidèles devraient y assister en grand nombre.

Heure sainte

Les hommes et les jeunes gens sont cordialement invités à l'heure sainte qui aura lieu demain soir, de 11 heures à minuit, à l'église paroissiale. Comme d'habitude, ils auront des confesseurs à leur disposition durant cette heure et pourront communier avant de s'en retourner.

Aimez-vous la lecture ?

Si oui ! vous pourrez passer agréablement les bonnes soirées d'automne et d'hiver en vous abonnant à la bibliothèque paroissiale de St-Sauveur qui a des milliers de volumes de toutes sortes à la disposition de ses abonnés et qui peuvent être échangés tous les lundis, entre 7 et 8 heures, au bureau de la bibliothèque, No. 2 rue Boisseau. On pourra se procurer d'autres détails en s'adressant à cet endroit le lundi soir.

Feu Fernando Paré

Demain, à 7 heures, à l'église paroissiale, sera chanté le service d'Union de Prières de Fernando Paré.

St-Fidèle

Ce soir à 8 h., à la salle paroissiale, concert donné par la fanfare de Limoilou. Il y aura aussi des pièces vocales, interprétées par des artistes bien connus.

Feu Mme Joseph Veilleux

St-Georges de Beauce, (D.N.C.) — Le 16 octobre dernier, la mort ravissait à l'affection des siens, Madame Joseph Veilleux, née Adèle Labbé, décédée à St-Georges de Beauce. La défunte s'est éteinte paisiblement à l'âge de 76 ans. Elle laisse pour la pleurer ses fils, Adolphe, Elzéar, Auguste, Ernest, et Wilfrid Maheux. Ses filles, Mme Philippe Veilleux (Joséphine), Mme Auguste Poirier (Délina), et Mme Jos. Poulin (Clara).

La défunte fut inhumée à St-Georges le 19 octobre, à 9 heures du matin.

Portait la croix, M. Thomas Veilleux. Le cercueil était porté par MM. Philippe et Odilon Roy, Alfred Loubier, Arthur Paquet, Albert Veilleux et Eugène Nolet.

Suivaient le cortège funèbre ses fils, MM. Auguste et Ernest Maheux, Elzéar Maheux, M. et Mme Adolphe Maheux, M. et Mme W. Maheux; ses filles accompagnées de leurs maris, M. et Mme Philippe Veilleux, M. et Mme Jos. Poulin, M. et Mme Poirier. Aussi ses petits-enfants, M. Rodolphe Maheux, Simone et Germaine Maheux, Mlle Gracia Veilleux, Claire et Rachel Veilleux, Marie-Ange Veilleux, Victor Poulier, Isabelle et Blanche Poirier, Raoul et Oliva Poirier.Aussi Victor Poirier et Marguerite Maheux.

Dans le cortège on remarquait encore, MM. Siméon Boucher, Pierre Bourque, M. et Mme Ludger Bolduc, Alfred Bolduc, Théobaldo Bolduc, Joseph Bolduc, Adélard Bolduc, Télesphore Bariault, M. Sévère Bolduc, M. et Mme Siméon Boucher, M. et Mme Isidore Bolduc, Gédéon Bourque, Alfred Brochu, Louis Caron, Joseph Champagne, Joseph Catelier, Albert Caron, M. Arsène Dionne, M. et Mme Emile Dulac, Albert Dutil, Thomas Dutil, Mathias Deblois, Jules Duval, Arthur Duval, Pierre Loignon, Ludger Fortin, Joseph Gagnon Joseph Gagné, Notaire Gilbert, J.-P.-P. Gosselin, Thomas Lachance, Alfred Bolduc, Freddy Loubier, Auguste Labbé, Vital Lessard, Georges Langlois, Majorique Lessard, Odilon Lessard.

Florien Morissette, Notaire Michaud, Joseph Mercier, M. et Mme Charles Morin, Treffié Morin, Alphonse Morin, Ulric Marcotte, Jean Morin, Léo Nolet, Ernest Poulin, Pierre Pepin, Gédéon Paquet, Siméon Poirier, Albert Poulin, Alfred Poirier, Raymond Poirier, France Rancourt, Joseph Poulin, Joseph Pepin, André Pepin, Armand Plamondon, Georges Poulin, Adalbert Paquet, Georges Pomerleau, Arthur Paquet, Albert Paquet, B. Poulin, Alphonse Poulin, Ephrem Poulin, Wilfrid Paquet, Edmond Quirion, Thomas Roy, Joseph Roy, David Rancourt, Odilon Rodrigue, Léger Roy, Albert Rancourt, Bélonie Rodrigue, Alfred Rodrigue, Hormisdas Roy, Absolon Turcotte, Georges Thibodeau, Archille Thibodeau, Gérard Thibodeau, Philippe Thibodeau, Philippe Thibodeau, Welly Veilleux, Olivier Veilleux, Joseph Veilleux, Baptiste Veilleux, Ferdinand Veilleux, Ludger Veilleux, Evangéliste Veilleux, l'abbé Ephrem Veilleux.

L'on remarquait aussi les Révérends Frères et leurs élèves et plusieurs autres.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Dulac qui chanta aussi le service assisté des abbés Tanguay et Chabot; aux petites autels, MM. les abbés Boulanger et Nadeau.

Le chant fut exécuté par la chorale de St-Georges. M. Robert Dick touchait l'orgue.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Gédéon Roy, entrepreneur de pompes funèbres de la paroisse.

Messes offertes par M. Elzéar Maheux, M. l'abbé F.-X. Dulac, M. Edouard Lacroix, Mme Joseph Veilleux, Dr Beaudin ; offrandes de fleurs de M.-et Mme Onésime Paradis, M. et Mme Adélard Fournier et famille, M. et Mme Georges Poulin, M. et Mme Henry Chamberland ; bouquets spirituels, de Mme Odilon Roy, Alfred Loubier, Arthur Paquet, Thomas Turcotte, Ozias Denis, le Couvent de St-Benoit, Joseph Veilleux, Thomas Veilleux, Jos. Blais, Marianne Veilleux ; sympathies de MM. Alphonse Poulin, P.-Z. Cloutier, Albert Veilleux, Edouard Veilleux, Olivier Morissette, P.-E. Baillargeon, avocat, Jos. Baillargeon, Nelson Morin, Wilfrid Lessard, Adalbert Gilbert, Hormidas Rancourt, Mlles Germaine et Rose Talbot, J.-Thomas Voyer, Eugène Roy, Wenceslas Talbot, Octave Papillon, Mme J.-E. Dulac, M. Gérard Thibodeau, Georges Thibodeau, Philippe Thibodeau, Fernand Roy, Arthur Gilbert, Joseph Dutil, Philippe Veilleux, marchand.

A tous ceux qui ont bien voulu témoigner leurs sympathies, la famille Maheux offre ses remerciements.

Pour les Rhumes

"J'ai toujours recours aux TABLETTES BABY'S OWN pour casser les rhumes de mon bébé," écrit Mme Wilbert Colquhoun, de Sturgeon Falls, Ont. "Quand je constate qu'un rhume est sur le point de se déclarer, j'ai recours aux TABLETTES BABY'S OWN," écrit Mme Robert Greenhorn, de Philipsville, Ont.

Partout, les mamans sont unanimes à reconnaitre les excellents résultats produits par les TABLETTES BABY'S OWN dans le traitement des rhumes, troubles de dentition, fièvre simple, malaises d'estomac, coliques, constipation et troubles digestifs chez les enfants. 25 sous le paquet chez votre pharmacien. *Plus de 1,250,000 paquets vendus en 1931.* F246

TABLETTES BABY'S OWN
du Dr. Williams

St-François Montmagny

Va-et-vient

Mlles Julienne et Denise Paré sont allées passer une quinzaine à Québec.

—Mlles Estelle et Léa Savoie, de Lévis en promenade chez leur père, M. J.-B. Savoie.

—M. Nelson Blais E. E. M. de passage chez son père M. Onésiphore B... ces jours derniers.

—Mlles Irène et Gilberte Bouffard de St-Pierre, MM. Maurice et Robert Bouffard, chez M. A. Dumas, dimanche dernier.

—Mlle Marguerite Gaumond, de Montmagny, en visite chez Mme P. Martineau.

—Mlles Berthe Dumais, de Mont-Joli et Georgette Bouffard de St-Pierre, en visite chez Mlle Gabrielle Dumas.

Funérailles de M. Frs-Xavier Readman

St-Raymond, (D.N.C.)—Jeudi le 27 octobre à 10 h. 15 dans l'église St-Raymond, après l'arrivée du convoi du C. N. R., ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Frs-Xavier Readman, décédé dans la paroisse St-Jacques de Montréal à l'âge de 64 ans.

Le défunt fut frappé de mort subite durant son sommeil. Cette mort soudaine et imprévue ne manque pas de causer des regrets universels chez tous ceux qui l'ont connu et apprécié ses hautes qualités car cet homme de bien dont on déplore la perte aujourd'hui n'est pas un inconnu dans la paroisse, puisqu'il y est demeuré durant trente années et fut échevin pendant quatre années, charge qu'il a remplie avec conscience t dévouement.

L'église était remplie à sa pleine capacité. Tous venait rendre à un ancien ami les derniers hommages de regrets et de prières.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-E. Pichette, curé, qui chanta aussi le service assisté de MM. les vicaires Dorval et Lachance comme diacre et sous-diacre. L'église pour la circonstance avait revêtu ses plus riches tentures de deuil. La messe de Requiem grégorienne fut exécutée au chœur de l'orgue, ainsi que le "Dies irae" harmonisé. Le Rév. Frère Cassien dirigeait la chorale.

Les pièces suivantes furent rendues :

In Manus tuas — M. Mendoza Papillon
Miseremini — M. Lucien Angers
Jesu-Salvator — M. Roméo Angers
Amis Parents — La chorale du collège
Mlle Augustine Plamondon organiste touchait l'orgue.

Le défunt laisse pour le pleurer, son épouse Fédéline Jobin, trois filles: Mlles Simone, Cécile et Jeanne, un fils: M. Gérard Readman, deux frères: MM. Joseph Readman, Montréal et Jean Readman de Québec, une sœur, Mme J.-E. Maranda, St-Raymond, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Jos. Jobin, de St-Raymond; M. et Mme Pierre Jobin, de l'Ancienne-Lorette; M. et Mme Ulderic Levasseur, de Ste-Angèle de Nicolet; M. et Mme Jos. Cantin, de Ste-Anne-de-la-Pérade, Mme Charles Readman, de St-Raymond; M. Charles Robin, de Chicoutimi, ses oncles: MM. Onésime Jobin, Victor Jobin, Jos. Beaupré, une tante, Mme Raymond Plamondon, ses neveux, MM. Henri, Edouard, Arthur, Jean-Paul, Jean-Charles et Hildebert Readman, Jean-Thomas, Raymond et Georges Maranda, Alexandre Jobin, Armand et Adélard Cantin, Philippe Levasseur, Nap. Lavergne, ses nièces, Mme Napoleon Lavergne, Anne, Marie, Marcelle, Thérèse, Marie-Rose, Elisabeth, Claire et Jeanne Readman, Lucille, Anne-Marie, Antonine et Thérèse Maranda, Céline Readman, Marguerite, Mari-Anne, Jeanne-d'Arc et Juliette Jobin et Jacqueline Levasseur.

Ses cousins et cousines, M. et Mme Achille Plamondon, de Québec, M. et Mme Octave Plamondon, de Québec, MM. Dalias Readman, Paul Readman, William Readman, M. et Mme Thomas Duhamel, de Québec, Mme Yve Napoléon Carmichael, Mme Jos Paradis, Gérard Plamondon, Michel Jobin, Pierre Jobin, Robert Jobin, Jean-Baptiste Jobin, Charles Cantin, Odilon Jobin.

Conduisait le chariot: M. Georges-L.-Plamondon. Portait la croix Dr H. Milot. Les porteurs du cercueil étaient: MM. Napoléon Moisan, John Duplain, Honoré Beaupré Camille Plamondon Alfred Gilbert et Siméon Matte.

Outre les nombreux parents plus haut nommés nous avons remarqué à la suite du cortège Dr Jules Desrochers, N.P., Dr L. Dufresne, Quetton Cayer, Jos Letarte, Paul Parent, Ulric et Arthur Roberge, Ernest Letarte, Wenceslas Letarte, Athanase Drolet, Joseph Plamondon, Jos Paquet, Jos Cloutier, Michel Marceux, Horace Plamondon, Jos.-Fred. Plamondon, Arthur Plamondon, Ben Marsan, Sam. Déry, Joseph-Gaudiose Moisan, Jean Denis, Octave Pelletier, Adélard Bédard, Frs Lortie St-Raymond; Delphos Genois, Louis Girard, Xavier Moisan, Frs Paquet, Louis Genois, Alfred Genois, Raymond Genois, Pierre Beaupré, Alfred Godin, Pierre Cantin, Bénoni Moisan, Rosaire Paradis, Emile Denis, E.-A. Dion, M. Marcheterre, Léo Chatigny, Odilon Hamel, J.-A. Alain, Joseph Denis, John Denis, Eli Geaumont, Pierre Girard, P. Duval, Bernard Plamondon, Joseph Parent, Hél. Déry, Michel Gauthier, Ernest Noisan, Edmond Paradis, Eugène Piché, Frs Langevin, Lucien Denis, Joseph Angers, Joseph Voyer, Isidore Voyer, Louis Voyer, Albert Cloutier, Arthur Paquet, Robert Denis, etc.

Quelques couronnes de fleurs données en témoignage de sympathies par M. Bon Thurgood, Mlle Denise Millette, un groupe de gardes-malades amies de la famille, les employés de la Shawinigan à Trois-Rivières, Dr Dupuis de Montréal.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Roméo Angers entrepreneur de pompes funèbres.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

L'homme juste est celui qui mesure son droit à son devoir.—Lacordaire.

Pour la Fête de la Bonne Ste-Catherine

Il n'y a que quelques jours avant le 25 novembre pour la fête de la bonne Ste-Catherine. Soyez prêts quand les jeunes et vieux se réunissent pour étirer la tire!

Pour faire la célèbre tire à la Mélasse du bon vieux temps, la tire délicieuse qui s'étire facilement, et d'une riche couleur dorée, employez la fameuse Mélasse marque "BEMA".

Vous serjez convaincu qu'il y a rien de mieux au monde.

Votre Epicier l'a en Vente! 325

Recette de famille qui met fin aux mauvaises toux

Epargne $2. Pas d'apprêt! Si facile!

Voici la fameuse vieille recette que des millions de mères de famille ont trouvée des plus efficace pour casser les toux opiniâtres. Elle se prépare en un clin d'oil, coûte très bon marché, mais elle n'a positivement pas sa pareille pour soulager de façon rapide et durable.

Procurez-vous à la pharmacie 2½ onces de Pinex, que vous verserez dans une bouteille de 16 onces, à remplir de sirop de sucre granulé, fait de 2 tasses de sucre et d'une tasse d'eau, qu'on agite quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin d'autre apprêt — tant la chose est facile ! Vous faites ainsi 16 onces de remède meilleur que ce que vous pourriez acheter tout fait pour trois fois le prix. Il ne se gâte jamais et les enfants en aiment le goût.

Cette mixture simple calme et soulage avec une aisance surprenante les membranes enflammées de la gorge. Elle détache le phlegme chargé de germes et fait disparaître la douleur à la poitrine d'une façon qui est vraiment surprenante.

Le Pinex est un composé hautement concentré de Pin de Norvège, l'extrait le plus actif pour soulager les mauvaises toux. Il est garanti faire rapidement du bien, sans quoi l'argent est remboursé.

Comme Elle Parait Jeune!

Son regard brille d'un éclat que seule réflète la santé

C'EST un véritable problème à notre époque de garder les traits de la jeunesse et de la beauté en face des tracas si nombreux.

Les ennuis engendrent l'irritabilité, l'insomnie et les maux de tête. Les traits étirés et les rides apparaissent alors, au point que vous n'osez pas vous regarder dans un miroir.

Et cependant il y a un moyen de surmonter l'état nerveux qui vous afflige. Nombre de femmes ont éprouvé avec succès la valeur de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs comme facteur de récupération de santé, de beauté et d'apparence juvénile.

Elles ont constaté que ce traitement procure vite le repos et le sommeil réparateur, qu'il améliore la digestion et aiguise l'appétit, prévient les maux de tête, dissipe les nuages de la dépression physique, ranime le courage et l'espérance, bannit enfin les ennuis qui dépriment le système nerveux.

Il vaut certainement la peine de faire un essai de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, car elle supplée les éléments dont la nature se sert pour reconstituer le corps et le système nerveux épuisés.

Presque partout vous rencontrez d'autres femmes qui vous parlent favorablement de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et des bienfaits résultant de son usage. Il n'est que raisonnable d'attendre qu'elle vous sera bienfaisante comme à tant de milliers d'autres.

La Nourriture du Dr Chase Pour les Nerfs

Enrichit le Sang — Restaure les Nerfs

'OVALTINE'
rend les enfants sains
—parce qu'elle contient, sous une forme parfaitement balancée, toutes les vitamines et protéines, tous les hydrates de carbone, gras et sels minéraux essentiels.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Coeurs Ennemis

Grand Roman d'Amour

par DELLY

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 45

Et elle se rappelait d'autres circonstances où, depuis ses fiançailles, il lui avait montré son esprit volontaire, dominateur, sous le voile séducteur de l'amour. En frémissant d'inquiétude orgueilleuse, voici qu'elle songeait : Il voudra, peut-être, devenir pour moi un maître absolu : le maître de ma volonté, de mon esprit?

Ah ! pourquoi avait-elle eu la folie de l'aimer ? Pourquoi . . . Pourquoi ?

Cependant, elle avait été prévenue : d'abord par sa propre expérience d'autrefois, puis par ce qu'elle avait entendu dire plus tard sur son caractère, sur son inquiétante nature. . . et enfin, surtout, par Mr Barford.

Mr Barford. . . Dans son esprit enfiévré, Orietta cherchait encore le motif qui le faisait détester de lord Shesbury. Et elle crut le trouver tout à coup.

Jalousie. . . jalousie d'une âme adonnée aux jouissances de ce monde, égoïste, sceptique — peut-être, hélas ! coupable de grandes fautes que n'atteint pas la justice humaine — pour l'homme dont la vie irréprochable, la valeur morale, la charité bien connue devaient lui être un vivant reproche.

Une voix s'élevait en Orietta, lui criant : "Non, Walter, quels que soient ses défauts n'est pas capable de ce bas sentiment". Mais n'était-ce pas un leurre ? Connaissait-elle cette nature, qui semblait changeante, fantasque, et en réalité lui restait aussi énigmatique qu'au premier jour?

"Et je l'aime ! . . . je l'aime. . . tout un redoutant ce mystère !" songeait-elle en rougissant.

Elle se laissa glisser à genoux en suppliant : "Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Où vais-je ainsi ?" Mais aucune lumière ne descendit en son âme, où l'orgueil demeurait, obstacle à l'aide divine.

— o —

L'orgueil, qui la submergea encore, quand Orietta, le lendemain, vit se refléter dans la glace l'image de la Reine de la nuit.

La gaze noire tissée d'argent l'enveloppait de ses plis vaporeux, tombait en longs voiles autour d'elle. Les opales jetaient leurs lueurs irisées dans l'or des cheveux, sur la palpitante blanche du cou, dans les plis de la robe. Les yeux semblaient deux merveilleuses étoiles éclairant un jeune et ardent visage où montait un sang vif, impétueux.

Dans le salon qui servait de loge aux actrices s'éleva un murmure d'approbation.

— Incomparable ! dit la gentille Mrs Trevor, costumée en étoile, avec la sincérité d'une âme que n'a jamais connu la jalousie. Nous avons bien fait de mettre ce tableau à la fin. Après vous avoir vue, donna Orietta, tout le reste paraîtra fade.

Violet, les lèvres serrées, alla ouvrir une porte.

— Nous sommes prêtes, capitaine Finley.

Elle sortit la première, et Orietta après elle. William Finley s'immobilisa un moment devant la saisissante apparition, Orietta, sans paraître s'en apercevoir, dit gaiement :

— Allons, venez nous indiquer la pose.

Mais le pauvre Finley en était bien incapable. Il ne regardait que la reine de la nuit et s'attira quelques blessantes remarques de la part de Violet, qui semblait une étoile bien nerveuse.

Enfin, le rideau fut levé. De la galerie comble des spectateurs, un "Oh !" étouffé se fit entendre. De fait le spectacle était d'une rare beauté. Lady Shesbury, ayant carte blanche de son beau-fils, avait fait réaliser un merveilleux décor de rêve où, dans la clarté argentée de la lune, passaient des ombres fantastiques, les vols d'anges, d'étranges animaux imités de la préhistoire. Au milieu de la scène, la Reine de la nuit était entourée des étoiles, baignée de la clarté lunaire sous laquelle palpitaient son visage, ses épaules légèrement découvertes, d'une délicate blancheur, ses bras qui retenaient autour d'elle les voiles argentés. . .

Elle demeurait immobile, dans une souple attitude où se mélangeaient la noblesse et la plus captivante grâce. Elle tenait les paupières baissées pour ne pas voir tous ces regards fixés sur elle. Car, en dépit de l'habitude du monde acquise maintenant, elle restait aisément intimidée en des occasions où se donnait carrière l'aplomb de Violet et d'autres jeunes personnes.

Puis elle s'avança de quelques pas, toujours entourée des étoiles.

Il avait été décidé peu de jours auparavant que ce tableau se terminerait en une sorte de ballet. Falkerine, le Russe musicien, en avait écrit rapidement la musique et réglé les pas, et de cette surprise, chacun avait gardé le secret.

Ce fut, pendant quelques minutes, un éblouissement. Les étoiles, vêtues de gazes brillantes, parées de joyaux qui projetaient de flugurants éclairs, évoluaient autour d'Orietta. Le Reine de la nuit dansait dans un rayon de lune. Ses voiles de ténèbres l'enveloppaient, lançant des lueurs argentées, glissant légèrement sur la blancheur veloutée des épaules et des bras. Le feu et l'azur s'échappaient en changeantes lueurs des merveilleuses opales, à chacun de ses mouvements. Elle dansait avec une grâce souple et singulièrement harmonieuse, semblant à peine poser sur le sol de la scène ses petits pieds chaussés de soie brochée d'argent.

Maintenant, elle regardait dans la salle. . . elle cherchait celui dont elle attendait l'approbation. Et leurs yeux se rencontrèrent. Mais que lisait-elle dans les siens ? Quelle pensée leur donnait cette sombre expression, qui faisait courir en elle un frisson d'angoisse ?

Soudainement, son esprit s'éclaira. Dans ses voiles noirs tissés d'argent, elle devait lui rappeler Apsâra. . . Apsâra qui avait dansé sur ce même théâtre, quelques mois auparavant, la veille de sa mort.

Orietta dut faire appel à toute son énergie pour dominer l'émotion violente qui la saisissait. Elle continua de danser machinalement, les yeux détournés de cet endroit de la salle où se tenait Walter. Mais quand le rideau se baissa aux applaudissements enthousiastes, elle était à bout de forces. A peine eut-elle gagné le salon voisin qu'elle s'affaissa dans un fauteuil, demi évanoui.

On s'empressa autour d'elle, on lui fit respirer des sels. Falkerine déclara :

— Je vais prévenir lord Shesbury.

Mais elle se redressa vivement.

— Non, non ! . . . Ce n'est rien, absolument rien. . . Les lumières, la chaleur. . . Un peu de repos suffira.

Elle s'efforçait de sourire, de dominer son malaise plus encore moral que physique. Puis un flot de sang monta à son visage. Quelqu'un venait de dire :

— Voilà lord Shesbury.

Il s'avança, en demandant avec une nuance d'inquiétude :

— Qu'y t-t-il ? Que vous est-il arrivé, Orietta ?

— Mais un simple malaise. . . Il fait une telle chaleur, dans cette galerie!

— De fait, plusieurs personnes m'en ont paru incommodées. . . Il serait bon que vous respiriez un peu d'air pur. La température est très chaude, ce soir. Voulez-vous faire quelques pas dehors ?

Elle inclina affirmativement la tête et, se levant, prit le bras qu'il lui offrait. Ceux qui étaient là les regardaient sortir, et Falkerine résuma l'opinion générale en murmurant :

—Quant à trouver un couple mieux assorti physiquement, je crois que ce serait impossible !

— Oui. . . mais moralement ? dit Malcolm Prynne.

— Ah ? . . . moralement ! . . . moralement ! . . . Hum ! . . . je ne sais trop !

— C'est le malheur qu'elle trouvera dans ce mariage ! dit sourdement le capitaine Finley.

Violet leva les épaules, en murmurant avec une rage concentrée :

— Qu'en savons-nous ?

. . . Walter et Orietta étaient sortis sur la terrasse et se dirigeaient vers les jardins. D'autres groupes s'égrenaient aussi au dehors, à la recherche d'un air moins étouffant. La nuit était chaude, éclairée par la lune presque en son plein. Des parfums de fleurs arrivaient des parterres et parfois un souffle de brise tiède apportait les senteurs sylvestres du parc et de la forêt.

— Vous ne sentez aucune fraîcheur, n'est-ce pas ? demanda lord Shesbury.

— Non, rien du tout.

Puis il restèrent silencieux. Au bas de la première terrasse, Walter tourna gauche et Orietta suivit son impulsion. Ils remontèrent par l'allée de marronniers centenaires, passèrent devant le petit kiosque japonais où se tenait lord Shesbury, quand Orietta l'avait revu pour la première fois après son retour. A ce moment-là, elle n'aurait jamais imaginé qu'un jour— si peu de temps après — elle serait la fiancée de celui qu'elle tenait alors en si grande antipathie.

Maintenant, elle l'aimait. . . elle l'aimait avec des frémissements de crainte, avec des sursauts de fierté sous le joug dominateur. Elle avait l'intuition que cet esprit volontaire, ce charmeur impérieux n'avait jusqu'ici rencontré chez les âmes féminines que faiblesse, aveugle adoration, soumission passive de l'esclave. Tout cela, prétendrait-il le trouver chez elle, Orietta ?

Comme il se trompait, en ce cas ! Elle le lui avait pourtant fait comprendre, quand il lui avait demandé de devenir sa femme. Mais sans doute pensait-il qu'étant le maître de son coeur, il asservirait bien facilement cette volonté, cette jeune fierté ?

Ils continuaient d'avancer dans le silence. Orietta, le cerveau encore embrumé, marchait comme en une sorte de rêve. Elle s'aperçut tout à coup qu'ils se trouvaient dans le parterre de l'aile Renaissance, devant le grand bassin de marbre.

La pâle lumière traînait en clartés argentées sur l'eau immobile. Elle éclairait mystérieusement les sombres charmilles, les cyprès noirs, les berceaux chargés de roses. Walter dit à mi-voix :

— Vous trouvez-vous mieux ?

— Oui, un peu. . .

— Asseyons-nous un instant ici.

Ils prirent place sur un banc. Pendant un long moment, le silence recommença entre eux. La main de Walter était posée sur l'épaule d'Orietta, et elle la sentait frémir saisie d'une obscure angoisse.

— Enlevez ces voiles. . .

Il se penchait légèrement, et sa voix était sourde, un peu altérée.

— . . . Je déteste cela. . .

Il tendit la main, saisit avec une sorte de violence la gaze légère, qui se déchira.

Orietta se rejeta en arrière.

— Walter !

Elle le regardait avec stupéfaction, avec effroi — et presque aussitôt avec révolte.

— Enlevez-les ! répéta-t-il.

Et ses doigts, rapidement, détachèrent les épingles, firent tomber la gaze argentée qui s'affaissa autour d'Orietta non revenue encore de son saisissement.

Alors, elle s'écria :

— Pourquoi ?

Il ne répondit pas. Son bras s'étendit, entoura les épaules d'Orietta, rapprocha de lui la jeune tête qui résistait.

— Pourquoi ? redemanda la voix tremblante de révolte et d'anxiété.

— Parce qu'il me déplait de vous voir, ces sombres voiles, bien-aimée.

Il appuyait son visage contre les boucles soyeuses, parmi lesquelles des opales jetaient leurs douces lueurs irisées. Puis il les baisa en murmurant :

— Pour autrefois. . . pour autrefois, mon amour.

Orietta étouffait presque sous la violence de l'émotion. Elle ne savait plus . . . elle ne savait plus que penser, que croire . . .

Un bruit de pas, un frémissement de feuilles, subitement, troublaient le silence.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 278 — QUEBEC, MERCREDI 23 NOVEMBRE 1932 — EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

La Session Fédérale

M. Bennett annonce qu'une conférence interprovinciale sera tenue à Ottawa d'ici la reprise de janvier. — L'assurance chômage contributoire. — Le régime des impôts. — L'assurance tout court. — La loi des compagnies. — Pas de comité national du chômage parce que les provinces n'en voudraient pas. — Si le gouvernement ne définit pas sa politique. — Il faut quatre votes pour disposer des accords d'Ottawa. — Ceci donne lieu à des scènes fébriles. — M. Lapointe en appelle de la décision du président et cela suscite un autre vote. — M. King vote en faveur de l'accord avec la Rhodésie ainsi que M. Lapointe, mais plusieurs députés libéraux votent contre eux. — Plaidoyer de M. Bourassa en faveur des Canadiens français. — Le gouvernement avance un million et demi au Pacifique Canadien.

(par Georges Léveillé)

Ottawa, Ont., 23 nov.—Cinq votes, dont quatre sur les accords d'Ottawa et le cinquième sur une décision rendue par le président Black ; un important débat sur le chômage ; une déclaration de M. Bennett, annonçant la convocation d'une conférence interprovinciale à Ottawa avant la reprise de janvier ; plusieurs importants discours ; des préliminaires intéresssantes et des scènes comme on en voit rarement en Chambre ont tenu le parlement en haleine de trois heures de l'après-midi à onze heures du soir.

La Chambre a des brusques sautes d'humeur. Passive pendant des jours, elle devient tout à coup fébrile et manifeste un tempérament à faire pâlir une méridionale.

De tout ce qui s'est passé dans la journée, toutefois c'est le "Statement" de M. Bennett qui mérite le plus d'attention. Le Premier Ministre répondant au député Travailliste Woodsworth qui venait, au commencement de la soirée, de provoquer un débat sur le chômage, a avoué qu'il était forcé de dire des choses qu'il n'aurait pas voulu révéler avant la rentrée des chambres le 30 janvier 1933.

Toutefois, malgré cette entrée en matière prometteuse, il n'a pas défini la politique que le Gouvernement entend suivre pour secourir les chômeurs. Par contre, il a affirmé que le Gouvernement fédéral convoquera les provinces en conférence à Ottawa pour leur soumettre plusieurs questions très intéressantes au sujet desquelles il veut légiférer.

M. Bennett voudrait établir l'assurance chômage contributoire dans tout le pays à condition que toutes les provinces laissent l'administration de cette loi au gouvernement central pour en assurer l'uniformité d'application.

Il voudrait aussi uniformiser par tout le pays la loi des compagnies, de façon à protéger les commanditaires d'une compagnie qui se voit refuser une charte par le fédéral mais peut s'adresser aux provinces pour en obtenir une toute semblable à celle qui vient de lui être refusée.

Il désirerait modifier le régime de l'impôt de façon à laisser aux provinces la faculté d'imposer le revenu personnel et au fédéral celle d'imposer le revenu des compagnies, de façon à éviter un double ou un triple impôt sur le revenu d'une même personne.

Il tiendrait à créer une loi des assurances uniforme pour tout le pays, dont l'administration, cela va sans dire, serait entre les mains du pouvoir central. Les négociations entamées à cet effet entre Ottawa, Québec et Ontario seront poursuivies pendant la prochaine conférence inter-provinciale.

Toutefois M. Bennett a annoncé que le Gouvernement ne veut pas créer un comité du chômage avec juridiction dans tout le pays parce que les provinces protesteraient que le Gouvernement central veut s'ingérer dans l'administration de leurs affaires.

M. KING VEUT D'AUTRES EXPLICATIONS

M. King n'a pas voulu se contenter de ces déclarations. Il a exprimé le désir de connaître la politique du Gouvernement au sujet du chômage avant l'ajournement et il a même lu l'amendement qu'il proposera si le premier ministre ne définit pas sa politique. Le Gouvernement ne devra pas seulement dire sa politique au sujet des chômeurs de l'industrie mais aussi au sujet des cultivateurs qui sont profondément affectés par la crise.

M. Gordon, le ministre du Travail, qui avait commencé de répondre à M. King poursuivra son discours aujourd'hui.

M. LAPOINTE EN APPELLE DE LA DECISION DE M. BLACK

Lundi, vers la fin de la séance, M. Bennett avait proposé que la Chambre se formât en comité des voies et moyens pour considérer les raisons tarifaires se rapportant au bill 8 contenant l'accord entre l'Angleterre et le Canada. M. Heaps, travailliste, de Winnipeg proposa un amendement. M. Bennett souleva un point d'ordre sous prétexte que le député n'avait pas le droit de référer à un débat antérieur, celui du chômage, qui a été vidé, dans l'opinion du premier ministre, lors du débat sur l'adresse. M. King, M. Lapointe, M. Woodsworth et plusieurs autres députés soutinrent que l'amendement était différent, qu'il ne se rapportait pas au débat antérieur sur le chômage puisqu'il demandait tout simplement au Gouvernement la nomination d'un comité pour étudier la situation économique actuelle, relative à l'emploi, et de faire rapport au parlement pendant qu'il sera encore en session. Le président Black avait dit qu'il rendrait sa décision à trois heures, hier après-midi.

A l'ouverture de la séance, le Président rendit effectivement sa décision et donna raison à M. Bennett et à ses amis. Il affirma que l'amendement Heaps se rapportait effectivement au chômage et ne pouvait être discuté parce qu'il touchait à la question du chômage qui avait déjà été discutée.

Le député de Québec-Est, M. Ernest Lapointe, en appela de cette décision, après avoir affirmé que cette question est trop importante pour être ainsi écartée.

Les députés furent convoqués à leur siège et l'on prit le premier vote de la journée qui donna au Gouvernement une majorité de 28 voix ; soit 58 voix à 86.

Tous les conservateurs votèrent en faveur du maintien de la décision du président et toute l'Opposition, sans une seule exception, vota défavorablement.

L'ACCORD AVEC LA RHODESIE DU SUD

Le Premier Ministre Bennett proposa ensuite à l'adoption par la chambre l'accord conclu entre le Canada et la Rhodésie du sud. L'Opposition semblait prête à accepter le bill sur division, mais le Premier Ministre Bennett exigea lui-même un vote enrégistré. Les députés furent donc convoqués à leur siège par les timbres disséminés dans tous les corridors du parlement. L'accord fût adopté par un vote de 105 voix à 16 soit une majorité de 89 voix pour le Gouvernement. Tous les conservateurs votèrent pour l'accord ainsi que MM. Kennedy, Speakman, Lucas, Luchkovich et Carmichael, du groupe des Fermiers-Unis.

M. Mackenzie King vota lui-même pour le traité et son attitude fût accueillie par des applaudissements et des cris de la part des députés ministériels.

Les partisans de M. King qui votèrent avec lui furent MM. Lapointe, Veniot, Elliott, Mackenzie, Marcil, Brown, Beaubien, Bothwell, MacIntosh, Totzke, Sanderson, Young, Golding, Hurtubise, Howard, Bertrand, Blair, Factor, et A. Blair.

LES LIBERAUX SONT APPLAUDIS

Chaque fois qu'un député libéral se levait pour enrégistrer un vote favorable à l'accord, la droite l'applaudissait bruyamment. Le député indépendant de Comox-Alberni, M. Neil, vota lui aussi en faveur de l'accord et son voisin de pupitre, M. Henri Bourassa, indépendant de Labelle, se voilà la figure de ses mains, ce qui eût pour effet de déclancher d'autres applaudissements et des cris de la part des conservateurs. La chambre semblait arrivée à un paroxysme d'excitation. De vieux parlementaires ont avoué qu'ils n'avaient assisté à aucune scène semblable. Au milieu de l'énervement général, M. William Duff se leva et demanda d'enregistrer les noms des députés libéraux opposés à la ratification de l'accord. Il donna son nom et les députés dont les noms suivent votèrent eux aussi dans la négative : MM. Saint-Père, Dr Denis, Dr Deslauriers, Raymond, Verville, Boulanger, Ferland, Fournier, Reid, Butcher, Dr Desrochers.

A part ces libéraux MM. Bourassa, Woodsworth, Mlle McPhail votèrent également contre.

Le Bill fut déclaré lu la troisième fois et envoyé au sénat pour ratification finale.

L'ACCORD ENTRE LE CANADA

Le Premier Ministre Bennett propose aussitôt la troisième lecture de l'accord entre le Canada et l'Etat libre d'Irlande. M. Mackenzie-King se lève alors que les bruits en Chambre n'ont pas encore cessé et il veut expliquer pourquoi il a voté en faveur de l'accord avec la Rhodésie et pourquoi aussi, il votera en faveur de l'accord Canado-Irlandais. Les députés ministériels, qui y prennent goût décidément font un chahut de tous les diables.

M. King leur tient tête. Il affirme qu'au cours des débats précédents, le gouvernement a déclaré que l'accord avec l'Etat Libre n'entraine aucune augmentation dans les tarifs douaniers. Il nous accorde sur le marché d'Irlande du sud, le traitement de la nation la plus favorisée. Depuis que les débats sont commencés, l'Opposition libérale a toujours soutenu que le Canada ne doit pas se priver de son droit d'accorder le traitement de la nation la plus favorisée à n'importe quel prix dans le but d'obtenir la même faveur. Voilà pourquoi les libéraux, dit M. King, sont prêts à voter en faveur de l'accord. Dans le traité avec la Rhodésie comme dans celui avec l'Irlande, dit-il, il n'est pas question d'augmentations tarifaires pour une période de cinq années.

Le ministre du Commerce, M. Stevens, affirme qu'il n'y a pas de différence entre les accords Canada-Rhodésie et Canada-Irlande et Canada-Angleterre, ou Canada-Afrique-sud. Tous ces accords ont été con-

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

CASSEROLE, SASSEPANNE, SASSEPINTE, CHASSEPINTE, CHASSEPANNE

La casserole est un vase cylindrique à queue et à fond plat, où l'on fait cuire divers aliments; c'est l'ustensile de cuisine trop souvent appelé chez nous **sassepanne, sassepinte, chassepanne** ou **chassepinte,** d'après son nom anglais **sauce-pan.**

Casserole est usité chez nous avec deux autres sens. Il se dit du réceptacle mobile, placé au-dessous du foyer d'un poêle, d'un fourneau, etc., dont il est séparé par la grille, et destiné à recevoir les cendres, ainsi que des ustensiles de cuisine servant à faire rôtir des viandes, à faire cuire des tourtes, des pâtés, des gâteaux, du pain, etc. Ces ustensiles sont des cuisinières, des plats à gratin, des lèche-frites, des plats à rôtir à cuire, des tourtières, des moules à gâteaux, à pain, etc., et la **casserole** du poêle, du fourneau, est un cendrier.

INDUSTRIE QUI DESIRE REVENIR ICI

De nouveau, on demande à la ville de payer les frais de déménagement de la fabrique de chaussures de Cloutier Shoe qui avait quitté Québec pour aller s'établir à Kitchener, Ontario.

Si la ville de Québec s'engage à demander à la Législature le pouvoir de payer certaines sommes pour amener des industries à Québec, la compagnie Cloutier Shoe quittera immédiatement Kitchener, Ontario, et reviendra à Québec.

Et dans trois semaines ou un mois les machines tourneront dans le local que la compagnie possède à Québec et 150 personnes, expertes dans la fabrication de la chaussure, trouveront là un travail rémunérateur. Ce serait environ $60,000 par année de plus sur la liste des salaires de notre ville et il n'en coûterait que $5,000 pour ramener au bercail cete industrie égarée dans la province voisine.

Tel est le sens d'une offre nouvelle soumise hier après-midi au comité administratif par Mtre Antoine Rivard, procureur de M. Cloutier. Ce dernier est forcé de revenir à Québec parce qu'il ne peut pas trouver à Kitchener la main-d'oeuvre experte dont il a besoin pour conserver la réputation faite à ses produits par nos habiles ouvriers et ouvrières québecois

Le maire a lu la lettre de Mtre Rivard et celui-ci l'a expliquée. L'avocat de M. Cloutier a déclaré qu'il n'y a pas de moyen plus recommandable d'aider au chômage à Québec, surtout dans l'industrie de la chaussure.

M. Lavigueur s'est déclaré en faveur du projet parce qu'il permet à la ville d'aider à l'industrie en général.

"Je crois que ce serait une bonne chose, a dit le maire, de demander à la Législature le pouvoir d'aider à l'établissement des nouvelles industries. On insiste souvent pour que nous encouragions l'industrie et je crois que nous devrions avoir un peu de latitude à ce sujet. Si la compagnie Cloutier Shoe veut se contenter de cette demande de pouvoir à la Législature, quitte au conseil de ville à l'aider comme il l'entendra, il n'y a pas d'objection, je crois, à lui promettre notre coopération. Il n'est cependant pas dans les pouvoirs du comité administratif de faire cette demande. cela relève du comité des amendements à la charte, mais nous pourrions passer une résolution recommandant au dit comité de faire cette demande."

Tous les échevins présents ont été en faveur de cette résolution et elle fut passée à l'unanimité.

LES JUIFS DEFENDENT LEUR CAUSE

M. H. Lax, représentant la Congrégation Oheb Sholem, s'adresse au comité administratif pour obtenir l'autorisation de construire une synagogue et une école dans le quartier Belvédère.

M. Harry Lax, représentant de la Congrégation Oheb Sholem, a été reçu, hier après-midi, par le comité administratif.

M. Lax s'était présenté aux échevins pour faire un appel à leur sens de la justice et il exposa de nouveau toute la question de cette construction qui fait tant gloser par le temps qui court et contre laquelle 90 pour cent de la population du quartier proteste énergiquement.

M. Lax a raconté sa vie depuis son arrivée à Québec, il y a 40 ans, démontré qu'à plusieurs reprises il fut délégué à des conventions internationales où il tâcha de porter bien haut le nom et la réputation de la ville de Québec, pour en venir ensuite à dire qu'il ne voulait pas, à cause du tort que cela causerait à la vieille capitale, que les juifs soient obligés, pour protéger un principe qui leur est cher, de commencer une bataille légale à laquelle s'intéresseront tous les Juifs du Canada.

"Et cela ne peut finir que de cette manière, a ajouté M. Lax, car si nous cédons à Québec cela créera un précédent dont on se servira ensuite dans toutes les autres villes pour faire la guerre à notre religion et à nos compatriotes."

L'échevin Emond a fait remarquer au délégué juif que la population de Belvédère ne s'objectait pas tant à la construction de la synagogue qu'à celle de l'école juive mais M. Lax a rétorqué que les enfants juifs vont à l'école protestante et que des professeurs hébraiques doivent ensuite, après les heures de classe, enseigner les principes de la religion mosaique et la Bible aux jeunes Juifs qui n'ont même pas le temps de jouer.

Des chefs de la colonie juive ont déclaré, par ailleurs que le terrain acheté dans le quartier Belvédère pour y construire une synagogue et une école n'est pas à vendre.

Au Bon-Pasteur

Les obsèques de la R. M. Marie St-Athanase, née Exilda Brunette, décédée samedi à l'Asile du Bon-Pasteur, à l'âge de 62 ans, ont eu lieu hier matin, dans la chapelle de l'Institution.

Il y avait quarante ans que Soeur St-Athanase était en religion.

A L'INSTITUT CANADIEN

M. Raoul Blanchard, professeur à l'Université de Grenoble et à Harvard, donnera ce soir, à 8 h. 30, au Palais Montcalm, sous les auspices de l'Institut Canadien, une causerie intitulée : "Mes impressions du Canada français". Le savant français est une autorité dans le domaine de l'histoire et de la géographie et il prépare actuellement une série de travaux sur la province de Québec. Un premier ouvrage a été publié sur la Gaspésie en 1930 et dans le cours de l'été qui vient de finir, M. Blanchard a recueilli des notes sur la région du Lac Saint-Jean.

Les auditeurs de ce soir, invités de l'Institut Canadien, en auront la primeur.

LA CITE VA CONSTRUIRE DIX CANOTS DE COURSE

Par un tour de procédure, le comité administratif, qui avait refusé d'aider le Comité d'Hygiène Mentale en disant que la ville n'avait pas assez d'argent cette année, a autorisé, hier, la dépense d'une somme d'environ $2,000 pour faire construire des canots de course.

Les payeurs de taxes apprendront sans doute avec plaisir que la ville de Québec va prendre incessamment dans sa caisse une somme de $2,000. pour faire construire dix canots qu'elle prêtera à ceux qui voudront participer à la course en canots, s'il y en a une cet hiver. Cette petite flotte sera mise en chantier immédiatement et l'on verra refleurir à Québec cette construction maritime dont nos grands pères ont gardé si bon souvenir. En ce temps là, il n'y avait pas de chômage et d'innombrables ouvriers travaillaient à tailler dans le bois de nos forêts ces caravelles qui allaient sur toutes les mers du monde chanter la gloire de Québec et l'habileté de sa main d'oeuvre.

Pâles reflets de ces bricks et de ces goëlettes, les canots dont le comité administratif dotera sans retard notre ville, pourront tout au plus célébrer l'habileté de la manoeuvre qui les a conduits à bon port. Ce fut un tour du comité administratif au conseil de ville et les échevins protestataires, qui attendaient la prise en considération du rapport par le conseil, comme soeur Anne, ne virent rien venir. Un habile prestidigitateur leur avait soufflé les dix canots et ils étaient restés dans la salle du comité.

Question de procédure, tout simplement. La charte de la cité dit qu'il n'est pas nécessaire de faire approuver par le conseil les dépenses qui ne dépassent pas $1,000. On se prévalut de cette clause et le greffier du comité enrégistra une résolution par laquelle on approuvait une dépense d'environ $500 pour l'achat des matériaux qui serviront à la construction de notre flotte. Pas plus malin que cela et l'on votera plus tard, au fur et à mesure des besoins, les argents nécessaires à la rétribution de la main d'oeuvre.

Cette question fut amenée par une lettre de l'honorable Frank Carrel offrant à la ville d'organiser une course en canots, durant le carnaval, si la ville voulait construire dix canots dont pourraient se servir ceux qui désireraient y prendre part. M. Carrel déclarait dans sa lettre que ce serait une excellente publicité pour la ville et que la course en canots amènerait des touristes à Québec.

Le maire Lavigueur était en faveur du projet. "Dans les temps difficiles que nous traversons, dit-il, il faut admirer les citoyens qui se dévouent pour lancer des mouvements de nature à ramener la confiance et je crois que le plan que nous soumet l'honorable M. Carrel est de ceux là. J'ai beaucoup d'admiration pour l'honorable M. Carrel et je crois que nous devrions accepter sa suggestion. Nous pourrions construire ces canots avec l'argent du chômage et ils resteraient la propriété de la ville. Cela nous ferait une excellente réclame, et, en passant, je désire féliciter les organisateurs du Salon Industriel.

On délaissa les canots un moment pour faire une incursion dans les affaires de l'exposition.

"A propos d'exposition, M. le maire, déclara l'échevin François Jobin, je crois qu'il faudrait se mettre à l'oeuvre dans un avenir rapproché pour réorganiser toute cette affaire là. Notre exposition a besoin d'un sang nouveau et d'une réorganisation."

Le maire déclara : "Tout prochainement, nous aurons l'occasion de discuter cette question de l'exposition et de demander aux citoyens de cesser leurs critiques et de nous faire des suggestions. Nous demandons de la coopération; que l'on nous aide, qu'on nous prête main forte au lieu de toujours dauber sur la commission de l'exposition."

L'on revint ensuite aux canots et la discussion continua pour inciter les échevins récalcitrants à y embarquer. L'échevin Dinan se déclara en faveur du projet parce que la construction de ces embarcations va donner de l'ouvrage aux ouvriers et le maire ajouta que les matériaux ne coûteraient pas cher, à peine $49. par unité.

La main d'oeuvre pourrait être payée à même les argents des secours directs et que la publicité a toujours sa place.

L'échevin Poulin : "Oui, mais il y en a une actuellement dirigée par M. Albert Bouchard, ancien échevin, qui ne nous fait pas de bien ! ! !" (rires)

L'échevin Gosselin s'est déclaré fortement opposé à cette dépense. "Quand les gens crèvent de faim, a dit le représentant de St-Roch, on ne prend pas leur argent pour construire des canots. Cette dépense n'est pas justifiable, surtout après que le comité a refusé d'accorder une allocation de $50. par mois au comité d'hygiène mentale pour lui permettre de continuer son oeuvre."

L'échevin DeBlois : "Que vont dire les payeurs de taxes ?

Les échevins Carmichael et Boutet ne voulurent pas donner leur consentement à cette dépense. "Il y aura une course en canots, même si la ville n'accepte pas la suggestion de M. Carrel", dit M. Carmichael.

L'échevin Dinan fit un nouveau plaidoyer en faveur de la mesure et il proposa d'accepter la proposition de l'honorable M. Carrel et de construire dix canots. Cette résolution fut votée par trois à deux, MM. Bédard, Lacroix et Dinan votant pour, et les échevins Carmichael et Gosselin votant contre.

Jusque là tout le monde était sous l'impression que le comité administratif avait voté le montant total de la dépense et les opposants se mirent à fournir leurs armes pour livrer bataille au conseil.

Mais quand on donna lecture des rapports du comité administratif, il n'était pas question de canots et l'on s'aperçut que la procédure n'est pas un vain mot, et que c'est fort commode, à l'occasion.

Il n'y avait rien à faire et l'on vit certain échevin, d'ordinaire fort calme, jurer comme un templier et demander à tout venant si les échevins n'étaient que des "paravents".

Et voilà pourquoi votre fille est muette . . . voilà pourquoi nous aurons maintenant notre flotte municipale ancrée probablement . . . . au quai Napoléon.

Conférence du docteur Lessard à St-Dominique

M. le Docteur Alphonse Lessard qui a fait un voyage en Europe au cours de l'été a fait part, hier soir, à un nombreux auditoire des impressions qu'il a rapportées de France.—Le vrai visage de la France. — Un joli concert.

L'auditoire à la fois nombreux et choisi qui eut hier soir, à la salle paroissiale de Saint-Dominique, l'avantage d'entendre le docteur Alphonse Lessard parler du "Visage de la France", passa une heure qui parut courte, à écouter un agréable causeur exprimer ses impressions personnelles sur la campagne française et tout spécialement sur "la Normandie, pays de la plupart des ancêtres, la Bretagne, terre caractéristique par son aspect, son sol et ses habitants, et Lourdes, ce coin des Pyrénées où l'atmosphère de foi qu'on y respire en fait un endroit unique au monde."

"La Normandie ! la plus belle des provinces de France, dit le Dr Lessard. Terre formée de doux côteaux, délicieusement vallonnée, aux champs séparés les uns des autres par de grands arbres qui en font un immense bocage, aux blés d'un jaune d'or qui viennent border les fossés, aux multitudes de pommiers qui, ployant sous leurs fruits, se penchent au-dessus de la route, terre parsemée de petits villages aux noms charmants, piquant dans le ciel bleu la pointe de leurs clochers, terre de raison, terre de charme, terre de douceur, terre qui a vu le duc Rollon et ses scandinaves, qui a vu partir Guillaume le Conquérant pour l'Angleterre et qui vit mourir Jeanne d'Arc, terre d'où sortirent Pierre Corneille, Boïeldieu et Thérèse de l'Enfant Jésus, et qui donna à la Nouvelle-France les trois quarts de ses premiers colons."

Le conférencier décrit l'itinéraire qu'il suivit en automobile, passant par Lisieux, Bayeux, Caen, Eu Alençon, Evreux, villes situées au milieu de régions agricoles qui en font le centre de leurs activités, vivant de leur vie propre, tournant les yeux vers Rouen, la capitale de la province avant de les tourner vers Paris, la grande agglomération à tendance cosmopolite. Configuration économique et sociale absolument saine qui fait que chaque partie du grand tout se suffit à elle-même, que chaque région a pour centre une petite métropole qu'elle aide à vivre et qui lui aide à subsister. La mesure et le bon sens qui sont les grandes qualités du peuple français, se sont manifestés dès les premiers siècles, dans "cette disposition décentralisatrice qui a eu incontestablement pour effet d'apporter de moins désastreuses conséquences à la crise que le monde subit, et dont on a moins souffert là-bas qu'ailleurs. Dans certains pays, l'Autriche par exemple, telle que l'a constituée le traité de 1919, la capitale ou encore la grande ville l'emporte sur le reste du pays au point de vue population, industrie, commerce, richesse, et cela fait penser à ces infirmes mégalocéphales dont le chef énorme entraine le corps à la déchéance et à une fin prématurée. Ce sont d'énormes appâts grandissant outre mesure et drainant sans frein la population des campagnes au détriment de la culture du sol, de la vie simple et des lois économiques les plus saines. On nous le disait à Nantes, au cours du voyage : "Chez nous, nous n'avons

(Suite à la page 10, 7e col.)

LES OUVRIERS SE PLAIGNENT DU TRAMWAY

Les membres du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail ont eu une séance hier soir — Déplorable service des tramways à St-François d'Assise et au St-Sacrement.

Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, a tenu sa séance régulière, hier soir, sous la présidence de M. Omer Fleury. Plusieurs questions ont été étudiées au cours de cette réunion sans soulever de longues discussions, les délégués étant tous d'accord. On a parlé entre autres choses de la baisse des salaires, de la municipalisation de l'enlèvement de la neige, de l'observance du dimanche, des tramways et d'un projet provincial de travaux publics et de retour à la terre.

Dans son rapport le président a rappelé qu'il avait assisté à l'assemblée Drolet à St-Sauveur dans le but de protester contre la baisse des salaires des pelleteurs de neige. Une délégation s'est aussi rendue à l'hôtel de ville pour protester contre la diminution de 40c à 30c que le conseil a votés dernièrement. Au sujet de la municipalisation de la neige M. Omer Fleury a tenu à faire une mise au point en déclarant que ce n'était pas son opinion personnelle qu'il avait donnée en déclarant qu'il était favorable à la municipalisation de l'enlèvement de la neige, mais bien celle du Conseil Fédéré dont il était le délégué officiel et qui en maintes circonstances s'est prononcé en faveur de ce projet. C'est une question de principe pour les Unions Internationales qui désirent l'étatisation des utilités publiques. En ce qui concerne la baisse des salaires, contrairement à ce qu'a déclaré l'échevin Dinan, plusieurs délégués ont prétendu que la baisse des salaires des pelleteurs de neige n'aurait pas pour effet de permettre au conseil de donner plus d'ouvrage aux chômeurs, pour la bonne raison que l'enlèvement se fait presque dans tous les quartiers de la ville par contrats et que le contracteur ne mettra pas vingt hommes lorsqu'il n'en faudra que dix pour faire l'ouvrage.

Un délégué du Conseil Fédéré demeurant à St-François d'Assise s'est plaint du service fourni par la compagnie des tramways. Il a prétendu que le nombre de chars n'était pas suffisant et que par suite le service était beaucoup trop lent.

Il a signalé aux membres du conseil le fait qu'à St-François d'Assise il n'y avait que trois chars en circulation alors qu'il en a déjà eu cinq et que dimanche dernier des

(Suite à la page 10. 8e col.)

UNE NOUVELLE DEPENSE POUR LE RESERVOIR

L'ingénieur de l'aqueduc, M. Tremblay, demande $7,000 pour recouvrir de terre le dessus du réservoir — Une indemnité à M. A. Pettigrew — La carte d'identité — Les automobiles à l'Exposition.

Nouveau débat sur le désormais fameux réservoir municipal hier après-midi au comité administratif, au sujet d'un rapport de l'ingénieur de l'aqueduc, M. Tremblay, recommandant au comité administratif de mettre à la disposition de son département, une somme de $7,000 pour couvrir de six pouces de terre arable le dessus du réservoir, comme le veut le contrat que la ville a avec la Commission des Champs de bataille nationaux, et celui qu'elle a signé avec la compagnie de construction de Québec Ltée.

"Avant de voter cette somme, lança l'échevin Poulin, examinez le contrat de la compagnie de Construction. Pour moi c'est un moyen déguisé de passer un nouvel extra!"

Au cours de la discussion qui suivit, l'échevin Gosselin déclara qu'il était important de savoir combien de verges représentaient les six pouces de terre sur la surface du réservoir afin de voir si la somme demandée n'est pas trop élevée. M. Gosselin rappela que plusieurs charretiers de Québec sont prêts à transporter la terre à bon marché et qu'il valait mieux se renseigner avant de voter le montant demandé par M. Tremblay.

La demande de l'ingénieur de l'aqueduc n'a pas plu à l'échevin Jobin qui fit remarquer que durant l'été, il a protesté à plusieurs reprises contre le fait que la Cie de Construction de Québec employait à du remplissage la terre qui provenait des excavations et qui aurait dû être conservée pour l'étendre sur la surface, afin de remplir l'obligation assumée par la ville envers la Commission des Champs de bataille nationaux. S'il manquait du remplissage, la ville n'est pas obligée de payer pour.

L'échevin Lacroix résuma la question en disant qu'il s'agit tout sim-

(Suite à la page 10, 7e col.)

Religieuse décédée

Les dames religieuses de l'ordre des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, viennent d'être éprouvées par la mort de Soeur St-Félix de Valois, née Marie-Suzanne Mathieu. Soeur St-Félix est décédée lundi au monastère de la Rivière-à-Pierre, à l'âge de 54 ans. Elle était en religion depuis vingt-six ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à 8 heures, à Rivière-à-Pierre.

Au Pénitencier de St-Vincent-de-Paul

Comment les bagnards peuvent se distraire. — Bibliothèque, promenades, concerts et spectacles.—Des cours sont donnés aux détenus. — Détails inédits sur la révolte du 4 novembre. — Les gardiens ne sont pas armés durant le jour.

Jusqu'à présent, nos lecteurs ont vu ce qu'était la vie de chaque jour au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, le régime imposé aux détenus, la nourriture qu'on leur sert, comment ils sont traités selon qu'ils ont une bonne ou mauvaise conduite. L'on s'est demandé si les bagnards n'avaient pas aussi un peu de récréation. C'est ce que l'on verra aujourd'hui avant d'entrer dans les détails des troubles qui ont éclaté le 4 de ce mois un vendredi matin, entre 9 et 10 heures, et le lundi suivant, vers 4 heures de l'après-midi, troubles qui ont été promptement réprimés sans qu'aucun coup de feu eut été tiré et qu'il n'y eut de perte de vies. Le nombre des blessés fut, cependant plus considérables que celui déjà mentionné dans les rapports des journaux, si l'on se base sur le récit que nous en faisait l'ancien détenu remis en liberté récemment et qui fut témoin des deux commencements de soulèvements, le premier, dans le département des tailleurs et l'autre dans celui où les bagnards travaillent la pierre sous toutes ses formes.

Les détenus de St-Vincent-de-Paul, ceux qui sont occupés à des travaux d'intérieur, à la bibliothèque, dans le département des tailleurs, à la reliure, les cordonniers, sortent tous les jours dans la cour du bagne pour la promenade. L'été, la cour est enjolivée de carrés de fleurs pour lesquelles les autorités du pénitencier ont dépensé un montant assez considérable d'argent pour l'achat des graines et plantes, chez Déry, Gravel et autres fournisseurs spécialistes de la métropole. La promenade dure une demi-heure avant le dîner et le soir avant le souper.

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque du bagne dont l'officier en charge est un québecois, M. J.-A. Fiset est un polyglotte, possédant toutes les qualifications d'un excellent bibliothécaire, renferme environ 5,600 volumes, des romans et des livres instructifs, et entre 10,000 à 15,000 magazines ou revues anglais et français. Il y a de plus, dans les rayons de cette bibliothèque quelques centaines de livres en langue hébraique, italienne ou autres.

Le bibliothécaire est en même temps directeur des cours qui se donnent à ceux des détenus qui veulent s'instruire et c'est lui qui surveille la distribution des livres par une quinzaine de détenus à leurs compagnons de cellules qui le soir, après le souper, ou le dimanche, dans leurs moments de loisir, au lieu de croupir dans l'oisiveté, cherchent à se distraire en se cultivant l'esprit.

Par la nomenclature que nous donnons des revues et magazines de France, d'Angleterre et des Etats-Unis que reçoit le pénitencier de St-Vincent-de-Paul, l'on aura une excellente idée que rien sous ce rapport n'est négligé. Toutes ces publications parviennent au bagne par l'entremise de la Librairie St-Louis, de Montréal, et la Dawson Publishing Co., de Toronto.

Les bagnards ont à leur disposition la Grande Illustration, le Je sais Tout, la Revue des deux mondes, la Revue de France, la Revue Hebdomadaire, Sciences et Voyages, la Revue Universelle, la Revue Populaire, le Samedi, etc. en autant que la lecture française est concernée. Les détenus de langue anglaise peuvent, eux aussi, se distraire en lisant le Western Magazine, le Graphic, le Sphere, le Ray Standard, le McLean Magazine, le Liberty, le Collier, le Popular Mechanic, Motors Magazine et bien d'autres, tous aussi instructifs.

L'ON ENSEIGNE

La classe se fait dans la chapelle, tous les jours, excepté le dimanche, de midi à 1 heure. Elle est dirigée, comme nous l'avons dit déjà, par l'officier bibliothécaire, M. Fiset et les professeurs sont recrutés parmi les bagnards les plus instruits et les cours se donnent dans toutes les langues. La classe est pourvue d'une bibliothèque scolaire renfermant environ 10,000 livres d'étude qui sont à la disposition des élèves, en l'occurrence, et les bagnards sortent du pénitencier, lorsque leur temps est fini, avec tout un bagage de connaissances dont ils étaient presqu'entièrement dépourvus à leur arrivée pour subir leur sentence.

Les cours sont donnés de la même manière que dans les écoles ordinaires et les détenus qui suivent les cours, font leurs devoirs dans leur cellule. Le soir, M. Fiset, le directeur de ces cours, travaille jusqu'à 9 heures, à la correction de ces devoirs, et se tient à la disposition des élèves (les détenus) qui ont besoin de renseignements supplémentaires, ce qu'il fait avec un dévouement et une affabilité qui le font apprécier de tous.

L'on a dit dans certains journaux que l'on avait supprimé du programme récréatif pour les détenus, les concerts ou spectacles de vues animées qui se donnaient le dimanche.

Ce n'est pas entièrement exact, faisait observer celui qui nous confiait les récits que nous publions qui expliqua que ces concerts et spectacles de vues animées ne sont supprimés que temporairement, en attendant que la construction d'une annexe qui est commencée soit terminée. Dans cette annexe où la cuisine sera située au rez-de-chaussée et au 1er étage, l'on construira une nouvelle chapelle beaucoup plus grande que celle d'aujourd'hui, au 2e étage et la bibliothèque sera ménagée au 3e. Ces jours derniers nous avons dit que la chapelle actuelle est beaucoup trop petite, ce qui oblige les autorités du pénitencier, le dimanche, à avoir deux messes pour que tous les détenus puissent accomplir leurs devoirs religieux.

LES SPECTACLES

Les concerts et spectacles se donnaient dans cette chapelle, le dimanche après-midi, mais le nombre des détenus étant devenu trop considérable, il aurait fallu donner deux représentations, ce qui ne pouvait se faire raisonnablement à cause de l'heure règlementaire à laquelle les bagnards sont tenus de rentrer dans leurs cellules.

On nous permettra sans doute de corriger une petite erreur qui s'est glissée à la fin de notre chronique d'hier au sujet des bagnards atteints de maladies vénériennes. Comme tous les autres détenus, ils vont à la cuisine chercher leurs repas avec leurs cabarets ou ustensiles sur lesquels cependant, est soudée une croix en cuivre mais la nourriture qui leur est servie est préparée à part de celle des autres.

C'est un détail peut-être sans trop d'importance, mais que nous tenions à rectifier afin que l'on ne vienne pas dire, par la suite, que le récit de celui qui nous donne ces renseignements, n'était pas exact.

LA REVOLTE

C'était le matin du 4 novembre. Quelques jours avant cela, le pénitencier avait vu se grossir le nombre de ses détenus par l'arrivée de nouveaux condamnés, ceux que les bagnards désiguent sous le qualificatif de "new comers". Ces gens apportèrent la nouvelle qu'ils avaient vu dans les journaux, avant de tomber entre les mains de la justice, qu'il y avait eu une révolte au pénitencier de Kingston. Cela contribua à surexciter les esprits parmi les bagnards qui avaient été un peu énervés par l'incendie qui s'était déclaré quelque temps auparavant, au collège du village de St-Vincent-de-Paul, situé à une faible distance du bagne.

Le matin du 4 novembre, après l'heure du lever, de la toilette et du déjeuner, dans les cellules, et la sortie des détenus pour aller prendre leur travail, tout se passa normalement mais entre 9 heures et 10 heures, les troubles éclatèrent dans le département des tailleurs et cordonniers, situé dans un édifice à 3 étages, dont le 1er est occupé par les maçons, le 2ème par les charpentiers et menuisiers et le 3ème, divisé comme suit : au centre se dresse une espèce de plate forme à 3 pieds environ du plancher et sur laquelle le "keeper" Aubé se promenait et surveillait les détenus au travail. A gauche, sur toute la longueur de l'édifice, les tailleurs occupaient la moitié du plancher.

A droite, se trouvaient à l'entrée, les cordonniers et les relieurs occupaient le fond de l'appartement, soit le 1-4 à peu près. Ces départements n'étaient séparés que par un grillage de broche de peu de résistance. Il n'y avait qu'une porte d'entrée communiquant par l'intérieur avec tous ces départements, la porte donnant sur un escalier partant d'un vestibule sur le plancher des charpentiers. De chaque côté du vestibule sont les bureaux du sous-préfet, M. Poirier et de M. Hallé instructeur (chief trade instructor). L'escalier est en fer et fermé à clef au 2ième où se tient constamment un officier de surveillance ayant à sa portée, un téléphone en cas d'urgence.

DES CRIS

La révolte éclata avec la rapidité de l'éclair. L'on entendit soudainement des cris et le bruit de vitres cassées.

Les fenêtres avaient cédé sous la volée d'outils de toutes sortes de ciseaux, de fers à repasser, lancés par les révoltés. Les détenus des autres départements virent aussitôt après cela, de la fumée sortir du troisième étage, où les officiers de garde étaient M. Jacques, instructeur des Tailleurs, M. Aubé, le "keeper", l'instructeur des relieurs, M. Forest et M. Binette, l'instructeur des cordonniers. C'est le noir, Crosley, qui donna le signal des troubles en se portant lui-même à l'assaut de la plate-forme ou se tenait le "keeper" Aubé. Crosley était armé de ciseaux de tailleurs, criant aux autres détenus de venir l'aider à mettre Aubé à mort. C'est alors que l'officier Jacques se porta au secours de Aubé, faisant preuve d'un courage admirable.

Contrairement à ce qui a été dit, ou à ce que l'on serait porté à croire, les officiers ou gardes d'intérieur, ne sont pas armés le jour, de crainte qu'en cas de troubles, les bagnards, si l'officier était armé, s'emparent de son arme et s'en servent après cela pour se rendre maître de la situation.

L'appel de soulèvement lancé par Crosley ne fut pas vain. Une vingtaine de bagnards se joignirent au noir qu'ils aidèrent à assommer le garde Aubé et l'instructeur Jacques qui s'était porté à son secours.

Quant aux autres détenus travaillant dans le département où la révolte éclata, au nombre d'une centaine, à peu près, ils refusèrent de se prêter à ce mouvement en se retirant dans un coin, tandis que plusieurs cherchaient à fuir par l'escalier.

Tous les révoltés étaient des gens purgeant des sentences variant de 7 à 20 ans, lesquels après s'être assuré du contrôle sur les officiers, répandirent sur les machineries, les établis, le cuir, les étoffes et autres matériaux, des huiles et de la gazoline dont ils se servaient pour nettoyer les étoffes. Au moyen d'une allumette, obtenue sans doute frauduleusement, les révoltés mirent le feu.

L'on verra demain comment l'incendie se propagea, comment les officiers reprirent le contrôle de la situation. Nous donnerons aussi des détails intéressants sur la deuxième révolte dans le département des bagnards travaillant à la pierre.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 23 NOVEMBRE 1932

Un peu de stock d'eau

On a beaucoup parlé, en ces dernières années, de l'énorme quantité de "stock mouillé" qui gonflait la capitalisation des grandes corporations industrielles. Mais la ville de Québec vient de trouver une nouvelle variété de ces stocks d'eau : les canots de course.

Tout extraordinaire que soit la chose, c'est pure vérité : le comité administratif, sollicité par un citoyen influent, a décidé qu'il y allait des intérêts supérieurs de la cité que l'on construisit, à même l'argent des contribuables, dix magnifiques canots destinés à rehausser les régates d'hiver sur le Saint-Laurent.

On commence par affecter une somme de $500 à cette entreprise de salut public, parce que ce capital minime peut éviter le conseil et passer sous le nez des échevins. Le comité administratif pouvant légalement affecter de petites sommes sans recourir à l'approbation des conseillers réunis, il lui sera facile de voter l'argent voulu, par tranches successives, jusqu'à concurrence des deux mille dollars requis pour dix canots de $200 chacun.

Nous avons toujours approuvé les sports d'hiver. Au cours des années dernières, nous avons même fait d'ardentes campagnes pour amener le public à souscrire à l'organisation des amusements de la saison froide, afin d'intéresser les touristes et d'enrichir le commerce local par l'afflux des visiteurs. Parmi ces sports originaux, l'un des plus vivants est sans doute la course en léger esquif au milieu des glaces.

Mais nous considérons peu opportune la décision du comité, au moment où tant d'oeuvres essentielles ont Besoin du concours de la ville. Il y a quelque temps, nos chefs municipaux ne trouvaient pas même $900 pour venir en aide au comité d'hygiène mentale, oeuvre sociale de grande importance, qui pourrait éviter bien des déséquilibres cérébraux et épargner ainsi des sommes considérables aux pouvoirs publics. Croit-on que la science, la charité, l'assainissement moral et intellectuel doivent passer après les canots de chêne ?

Plusieurs organisations sociales, comme la Goutte de Lait, l'Assistance maternelle, la Saint-Vincent de Paul et bien d'autres, n'ont pas assez de leurs pauvres sous pour suffire à la tâche. En ce moment même, l'une de ces sociétés fait une vente publique pour combler ses déficits. Il aurait valu la peine, il nous semble, de songer que les deux mille dollars affectés aux esquifs de course auraient tout aussi bien profité aux associations de secours.

Nous le répétons, nous ne sommes pas en principe contre l'aide aux sports d'hiver. Nous doutons simplement de l'opportunité de la mesure. Les temps sont trop durs, les besoins trop pressants, pour verser ainsi dans le superflu... dans le fleuve. Si certains personnages veulent à tout prix bâtir des canots, qu'ils aient plutôt recours à des particuliers intéressés aux sports. La ville, pour le moment, a assez de chats à fouetter.

Laissons entrer les rayons

Après avoir lu notre article de la semaine dernière sur la déperdition de la langue française parmi nos compatriotes, un de nos amis nous écrit : "Vous avez parfaitement raison de craindre pour l'avenir de notre langue maternelle, puisque la plupart de nos gens n'ont que quatre à cinq cents mots usuels pour s'exprimer. Cette extrême pauvreté de vocabulaire constitue l'un des plus grands dangers de notre parler populaire.

"Je crois cependant que le film importé de France, en se popularisant, peut rendre, ici, de grands services à la cause du français. J'ai assisté à la plupart de ces spectacles, en notre ville, et, chaque fois, j'y ai appris quelque chose au point de vue du vocabulaire, de la prononciation, de l'intonation et de la correction. L'habitude de cette fréquentation cinématographique peut nous corriger de bien des défauts et, surtout, nous faire aimer mieux notre langue par le puissant attrait de sa beauté."

Nous prenons occasion de cette lettre pour attirer l'attention des autorités sur une anomalie qui pourrait nous être fatale au point de vue national. On impose des droits sur la plupart des produits intellectuels de la France, foyer principal de notre culture. Le pays de nos ancêtres est la seule source où nous pouvons nous alimenter et nous renouveler. Si nous ne pouvions facilement nous procurer les livres, les films et les disques français, nous nous demandons par quel moyen nous pourrions survivre.

En outre, il faut toujours craindre l'infiltration de la littérature et du cinéma américains, dont l'influence a déjà altéré sensiblement notre esprit canadien. Ce flot de produits d'outre-frontière nous a américainsés plus que toute autre cause. Quand, en 1911, on courait sus à Laurier au cri de l'annexion, on ne songeait pas à l'infiltration américaine par la revue, le périodique, le théâtre, le film et même la musique. Cette forme de conquête était autrement plus dangereuse que cette coopération économique que réclamait le grand Laurier.

Or, le meilleur moyen de tenir en échec la conquête morale des Canadiens par ses trop puissants voisins, c'est de laisser entrer en franchise les produits spirituels de provenance française et anglaise. Il n'y a aucune raison pour qu'on impose des droits aux livres, films, disques, revues, journaux et périodiques de la France et de l'Angleterre. Nous sommes issus, nous Canadiens, des deux plus belles civilisations de l'Europe. Pourquoi en entraver les rayons ? Pourquoi chercher à ne nous laisser que de pâles reflets lunaires, quand nous pouvons, en ouvrant la porte toute grande, laisser pénétrer la vive et pure lumière du soleil ?

Malheureusement, on a cru protéger certains éditeurs en mettant une barrière contre l'intelligence des vieux peuples. C'était une erreur, même au point de vue pratique. Car, si nous laissons nos Canadiens à leurs seules ressources, ils ne pourront acquérir la haute culture qui présage les grandes oeuvres, et, alors, nos éditeurs, n'ayant rien de transcendant à publier, dégoûteront le public et crèveront de faim.

Chez les Acadiens

Citant des extraits du journal de voyage de M. Victor Forbin en Acadie, le "Figaro" fait ce court commentaire :

"Qui lira sans un intérêt ému les belles pages que M. Victor Forbin consacre, dans la dernière livraison de la "Revue des Deux Mondes", à son "pèlerinage en Acadie", c'est-à-dire dans ces villes, ces bourgs et ces campagnes du Canada où vivent, depuis plus de trois siècles, des Français qui ont gardé, avec une fidélité quasi miraculeuse, le coeur de la patrie, la langue et les traditions natales. Ils sont 214,000, nous apprend M. Forbin, et de plus 200,000 sont fixés aux Etats-Unis ; leur souche est dans une centaine de paysans partis de France en 1604."

Ces remarques sont pleines de sympathie pour nos frères d'Acadie, mais comme l'article a pour titre : "Chez les Canadiens français", on serait porté à croire, à première vue, qu'il n'y a que 214,000 descendants de Français au Canada. Les lecteurs du "Figaro", qui ne connaissent pas tous notre pays, pourraient confondre "Acadiens" et "Canadiens français. Ces derniers sont au nombre de 3,000,000 environ au Canada, sur une population totale de 10,000,000. Aux Etats-Unis, ils sont environ 2,000,000.

Mais nous sommmes reconnaissants à M. Forbin d'avoir ainsi résumé l'émouvante histoire de l'Acadie :

"En mai 1604, un convoi, parti du Havre, et que conduisait Pierre de Monts, ami personnel d'Henri IV, débarquait sa centaine de paysans, recrutés en Touraine, en Bretagne et en Saintonge, sur un îlot proche de la Cadie ou Acadie (nom emprunté à la langue des Indiens Micmacs), et qui fut baptisé Sainte-Croix, AINSI NAQUIT LA PREMIERE COLONIE FRANÇAISE.

"Mal équipée pour se défendre contre les grands froids, la petite bande perdait quarante hommmes, dès le premier hiver. Les survivants découvraient, l'été suivant, sur la côte ferme, une anse bien protégée des vents du nord, qu'ils donnaient comme emplacement à Port-Royal. AINSI NAQUIT LA PREMIERE VILLE FRANÇAISE FONDEE HORS DE FRANCE.

"Ville et colonie se développent lentement, car le flot de l'immigration s'en détourne au profit des rives du Saint-Laurent et de leurs jeunes cités : Québec, Trois-Rivières, Montréal. Une incursion de flibustiers anglais, qui surprennent et dévastent Port-Royal, retarde encore le peuplement de l'Acadie : en 1670, elle compte tout juste 350 habitants.

"En 1713, quand le traité d'Utrecht transforme cette terre française en possession anglaise, ses deux milliers et demi de paysans protestent contre les décisions de la diplomatie :

"—Louis XIV peut bien céder les champs où nous demeurons ; mais l'amour de la patrie ne change pas avec les traités.

"Isolés dans le monde, séparés de leurs frères canadiens par d'immenses forêts impénétrables, ils croient poursuivre le cours de leurs destinées en défrichant de nouvelles terres. Leurs villages se multiplient, en même temps que leur nombre : grâce à l'incomparable natalité de la race, les trois cent cinquante colons de 1670, ont, en 1775, plus de douze mille descendants...

"1755.—La catastrophe s'abat, soudaine et brutale, sur ce peuple inoffensif qui ne s'occupe que de ses champs, et auquel ses nouveaux maîtres ne peuvent reprocher que ces deux crimes : malgré les persécutions il n'a voulu renier ni la langue et les traditions de la patrie perdue, ni sa foi catholique... Trompée par les rapports mensongers de ses agents qui prétendent que les Acadiens n'attendent qu'une occasion pour se soulever, l'Angleterre a décrété leur déportation en masse...

"Et l'ordre fut exécuté. De ce malheureux peuple que l'on dispersa dans les colonies anglaises du Nouveau Monde, où la faim, la fièvre, les mauvais traitements le décimèrent, il ne resta plus en Acadie que les quinze cents fugitifs qui avaient eu le temps de gagner la forêt, loin de leurs villages livrés au pillage et à la torche...

"Et c'est pour savoir ce qu'est devenue la descendance de ces quinze cents Français d'Acadie, que je vais débarquer à Halifax..."

NOTES ET COMMENTAIRES

"VOYEZ MON BEAU-FRERE"

Un confrère de Montréal nous apprend qu'après sa nomination à la Commission de la radio, M. Charlesworth, de Toronto, alla voir M. Bennett pour lui présenter ses hommages et aussi, sans doute, pour prendre ses directives. Alors le premier ministre lui dit : "Quant à votre ligne de conduite, allez voir Herridge."

Sachant que ce Herridge est justement le beau-frère de M. Bennett, celui-là même qui reçut l'ambassade de Washington dans une corbeille de noces, M. Charlesworth s'empressa d'aller à Washington, où il passa deux semaines à deviser avec le mari de la soeur de M. Bennett. "C'est là, dit notre confrère, que s'est élaborée la politique canadienne de radiodiffusion que l'on commencera bientôt à appliquer. Depuis, dans la presse bennettiste et à Ottawa, on parle plus que jamais de M. Thomas Maher, non pas comme d'un membre de la Commission, mais comme du "Quebec representative". Nous aurons, nous du Québec, notre petit mot à dire dans notre petite "réserve", mais l'action de grande envergure, c'est M. Charlesworth qui la mènera, et lui-même obéira au doigt et à l'oeil du beau-frère Herridge. Ça va barder pour l'Empire quand les idées du beau-frère Consort se traduiront en programmes."

Avec son esprit dynastique, l'héritier de Madame Eddy finira par soumettre tout le pays à sa famille. C'est Herridge qui nous a fourrés dans la canalisation, et c'est encore lui qui nous fera la dictature de la radio.

UNE ENTREPRISE COUTEUSE

Quand le réservoir a commencé, on nous disait que le coût de cette entreprise ne dépasserait pas $500,000. Nous déclarions dès lors que nous y jetterions au moins un million, et des "experts" nous riaient au nez.

La semaine dernière, au moment où s'achevaient les travaux, on nous apprend que le million sera dépassé. Et ce matin même, on nous dit qu'il manque $7,000 pour parachever l'oeuvre.

Comme quoi les journaux n'ont pas toujours tort.

UN RAPATRIEMENT INDUSTRIEL

Il y a quelque temps, on annonçait que la cordonnerie Cloutier, après avoir quitté Québec pour l'Ontario, avait l'intention de revenir dans la vieille capitale. On nia alors la nouvelle. Il faut croire qu'elle était prématurée.

Voici maintenant qu'on nous annonce officiellement que cette compagnie doit revenir et demande de l'assistance pour frais de déplacement.

Nous ignorons s'il est opportun de payer une industrie pour réintégrer le foyer, mais nous notons la raison de ce second déménagement : la plus grande efficacité de la main d'oeuvre québecoise. C'est un beau compliment à l'adresse de nos ouvriers.

DE NOUVELLES ELECTIONS ?

Il semble que Hitler ne pourra devenir chancelier d'Allemagne. Les conditions imposées ne lui agréeraient pas. Alors, qu'adviendrait-il ? De nouvelles élections ? Ce serait désastreux.

Les embarras de la vie : Père de quatre ou cinq jolies grandes filles, être prié de répondre à la santé des dames, à un banquet de célibataires, présidé par un misogyne notoire.

Que reste-t-il des nids joyeux de mai ? Quelques brindilles pendant tristement aux branches des arbres dépouillés. Que reste-t-il, après quelque temps, des petites glorioles si ardemment désirées et si voluptueusement savourées ? Cendre et poussière.

La genèse d'un roman est plus souvent dans une déception d'amour que dans une idylle heureuse.

EN RELISANT "BEATRIX"

L'autre jour M. Franc-Nohain, en cette même place, écrivait à peu près ceci : "Il est toujours sain, pour un romancier français, de reconnaître que Balzac est le plus grand." La phrase m'a plu. Car je pense que Balzac est le plus grand et n'ai pas toujours rencontré sur ce point l'accord de ceux dont j'estime le goût. Je connais des hommes de culture indiscutable qui ne peuvent, à la lettre, lire Balzac. Ils le jugent vulgaire. "Il écrit mal", disent-ils. L'Université s'est parfois rangée dans ce camp. Dans le livre de M. Le Breton sur Balzac, tous ses romans d'amour, même **Le Lys dans la vallée**, même **Béatrix**, sont condamnés en bloc. "Il y a, dit M. Le Breton, de l'information hâtive et superficielle dans certaines parties de **La Comédie humaine** ; il y a du reportage banal et, çà et là, des lieux communs, des préjugés. Je viens, étant condamné à quelques jours d'immobilité, de me faire relire **Béatrix** à haute voix. Un livre qui supporte, sans fléchir un instant, cette épreuve, est presque toujours un beau livre. J'ai trouvé celui-là inattaquable.

Balzac sait tout. **Béatrix** s'ouvre par la célèbre description de Guérande, chef-d'oeuvre de géographie urbaine, et par celle de la maison du Guénic, chef-d'oeuvre de technique architecturale. Plus loin c'est un cours sur le jeu de la mouche, auquel ce diable d'homme arrive à m'intéresser, moi qui hais tous les jeux. Excès de détails ? Je ne le crois pas. Tous ces faits soutiennent le monde que créé Balzac et lui donnent une solidité que les sentiments seuls ne suffiraient pas à lui assurer.

Mais, sur les sentiments aussi, Balzac sait tout. **Béatrix**, c'est à la fois la peinture du premier amour d'un jeune homme tout à fait candide, celle de la rupture d'une vieille liaison, celle de la coquetterie savante, celle de la lutte autour du jeune homme de deux femmes adroites et connaissant toutes deux leur métier de femmes. Ces variations sentimentales sont d'une vérité si profondément humaine que sans cesse, en écoutant la lecture de **Béatrix**, je pensais à des personnages qui vivent parmi nous. Comment a-t-on pu écrire que Balzac ne connaissait pas les femmes ? Il les connaissait si bien que souvent on a l'impression qu'il n'a pu tenir une analyse si juste que des confidences d'une femme (ce qui d'ailleurs est vrai dans le cas de **Béatrix**, où il fut aidé par les récits que lui fit George Sand sur la liaison de Liszt et de Mme d'Agoult).

Balzac sait tout. Il sait que les femmes un peu mûres, abandonnées après une faute publique, prennent un air virginal et portent volontiers des étoffes blanches. Il sait que les femmes résistent aux sentimentau" et cèdent à la force ou au dédain. Il sait que les jeunes hommes, dans leur absurdité généreuse, se refusent à suivre en amour des règles stratégiques, laissent voir leur sentimentalité et par là se mettent à la merci de l'ennemi. Il sait que les coquettes aiment cette naïveté et en abusent. Il sait, lui qui à ce moment n'avait jamais été marié, les secrets de la vie conjugale. Il sait comment une maîtresse éloigne un mari de sa femme par l'ironie "Va-t-en, mon pauvre ami, ne lui donne pas le chagrin de dîner sans toi."

Relisez maintenant les **Mémoires de deux jeunes mariées** et constatez que ce même homme, éloigné de toute vie de famille, a écrit sur la maternité, sur l'allaitement, sur la petite enfance, les pages les plus sérieuses et les plus charmantes qui soient sur ce sujet. Relisez **Le Lys dans la vallée** et assurez- vous qu'il sait peindre une femme chaste comme Mme de Mortsauf aussi bien que Beatrix de Rochegude et Félicité des Touches. Relisez **Les Secrets de la princesse de Cadignan** (une des plus belles nouvelles de la langue française, avec **Le Vase étrusque** et **La Double méprise** de Mérimée) et trouvez-y le récit d'une amitié de femme, toute différente mais aussi vraie, et enfin inclinez-vous: Balzac sait tout.

Cet homme a tant de génie que des personnages tout à fait secondaires, auxquels il ne s'attache pas, prennent, presque malgré lui, un étonnant relief et se fixent à jamais dans l'esprit. Il y a, dans **Béatrix**, un Chevalier du Halga qui paraît à peine; nous savons seulement qu'il joue chaque jour à la mouche avec le vieux du Guénic et qu'il a eu dans sa jeunesse un amour qu'il nomme : "Madame la Maréchale". Cet amour l'a marqué et lui donne à jamais le respect de tout sentiment vrai. Voilà tout ce qui nous sera jamais connu du Chevalier; cela suffit à Balzac pour en faire un personnage rempli de noblesse et de mélancolie. Il y a aussi, dans **Ursule Mirouët**, un M. de Jardy qui cache évidemment dans son passé un drame lié au souvenir d'un enfant: il conserve, dans une armoire, des jouets, Ce drame ne nous est pas conté et, quand on demandait à Balzac ce qu'il était, il répondait gravement : "Je n'ai pas connu monsieur de Jardy avant son arrivée à Nemours." Mais M. de Jardy reste, comme le Chevalier du Halga, vivant dans l'esprit du lecteur.

Ce sont ces êtres mystérieux qui rendent si agréable la rencontre de balzaciens véritables. La conversation est alors celle de deux citoyens d'une petite ville qui se revoient après un long exil. On énumère les noms familiers; on échange des confidences; certaines vies, obscures pour l'un, sont au contraire bien éclairées pour l'autre. On prend plaisir à rappeler des filiations; par exemple, à retrouver dans **La Grenadière**, nouvelle étrange et presque sans sujet, l'enfance de ce Gaston qui deviendra, dans les **Mémoires de deux jeunes mariées**, le second mari de Louise de Chaulieu. On reconstitue la carrière de Maxime de Trailles ou celle de l'étonnant La Palférine. Enfin l'on est balzacien comme on est proustien, comme on est Gascon ou Normand.

Comment peut-on dire que Balzac écrit mal? Quand il décrit, quand il explique un phénomène bien connu de lui, quand il disserte sur la politique ou la religion, il écrit à merveille, d'un style plein, technique, fait de substantifs exacts et forts. Je ne connais pas un écrivain qui ne devrait lui envier les quarante premières pages de **Béatrix**. Réussite d'autant plus remarquable que Balzac écrivait vite. Je crois qu'**Eugénie Grandet** a été écrite en quatre mois. **Le Père Goriot** en quarante jours. Donc Balzac écrivait naturellement bien. Je reconnais qu'on peut lui reprocher l'abus d'un vocabulaire mélodramatique, mais qu'il est facile de décaper ce métal superbe. Il faut tenir compte aussi du décalage des temps. Certaines expressions qui nous paraissent ridicules étaient sans doute alors naturelles. Qui sait si, au lecteur de 1982, notre "ma chérie" ne semblera pas aussi suranné qu'à nous le "mon cher ange" de Balzac?

La seul critique que me suggère **Béatrix**, c'est ce qu'on pourrait appeler chez Balzac le "pédantisme du coeur". Il paraît fier de connaître les ressorts des sentiments et il aime un peu trop à les montrer. Béatrix et Félicité sont terriblement conscientes et lucides. Elles calculent leurs manoeuvres amoureuses avec la sûreté d'un Napoléon sur le champ de bataille. Elles attireront l'ennemi (qui est le pauvre Calyste) dans telle embuscade et elles l'y vaincront de telle manière. Peut-être y a -t-il un peu de naïveté dans cette stratégie. Balzac disait : "L'homme est un théorème qui marche." Il serait dangereux dans la vie, de mettre en équation une situation sentimentale comme le font, à la fin de**Béatrix**, Maxime de Trailles et ses amis. "Etant donné une femme séparée de son mari, qui a séduit un homme marié plus jeune qu'elle, comment rompre la liaison et rapprocher les deux ménages?" Maxime résout l'équation en y introduisant une variable, qui est La Palférine. La résoudrait-il ainsi dans l'existence réelle?

Non, certes, mais un roman n'est pas la vie Un roman nous intéresse parce qu'il est plus facilement intelligible que la vie. La tactique amoureuse de Félicité des Touches est peut-être naïve dans son infaillibilité, mais elle est l'armature d'une idée vraie. Balzac déforme un peu la vie, mais il apprend à vivre mieux qu'aucun autre. Que nous importe si le dénouement de **Béatrix** est rapide ou maladroit? Balzac a écrit dans l'une de ses nouvelles : "Le dénouement n'est rien; c'est pour les détails qu'on relit une oeuvre." De cette vérité, ses livres sont les preuves.

André MAUROIS
(L'Eclair de Paris)

"LES PLUS NOMBREUX"

C'est le nom dont les Grecs désignaient les morts; moins encore pour "parler bien", comme ils disaient aussi, et pour faire un euphémisme que pour reconnaître la vérité. Ceux qui nous précédèrent aux jardins de la vie ne sont pas seulement nombreux, mais innombrables. Rien que les morts de qui la cendre s'est mêlée, à travers les siècles, au sol d'une ville comme Paris, combien sont-ils ? Des millions; vers eux la pensée ne peut s'empêcher de remonter en ces jours funéraires. Mais où sont-ils, hélas ! et où les retrouvera la piété du souvenir ?

Les grands cimetières actuels de Paris doivent leur organisation définitive à Napoléon; un décret de 1804 ordonna la création de quatre vastes enclos funèbres hors de l'enceinte urbaine; trois seulement furent réalisés; c'est là que tout le Paris du dix-neuvième siècle est venu s'étendre; et les maisons, depuis lors, ont déferlé bien au delà des tombes. Mais les âges antérieurs, que sont-ils devenus? Quels dormitoires conservent leurs reliques ou égrènent au vent leur poussière ? Chaque paroisse parisienne, autrefois, possédait son cimetière, calme, et tranquille comme le sont aujourd'hui les cimetières de campagne où les tertres se pressent en désordre autour de quelque église séculaire et moussue. Au-dessus des sépultures, en haut d'une colonne de pierre, chaque nuit rougeoyait le "fanal" ou "lampier" des défunts; sur le sommeil des vivants, l'âme des disparus semblait ainsi veiller. Parmi ces nécropoles, celle qui entourait l'église des Saints-Innocents, du douzième siècle au dix-huitième, fut la plus fameuse. C'était le "Campo Santo" de l'ancien Paris: Villon ne craignait pas d'y donner rendez-vous à Margot après avoir médité devant les charniers; au printemps, Rose la bouquetière y étalait ses violettes; la ville croyante et tempétueuse y prolongeait son tumulte; elle vivait, plus qu'aujourd'hui, en familiarité avec la mort.

Grands ou petits, les cimetières paroissiaux s'abîmèrent au gouffre des Catacombes; dans cet immense puits d'ombre dorment indiscernables plus de dix siècles d'histoire; la même égalité anonyme y pèse sur les leudes mérovingiens, les barons féodaux, les hauts parlementaires, les bons et les mauvais garçons, les femmes qui furent laides et celles qui furent adorées, les victimes des "tyrans" et celles de la Révolution. Tandis que dans ses cimetières aux lignes géométriques et administratives, Paris fleurit ces jours-ci tant de tombes récentes où il semble qu'une contrefaçon de vie palpite encore, ne convient-il pas qu'un souvenir ému descende à travers son sol vers les cendres invisibles des générations oubliées qui forgèrent laborieusement sa grandeur ?

Au reste, s'il n'est point bon que l'homme pense trop souvent à la mort l'hommage aux fantômes du passé ne lui peut inspirer que des méditations consolantes. Mourir, c'est transmettre, vivre, c'est devenir digne de transmettre, un jour. Les "plus nombreux" ne sont point dans leurs cendres; ils sont en nous, ils sont nous ,et Maeterlinck a raison: "Il n'y a point de morts !"

Maurice Levaillant.
(Le Figaro)

MOTS POUR RIRE

Lui:—J'en ai assez de t'entendre toujours parler de ton premier mari !

Elle:—Veux-tu que je te parle de mon troisième ?

Dans un magasin de volaille.

—Je voudrais une oie bien dodue.

—Un instant, Monsieur, ma femme arrive tout de suite...

Premier détenu : — Je trouve qu'il fait encore meilleur travailler ici qu'au dehors.

Second détenu : — Je ne suis pas précisément de ton avis. Quelle drôle d'idée.

Premier détenu : — Oui, ici on ne te menace pas tout le temps de te donner ta quinzaine !

Le petit Paul, six ans, arrive chez le coiffeur et s'installe dans le fauteuil.

Le coiffeur : — Mon petit ami, comment veux-tu que je te coupe les cheveux ?

Paul, sans hésiter : — Comme à papa, avec une grande place vide au milieu.

La femme est la soustraction du porte-monnaie, la multiplication du genre humain et la division des coeurs.

CHEZ LES AUTRES

Pourquoi le charbon coûte-t-il si cher ?

Pressé d'agir par l'opinion publique, le ministère fédéral du Travail s'est décidé à enquêter sur le prix de la houille anglaise au Canada. Une étude préliminaire est en cours, à la suite de quoi se tiendra l'enquête. Attendons-nous à d'édifiantes révélations.

On prétend que M. Gordon a ordonné l'enquête après avoir pris connaissance d'un rapport de l'Office du combustible (**Fuel Board**) dont les détails n'ont pas été communiqués au public. La nouvelle toutefois transpire que l'Office a rapporté au ministre entre autres choses ceci : que l'anthracite gallois coûte, rendu à Montréal, entre $5.58 et $9.80 la tonne, et se détaille à Montréal et à Toronto $15, et à Ottawa $17.

Un bulletin du ministère du Commerce disait, le 26 octobre, que le Canada avait importé du Royaume-Uni, en septembre, 166,998 tonnes d'anthracite de consommation domestique valant $832,700, et des Etats-Unis 108,-028 tonnes valant $798,065. Cela se réduit à $4.98 la tonne pour le charbon gallois et $7.38 pour l'américain.

Dans un bulletin précédent, le ministère du Commerce constatait que "l'anthracite britannique coûtait cet été franco à bord, (au port d'embarquement) $4.98 la tonne, et l'anthracite américain $6.76."

On n'a pas de statistiques sur les frais de manutention et de transport. A coup sûr, le transport doit être plus élevé du Royaume-Uni que de la Pennsylvanie. Mais on a peine à croire que le transport du Royaume-Uni soit si onéreux que, rendu à Montréal, l'anthracite gallois coûte aussi cher que l'américain. Il est bon de ne pas oublier que, transport en moins, la houille anglaise est de $1.78 à $2.40 la tonne meilleur marché que l'américain. A qui fera-t-on croire que ce sont les frais de transport à eux seuls qui absorbent cette différence ?

Dans un fort significatif discours qu'il prononçait il y a une douzaine de jours à la Chambre des Communes, l'ancien ministre libéral des Douanes, M. Euler, disait qu'au lieu d'augmenter les droits d'importation sur l'anthracite non britannique "le gouvernement ferait bien d'enquêter sur ce qu'on appelle "la barrière de l'octroi de Montréal" (**toll gate**), où un, ou deux, ou peut-être trois messieurs, prélèvent un tribut sur chaque tonne d'anthracite gallois importée en ce pays."

Parmi les cerbères auxquels faisait allusion M. Euler, la rumeur publique à Montréal désigne certain sénateur anglophone, grand brasseur d'affaires, suppôt du régime tory à Ottawa et d'un journal français à Montréal.

En tout cas, ou nous nous trompons fort, ou il y aura bientôt lieu pour le consommateur canadien de féliciter M. le sénateur Lemieux d'avoir attaché le grelot à "la barrière de l'octroi."

Edmond Turcotte.
(Le Canada)

Le siècle de la vitesse

Le modernisme ne fait plus de ces luttes ou la sentimentalité jouait le plus grand rôle. Les causes du conflit sont plus prosaïques, et surtout plus mécaniques. En ce commencement de siècle où le son et la lumière ont été captés et soumis à la volonté humaine, le champ de possibilités s'est étendu, mais l'esprit n'a plus voulu admettre les limites que le jugement lui a assignés.

La vitesse a été le but cherché. Coûte que coûte il fallait l'atteindre. Pour y arriver rien n'a été épargné, pas même la vie humaine, et dans cette course folle où seule la force de la matière pouvait lutter pour la suprématie, contre les forces inertes de la nature, l'humanité grisée par l'ivresse de son pouvoir, s'est ruée en délire sur les routes où la mort à chaque tournant guette ses proies inconscientes du danger.

(Le Franco-Américain)
Waterville, Me.

AU FIL DU JOUR

Une conquête féministe en Danemark

Conquête? Et quelle conquête ! Au Danemark, les demoiselles auront dorénavant droit au titre de "Madame", comme cela se passe dans les familles royales.

Ainsi en a décidé le ministre socialiste de la Justice, pour donner satisfaction à la ligue danoise pour la défense du droit des femmes.

L'argument de ces demoiselles est que, aucune distinction de titre n'étant faite entre les célibataires et les homme mariés, tous pareillement messieurs, les femmes, mariées ou non, doivent être indistinctement : madame.

—Tu te rends compte? comme dit le populo.

Féminisme

Voilà un nouveau domaine conquis par les femmes : celui de l'architecture. Nous connaissions bien la femme médecin, la femme avocate, la femme diplomate, mais pas encore la femme architecte.

Or, on nous apprend que la place du marché, dans une grande ville d'Italie, a été construite sur les plans d'une femme. En Finlande, c'est une femme encore qui a fourni le plan d'une église récemment édifiée.

Enfin, en Angleterre, c'est une femme également, miss Elisabeth Scott, qui a conçu et fait exécuter le théâtre Shakespeare, récemment inauguré à Stratford.

Chez le peintre

Mark Twain, le grand humoriste américain, savait que le célèbre peintre Whistler était d'un naturel assez farceur.

Allant un jour chez l'artiste, l'écrivain, à peine entré dans l'atelier, prit un air stupide, et, se campant devant une toile toute fraîche que le peintre venait d'achever :

—Pas mal, pas mal, mais, à votre place, j'enlèverais ceci...

Et l'humoriste fit mine d'effacer un nuage avec son doigt.

Inquiet, l'artiste se précipita :

Alors Mark Twain répondit, d'un ton calme :

—Oh ! Ça ne fait rien : j'ai des gants...

"JE NE FUME PAS

mais sur la Pâte a Dents je prends conseil de ceux qui fument"

Ainsi se lit un paragraphe dans une lettre venant d'une femme charmante qui est une enthousiaste de la Pâte à Dents Listerine. Nous le passons pour ce qu'il vaut.

Savez-vous que la Pâte à Dents Listerine contient de merveilleux nouveaux agents nettoyeurs et polisseurs qui enlèvent le film plus vite, et communiquent aux dents un éclat et une propreté que les dentifrices ordinaires ne sauraient donner ?

Ces ingrédients possèdent une capacité exceptionnelle pour faire disparaître sur les dents les vilaines taches malodorantes du tabac. Les décolorations et le tartre laissés par les aliments disparaissent, va sans dire, comme par enchantement.

Si vous ne vous servez pas actuellement de la Pâte à Dents Listerine, nous vous conseillons fortement d'en faire un essai. Voyez comme elle fait son travail de façon rapide et parfaite.

Notez comme ces excellents agents nettoyeurs et polisseurs font le tour des dents, en avant, en arrière et entre elles pour effacer les dépôts rebelles de tartre, les taches, et le film chargé de germes.

Voyez comme vos dents paraîtront mieux une fois que vous l'aurez employée durant quelques jours.

Nous sommes plutôt fiers de ce que des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui pourraient aisément payer les prix forts pour un dentifrice, préfèrent la pâte à Dents Listerine à 25 sous.

Après tout, cette préférence est la preuve la plus convaincante de la qualité de la Pâte à Dents Listerine et des remarquables résultats qu'elle donne. Lambert Pharmacal Company, Toronto, Ontario.

LISTERINE TOOTH PASTE LAMBERT

PATE A DENTS LISTERINE 25c
UN PRODUIT DU CANADA

EUCHRE A LA POINTE-AU-PERE

Le 29 novembre prochain, aura lieu à Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père, Co Rimouski, dans la salle du Couvent St-Joseph, une partie de Cartes (Euchre) au profit du Monument à Ste-Anne qui fut inauguré en juillet dernier lors des fêtes du Cinquantenaire de cette paroisse.

Le souscriptions recueillies dans ce but n'ont pas entièrement rencontré les pleines dépenses de ce monument qui se sont élevées à tout près de $2000.00; son illumination à l'électricité s'impose aussi de même que l'achèvement et l'aménagement du parc créé autour de la Statue et où désormais devront se dérouler les processions des pèlerinages.

Nous avons donc confiance que les amis de Ste-Anne qui nous ont toujours aidé dans le passé, se montreront encore empressés à seconder nos efforts pour l'achèvement de l'oeuvre commencée à la gloire de Ste-Anne.

Le Directeur du Pèlerinage

Les femmes préfèrent les émotions à la raison.—Stendhal.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

M. J.-B. GARON
7 rue Early, Nashua N.H.
Agent collecteur du "SOLEIL" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

ON-GUENT Les Produits SAVON Cuticura TALC

Et la santé de la peau sont intimement liés

L'emploi quotidien du **Savon Cuticura** nettoie parfaitement les pores et contribue fortement à maintenir la peau saine. S'il y a des boutons ou des éruptions, oignez avec l'**Onguent Cuticura. Le Talc Cuticura** ajoute un fini odorifèrant à la toilette.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c.
Dépositaire: Canadiens:
Lyman Agencies Limited, 280, rue St-Paul ouest, Montréal.

13

Pourquoi fumer après les repas...?

Les fumeurs ordinaires s'émoussent le goût en fumant incorrectement. Chaque repas nettoie la langue et permet de retrouver la saveur du tabac en sortant de table. La chaleur est la principale cause d'une langue pâteuse. La chaleur dépend de votre manière de fumer ainsi que de ce que vous fumez. Pour conserver la fumée fraîche, tirez légèrement quand vous allumez et ne fumez pas vos cigarettes trop courtes. Pour être sûr d'avoir une fumée fraîche, fumez Spud, la cigarette à fraîcheur de menthol. Elles est plus fraîche de 16%. Si vous roulez les vôtres, il y a le Spud tabac haché fin.

9 PERSONNES SAUVEES DES FLAMMES A LACHINE

L'explosion d'une fournaise à bonne heure ce matin a provoqué un violent incendie — Un pompier est grièvement blessé, cinq magasins et quatre logements sont endommagés.

Montréal, 23 (D.N.C.) — Un pompier a été grièvement blessé, neuf personnes ont été sauvées des flammes, cinq magasins et quatre logis ont été endommagés par le feu ce matin, à la suite d'une explosion qui s'est produite vers une heure-trente, à Lachine, à l'angle de la rue Notre-Dame et de la 12ème Avenue.

L'explosion s'est produite dans la fournaise du logis de M. R. Bissonnette, et un incendie a immédiatement suivi, se propageant en un instant au magasin de meubles P.-T. Légaré, au bureau du Dr J.-A. Deschênes, au logis et à la pharmacie de M. Albert Lecavalier, ainsi qu'au magasin de nouveautés de Mlle A. Lemay..

En arrivant sur les lieux, le capitaine des pompiers Angus Mackie s'est grièvement blessé en tombant du haut d'une échelle qu'il venait de dresser sur le toit du bloc de maisons en feu. Il a été transporté inconscient à l'hôpital Saint-Joseph, de Lachine.

A l'arrivée des pompiers sur les lieux, neuf personnes ont été sauvées des flammes. Ce sont: M. Bissonnette, sa femme et son fils ; Mmes Albert Lecavalier, A. Denis; Mlles Wise et Brant, Mme E. Wise et M. S. Wise. Ils ont été hospitalisés chez l'épicier J.-E. Rousseau, rue Notre-Dame.

A deux heures et demie ce matin, les pompiers étaient encore sur les lieux à combattre les flammes. Les dégâts, croit-on, atteindront les $100,000.

Un nommé Armand Cardinal a eu les deux mains gelées au cours du sauvetage, et le Dr Deschênes s'est blessé sérieusement en enfonçant une fenêtre à coups de poings.

REVOLUTION QUI MENACE NOS VOISINS

Le Révérend J.-A. Ryan de l'Université catholique de Pittsburgh affirme qu'une révolution menace les Etats-Unis si le Congrès américain ne vient pas en aide aux nécessiteux.

Pittsburgh, Penn., 23. (Trad. de l'A. P.)—Le rév. John-A. Ryan, de l'université catholique, a déclaré hier soir que les Etats-Unis étaient menacés de la révolution, ou de l'étatisation de toutes leurs industries d'ici un an, si le Congrès, à sa prochaine session, ne vient pas au secours des nécessiteux.

Portant la parole à la 12e conférence annuelle du National Council of Catholic Men, le rév. Ryan a qualifié de "lamentablement insuffisantes" les mesures d'assistance prises jusqu'ici. Il prétend que le vote de $2 milliards pour fins d'assistance directe et un emprunt de $5 à $8 milliards pour travaux publics sont choses absolument indispensables, et qu'il faudra que le Congrès s'en rende compte à sa prochaine session, "si, dit-il, nous voulons éviter la révolution, ou l'étatisation de toutes nos industries d'ici un an".

Bernard Rothwell, de Boston, qui porta la parole lui aussi, déclara quil fallait refréner les "holding companies" et faire connaître au public la valeur réelle des actions et obligations qu'elles détiennent."

LA CHINE ET LE JAPON A LA S. DES N.

Le Conseil de la Société des Nations poursuit son étude du conflit sino-japonais — Le gouvernement de Tokio va rejeter les conclusions du rapport Lytton.

Genève, 23 (Trad. de l'Ass. Press) —Le conseil de la S. D. N. avait aujourd'hui la perspective d'un nouveau débat sur l'épineuse question de la Mandchourie tandis que ses membres cherchaient à régler privément certains détails importants de la procédure à suivre dans ce débat.

On croit généralement, que le rapport de la commission Lytton est à la veille d'être confié au comité des 19 de l'Assemblée plénière pour que ce dernier facilite à l'Assemblée l'étude particulière qu'elle veut faire du problème.

Le Japon, qui plaide actuellement sa propre cause devant le Conseil, a, croit-on, l'intention de clore ce plaidoyer en rejetant les conclusions du rapport Lytton, après quoi la Chine présentera sa version.

Le bureau de la conférence du désarmement chôme par le temps qui court, il a cédé la place au conseil de la S. D. N., qui s'occupe de l'épineux problème mandchourien.

CALMENT LES DOULEURS
LES Cachets GAUVIN
Le meilleur remède connu contre : Fièvre, Fatigue, Grippe, Enervement, Migraine, Rhumatisme, Maux de Tête.

REGLEMENT DES DETTES MONDIALES

Le gouvernement américain va tenter de trouver une solution temporaire au problème des dettes de guerre — Un compromis mais pas de moratoire.

Washington, 23. (Trad. de l'A. P.) —Il y a indication aujourd'hui que le gouvernement américain va chercher une solution transactionnelle pour le problème des dettes de guerre. Comme les 13 sénateurs et représentants des deux partis s'assemblaient à la Maison Blanche aujourd'hui pour leur conférence avec le président Hoover et ses collègues, et que M. Roosevelt conférait de son côté avec les leaders démocrates, on avait de plus en plus l'impression que le président proposerait, à titre de compromis, un nouvel examen de la question des dettes, comme l'Europe le demande, sans que soit pour cela prolongé le moratoire d'un an.

Washington, 23. (Trad. de l'A. P.) —Le président Hoover et M. Roosevelt, président-élu, ont eu hier soir une conférence de deux heures durant laquelle les frais de la conversation ont été faits surtout par le premier et ses collègues. M. Roosevelt a déclaré, au cours d'une conférence avec les leaders démocrates, que le président Hoover lui avait fait part de l'intention de l'Angleterre d'honorer la prochaine échéance de $90 millions, mais de suspendre ensuite ses paiements au titre de la dette de guerre, si les Etats-Unis ne revisent pas celle-ci.

A Aylmer

Aylmer, 23 (Spécial)—La municipalité ne veut pas être mise sous la tutelle de la Commission municipale. Ce projet sera combattu a-t-on annoncé, hier, après la séance du Conseil où les contribuables ont appris que la situation financière de la ville est meilleure que jamais depuis 1927.

L'on compte beaucoup, cependant, sur la coopération des contribuables en espérant qu'ils vont se hâter de payer leurs taxes ce qui va permettre à la municipalité de rencontrer ses obligations le 28 courant.

Si elle ne réussit pas, il faudra alors qu'elle passe sous le contrôle de la Commission Municipale.

UNE SECTE DE NEGRES CRIMINELS

Des détectives en faisant enquête sur l'assassinat d'un nègre à Détroit ont découvert l'existence d'un culte fantastique où le crime rituel est appliqué.

Détroit, 23. (P.C.)—En recherchant les circonstances d'un sacrifice humain, accompli dit-on, pour apaiser des "dieux", la police a mis à jour un culte fatastique qui enseignait aux nègres qu'ils étaient membres d'une nation asiatique destinée à dominer le monde, si les chefs étaient obéis.

Deux détectives ont fait une descente dans ce qu'ils appellent le temple du culte. Ils ont conduit au poste pour l'interroger, un nègre, qui a dit se nommer Ugan Ali, Dieu de la nation asiatique. D'après la police, il a avoué qu'il a lui-même fait la leçon à Robert Harris, un nègre de 44 ans, le fanatique qui a poignardé et assommé James J. Smith, un autre nègre, immolé sur un autel rustique dimanche dernier. Harris a dit que Smith a consenti à cette immolation.

Toujours d'après les détectives Ali a déclaré que le culte dont il est prêtre compte 8,000 adhérants à Détroit. On croit que plusieurs salles de rassemblement de nègres n'étaient tout simplement que leurs temples. Entre autres choses, on y exhortait les membres à tuer les démons.

Le dévoilement des secrets entraînerait la mort de l'indiscret, a expliqué la police. On a saisi plusieurs régistres et des livres de prières.

Visite de députés au Lac St-Jean et à Chicoutimi

St-Joseph d'Alma, 23. (D.N.C.)—MM. Irénée Vautrin, député de St-Jacques, et orateur suppléant, Dr Gaspard Fauteux, Ste-Marie, Dr Ernest Poulin, Montréal-Laurier, Cléophas Bastien, Berthier, J.-A. Francoeur, Montréal-Dorion, et Joseph Fillion, Laval, ont visité en fin de semaine la ville de St-Joseph d'Alma. MM. Jos.-L. Fillion, député du Lac St-Jean, Jos. Collard, maire de la ville, et président de l'Association Libérale du Lac St-Jean, Dr Patrick Tremblay, président du Club Libéral d'Alma, ainsi qu'un grand nombre d'autres notables de la ville s'étaient rendus à l'arrivée du train afin de souhaiter la plus cordiale beinvenue à leurs hôtes. Après une courte visite chez M. J.-L. Fillion, les voyageurs partirent en automobile pour faire le tour du Lac St-Jean. Au cours du voyage ils arrêtèrent présenter leurs hommages à leur collègue, l'honorable Emile Moreau, à Roberval.

Le soir ils furent les hôtes du Club Libéral de St-Joseph d'Alma, où le Dr P. Tremblay présidait.

Dimanche après-midi à deux heures, les visiteurs adressèrent la parole à une grande assemblée de tous les électeurs du Lac St-Jean et des comtés environnants, à l'hôtel de ville de St-Joseph d'Alma. MM. Jos. Collard, maire, et Liguori Harvey, ex-maire, présidaient. L'assemblée fut très enthousiaste et tous les orateurs furent chaleureusement applaudis. Chacun fit l'éloge de son chef, l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre. Les orateurs furent présentés dans l'ordre suivant: J.-L. Fillion, Lac St-Jean, Jos. Fillion, Laval, J.-A. Francoeur, Montréal-Dorion, G. Fauteux, Montréal-Ste-Marie, C. Bastien, Berthier, E. Poulin, Montréal-Laurier, Irénée Vautrin, Montréal-St-Jacques.

Lundi matin nos visiteurs nous quittaient pour se rendre dans le comté de Chicoutimi, où ils visitèrent les principales villes, et se mirent en route pour Montréal le même soir.

Interrogés au sujet de leur voyage, tous nous ont affirmé en être enchantés et être émerveillés du développement industriel de notre région.

Ces députés sont venus nous rendre visite sur l'invitation de notre populaire député au Provincial, M. J.-L. Fillion, et nous sommes sûrs que cette visite sera d'un grand avantage pour le bien général et l'avancement de notre comté.

LES MINEURS PROTEGES AU CAP-BRETON

La police de la Nouvelle-Ecosse, veut protéger les mineurs contre eux-mêmes — Plusieurs extrayaient du charbon illégalement sans prendre des précautions suffisantes.

Sydney, Nouvelle-Ecosse, 23 (P.C.) Emue par deux accidents récents, la police a commencé aujourd'hui une campagne contre des centaines de mineurs qui extraient illégalement du charbon des houillières du Cap Breton.

Plusieurs hommes ont été arrêtés aujourd'hui sous cette accusation d'avoir extrait illégalement du minéral de la terre, qui furent conduits devant le magistrat A.-M. Crofton, lequel ajourna la comparution, des accusés à une semaine.

Il est contraire à la loi, en Nouvelle-Ecosse, d'extraire du charbon du sol sans être porteur d'une licence, mais, depuis quelques années, les autorités des compagnies fermaient les yeux sur le cas des fermiers et de quelques autres individus qui prenaient dans le sol le combustible nécessaire à leur usage personnel. Mais maintenant, ceux qui agissaient de cette façon sont devenus tellement nombreux et ils sont si puissamment organisés qu'ils causent sur le marché une véritable perturbation en baissant leurs prix à un niveau rendant toute compétition impossible, et causant de graves préjudices aux compaseuls environs de Sydney.

La situation est à ce point sérieuse que l'on calcule que ce bootlegging du charbon constitue un coulage d'environ 25,000 tonnes par mois, dans les seuls environs de Sydney.

Mais l'objection principale n'est pas encore la perte subie par les compagnies quelqu'importante qu'elle puisse êtreè mais bien les dangers auxquels s'exposent continuellement ces faux mineurs qui effectuent leur travail sans s'entourer d'aucune précaution. Ces gens construisent des puits de mines qui sont extrêmement dangereux à cause des explosions et des éboulis qui peuvent s'y produire, et ils les creusent parfois à si peu de distance des galeries des compagnies qu'il faut craindre également pour la solidité de ces dernières. Ainsi, la semaine dernière encore, deux hommes qui minaient illégalement du charbon à Victoria Beach, furent écrasés à mort et un troisième fut dangereusement blessé par le même éboulis qui avait engloutit ses deux compagnons.

LE PAPIER

Montréal, 23.—(Trad. de la C. P.)—L'exportation totale du papier et de ses dérivés s'est traduite par $7,036,889 en octobre dernier contre $5,633,443 en septembre précédent et $9,022,072 en octobre 1931. Pour les 12 mois expirés en octobre elle s'est traduite par $91,317,194 contre $116,-391,438 dans les 12 mois précédents.

Les Etats-Unis sont de beaucoup le plus grand débouché offert au papier-journal canadien. Durant les 12 mois écoulés ils en ont importé pour $87,769,127 contre $112,438,144 durant les 12 mois précédents.

LE BLE

Calgary, 23.— (C. P.)— Le rapport des directeurs, lu et discuté à l'assemblée annuelle du Wheat Pool de l'Alberta hier, est favorable à la formation d'un comité national pour l'écoulement des énormes surplus de blé du Canada.

CENTENAIRE DECEDE

Ottawa, 23.— (C.P.)— Charles-W. Chamberlain, fameux centenaire du pays de la Gatineau, est décédé lundi à son domicile d'Old Chelsea, Québec, six semaines seulement avant d'avoir 104 ans révolus. Il attribua un jour sa longévité au fait qu'il n'avait pas fumé durant la plus grande partie de sa vie et qu'il ne prenait jamais de boisson.

De nombreuses condamnations à Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 23. (D. N. C.) — Lucien Cordeau et Emile Chagnon, du rang St-François, à quelques milles de St-Hyacinthe, ont comparu devant le juge de Paix Ernest-O. Picard. Les prévenus étaient accusés d'avoir été trouvés en possession de liqueurs alcooliques sans permis. Ils s'avouèrent coupables et furent condamnés à un mois de prison, deux cents piastres d'amende chacun et les frais et à six mois additionnels à défaut de paiement.

L'arrestation avait été opérée par les officiers du Service Préventif des Douanes et de l'Accise.

Herman Beauregard, de St-Hugues de Bagot, et Ovila Dufault, du même endroit, ont aussi comparu devant le magistrat Emile Morin, sous l'accusation d'avoir volé, le 9 novembre courant, 13 dindes d'une valeur totale de $40, appartenant à M. Arthur Lanoix, de Ste-Hélène de Bagot, et 25 poules évaluées à vingt-cinq piastres, la propriété de M. Emile Parenteau, de St-Nazaire d'Acton. Les prévenus s'avouèrent coupables et furent condamnés respectivement comme suit : Beauregard, à neuf mois de détention à la prison commune de ce district et Dufault, à trois mois.

Lucien Bélanger, de cette ville, a également comparu devant le juge Morin, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait sur la personne de M. Arsène Patenaude, également de St-Hyacinthe. Le prévenu plaida non-coupable et sa cause fut remise au 26 courant.

Affaire étrange

Campbellton, N.-B., 23.— (D. N. C.) —Aucune arrestation n'a encore été faite dans l'affaire de Causapscal, où un sectionnaire, M. Odilon Barrette, père de famille de Ste-Florence, Québec, a été frappé à coup de hache par un inconnu lorsqu'il était à prendre son dîner samedi, dans la cabane des sectionnaires. La victime est maintenant sous les soins des médecins, à l'Hôtel-Dieu, ici. Un examen au rayon X montre cinq différentes coupures qui paraissent avoir été faites par une hache dirigée de bas en haut, ce qui intrigue fort les autorités. La hache, dont le taillant de six pouces et le manche sont recouverts de sang, est maintenant entre les mains de M. Harry Culligan, agent spécial du C. N. R. M. Culligan demeura au chevet du blessé samedi soir jusqu'à ce qu'il reprenne connaissance et Barrette lui donna les détails que l'on sait. Il dit, à ce temps-là, qu'il était sorti pour aller chercher de l'eau après avoir été blessé, mais aujourd'hui il nia cela lorsqu'on l'interrogea. Cet après-midi, M. Culligan et M. Jos. Bérubé, constable du C. N. R. à Mont-Joli, prirent ses empreintes digitales.

On ne peut cependant avoir d'autres informations de lui et il ne fit que raconter qu'un inconnu était entré dans la cabane et l'avait frappé avec une hache. Il dit aussi que son assaillant était court et gros, portait un chandail gris, une casquette de cuir noir et tenait un mouchoir noir devant son visage et ses yeux.

La victime, qui est âgée de 44 ans, est maintenant hors de danger et sera capable de sortir de l'hôpital dans quelques semaines. Les coupures ne sont pas profondes et la hache ne semble pas avoir été maniée avec force.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

JEUDI--JOURNEE DES ENFANTS AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

FAITES, DE PAQUET, VOTRE MAGASIN DE NOEL

AMENEZ VOS ENFANTS ICI, JEUDI, PRETEZ ATTENTION A CE QU'ILS DISENT ET ESSAYEZ, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, DE LES RENDRE HEUREUX

VETEMENTS POUR GARCONS

Notre POUVOIR D'ACHAT — unique à Québec — nous permet de vous donner LA QUALITE pour le prix demandé ailleurs pour des marchandises inférieures.

PALETOTS en étoffe bleu marine ou gris-fer—qualité pesante —avec ceintures et plis—Paletots chauds et confortables. Tailles 6 à 10 ans. SPECIAL.. **$4.25**

PALETOTS en étoffe gris-fer ou bleu marine, très bien doublés, chic style. Tailles 10 à 16 ans. SPECIAL..... **$5.50**

PALETOTS en étoffe de fantaisie, doublure en beau polo drab, chauds, et confortables. Tailles 11 à 16 ans. SPECIAL... **$7.50**

PALETOTS pour garçons, en MELLETON bleu marine, capuchon rouge et garnitures rouges. Des paletots qui donneront du chic à vos petits garçons. Tailles 6 à 10 ans. Régulièrement $5.00. TRES SPECIAL..... **$3.75**

COMPLETS en cheviot bleu marine—trois pièces—habit simple croisure et deux pantalons. Tailles 6 à 10 ans. Valeurs exceptionnelles à notre prix..... **$5.00**

OFFRES INTERESSANTES POUR ENFANTS et FILLETTES

Au Salon de Confection Pour Dames

MANTEAUX en drap couverte bleu marine, qualité pesante, avec capuchon rouge et nervures rouges sur les coutures. Aussi modèles tailleurs en ratine ou drap couverte, différentes teintes. Tailles 2 à 6 ans. Des val. jusqu'à $6.50. PRIX TRES SPECIAL, JEUDI ... **$4.90**

MANTEAUX en véritable angora 100 p.c. pur—en brun ou beige foncé, doublure en Polo ou satin Skinner, avec demi-ceinture ou ceinture complète en cuir. Très confortables. Superbe imitation de castor. Tailles 2 à 14 ans..... **$9.50 à $18.75**

MANTEAUX en semi-angora brun et beige foncé. Qualité exceptionnellement bonne, doublure en Polo ou satine de luxe. Tailles 2 à 14 ans. **$6.95 à $11.75**

MANTEAUX en un choix des plus varié de modèles en divers tissus tels que : **Ratine, Whitney, Suède** — modèles avec pantalons, jambières, coiffure et petit manchon. Très beau choix de teintes. Tailles 2 à 10 ans..... **$6.95 $9.50 $10.75 $12.75 $16.75 $21.50**

ROBES DE COUVENT ET AUTRES

Lignes désassorties, offrant encore un beau choix dans les tailles: 8 à 14 ans. TRES SPECIAL TANT QU'IL Y EN AURA..... **$1.98**

ROBES en un choix magnifique de jolis petits modèles pour fillettes de 8 à 14 ans. Beau choix de tissus. Prix..... **$2.49 et plus**

Escomptes de 15% et 25%

Sur le solde de nos diverses lignes de manteaux non déjà réduits, y compris les petits ENSEMBLES. Le choix est encore superbe, et vous économiserez considérablement si vous profitez de cette offre.

NOTRE RAYON DE LA LINGERIE

Abonde d'articles de toutes sortes pour les bébés et petits enfants—Ravissantes petites robes, jolis chandails, superbes petits manteaux, et une multitude d'autres choses de nature à assurer le confort absolu à vos enfants.

ENSEMBLES—trois pièces en ratine **rose, bleue ou beige,**—gilet et pantalons-guêtres fermant avec "zipper". Tailles à 4 ans. SPECIAL..... **$6.50**

ENSEMBLES—trois pièces en **Drap Couverte et Cuirette.** Tailles 2 à 5 ans..... **$6.25 à $7.75**

Petites **ROBES** et **BOUFFANTS** en jersey et tricot de **laine** marques KNIT-TO-FIT ou REGENT. Tailles 1 à 7 ans..... **$2.75 à $6.95**

COMPLETS pour garçonnets, en **jersey, velours, tricot de laine,** toutes les teintes. Tailles 1 à 6 ans..... **$1.39 à $3.95**

MANTEAUX en **cameltex** brun foncé, collet châle et ceinture, doublure en flanelle rouge avec entre-doublure. Tailles 1 à 4 ans..... **$5.00**

PANTALONS - GUETRES pour appareiller à..... **$3.25**

BONNET pour appareiller... **$1.00 et $1.25**

DES SPECIAUX IRREFUTABLES EN CHAUSSURES POUR ENFANTS

BOTTINES en velours Kip, style BLUTCHER, semelles en cuir ou Panco, fausses semelles en cuir. 8 à 10½ pour garçons..... **$1.29**

11 à 13 pour pour garçons..... **$1.49**

1 à 5 pour garçons..... **$1.69**

SOULIERS en cuir verni, à lanière, **semelles en cuir tanné au chrome.** Talons de caoutchouc. Pointures 4 à 7 pour enfants..... **59c**

SOULIERS en cuir verni, à lanière, semelles fortes, en **cuir tanné au chrome,** avec coussins. Pointures 1 à 5 pour bébés..... **49c**

MANTEAUX en ratine **rose ou bleue,** garnis de fourrure blanche, avec guêtres et chapeau pour appareiller. Tailles 1 à 3 ans. LES TROIS PIECES.. **$13.00**

MANTEAUX en Llama blanc qualité (**Esquimo**) collet châle. Tailles 1 à 2 ans.. **$3.00 à $5.50**

PANTALONS-GUETRES pour appareiller..... **$1.50**

BONNET pour appareiller..... **98c**

MITAINES en cuir ou Cameltex.... **98c et $1.24**

BONNETS en angora de très belle qualité **blanc, rose, bleu, drab**..... **$1.50**

$1.75, $2.75, $3.50

BONNETS **aviateurs en cuir, ratine, etc., en brun, bleu, vert, rouge** **79c, 98c, $1.25, $1.50**

PANTALONS en laine, avec pieds en **blanc, rouge, drab, bleu,** pour enfants de 1 à 12 ans..... **98c à $3.50**

RESULTAT du CONCOURS

Les petits ours du Père Noël s'appelleront :

POMPON — POMPONNE

Ce sont les deux noms acceptés par le Père Noël.

Comme un grand nombre d'enfants avaient proposé ces noms il a fallu procéder au tirage et les gagnantes sont : —

Mademoiselle Jeanne Chrétien-Potvin, Comté Lotbinière.

Mademoiselle Pâquerette Beaulieu 24½ rue Scott, Québec.

Nos félicitations aux gagnantes

PARADIS DES JOUETS

C'est par milliers que les jouets son ici. Tout ce qu'il faut pour réjouir les petits garçons et les petites filles. Quantités de jouets mécaniques pour les enfants plus âgés. C'est réellement un endroit ENCHANTEUR où tous les jeunes coeurs trouveront joie et bonheur. Il y aurait beaucoup à dire de notre PARADIS DES JOUETS, mais la chose nous est impossible dans cet espace restreint. IL FAUT VOIR POUR LE CROIRE.

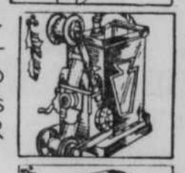

Tous les parents devraient se faire un devoir d'amener leurs enfants, afin qu'ils puissent repaître leurs yeux à la vue de tant de jolies choses. Nos prix sont excessivement bas.

DANS LES MISSIONS

Montréal, 23. (Trad. de la C. P.) — Devant vouer leur vie au soin des lépreux du Japon, cinq religieuses de la Congrégation des Missionnaires du Christ-Roi étudient actuellement le traitement de la terrible maladie à l'hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville, près d'ici. Elles partiront bientôt pour le Japon, où elles exerceront leur oeuvre de miséricorde dans le diocèse de Kagoshima sous Mgr Egide Roy, préfet apostolique là-bas.

GRAVES INONDATIONS

Bogota, Colombie, 23. (Trad. de l'A. P.) — On mande du département de Huila, dans les Andes où prend sa source le fleuve Magdalena, que l'inondation a ravagé la vallée traversée par ce cours d'eau, et qu'une centaine de personnes au moins y ont trouvé la mort. Les moissons de blé-d'Inde, de cacao et d'autres produits communs aux régions montagneuses dans les pays équatoriaux ont été détruites par le fléau.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. et Mme Albert Picard ainsi que M. et Mme Martial Kirouac, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme Wm Kirouac, à St-Pierre-de-Montmagny.

Mme Lucien Mercier, de Montréal, était en promenade, ces jours derniers chez sa mère, Mme Joseph-Samuel Maurice, à Bienville, ainsi que chez Mme J.-B. Bolduc, à Lauzon-Ouest, chez Mme Cyrille Duchesneau et M. Alfred Mercier, à Lévis et chez M. Wilfrid Maurice, à St-Vallier.

Mlle Rosette Costin, de St-David de Lévis, était dernièrement en promenade chez son oncle, M. Joseph Fauchon, à Ste-Claire-de-Dorchester.

M. et Mme Johnny Guay, de Lauzon, étaient en promenade, ces jours derniers, chez des parents à St-Patrice-de-Beaurivage.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier matin pour un commencement d'incendie à la résidence de M. A. Dorval, rue Gauvreau. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et les dommages ont été presque nuls.

La barge "Troisdoc" à Lévis

La barge à vapeur "Troisdoc" est venu avant-hier à Lévis et a accosté à l'ancien quai Chabot, où elle a laissé une bonne quantité de sacs de farine pour la Robin Hood ainsi que plusieurs tonnes d'engrais chimique. Cette barge est partie hier pour aller laisser sa balance de son chargement à Québec.

M. J.-A. Allaire nommé capitaine de l'Union des Raquetteurs

A l'assemblée générale annuelle de l'Union des Raquetteurs de Québec, Lévis et Lorretteville, tenue hier soir, on a fait l'élection des officiers pour la prochaine saison. Parmi les officiers élus on remarque que M. J.-A. Allaire, marchand, de Lauzon, qui est président du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur", a été nommé à la charge importante de capitaine de l'Union. C'est là un bel honneur pour le club levisien et nous en félicitons M. Allaire.

Assemblée du Cercle Notre-Dame de l'A. C. J. C., ce soir

Une assemblée des officiers et membres du Cercle Notre-Dame de l'A. C. J. C., sera tenue ce soir, à 8 heures, à la résidence du président No. 47, avenue Bégin, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents à cette réunion importante.

Mort subite de M. le chevalier Narcisse Cloutier, de Lévis

La population de Lévis vient d'apprendre avec un vif regret la mort de l'un de ses principaux citoyens dans la personne de M. le chevalier Narcisse Cloutier, voyageur de commerce et directeur de la maison Garneau Ltée, de Québec.

M. Cloutier, était parti lundi en voyage et hier midi alors qu'il était chez un client, M. Marceau, à Lyster, il s'affaissa et mourut quelques minutes après. Le défunt sera vivement regretté par tous et particulièrement par les pauvres dont il était l'ami. Depuis 26 ans, M. Cloutier était président de la Conférence St-Vincent de Paul. L'an dernier, il fut nommé chevalier de St-Grégoire le Grand et en janvier dernier avait été nommé marguiller de Lévis. Il fut aussi plusieurs années président du Cercle des Voyageurs de Lévis.

M. Cloutier, âgé de 65 ans, laisse pour pleurer sa mort, son épouse, dame Hedwidge Blais et une fille adoptive, Mme Paul-Omer Lemieux, née Annette Cloutier. Il était le frère de MM. Norbert Cloutier, de Chicago, Joseph Cloutier, de Québec, Jean Cloutier, de St-David, de Mme Antoine Roy, de Matane, Mlle Justine Cloutier, de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il était le beau-frère de M. l'abbé Eugène Blais, procureur au Collège de Lévis, MM. Raynold Blais, de La Tuque, Philippe Blais, de St-Césaire, Napoléon Maranda, de Lévis, Edmond Roy, de Lévis, H.-G. Pépin, de Montréal, J.-G. Soucy, de St-Antonin et Mme Raoul Auger, de Lévis. Il était également le frère de feu M. l'abbé Onésime Cloutier, ancien curé de Château-Richer et ancien directeur du Collège de Lévis.

M. Laval Fortier, de Lévis, a transporté hier soir les restes mortels à la résidence de M. Cloutier, rue St-Georges, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances dans le deuil cruel qui vient de la frapper.

Cliniques demain à Lévis et à Pointe Lévis

Demain matin, de 10 à 11 heures, à l'école du chantier Russell, à Pointe Lévis, il y aura clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie.

Demain après-midi, de 2 à 5 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue, St-Joseph, à Lévis, il y aura clinique de puériculture et immunisation contla diphtérie.

Les mères de familles de ces deux paroisses voudront bien y venir avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

La quête du vieux linge demain à Lévis

Les Dames de l'Ouvroir Ste-Anne, de Lévis, feront une quête du vieux linge demain après-midi dans les familles des rues Fraser, Charles-Edouard, St-Félix, St-Jean, Déziel et Victoria. L'Ouvroir fait appel à la générosité des citoyens de Lévis pour leur donner tout le vieux linge dont on pourra disposer, vu que les besoins vont être grands cet hiver. Ce linge est refait et donné aux familles pauvres.

La circulation des tramways retardée par des camions

Lundi matin dernier, vers 9 heures 15, le service des tramways de Lévis a été interrompu pendant plus de trente minutes par un lourd camion qui obstruait la côte Bégin, à Lévis. Le camion montait la côte lorsqu'il arrêta soudainement juste sur la voie électrique et le public voyageur qui se trouvait dans les chars dut attendre que l'on vint tirer le lourd véhicule de cet endroit. Pendant la saison d'hiver il arrive assez souvent que les automobiles ou camions bloquent la voie et retardent de ce fait le service. Il semble que ces véhicules-moteurs devraient circuler dans le chemin et non sur la voie afin de ne pas s'exposer à ces ennuis.

Hier après-midi, vers 5 heures, un autre camion trop lourdement chargé pour sa capacité, a entrepris de monter la côte Bégin et bloqua lui aussi sur la voie électrique. Le service des tramways fut interrompu pendant 17 minutes, au grand mécontentement des passagers.

Il semble que les autorités municipales devraient voir à ce que ces choses ne se produisent pas en un endroit où la circulation est aussi grande et causant ainsi préjudice à un service d'utilité publique.

Il est fêté à l'occasion de son prochain mariage

M. Paul-Emile Larose, employé civil, fils de M. Emile Larose, de Bienville, a été l'objet d'une belle fête par ses amis du dépt. de la Colonisation, samedi midi dernier, au Parlement de Québec, à l'occasion de son prochain mariage, samedi prochain avec Mlle Cécile Fournier, de St-Malo.

On lui présenta une bourse comme gage d'estime avec les meilleurs souhaits de bonheur dans son nouvel état de vie. M. Larose remercia vivement ses amis de ce beau témoignage d'estime à son égard.

Banquet aux huitres pour les membres de la chorale Déziel

Les membres de la chorale Déziel, de Lévis, après leur répétition, lundi soir dernier, ont pris part à leur banquet aux huitres annuel, dans la sacristie inférieure de l'église Notre-Dame de Lévis. M. le curé J.-E. Carrier présida cette fête à laquelle assistèrent MM. les vicaires de Lévis. M. Oscar Paquet, folkloriste québecois, était aussi présent et donna plusieurs jolies chansons de son répertoire. Après que chacun eut dégusté les délicieux mollusques, M. le curé Carrier dit quelques mots. Il demanda aux membres de la chorale d'assister régulièrement à toutes les répétitions. Il remercia M. Paquet de son gracieux concours et présenta un cadeau de valeur à M. l'abbé Achille Demers, le dévoué directeur de la chorale. La fête prit fin par le chant national.

Naissance

M. Achille Bourget et Mme Bourget, née Simonne Lemieux, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 18 novembre sous les prénoms de Marie-Simonne-Yolande. Parrain, M. Fortunat Lemieux, marraine, Mme Vve Joseph Bourget, grands-parents de l'enfant.

Ils fêtent leur 25ième anniversaire de mariage

Dimanche soir dernier, un nombreux groupe de parents et d'amis se réunirent à la résidence de M. et Mme J.-H. Drapeau, à Lauzon-Cuest, pour les féliciter et leur offrir leurs meilleurs souhaits de bonheur à l'occasion du 25ème anniversaire de leur mariage.

Il y eut lecture d'une adresse par M. Maurice Drapeau, fils des jubilaires et une corbeille de fleurs fut présentée à Mme Drapeau par son nièce, Mlle Simonne Drapeau. Une riche coutellerie en argent fut offerte à M. et Mme Drapeau par leurs parents et amis. Un magnifique service de fumeur fut présenté à M. Drapeau par les employés de la Cie Morton de Québec.

Il y eut chant et musique par l'orchestre O'Malley, de Lévis. On remarquait à cette fête : M. et Mme J.-H. Drapeau, jubilaires ; leurs fils MM. Charles-Henri, Maurice, Fernand et Lévis ; M. et Mme H. Drapeau, parents du jubilaire ; leurs frères et sœurs, MM. et Mmes Roméo Drapeau, F.-X. Drapeau, M. et Mme Moïse Gagnon, de St-Félicien, M. et Mme Raoul Bélanger, Mme Vve Emile Pellerin et M. Eudore Guilbault ; leurs nièces et neveux, Mlles Rollande, Simone et Georgette Drapeau, MM. Conrad Drapeau et René Bélanger ; leurs oncles et tantes, Mme Vve Louis Dorval, MM. et Mmes Dosithée Rancourt, Jos. Dubé, Jos. Drapeau et Jos Guilbault, Mme Vve Napoléon Drapeau ; leurs cousins et cousines : Rév. J.-A. Roy, curé d'Outremont, Montréal, M. et Mme Dr A.-V. Roy, M.C.L., M. et Mme Dr Roméo Roy, M. et Mme Pierre Ruel M. Jos Bourget, Mlles Loretta, Juliette, Rosée, Cécile et Irène Dubé, M. Jos Dubé, Mlle Violetta, Bourget, M. et Mme Wilbrod Bégin, M. et Mme Alex. Dumas ; leurs amis, MM. et Mmes Théo. Bégin, Alcide Lecours, Napoléon Gagnon, Montréal, Alph. Therrien, Ernest Therrien, Léo Therrien, Mme Vve H. Beaulieu, Mlles Cécile Rochon, Léontine Pelletier, Aline Bouchard, Carmel, Lucile Gracia Bégin, Yvonne Chatigny, Jeanne-d'Arc et Angéline Godbout, Hélène Therrien, MM. Edmond et Lauréat Rochon, Lorenzo Therrien, Arthur Paquet, Richard Bégin, Emilien Dumas, Albert Guénard et Gérard Leclerc, de Montréal.

Une clinique antituberculeuse le 29 novembre

Mardi, le 29 novembre, aura lieu à St-Etienne de Lauzon, une clinique antituberculeuse tenue par M. le docteur LeBœuf, spécialiste en tuberculose.

Cette clinique se tiendra à l'hôtel Rousseau, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi et de 2 heures de l'après-midi, jusqu'à 4 heures.

Nous invitons tout spécialement ceux qui savent déjà qu'ils font de la tuberculose. Ceux qui maigrissent sans raison apparente, ceux qui toussent à propos de tout ou de rien, ceux qui ont déjà fait de la pleurésie, inflammations de poumons, ceux qui ont été en contact avec des tuberculeux.

La tuberculose est une maladie qui se guérit facilement, pourvu qu'elle soit prise au début ou du moins avant que les dégats ne soient trop considérables. Pour la traiter, il faut savoir que l'on en est atteint, c'est donc le temps de profiter de l'occasion pour se renseigner.

A. Bélanger, M. D.
Officier médical.

Aux membres de la Conférence St-Vincent de Paul de Lévis

Une assemblée spéciale des officiers et membres de la Conférence St-Vincent de Paul de Lévis sera tenue ce soir, à 7 heures, en la sacristie de Lévis. On demande à tous les membres de se faire un devoir d'être présents.

M. Arthur Verret de Lauzon, a remporté le championnat

M. Arthur Verret, de Lauzon ainsi que M. Belleau, deux joueurs d'anneaux de la rive sud, ont joué dernièrement pour décider du championnat simple, au total des points. M. Verret a été victorieux et a remporté ce titre avec un total de 6,662 contre 6,593 pour M. Belleau, donnant une majorité de 69 points à M. Verret.

Expédition des restes mortels

Le fourgon-automobile de M. J.-P. Thibault, de Lévis, s'est rendu hier matin à la gare du Pacifique Canadien, à Québec, pour transporter les restes mortels de Mme Gendron, âgée de 24 ans, décédée dans la province d'Ontario. La dépouille mortelle fut transportée à Lévis puis placée sur le train du C. N. R., pour St-François-Xavier de la Rivière-du-Loup où les funérailles auront lieu demain matin. La défunte était parente avec M. l'abbé Gendron, décédé il y a une couple d'années à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Funérailles à Lévis et à Villemay ce matin

Ce matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lévis, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Isidore Bouthillette, époux de dame Hélène Nadeau, décédé samedi dernier, à sa résidence avenue Bégin, à l'âge de 74 ans et 7 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Carrier, époux de feu dame Adeline Goulet, décédé dimanche soir dernier, à l'âge 74 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

LES GOELETTES

Capitaine Geo. Gagnon, places Malbaie, Pointe-à-Pic, goélette "G. Gagnon", marchandises mercredi. Départ ce soir quai Renaud 5.

Capitaine Jos Savard, place St-Siméon, goélette "Cap Saumon, marchandises mercredi. Départ ce soir quai Renaud 4.

Capitaine H. Bouchard, place Ile-aux-Coudes, marchandises mercredi. Départ ce soir quai Renaud 2.

Capitaine A. Dufour, place Ile-aux-Coudes, marchandises mercredi. Départ ce soir quai Renaud 1.

Capitaine Oct. Langlois, places Ste-Anne-des-Monts jusqu'à Mont-Louis, goélette "G. L. Mont Ste-A", marchandises mercredi. Départ ce soir Cross Wall.

Capitaine Jos Noel, place St-Jean Ile d'Orléans, goélette "C. J. B.", marchandises mercredi. Départ à midi ponton Douane.

PAS PRET

A. Levesque, Sandy Bay, Les Boules, Priceville, Mont-Joli et Ste-Flavie.
W. Guimont, Matane, St-Luc, Ste-Félicité.

Provinces Maritimes

St-Jean, N.-B.,—(Spéciale)— Son Excellence Mgr Edouard Leblanc, évêque de St-Jean, vient d'annoncer plusieurs changements ecclésiastiques. L'abbé C. T. Boyd, de l'évêché, secrétaire de Mgr Leblanc, est nommé curé de Petersville, où il succède à l'abbé A.-P. Allen, qui devient curé de St-Stephen.

Mgr O'Flaherty, curé de St-Stephen, prend sa retraite à cause de son âge avancé.

L'abbé Boyd est un ancien élève de l'Université St-Joseph.

Shédiac, N.-B.,—M. Delphin Goguen, conseiller municipal de la paroisse de Dundas, comté de Kent, est mort après une courte maladie. Il avait été malade une semaine seulement. Son épouse et neuf enfants lui survivent. Il était le frère de M. Livain Goguen, du service civil, Ottawa.

M. Goguen était bien connu dans tout le comté à cause de l'intérêt qu'il portait aux affaires publiques.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Notre-Dame.

Moncton, N.-B.—Les habitants du Nouveau-Brunswick suivent attentivement et non sans inquiétude les débats du sénat sur la question ferroviaire. L'opinion générale est que les citoyens qui ont à coeur les meilleurs intérêts des provinces maritimes ont le devoir de surveiller avec la grande vigilance la législation qui a été soumise au parlement en rapport avec les deux chemins de fer du Canada. Ils tiennent fermement au maintien de l'identité de cette partie du Canadien National qui était autrefois l'Intercolonial. Ils s'opposent énergiquement à son amoindrissement et sont déterminés de ne pas permettre que son utilité soit diminuée.

Ils considèrent que la députation des provinces maritimes ne saurait laisser l'esprit de partisannerie politique diviser ses rangs. C'est le devoir des députés maritimes de présenter un front uni et de lutter pour le maintien des droits de ces provinces.

American Sugar Refining a déclaré son dividende régulier.

FARINE PURITY
encore toujours la meilleure pour le pain

BUREAUX ET SALLES D'ECHANTILLONS A LOUER

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes désirables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

Grands et Petits Bureaux

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

BRIDGE

LE BRIDGE-CONTRAT A LA PORTEE DE TOUS

IL FAUT SAVOIR TIRER PROFIT DES DECLARATIONS

Les annonces du partenaire, tous comme celles des adversaires, affectent parfois sensiblement l'estimation initiale de la valeur des honneurs que vous avez en mains. A mesure que se déroulent les enchères, le joueur habile doit tenir compte que certaines tenaces ou fourchettes, que certains mariages d'honneurs ou des honneurs isolés, acquièrent, grâce aux renseignements obtenus par les déclarations adverses ou alliées, une plus grande valeur que celle qui leur est généralement accordée quand le joueur est dans l'ignorance totale au sujet de la position des honneurs détenus par les adversaires et plus hauts que ceux qu'il a en mains. Il va sans dire que si la position des honneurs adverses est défavorable, le joueur voit décroitre considérablement la valeur première de ses honneurs.

Notre donne d'aujourd'hui met ce principe en évidence ; le joueur Sud, qui a su profiter des renseignements donnés par son partenaire et un de ses adversaires, fût richement récompensé. Voyez plutôt par vous-même : —

DONNEUR : — Sud
LA MARQUE : — Nord et Sud non vulnérables.
Est et Ouest vulnérables.
Zéro partout pour la seconde Manche.

P. 10-2
Cr. 7-6-4
Ca. R-V-10-8-7-4
T. 6-3

P. 8-3
Cr. A-D-10-8-3
Ca. D-6-2
T. 10-5-4

Nord / Ouest Est / Sud

P. A-D-9-7-6-4
Cr. ——
Ca. 3
T. R-V-9-8-7-2

P. R-V-5
Cr R-V-9-5-2
Ca. A-9-5
T. A-D

L'ENCHERE : —

Sud	Ouest	Nord	Est
1-Coeur (1)	passe	2-Carreau (2)	2-Piques (3)
2-Sans-Atout (4)	passe	passe	3-Trèfles (5)
3-Sans-Atout	Double (6)	passe	passe
passe			

ANALYSE : —

(1) Malgré que son jeu contient quatre levées d'honneur et demie Sud n'annonce qu'un tric à Coeur.

(2) N'ayant pas le soutien à Coeur, Nord annonce 2-Carreaux car il détient une levée d'honneur et une longue couleur.

(3) Avec un jeu bicolore la règle est d'annoncer la couleur la plus riche en premier lieu. (Un jeu bicolore est un jeu qui contient deux couleurs d'au moins cinq cartes chacune.)

(4) Sud accuse qu'il détient au moins deux arrêts à Pique et un supplément de valeurs à ajouter à celles préalablement accusées par sa Déclaration d'Ouverture d'un tric.

(5) Est dévoile la répartition bicolore de son jeu à son partenaire.

(6) Le Double d'Ouest est très justifié : son partenaire, même malgré que le camp soit vulnérable, a enchéri deux fois sans aucun encouragement de sa part ; de plus, Ouest réserve une désagréable surprise à Sud si celui-ci espère affranchir rapidement la couleur à Coeur dans le but de réaliser son contrat.

LA CONDUITE DU JEU : — Ouest a le choix de deux cartes d'entame : le Huit de Pique ou le Dix de Trèfle ; il préfère entamer le coup du Dix de Trèfle dans l'espoir que la couleur de son partenaire sera affranchie plus rapidement s'il attaque d'un honneur à Trèfle que s'il ouvrait à Pique dont il ne détient que des petites cartes insignifiantes. Si Ouest avait eu trois cartes de Trèfle commandées par un honneur plus haut que le Dix, l'entame correcte aurait été faite de la plus basse carte à cette couleur. Sud gagne la levée avec la Dame et se recueille un instant afin de faire son plan de campagne.

Il est assuré de son contrat s'il peut réaliser une levée à Pique et ne pas perdre une seule levée à Carreau, en plus de son As et sa Dame de Trèfle. Les annonces d'Est laissent supposer qu'il est à court soit à Coeur ou à Carreau et peut-être à ces deux couleurs ; par conséquent, le Déclarant joue son As de Carreau au cas où la Dame serait seule chez Est, après quoi il joue de nouveau à Trèfle et fait l'impasse vers la Dame. Afin d'encaisser une levée à Pique, il joue une petite carte à cette couleur du Dummy après avoir fait le raisonnement que les annonces d'Est, quand son camp est Vulnérable, doivent absolument exiger, pour être correctes, l'As et la Dame de Pique vu qu'il ne détient pas une force-honneur très grande à Trèfle. Est gagne cette levée avec l'As de Pique et joue de nouveau Trèfle afin d'affranchir sa couleur. Le Déclarant ayant pris cette levée avec l'As joue une troisième fois Carreau et joue tous les Carreaux du Dummy sur lesquels il se défausse de trois cartes de Coeur de sa main. Le Déclarant joue une seconde fois Pique du Dummy et Est joue la Dame que le Déclarant remporte avec le Roi. Il faut admettre qu'Est fut obligé d'écarter ses petites cartes à Pique sur les Carreaux affranchis du Dummy.

Le Déclarant encaisse ainsi six levées à Carreau, deux à Pique et deux à Trèfle. En tout dix levées, soit une de plus que son contrat.. D'après la nouvelle marque en vigueur depuis le 1er novembre, Sud inscrit 200 points en-dessous de la ligne pour les trois trics déclarés à Sans-Atout, contrés (doublés) et réalisés et 100 points au-dessus de la ligne pour la levée encaissée en sus de celles déclarées quand le contrat est contré.

Il est à remarque que le Camp Nord-Sud ne peut réaliser la Manche à Carreau car Nord doit perdre au moins deux levées à Coeur et l'As de Pique.

Arsène DesROCHERS.
Membre Agrégé des Studios Culbertson.

UN TROISIEME TOURNOI DE BRIDGE-CONTRAT REPLIQUE

Le Bridge Réplique, éliminant tout élément de chance, se recommande, de ce fait, à tous les bridgeurs qui voient dans le bridge un moyen de déployer leurs facultés intellectuelles. Il est aimé du bridgeur sincère, de celui qui ne fait pas du bridge une question vénale ou qui ne le traite pas comme un vulgaire jeu de hasard, le jeu de poker, par exemple, ou tous les autres jeux de la même famille d'indésirables. Sans contredit, le Bridge Réplique est le jeu favori de l'élite des amateurs de bridge.

Un troisième tournoi de Bridge-Contrat Réplique aura lieu au Château Frontenac, le lundi 28 novembre prochain. Comme les précédents, ce tournoi sera sous la direction de M. Jos. Lavergne, professeur associé des Studios Culbertson. Vu que l'assistance à ces intéressants tournois se fait de plus en plus nombreuse et que le nombre de tables est limité, les amateurs feraient bien de communiquer au plus tôt avec M. Jos. Lavergne s'ils désirent participer à cette manifestation qui réunira une grande partie de l'élite des bridgeurs québecois.

Si vous préférez LE CAFE A PLEINE SAVEUR — prenez garde à l'air de l'intérieur de la boîte ou du paquet

Comment l'air endommage la saveur

Les épreuves scientifiques prouvent que le café libre ou en sac perd 65% de sa saveur dans les 9 jours qui suivent la torréfaction.

Le café, mis dans des boites à l'ancienne mode ou des cartons, perd 45% de sa saveur dans les 9 jours qui suivent la torréfaction—

Le tout dû à l'attaque de l'air à l'intérieur de la boite ou du paquet.

PEU importe la sorte de paquet dans lequel se trouve votre café—si l'air reste dans la boite ou le paquet, ou si de l'air peut s'y insinuer, cet air attaque immédiatement l'arome du café et cause la détérioration. La seule manière par laquelle le café peut garder sa saveur indéfiniment, c'est de garder l'air en dehors du paquet.

Le procédé nouveau et exclusif de VITA-FRESH éloigne complètement l'oxygène de la boîte scellée

Songez à la signification de ceci. Cette nouvelle méthode d'empaquetage vous apporte plus de fraicheur, un corps plus consistant et plus savoureux dans le Café Maxwell House que dans tout autre café empaqueté et livré d'après toute autre méthode.

A partir d'aujourd'hui, buvez du Maxwell House. Vous vous convaincrez que ce fameux mélange antique du Sud est supérieur en qualité à tout autre café sur le marché. Votre épicier a le Maxwell House dans la boîte scellée et hermétique portant ces mots "Vita-Fresh".

"BON JUSQU'A LA DERNIERE GOUTTE"

MAXWELL HOUSE COFFEE
ROTI ET EMPAQUETE AU CANADA

MH13F-32

Les Bruits Dans La Tête Vous Rendent-Ils Sourd ? Voici Quoi Essayer :

Si vous entendez de plus en plus sourd, si vous souffrez de bruits dans la tête dus au catarrhe, ou si vous redoutez la surdité catarrhale, vous devriez connaitre cette médecine interne qui a déjà soulagé d'excellente façon des milliers de victimes du catarrhe.

Procurez-vous chez votre pharmacien 1 once de Parmint (Double Force), que vous apporterez chez vous et à laquelle vous ajouterez le 1-4 d'une chopine d'eau chaude et un peu de sucre.

Une cuillerée à soupe quatre fois par jour devrait vous soulager promptement des bruits alarmants dans la tête causés par le catarrhe, de l'obstruction des narines, de la difficulté de la respiration et de la chute du mucus. Tous ceux qui sont menacés de surdité catarrhale ont besoin du Parmint à la fois simple et efficace.

Embouteillé en Ecosse

Le meilleur des whiskies écossais authentiques, distillé, vieilli en fûts, mélangé et *Embouteillé* à Edimbourg, Ecosse, et seulement expédié au Canada en bouteilles de 26½ onces et 40 onces cachetées et scellées.

McCallum's Perfection Scots Whisky

REACTION ASSEZ FORTE EN FIN DE SEANCE A MONTREAL.---PERTES DE 1 A 3 PTS A N.-Y.---LE BLE CEDE ENCORE

SEIZE PERTES ET 3 GAINS POUR LA LISTE CANADIENNE

Montréal, 23. (P.C.)—Fermeture.—La liquidation qui s'est communiquée à toutes les sections de la liste a fait réagir assez fortement les valeurs inscrites à la Bourse de Montréal surtout en fin de séance. Dix-neuf titres ont baissé et trois ont monté aujourd'hui.

Sur les 19 pertes, 10 étaient d'un point ou plus et le reste se limitait aux fractions. Ce sont surtout les hydros qui ont le plus réagi, à part Shawinigan, qui a remonté de 1-8 de point pour fermer à 10 3-8.

Montreal Power a fermé avec une perte d'un point à 31 et Power Corporation avec une de 5-8 à 9 3-8.

C. P. R. a reculé de 1-2 point à 15 1-4, Brazilian a fermé sans changement à 19-2 et International Nickel avec 1-4 de baisse à 9 1-4.

Les actions de Canadian Car ont perdu au-delà de ce qu'elles avaient repris hier. Le privilégié a reculé de 1 point à 12 1-2 et l'ordinaire de 1-2 à 5.

Ailleurs, Canadian Wire & Cable a baissé de 2 3-4 à 10, Canadian Fairbanks-Morse de 8 points à 60, Smelters de 3 points à 65. Sherwin-Williams de 3 1-2 à 7, Montreal Tramways de 2 1-2 à 110 et Canada Steamships pirvilégié de 1 3-4 à 4 1-4.

Royal Bank et Banque Canadienne Nationale ont baissé d'un point chacune à 147 et 128 respectivement.

Des pertes d'un quart de point ont été subies par Canadian Industrial Alcohol "A" et "B" à 2 1-8 et 1 1-2 respectivement, de même que par National Steel Car à 7 1-2. Dominion Bridge à 14 7-8 et Canada Cement à 4 1-8 avaient cédé 1-8 de point.

Steel of Canada a monté de 1-8 à 16 et Fraser Companies de 05 à 30.

FERMETURE – MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien

— LE 23 NOVEMBRE —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Bell Telephone	96	96½	96	96
Brazilian Traction	9⅜	9⅜	9⅜	9⅜
B. C. Packers	1¼	1¼	1¼	1¼
B. C. Power "A"	17½			
Bruck Silk	5			
Bldg Products "A"	13			
Canada Cement	4⅛			
Canada Wire "B"	10			
Canadian Car	5			
Do priv.	13	13¼	12½	12½
Can. Celanese, priv.	84			
C. Ind. Alcohol	2	2⅛	2	2⅛
Do priv.	1½			
Can. Pacific	15⅝	15½	15¼	15⅜
Cockshutt Plow	4½			
Cons. Smelting	67	67	65	65
D. Bridge	14⅞	14⅞	14⅜	14½
Fraser	30			
Gene Steel Wares	1½			
Gurd & Co. Chas	8			
Hollinger	5.60			
Inter. Nickel	9⅜	9⅜	9	9¼
Massey-Harris	3¼	3¼	3	3
McColl-Frontenac	8¼	8¼	8⅛	8⅛
Montreal Power	32¼	32¼	31	31¼
Nat. Breweries	16			
Nat. Steel Car	7½	7X	7⅜	7⅜
Power Corporation	9½	9½	9⅜	9⅜
Quebec Power	13	13	12X	12⅜
Shawinigan	10¼	10½	10¼	10¼
Sherwin-Williams	7			
S. Can. Power	16			
Steel of Canada	16⅛			
Win. Electric	3¾	3¾	3½	3½
BANQUES				
Can. Nationale	128			
Commerce	135			
Montreal	190			
Nova Scotia	265			
Royale	148	148	147	147

LA LIQUIDATION A ETE LIMITEE SUR LE MIN. EXCHANGE

Toronto, 23. (P.C.) — Fermeture. — Bien qu'il y ait eu peu d'activité et que les cours eussent légèrement réagi, la liquidation n'a pas été forte sur le Standard Stock & Mining Exchange aujourd'hui.

McIntyre a décliné à $22.60 sur une perte de .40. Lake Shore, après avoir un peu réagi durant l'après-midi, a fermé à $31.25 avec un gain de .15. Hollinger était stable et Teck Hughes accusait un léger gain en fermeture, tandis que Wright Hagreaves se trouvait légèrement en recul. Pioneer of B. C. a faibli de .10 à $4.60.

Noranda a remonté un peu au-dessus de son minimum de $20 tandis que Nickel est revenu à $9.35 pour fermer à ce prix avec .40 de perte.

Il n'y a guère eu d'activité dans la section des huiles et dans celle des argentifères. Pen Pete a continué à réagir.

FERMETURE – MINES

Fourni par Barry & McManamy

Le 23 nove.	Ouv.	Ferm.
Acme Oil	.10½	.10½
Ajax Oil	.65	.65
Algoma Finance	.04¼	.04¼
Arno	.02⅛	.02½
Ass. Oil & Gas	.07	.07
B.-A. Oil	8.¼	8.25
Barry Holl (nouv)	.06⅜	.06¾
Base Metals	1.00	1.00
Bidgood	.01½	.01½
Buffalo Canadian	.02¼	.02¼
Calmont Oil	.05	.05
Chemical Research	.75	1.00
Commonw Pete	.04⅞	0.4⅜
Cons Smelters	67.00	65.00
Dom Explorers	.03½	.03½
Eldorado	1.25	1.25
Granada	.82	.82
Hollinger	5.4	5.45
Home Oil	.50	.50
Howey Gold	.55	.55
Hudson Bay	4.10	4.05
Imperial Oil	9.¼	9.00
Int. Nickel	9.⅜	9.25
Int. Petroleum	11.75	11.75
Kirkland Pete	.28½	.28½
Lake Shore	31.10	31.20
Macassa	.20	.20
Malartic	.04½	.04½
McIntyre	23.10	23.00
Mining Corp.	1.32	1.32
Moffatt Hall	.01½	.01½
Moss	.23	.21
Noranda	20.55	20.00
Peninsular Pete	.05½	.05
Royalite	9.00	9.00
Sherritt Gordon	.42	.42
Siscoe	.82	.82
Stadacona	.01½	.01½
Sudbury Basin	.50	.60
Sylvanite	.68	.68
Teck Hughes	3.33	3.30
Towagmac	.20	.20
Ventures	.72	.70

S. S. Kresge a déclaré un dividende de 25 cents.

Dividendes

Bell Telephone Co. of Canada: $1.75 par action pour le quatrième trimestre, payable le 16 janvier aux actionnaires inscrits le 23 décembre.

National Breweries Limited: 40c par action ordinaire et 43c par action privilégiée, pour le trimestre finissant le 31 décembre, payables le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

POTINS de la BOURSE

B. A. OIL

En recommandant à sa clientèle les actions de la British American Oil au prix actuel du marché, la firme McCuaig Bros & Co. dit que ces actions, qui donnent un rendement de 9 1-2 p.c. environ, ont atteint 35 1-2 en 1929 et 23 en 1930, et que c'est une valeur industrielle qui offre des attraits tant au point de vue du rendement que de l'appréciation à venir. En 1931, cette firme a gagné l'équivalent de $1.04 par action, comparativement à $1.01 en 1930, $1.23 en 1929, $1.22 en 1928 et 82c en 1927. On ne saurait mieux démontrer combien cette firme est stable, même durant les années difficiles comme l'a été 1931 et l'on croit comprendre qu'à venir jusqu'ici, cette année, les recettes ont été un peu supérieures à celles de la période correspondante de 1931. British American Oil est la deuxième plus importante organisation de son genre au Canada et elle possède plus de 700 centres de distribution en Ontario, Québec et l'Ouest. En outre, elle a des raffineries à Montréal et Toronto. Sa capitalisation comprend 2,622,642 actions sans valeur au pair. Des $9,642,000 en débentures autorisées, il y en a pour $4,642,000 d'émises et les $5,000,000 qui restent seront offertes au public dès que l'état du marché mobilier le permettra. Cette compagnie possède une source importante de revenus qui n'a pas été jusqu'ici, comprise dans ses rapports ! il s'agit des profits retirés de la vente du pétrole faite par ses filiales aux Etats-Unis. Ces profits ont été assez importants depuis quelques années, mais ils ont été employés pour l'aménagement des propriétés américaines. A partir de l'an prochain, les revenus de British American Oil devraient être passablement accrus par les profits dérivant de cette source.

DOMINION TEXTILE

Un exemple qui démontre bien comment un compte de placement bien diversifié peut à l'occasion, permettre à certaines firmes de continuer à payer leurs dividendes, est donné par Dominion Textile. L'administration de cette entreprise a, depuis quelque temps, indiqué à ses actionnaires quelle proportion de ses revenus provenait de ses opérations et quelle proportion était retirée de ses placements. A venir jusqu'à date, cette année, Textile a déclaré trois dividendes de 75c chacun provenant de ses opérations et trois dividendes de 50c chacun résultant de ses placements. Sur le cours d'une année, ceci représente $3 par action obtenus des opération et $2 des placements, formant en tout le montant de $5, taux annuel du dividende. On rapporte que les actions de cette entreprise sont en bonne demande autour de 51.

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par L.-G. Beaubien & Cie).

United Fruit a déclaré son dividende trimestriel régulier de 50c par action ordinaire.

Waldorf System a déclaré un dividende trimestriel de 25c par action, au lieu de 37 1-2c la dernière fois.

Gillette Safety Razor Co., a déclaré un dividende trimestriel de 25c par action ordinaire comme il y a trois mois.

Union Carbide & Carbon a déclaré un dividende de 30c comme au cours des deux derniers trimestres.

"Iron Age" dit que les opérations sidérurgiques ne dépasseront probablement pas 16 p. c. cette semaine, au lieu de 19 p. c. la semaine dernière.

Au cours de la semaine qui a pris fin le 19 novembre, il y a eu augmentation de 53,000 barils dans le total de la gazoline en stock au pays, de sorte que ce total est maintenant de 48,363,000 barils.

Moyennes de Dow, Jones pour mardi: —

30 industrielles, 63.16, recul de .49.
20 ferroviaires, 27.98, recul de .01.
20 utilités, 28.35, recul de .03.
40 obligations, 78.11, recul de .09.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 23. (P. C.) — Il y avait 55 bêtes à cornes, 49 veaux, 1,578 porcs et 85 moutons et agneaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux.

Aucune vente n'a eu lieu au début sur le marché des bêtes à cornes.

Les quelques veaux et agneaux qui ont été mis en vente n'ont pas pu trouver preneur.

Sur le marché des porcs, les prix sont restés les mêmes. La plupart des transactions ont consisté en livraisons résultant de ventes faites il y a plusieurs jours à $4.25 pour les sélects, le bacon et la boucherie, (nourris et abreuvés). Les porcs légers, de choix, ont obtenu $4. On cotait de $3 à $3.25 sur les truies.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

LE 23 NOVEMBRE	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	50	47
Am. Gas & Elec.	26⅞	26½
Am. Superpower	4⅜	4⅜
Cities Service	3⅛	3⅛
Cord	4¼	4½
Elec. Bonds & Share	22¼	22
Ford of Can. "A"	6½	6¼
Gulf Oil	30½	30¼
Imperial Oil	7⅞	7¾
Niaga & Hudson	15¼	14½
S. O. of Indiana	22½	22⅜
St. Regis Paper	3¼	3¼
United L. & P.	4½	4½
Milréis	.0763	.0763

WALL ST A FERME AUTOUR DES PLUS BAS PRIX DU JOUR

New-York, 23. (Par Claude-A. Jegger, rédacteur financier de la Presse Associée) — Fermeture. — Les actions étaient encore autour de leurs plus bas prix de la séance à la fin de la journée et les pertes atteignaient de 1 à 3 points dans l'ensemble.

Southern Pacific, New-York Central, Pennsylvania, Santa Fé et Union Pacific accusaient des pertes de 1 ou 2 points. U. S. Steel, DuPont et Eastman se trouvaient en recul de moins de 2 points, tandis qu'American Can, American Telephone, Case, Consolidated Gas et National Biscuit ont fini avec des réactions de 2 ou 3 points chacun. Loew's et Auburn ont fléchi de 3 points.

Le blé a fermé avec 1c de perte et la livre sterling, après avoir déployé de la vigueur au début, a baissé de 2c à $3.25.

Il n'y a guère eu d'activité au cours de cette baisse.

On évalue à environ 1,100,000 actions le total des virements de la séance.

Pour le moment, Wall Street ne semble pas vouloir se prononcer sur les résultats possibles des importantes conférences qui se tiennent présentement à Washington. On attend avec impatience quelles seront les suites d'une entrevue accordée par le président Hoover aujourd'hui à plusieurs leaders du Congrès et de celle qui a lieu en même temps entre le président-élu Roosevelt et ses conseillers. Vu que plusieurs aciéries ferment leurs portes d'ici à lundi prochain, malgré que le "Jour d'Actions de Grâce" ne soit généralement pas chômé aux aciéries, "Iron Age" estime que la production de cette semaine a été de 16% comparativement à 19% la semaine dernière. On rapporte que c'est surtout des fabricants d'autos qu'arrivent les commandes les plus soutenues.

FERMETURE – NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien

Le 23 Nov.	Ouv.	Max.	Min.	2.45 h
Adams Express	6	6	5⅛	6
Alleghany Corp	1½	1½	1⅜	1½
Allied Chemical	78½	78½	74¾	75
Allis Chalmers	8	8	7¾	7¾
A. M. Byers	15			
Am. Can	54¼	54⅜	51¾	52⅝
Am. Car & F.	8¾	8¾	8¾	8¼
Am. & For. Po	7⅞	7⅞	7⅜	7⅜
Am. Loco	7	7	7	7
Am. Radiator	7¼	7¼	6¾	6⅞
Am. Smelting	15	15	14⅛	14½
Am. Tel. & T.	107⅜	108	105⅛	108
Am. Tob. "B"	64⅜	64⅜	62¼	63
Am. Waterworks	20¼	20¼	20	20
Anaconda Cop.	9¼	9¼	9	9¼
Atchison R'y	42½	42½	39⅛	39¾
Atl. Refining	16¼	16⅜	15⅞	16
Auburn Auto	46½	46½	42⅜	44
Baldwin Loco	6	6	6	6
Balt & Ohio	11¼	11¼	10⅝	10⅝
Barnsdall Corp	4½			
Bethlehem Steel	17¾	17⅝	16⅝	16⅞
Borg Warner	9¼	9¼	8½	8¾
Briggs Mfg	5½	5½	5⅜	5⅜
Brooklyn M. Tr	22½	23	21⅜	21⅜
Canada Dry	11	11	11	11
Can Pacific	13⅜	13⅜	13⅛	13¼
Case Threhing	42½	43	40	40⅛
Cerro de Pasco	8⅜	8⅜	7½	7½
Chesap & Ohio	24⅛	24⅛	23¼	23⅜
Chic. Rock Is.	5⅛	5⅛	5⅛	5½
Chrysler	15⅛	16	14⅞	15
Coca-Cola	78	78	74½	74½
Colorado F. & I	6⅞	6⅞	6¼	6¼
Columbian Carb	27⅛	27½	26⅜	26½
Columbia Gas	13¼	13⅛	12⅝	13⅛
Com. Solvents	10	10	9⅛	9½
Comm. Power	3	3	2⅞	3
Congoleum	8¾	8⅜	8⅜	8¾
Cons. Gas	58⅛	58⅛	56¼	57¼
Cont. Can	35	35	34¼	34¼
Corn Products	52	52	49¼	51¾
Curtiss Wright	2	2	1⅜	1¾
Davison Chem	3⅞	3⅞	3⅜	3⅜
Dupont deNem	37	37	35¼	36
Eastman Kodak	53⅜	53⅜	52½	53¼
Elec Auto-Lite	18¼	18¼	17½	17⅞
Elec P & Light	7¾	7¾	7¼	7⅜
Erie Railroad	6¼	6¼	6	6
Fox Film	2¾	2¾	2⅜	2⅜
Freeport Texas	25	25	23½	23½
Gen. Electric	16¼	16¼	15	15¼
Gen G & El 'A'	1	1	1	1
Gen. Motors	13⅞	13⅞	13	13¼
Gillette Safety	17⅞	17⅞	17⅜	17⅞
Goodyear	16¼	16¼	14	14½
Houston Oil	15⅞	15⅞	15½	15⅞
Hudson Motors	5		5	5
Hupp Motors	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Int. Harvester	22¾	22¾	20⅞	21½
Int. Hydro	6	6	5¼	5¼
Int. Nickel	8¼	8¼	7⅞	8⅞
Int. Tel & Tel	9⅜	9⅜	9⅞	9
Johns-Manville	22½	23	20½	20⅝
Kennecott Cop	10⅞	11	10¼	10½
K. & Toll	⅛	⅛	⅛	⅛
Lœws Th	25	25	21¼	22
Lorillard	13	13	12⅝	12⅝
Mack Trucks	21	21¼	21	21
M. K. & Tex	6¼	6¼	5⅝	5⅞
Miss. Pacific	4½	4½	3⅞	3⅞
Montg Ward	13⅝	13⅜	12¾	12⅞
Nash Motors	13⅝	13⅝	13¼	13¼
Nat. Biscuit	9	39	36⅝	37⅞
N. Cash Reg.	9⅛			
N. Dairy P.	19	19	18¼	18¼
N. Pow & L.	14	14	13¾	13½
New-Haven	14⅞	14⅞	14	14¼
N.-Y. Cent	23½	23½	22¼	22¾
North Am Co	29⅞	29⅞	27	29
Northern Pac	14¼	14¼	13¾	13¾
NorandaM	17¾			
P. G. & El.	29	29	28¼	28¼
Packard Motor	3	3	2⅞	3
Paramount	3¼	3¼	3	3⅛
Pen. & F.	30⅛	30¼	30	30
Penn. Ry	14	14¼	12⅞	12¾
Phillips Pete	5⅞	5⅞	5⅝	5¾
Poor & Co.	2⅝			
P. S. of N.J.	49	49	47¾	47¾
Pullman	20¾	20¾	19⅝	20
Radio Corp'n	6⅛	6¼	5⅝	6
Radio-Keith	3½			
Reading	32			
Rem-Rand	4			
Reo Motor	2¾			
Rep. I. & Steel	7⅛	7⅛	6½	6¾
St. L. & S.F.	1¼	1½	1¼	1½
Sears Roebuck	20½	20½	19	19¼
Shell Union	5⅝			
Simmons Bed	7½			
South. Pacific	18½	18½	16⅞	17⅛
South P. Rico	15⅞	16	15⅝	15⅝
Stand. Brands	15⅝	15½	14¾	15⅛
Stan. G. & Elec	15¾	15¾	15	15
Stand Oil N.J.	31¼	31½	30⅛	30¼
Stand. Oil N.Y.	8⅜	8½	8	8
Stewart Warner	3⅞			
Studebaker	5	5	4¾	4⅞
Stone & Webstr	8¾	8¾	8½	8½
Tex Gulf Sulph.	23	23	21⅞	22
Timken Rol. B.	14⅜			
Union Carbide	24½	24⅞	23¼	23½
Union Pacific	71¼	71¼	67½	68
United Aircraft	26⅜	27	24¾	24⅞
United Cigar	¼			
United Corp.	8¾	8⅜	8¼	8¼
U. S. C. I. Pipe	11¼	11¼	11	11
U. S. Ind. Alco	27¼	27¼	24⅛	24½
U. S. Realty	5½			
U. S. Rubber	5	5	4¾	4¾
U. S. Steel	35	35¼	33½	33½
Vanadium	13⅝	13⅝	12⅝	12¾
Warner Bros	2	2	1⅞	1⅞
Western Union	31	31½	28¾	28¾
Westing Elec	27¾	27⅞	25¾	25⅞
Willys Overland	2¼	2¼	2⅛	2⅛
Woolworth	37	37	35½	35⅞
Worthington P.	14⅞	14⅞	14½	14½
Yellow Truck	3¾			

Ventes à 2.10 p.m.. 1,000,000 parts.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 23 NOVEMBRE —

	Ouv.	Fer.
Ass. Breweries	6⅛	6⅛
B. A. Oil	8⅜	8⅜
Beauharnois	100	100
Can. Dredge	12	12
Can. Malting	14	14
Dist. Seagram	6	6
Dominion Eng	12¼	12¼
Dominion Etores	17	17
Hiram-Walker	6⅞	6⅞
Home Oil	48	48
Imperial Oil	9⅛	9
Imperial Tob	8	8
Int. Petroleum	12	12
Int. Util. "B"	1½	à 2
Mitchell (Robert)	5	5
Regent Knitting	.60	.60
MINES:		
Abana	.05	.05
Big Missouri	.13	.13
Hollinger	5.00	5.00
Moss Mines	.22	.22
Noranda	20.55	20.00
Sherritt Gordon	.40	.40
Siscoe	.83½	.83½
Teck Hughes	3.30	3.30

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le **"Wall Street Mirror"** dit: La manière dont le marché se comportera aujourd'hui va dépendre entièrement de la manière dont les nouvelles qui paraitront au sujet de l'entrevue Hoover-Roosevelt seront interprétées par les financiers.

Juste comme le marché fermait, hier, on a appris que le président-élu avait dit qu'aucune "concession ne serait faite au sujet des dettes échéant le mois prochain". Ceci a été interprété comme défavorable par les gens de Wall Street. Pour contrebalancer cette nouvelle, l'un des leaders du président Hoover a déclaré que "si les nations européennes veulent ensuite proposer quelque solution aux problèmes du désarmement, des tarifs et de la remonétisation de l'argent, elles seront à même d'agir". Cette déclaration a été interprétée comme extrêmement encourageante par les gens de Wall Street qui s'attendent à ce que la question des dettes de guerre soit étalée au grand jour et réglée une fois pour toutes.

Il y a présentement autant de haussiers que de baissiers à Wall Street, mais les baissiers se montrent disposés à changer d'opinion si le problème des dettes prend une tournure favorable.

Si l'on en croit plusieurs observateurs, le marché a établi cette semaine une ligne de résistance en face des ventes et, si de bonnes nouvelles finissent par arriver, les bases solides sur lesquelles le marché est présentement appuyé pourront permettre une hausse passable.

Il faut se souvenir, cependant, que si ce niveau de support est brisé, le marché devra forcément s'enfoncer passablement plus bas. Nombre de spéculateurs ont pris position à la hausse la semaine dernière, alors que le marché offrait de la résistance aux ventes, mais ces gens seront parmi les premiers à vendre si les nouvelles de ce matin sont interprétées défavorablement.

(Copyright par Standard Statistics)

Moyennes:	50 Indus.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	55.1	27.7	89.9	57.0
Lundi	55.5	27.9	89.6	57.2
Sem. passée	57.5	29.1	91.3	59.0
Mois passé	51.9	26.8	85.4	53.9
1931	75.4	43.4	115.7	77.6
1929	170.1	134.6	207.7	171.0
1927	142.6	121.6	127.0	132.2
Max. 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 535,080 actions.

Mouvements comparatifs:

	Mardi	Lun.
Nombre de gains	145	144
Nombre de reculs	185	194
Titres n'ayant pas bougé	120	115
Total des actions négociées	450	453

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats étrangers à New-York)

(LE 22 NOVEMBRE 1932)

		Off.	Dem.
3,000	Argentine 6's, 1961	40	42
33,000	Australie 5's, 1955	70½	70¾
10,000	Belgique 6½'s, 1949	100	100½
24,000	Do. 6's, 1955	95½	96¼
	Bolivie 7's, 1958	5½	6
	Bordeaux 6's, 1934	104	104¾
15,000	Brésil 6½'s, 1931	16½	17
	Do. 7's, 1952	16¼	17½
12,000	Bue. Aires 6's, 1961	24	24½
6,000	Chili 6's, 1961	6¾	7¼
10,000	Colombie 6's, 1961	28	29¼
2,000	Cund'ca 6½'s, 1959	8	8¼
9,000	Canada 5's, 1952	97	97¼
24,000	France 7½'s, 1941	123	123¾
	Do. 7's, 1949	117½	118
100,000	Allemagne 5½'s, 1965	49½	49⅞
5,000	Haiti 6's, 1952	77¼	80
11,000	Italie 7's, 1951	96¾	97¼
14,000	Japon 5½'s	48	48¼
	Lyon 6's, 1934	104	104⅜
	Marseille 6's, 1934	104	104⅜
	Medellin 6½'s, 1954	8¼	8½
8,000	Milan 6½'s, 1952	82¼	82⅜
	Parana 7's, 1958	5¾	6
2,000	Pérou 6's, 1960	5¾	6
1,000	Pologne 6's, 1940	56	56¼
9,000	Do. 7's, 1947	53½	54
2,000	Rio Jan. 6½'s, 1959	7¾	8¼
15,000	Do. 6½'s, 1953	7	7¾
2,000	Rio G. do.S.6's,1969	8½	9¾
16,000	Rome 6½'s, 1952	84¾	85¼
30,000	San Paulo 7's, 1940	54½	55
1,000	Serbie 7's, 1962	18¾	20
12,000	Soissons 6's, 1936	105½	106
98,000	Roy.-Uni 5½'s 1937	104¼	104⅜
(Obligations canadiennes à Montréal)			
$5,000	Remb., '40	97.50	97.75
2,000	Service '41	100.50	101.50
58,100	Power (Débs)	41	41¼

RECETTES DE BRAZILIAN MOINDRES EN OCTOBRE

Toronto, Ont., 23 (P.C.)—Les recettes brutes réalisées par Brazilian Traction sur ses opérations se sont chiffrées à $2,246,226 durant octobre 1932 en diminution de $434,491 sur celles du mois correspondant de 1931. Les frais d'exploitation ont été de $987,875 au lieu de $1,068,873 et les recettes nettes du mois dernier ont été de $1,258,351 alors qu'elles avaient été de $1,611,844 en octobre 1931.

Du 1er janvier au 31 octobre 1932 les recettes nettes de Brazilian Traction ont été de $14,382,761 alors qu'elles avaient été de $18,191,500 durant la même période de 1931.

LE BLE A ENCORE SUBI DE LEGERES PERTES A CHICAGO

Chicago, 23 (P.C.) — Fermeture.— Une nouvelle offensive des vendeurs contre le blé livrable en décembre a encore une fois déprimé les grains en fin de séance sur le marché local aujourd'hui. Il y a eu toutefois des reprises intermittentes.

Les rapports émanant de Washington au sujet des pourparlers relatifs aux dettes de guerre ont exercé une influence déprimante sur le marché. Des exportations relativement élevées de blé canadien n'ont pas réussi à contrebalancer les autres facteurs.

Le blé a fermé instable avec des pertes de 7-8 à 1 1-8c comparativement à hier. Le mais était en recul de 1-2 à 3-4 de centin; l'avoine avait cédé de 1-4 à 1-2c et les provisions de 0 à 25c.

LES PRIX SE SONT MAINTENUS A DES NIVEAUX STABLES

Montréal, 23.—Il ne s'est produit aucun changement dans les prix au cours de la séance d'hier sur le marché local des denrées alimentaires.

Il y a eu passablement d'activité dans la vente de la volaille qui est demeurée stationnaire au niveau de lundi. Les patates sont restées fermes à 80c le sac de 80 lbs et 90c le sac de 90 lbs et les oeufs n'ont pas bougé.

Sur le marché des produits laitiers, le beurre est encore entre 20 3-4 et 21c la livre en gros et l'on constate qu'il y a une meilleure demande pour ce produit depuis quelques jours. Le fromage est moins actif, mais il reste aux mêmes prix que ces jours derniers.

Voici quel a été le chiffre des arrivages enregistrés hier: 66 boites de beurre; 2,939 boîtes de fromage et 96 baisses d'oeufs.

PRIX DU GROS A MONTREAL

Blé Northern No 2		$0.57
Avoine No 2 C. W.		.34
Avoine No 3 C. W.		.32
Avoine d'engrais, No 1		.31
Balle d'avoine		.18
Orge No 3, C. W.		.42
Mais sud-africain		.53
(Par boisseau ex-magasin à Montréal, ex-voie ferrée).		
Farine de blé du printemps:		
Première Patente		$4.50
Deuxième Patente		$3.90
Forte à boulanger		$3.80
ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)		
Farine de blé d'hiver:		
(Par baril en sacs de chanvre.		
Qualité de choix au wagon		$2.60 à 2.65
Qualité de choix, et quantité irregulière, par baril, ex-magasin		$2.95 à 3.05
Farine de mais blanc, par baril, en sac de charvre, livré		**$4.20**
Farine d'engrais:		
Son du Manitoba		**$17.25**
Gru rouge		18.25
Gru rouge		23.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant).		
Malt séché de brasserie en gros		$16.00
Par tonne au détail		18.00
Gruau e nsac de 90 livres		2.50
Foin pressé:		
Mil No 2, extra		$11.00
Mil No2		10.00
Mil No 3		8.00
Oeufs:	**En cartons**	**Libres**
Frais spéciaux	.52	.51
Frais extra	.43	.48
Frais premiers	.43	.42
Frais de poulette	.41	.40
Frais seconds	.28	.27
Extras d'entrepôts	.31	.30
Premiers d'entrepôts	.27	.26
Seconds d'entrepôts	.23	.22
Beurre:		
No 1 pasteurisé	$0.20¾	à .21
Fromage:		
Québecois, septembre		$0.10
Québecois, octobre	$0.08	à .08¾
Ontarien, septembre		.10½
Ontarien, octobre	0.08½	à .09
Patates:		
Du Nouv-Brunswick		$0.80
De l'Ile du P. E.		0.90
	"A"	"B"
Volailles:		
Volailles pour bouillir	.14-.17	.12-1.15
Poulets à rôtir	.16-.20	.14-.18
Poulets nourris au lait	.18-.23	.16-.21
Poulets à frire	.16-.18	.14-.16
Poulets à bouillir	.24-.28	.22-.26
Dindons à rôtir	.18-.20	.16-.18
Canetons	.27-.29	.25-.27
Canard	..	.16
Oisons	.12	.09
Oies	.10	.07

TRANSACTIONS D'HIER

Toronto, 23.—Voici quel a été le total des virements enregistrés dans chacune des actions négociées au cours de la séance d'hier sur le Standard Stock & Mining Exchange.

50 Ajax Oil; 400 Alb. Pac.; 1,000 Alexandria; 50 Amulet; 720 Ashley; 9,650 Barry-Holl; 5,000 Bidgood; 3,860 B. C. Pioneer; 2,000 Castle Treth; 2,000 Clericy; 630 Dome Mines; 300 Faconbridge; 3,000 Fed. Kirk; 1,000 Goldale; 300 Granada; 3,972 Hollinger; 9,800 Homestead; 2,300 Howey Gold; 2,200 Kirk Lake; 1,420 Lake Shore; 5,800 Macassa; 5,800 Malartic; 1,000 Man. Basin; 4,535 McIntyre; 200 Mining Corp.; 1,000 Moffat Hall; 4,000 Murphy; 5,000 Newbec; 300 Nipissing; 555 Noranda; 500 Olga Oil; 300 Premier; 3,895 San Antonio; 500 Sarnia; 300 Sherritt; 2,900 Siscoe; 12,000 Stadacona; 300 Sud. Basin; 1,100 Sylvanite; 18,000 Tashota; 9,320 Teck Hughes; 600 Towagmac; 8,200 Vacuum; 800 Vipond; 2,625 Wright Har. Total des virements 267,000 actions.

HORS LISTE

400 Abana; 1,500 Baltac; 1,200 Big. Miss; 1,500 Cen. Man.; 700 Chem. Res.; 45 Coast Copper; 1,525 Eldorado; 125 Hudson Bay; 460 Int. Nickel; 1,700 Kirk Hud.; 6,000 McLeod; 1,000 Nordon; 700 Pend. Ore.; 45,500 Pen. Pete; 56 Royalite; 2,135 Ventures; 500 Vickers.

CURB

100 Algoma; 1,500 Bobjo; 500 Brett Tr.; 2,000 Hilltop; 10,000 Keora; 1,000 Kirk Town; 42,200 Lake Maron; 2,000 Malrobic; 1,000 Oil Select; 4,500 So. Keora.

LA LIVRE A $3.25¾

New-York, 23. (P.C.)—Fermeture.—Le dollar canadien a fermé avec une baisse de 1-4 de centin à 86 1-4c en fonds américains sur le marché local des changes étrangers aujourd'hui, tandis que la livre accusait une perte de 1 3-8 à $3.25 3-4.

Commencement d'incendie

La nuit dernière, à 12 h. 15, les pompiers ont été appelés à la boite 526, pour combattre un commencement d'incendie dans une buanderie chinoise, 126, rue du Pont. Un poêle surchauffé avait mis le feu à la cloison. Les dommages se chiffreraient à une cinquantaine de dollars. Le rappel à la caserne était donné à 12 h. 55.

St-Nicolas

Mariage Filteau-Gingras

Le 17 octobre dernier a été bénit en cette église décorée pour la circonstance de ses beaux ornements, le mariage de Mlle Lucienne Filteau, fille de M. et Mme Onésime Filteau avec M. Hubert Gingras, fils de M. et Mme Alyre Gingras. M. l'abbé Robert Gingras, du collège de Lévis, frère du marié, donna la bénédiction nuptiale, tandis que M. le curé Armand Bergeron de cette paroisse et M. l'abbé Joseph Gingras, de Vien, frère du marié, assistaient au choeur. MM. Paul et Marcel Gingras, neveux du marié, étaient les servants de messe. La mariée qui était accompagnée de son père, portait une robe de crêpe plat "marron" avec garniture de crêpe coquille d'œuf, un petit feutre français de même ton, souliers de même ton; son bouquet était de roses jaunes et de muguets. Pendant la messe un joli programme musical fut exécuté par Mlles Edith, Béatrice et Antoinette Demers, MM. Alfred Fréchette, Joseph Demers, amis des mariés sous la direction de Mme Joseph Demers qui présidait à l'orgue. M. Alyre Gingras servait de témoin à son fils, tandis que Mlle Eva Filteau, sœur de la mariée et M. Eusèbe Gingras frère du marié agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Après la cérémonie, un succulent dîner fut servi à la résidence de M. et Mme Onésime Filteau. Les nouveaux époux sont partis pour Montréal et Sherbrooke. Pour voyager Mme Gingras portait un ensemble de tweed rouge castillon garni de crêpe blanc, un manteau de drap brun garni de castor, et un feutre brun. Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Va-et-vient

M. et Mme Jules-Albert Paquet étaient de passage à Québec par affaires la semaine dernière.

—M. et Mme Romuald Laroche et leur fillette de St-Antoine-de-Tilly étaient en visite chez M. et Mme Arthur Demers.

—M. et Mme Emilien Lefebvre, MM. Gingras et Roy, et Philippe Lefebvre étaient de passage chez M. et Mme Alcide Roberge récemment.

—Mr Germain Demers ainsi que Mlle Caroline Demers sont de retour d'un voyage d'une quinzaine passée aux Etats-Unis où M. Demers a fêté le 90ème anniversaire de naissance à la résidence de son fils M. Omer Demers de New-Bedford. Ils ont fait le trajet en auto en compagnie de M. et Mme Eudore Caron, et de leur fille Mlle Germaine Caron, de St François-d'Assise.

Laurierville

Aux prières

A été recommandé aux prières, au prône dernièrement, M. Flavien Poliquin, époux de Elmire Morin, décédé à Biddeford et inhumé à Brunswick, Me, à l'âge de 67 ans. Le défunt était l'oncle de Mlle Eva Martineau, de Laurierville.

Notes sociales

—M. et Mme Dr J.-H. Toussaint, de Ste-Hédénine, les hôtes de M. le curé J.-A. Provencher, au presbytère.

—M. et Mme Joseph St-Pierre sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis; ils ont visité Biddeford, Lawrence, Rumford et Berlin.

—M. le curé J.-A. Provencher a été assister aux Quarantes Heures de Plessisville.

—Mlle Antoinette Côté, de Biddeford, Me, chez M. Pierre Bonneau et M. Eugène Gagné.

—M. Valmore Dumont vient de nous quitter pour un séjour de quelque temps à Pascale, Abitibi.

—Mme Eugène Gagné, Mlles Rose-Anna Bonneau et Antoinette Côté accompagnées de M. Léonard Mercier sont de retour d'un voyage à St-Antoine de Pontbriand.

—Mme Vve Prosper Mercier nous a laissés dernièrement pour l'Hospice de St-Ferdinand d'Halifax.

—M. et Mme Antoine Beaudoin, leur fillette, Françoise et Mlle Estelle Gingras sont de retour d'un voyage à Sherbrooke.

—M. Alexandre Goulet, Mme Stanislas Fournier, ses deux filles, Mlles Yvette et Florence Fournier, et son fils, M. Rolland Fournier, de Montréal, chez M. A. Goulet.

—Mme Antonio Bernier, de Sherbrooke, a visité chez M. Henri Lemieux et d'autres parents.

—M. le curé J.-A. Provencher et M. l'abbé Maurice Boutin, vicaire, sont revenus d'un voyage à Thetford-les-Mines, Lac Noir et Ste-Sophie, Még.

—M. Robert Tourigny, de Montréal, et Mlle Cécile Tourigny, de Plessisville, au presbytère.

Le R. P. Antonio Drogon, accompagné de deux RR. Pères Jésuites de Québec, a été l'hôte de la famille de M. et Mme A. Goulet.

St-Siméon

Décès

Est décédé après une courte maladie un vieux citoyen de cette paroisse, M. Gonzague Simard (autrefois navigateur) à l'âge de 79 ans.

Il laisse pour le pleurer outre son épouse quatre fille (Annie) Mme Johnny Savard (Alma) Mme Jos. Savard (Clairina), Mme John Chamberland (Marie) Mme Johnny Desbiens, deux garçons John et Donquenne Simard.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Départ

Sont partis pour passer l'hiver dans les chantiers de Trinity-Bay, 30 hommes pères de familles et jeunes gens. Tous sont partis dans l'intention de pouvoir gagner quelque chose pour les besoins de leurs familles.

Aussi nous leur souhaitons bon courage et bonne chance.

Va-et-vient

—Mme Emile Dufour, de Port-Alfred, est en visite chez son père M. Aimé Guérin.

—Etait en visite cette semaine chez Mme J. Asselin, Mme Irenée Bergeron de Pte-au-Pic.

—M. et Mme Sylvio Guérin, M. Armand Gaudreault, sont allés à la Malbaie assister aux funérailles de leur oncle, M. Jos. Tremblay.

—Mme Adélard Belley, Mme Ludger Bergeron sont de retour d'un voyage de Chicoutimi.

St-Edouard

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Alphonse Bélanger survenu jeudi le 20 octobre, après une longue maladie soufferte dans la plus grande résignation. Il était âgé de 66 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, quelques enfants et un grand nombre de parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu en l'Eglise de St-Edouard lundi le 24 oct. Au cours du service funèbre, furent exécutés: "Miseremini Mei" par un parent de St-Emélie et l'"Adieu" de Shubert, par le Dr Paquin.

Vie sociale

—Mme (Dr) E. Laurence de Deschambault était de passage chez sa soeur Mme Dr Paquin de St-Edouard.

—M. Isidore Olivier, de St-Nicolas était à St-Edouard le 22.

—M. l'abbé Philippe-Aug. Lelaidie, professeur au Séminaire de Québec et son frère Chs-Ed. Lélaidier, E. E. M. visitaient leur mère dimanche le 23.

—M. le Dr Jean Paquin M. D. était à Québec le 26 pour affaires professionnelles.

—Mlle Antoinette Abel était à Québec le 26 en visite chez son frère.

—Mme Pierre Lemay nous est revenue de l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle a subi une grave opération. Son état est très satisfaisant.

Mamzelle Bébé au Palais Montcalm

Ceux qui ont acheté des billets pour le festival musical du 28 novembre, au Palais Montcalm, sont priés de prendre avis qu'ils pourront les échanger au contrôle de la salle à partir de vendredi matin, 25 novembre, seulement et non pas du 23 comme il avait été imprimé par erreur sur les cartes.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la date de cette représentation est lundi le 28 novembre et non pas le 29, de façon à permettre au public amateur de musique de ne pas manquer le concert du Club Musical qui se trouvait ainsi le même soir.

St-Romuald

Le concert du 30

Tout le travail d'organisation est maintenant complété pour le concert du 30 novembre que Mlle Marie-Paule Guay, pianiste, Mlle Rose Lagueux, harpiste et M. Gilbert Darisse violoniste donneront dans la salle des Promotions de l'Université Laval. Un très grand nombre de personnes de Saint-Romuald ayant manifesté le désir d'assister à cette brillante audition musicale qui laisse entrevoir un succès magistral, l'organisateur a décidé de faire un dépot de billets ici pour la commodité de ceux qui voudront se réserver leurs cartes à St-Romuald. Ceux qui désirent se procurer des cartes d'avance pourront en obtenir de M. Loys-C. Gravel, 19 rue St-Jean-Baptiste qui est le dépositaire attitré. Nous aurons l'occasion d'ici quelques jours de publier dans les colonnes de notre journal l'intéressant programme aussi distingué que varié qui sera présenté au public à cette occasion.

Pour le 25 Novembre

N'oubliez pas que c'est vendredi le 25 novembre, c'est-à-dire après-demain qu'aura lieu à la salle de l'Exposition, la conférence organisée par le Cercle Richard de l'A. C. J. C. A la suite de la conférence par le Dr Dorion, nos jeunes gens présenteront une exquise comédie dont nous parlerons un peu demain. Ceux qui veulent s'instruire ou ceux qui veulent rire en auront pour plusieurs fois le prix d'admission qui n'est que de .05. On a fixé le prix d'admission à ce prix pour défrayer une partie des dépenses, étant donné que le cercle n'a d'autre revenu que son euchre annuel. Donc, n'y manquez pas.

Prochain mariage

On annonce le prochain mariage de M. Willie Tremblay de cette paroisse fils de M. et Mme Zoel Tremblay avec Mlle Marie-Blanche Lessard, fille de M. et Mme Odilon Lessard, de Ste-Clotilde de Beauce.

De retour

Mlle Florence Bergeron de la rue Saint Louis est de retour d'une promenade d'une couple de semaines à Montréal où elle était l'invitée de ses oncles et tantes.

Note personnelle

M. Donat Nadeau, employé du C. N. R. est de retour d'un court voyage d'affaires à Rivière-du-Loup.

Note sociale

M. Arthur Parsons, autrefois de St-Romuald, et demeurant maintenant à Rivière-du-Loup, était de passage ici à la fin de la semaine.

Liste des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Lévis

L'honorable Maurice Dupré, Solliciteur Général du Canada; l'honorable Alphonse Bernier, Juge de la Cour d'Appel; l'honorable Emile Gelly, juge de la Cour Supérieure; l'hon. Docteur Alf. Roy, Conseiller Législatif; M. Arthur Bélanger, Avocat, M.P.P; Docteur Emile Fortin, M.P.; Docteur J. Leblond, Maire, Ville de Lévis; Docteur J.-A. Tardif, Docteur Charles Laflamme, Docteur R. Baribeau, Docteur Paul Goulet, Docteur E.-Ed. Perreault; Docteur Roméo Roy, Docteur Arthur Fafard, Docteur J.-T. Dussault, Docteur A. Belanger, Officier du Bureau Sanitaire; Docteur R. Tremblay, Docteur H. Turmel, Dr Robert Larue, Noel Belleau, avocat; J.Pichettte, marchand; Rév. J.-E. Carrier, curé de Notre-Dame de Lévis; Notaire Audet, Lévis; J.-E. Demers, Gérant, Banque de Montréal; E. Guigère, gérant, Caisse d'Economie; J.-C. Martineau, Maître de Poste, Lévis; J.-Alph. Roy, Courtier; Jos-P. Thibault, Entrepreneur; L.-J. Roberge, gérant, La Traverse de Lévis; S. Bouffard, Epicier, Lévis; Philippe Dorval, gérant, P.-T. Legaré Ltéee, Lévis; J.-A. Gagnon, gérant "Le Quotidien"; J.-A. Carrier, Régistrateur; H.-E. Weyman, gérant, Levis Tramway, Lévis; Theo. Larochelle, échevin, Lévis; Laval Fortier, Entrepreneur de Pompes Funèbres; J.-Ed. Perrault, Industriel Lévis; J.-A. Paquet, Marchand de Charbon, Lévis; Henri Brochu, échevin, Lévis; Sylvio Durand, échevin & Marchand de Bois; J.-A. Couture échevin, Lévis; Geo. Ouellet, épicier Lévis; J.-E. Côté, La Traverse de Lévis; L.-J. Demers, Ferronnerie en Gros, Lévis. La Brasserie Champlain par Geo Couillard; Le Magasin Beatty, C. Dionne gérant.; Paquet & Jean, Lévis; Henri Guenette, Notaire, Lévis; Lecours & Frères, Marchands, Lévis; Baribeau & Fils, Teinturie, Lévis; F. Lefevre, Marchand de Chaussures; Alfred Huot, Cordonnier, Lévis; J.-L. Leblond, Passager, Lévis; Foyer Musical, Eng., J. Lecours, gérant; Cyr Vaillancourt, Produits Sucre D'Erable, Québec; J.-Ern. DeBeaumont, gérant, Magasin Guy; Hospice St-Joseph de la Délivrance, Lévis; Gérard Coté, gérant, Cyr Robitaille Enr.; L.-J. Roy, gérant, Singer Sewing Machine; H.-Paul Beaulieu, Marchand, Lévis; J.-A. Dorval, Maire, Lauzon; J.-C. Sauvageau, contremaître, Davie Shipbuilding; M. Jos. Lagueux, Notaire, Lauzon; Dr J.-E. Belanger, Lauzon; Dr L. Guay, Lauzon; Dr Paul Racicot, Lauzon; Dr R. Bourget, Lauzon; Dr Philippe Sirois, Lauzon; M. P.-A. Boutin, agent d'assurance, Lauzon; Ernest Roy, échevin, Lauzon; E.-E. Lemieux, Marchand, Lauzon; Art Dussault, Marchand, Bienville; Rosaire Bernier échevin, Bienville; W. Thivierge, agent, Bière Boswel; L.-H. Octeau, Boucher, Bienville.

ST-ROMUALD

M. Notaire, R. Demers, Maire; M. Boutin-Bourassa, Ex. M.P., Notaire; Jos. St-Hilaire, Entrepreneur, A.-S. Gravel, Manufacturier; A. Murrey, gérant, Price Brothers; J.-R. Bennett, Price Brothers; E.-A. Lambert, barbier; Pierre Cantin, Rentier; Les Revds Frères St-Gabriel Collège St-Romuald; Congrégation Notre-Dame, Couvent St-Romuald; Les RR. SS. Trapistines, Monastère; J.-A. Levesque, Maître de Gare; Arthur St-Hilaire, cultivateur; W.-J. Killey, ex-Maire; Jules Hallé, Garagiste; Jos Garant, rentier; J.-A. Toussaint, Marchand; Philéas Paquet, Marchand de glace; Jos. Demontigny, Agent d'assurance; J.-L. Lambert, Commis, Price Bros; J.-A. Gallichand, Boucher-épicier; C.-P. Mareoux, Entrepreneur de Pompes Funèbres; James Frechette; Edouard Brisebois, Agronome; Alphonse Roberge, échevin, gardechasse; P.-E. Huard, Boulanger; La Banque Nationale, Succ. St-Romuald; Israel Guay, rentier; L.-P. Laliberté, Commis, Price Bros; A. Barrette, rentier; Michel Lambert, Jr Docteur; J.-E. Dumas, Docteur; A. Villeneuve, Docteur; Henry Atkinson Enrg.; Henri Lagueux, rentier; John Breaky Ltd., Breakeyville; G.-D. Anderson, Maire, Breakeyville; A. Gagnon, Docteur, Charny; J.-E. Routhier, Dentiste, Charny; Pierre Fontaine, ex Maire Charny; Michel Lemieux, Marchand

Nouveaux Modèles d'automobiles 1933!

Dans 6 semaines
L'EXPOSITION DE NEW-YORK

Pourquoi ne pas nous laisser vendre votre vieux char maintenant ? et bénéficier de la baisse des prix et des grandes améliorations sur les nouveaux modèles 1933.

Nos deux grandes organisations avec tous nos vendeurs sont à votre disposition, sans charge d'ici au premier Janvier, pour vous aider à disposer de votre automobile usagé.

Le premier Janvier prochain votre voiture aura une autre année de vieillesse et de dépréciation.

Aussi nous achetons pour nous-mêmes les automobiles à prix d'occasion.

UNIVERSAL AUTO LTD
27 de la Couronne — Tél: 5112

CANADIAN AUTO SALES Reg'd.
41 rue St-Vallier — Tél.: 5230

Les deux seules organisations du genre à Québec

COUR DE MAGISTRAT DE DISTRICT

Canada, province de Québec, district de Québec. No 33336—**MAURICE FONTAINE,** demandeur vs **JOSEPH LAMY,** défendeur. Avis public est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers dudit défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias, seront vendus en vertu dudit bref, le deuxième jour de décembre 1932, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur (restaurant Royal) situé au No 28½, de la rue St-Joseph, en la cité de Québec. Lesdits biens meubles et effets mobiliers consistant en un radio, éventail électrique, tank à eau chaude à gaz, conserves, chocolat, cigares, cigarettes, etc. Québec, le 23 novembre 1932. **J.-OCTAVE LEFRANCOIS, H. C. S.**

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ALFRED LAROUCHE** marchand, La Malbaie, Qué., **Cédant autorisé.**

Avis est par le présent donné que JEUDI, le 1er DECEMBRE 1932 A 11 HEURES DE L'AVANT-MIDI sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147 côte de la Montagne, Québec, l'actif (biens meubles) de cette faillite comme suit:

Item A— Le fonds de commerce	$801.54	
Ameublement	74.00	$ 875.54
Item B.—Les créances au livres, crédits		3,621.82
Item C—Le roulant		25.0

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et l'item C sera vendu au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et le magasin sera ouvert le 30 novembre prochain pour l'inspection du fonds de commerce.

Conditions de paiement: **Argent comptant**

Québec, le 18 novembre 1932.
LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés.

Bureaux: 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué. 19-23-26-28

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **EDDY ROY, Garagiste et restaurateur, Victoriaville, Qué.,** Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que MERCREDI, le 30 NOVEMBRE 1932, à 10 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, à la SALLE de BILLARDS du susdit cédant, à Victoriaville, l'actif ci-après:

ITEM A.—Le fonds de commerce de la salle, env.	$ 130.00
ITEM B.—L'ameublement de la salle de billards comprenant:	
Un Calvinator Ice Cream	$ 375.00
Une balance Dayton, 5 lbs	25.00
Une caisse enrégistreuse	50.00
3 tables de pools, et tout le reste de l'ameublement évalués à	1,202.50
(Pour être vendu en bloc ou en détail.)	
ITEM C.—Les créances aux livres, crédits	$ 750.80
ITEM D.—162½ parts "Cobal Kittson Mines"	
ITEM E.—100 parts "Abbey Mines Ltd"	
ITEM F.—1000 parts "Mainwell Oil Ltd"	
ITEM G.—100 parts "Kylo Oils Ltd"	

ET LA VENTE SE CONTINUERA, au GARAGE du susdit cédant, à Victoriaville, à 2 (DEUX) heures de l'après-midi, comme suit:

ITEM H.—Le fonds de commerce de parties d'autos et accessoires	$1,070.57
ITEM I.—L'ameublement du bureau, (Pour être vendu en détail)	139.00
ITEM J.—Machineries et outillage de garage	1,631.15
(Lien $3,350.00)	
ITEM K.—Un auto Dodge Victory, 1928	250.00

Les item A, C et H seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item, au plus haut enchérisseur. Les parts de Compagnies sont vendues sujet à la taxe de transfert d'actions du Gouvernement.

Les inventaires et listes de crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés à Québec et la salle de billards et le garage seront ouverts pour inspection le 29 novembre 1932.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Québec, le 16 novembre.
LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE,
Syndics autorisés.

Bureaux: 147, côte de la Montagne, QUEBEC, Qué.

L.-G. BEAUBIEN — J.-D. HERDT
CHS.-N. BRANCHAUD — L.-T. DES RIVIERES

L.-G. BEAUBIEN & CIE
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
Banquiers en valeurs mobilières
70, rue St-Pierre -:- Tél.: 2-1521
Bureaux à:
OTTAWA, MONTREAL, TROIS-RIVIERES, PARIS (France)
Correspondants à New-York
LAIDLAW & CIE, membres de la Bourse de New-York

La Vie Sociale

L'honorable sénateur Thomas Chapais passe la semaine dans la capitale.

— o —

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, était à Québec aujourd'hui pour la réunion du conseil des ministres.

— o —

Madame Lucien Pacaud est arrivée d'Angleterre à bord du "Duchess of York".

— o —

Les invités d'honneur du Cercle des Femmes Canadiennes, hier après-midi, pour la conférence de madame Charles Frémont, étaient: Madame H.-G. Carroll et madame Larue, l'hon. sénateur et madame Thomas Chapais, l'hon. sénateur et madame Jules Tessier, l'hon. sénateur et madame D.-O. L'Espérance, le Lord-Evêque et madame Lennox-Williams, l'hon. M. et madame Frank Carrell, l'hon. M. et madame Gerald Power, madame A.-M. Tessier, madame J.-P. Landry, M. et madame Arthur Amos, M. et madame J.-E. Barnard, M. le chanoine Garnier, M. et madame W.-R. LaRue, M. et madame J.-S. O'Meara, le major et madame Gwyllyn Dunn, M. Charles Frémont, mademoiselle Thérèse Frémont, mademoiselle Caron, mademoiselle Routhier, M. Basil Carter, M. et madame Robert Taschereau.

— o —

Mlle Thérèse Galipeault passe quelque temps à Montréal l'invitée de Mlle Yvette Perrault.

Prendront part au chœur d'ouverture des Kiwanis Frolics, le premier décembre ; Mlles Marjorie Swift Betty Byrne, Gertrude Amyot, Mary Burns, Renée Dubar, Lucile Loudin Patricia Fraser, Evelyn Bastien.

Mme Avila Bédard recevra à l'heure du thé, le dimanche, quatre décembre, en l'honneur de sa fille, Françoise, débutante de la présente saison mondaine.

Mlle Marcelle de St-Georges est repartie pour Cap-Santé, après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et Mme R.-N. Harvey.

Mlle Hélène Grenier recevait same di soir avant le dîner-causerie de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Mlle Gabrielle Giroux est partie pour Montréal où elle est l'invitée de Mlle Suzanne Trépanier.

Mme A.-J. Brown est repartie pour Montréal après avoir passé quelque temps à Québec chez sa tante, Mme Home, avenue Laurier.

Mlle Jacqueline Dumas, de l'avenue Parent, est partie pour Ottawa où elle passera quelques jours.

—Mme Gaston Pratte recevait samedi à l'heure du thé, à sa residence, avenue Holland, en l'honneur de Mme Percy Flynn.

— o —

Mlle Germaine Caron, de Dosquet, a passé quelques jours à Lauzon, l'invitée de Mlle Georgette Morin, rue Couillard.

— o —

Mlle Marguerite Paradis,des Trois-Rivières, passe la semaine au couvent de Sillery.

— o —

Le Dr et Mme Hughes Fleming qui ont été les hôtes, en fin de semaine, de M. et Mme Ian Breakey à Breakeyville, sont retournés à Montréal.

TROIS RIVIERES

Mme B. Clever recevait à un bridge récemment. Les prix furent gagnés par Mlle Lambert et Mme Gibbs.

— o —

Mlle Simonne Toupin est retournée à Montréal après avoir passé une dizaine de jours en promenade chez sa sœur Mme Philippe Chartran.

— o —

Mme A.-J. Grégory, de Fredericton, N.-B., passe quelques semaines en notre cité, l'invitée de son fils M. H.-A.-F. Gregory et Mme Gregory.

— o —

Mme Albert Plouffe a passé quelques jours à Chicago Ill.

— o —

M. et Mme Philippe Chartran et leur fillette Nicole ont passé la fin de semaine à Montréal.

— o —

Mme S. K. King de South Porcupine, Ont., est actuellement aux Trois-Rivières, l'invitée de M. et Mme Jack Johnson.

OUVRAGE DE FANTAISIE

TRICOTS DE FANTAISIE pour dames et bébés, faits sur commande. Spécialité "Châle de lit ou frileuse". S'adresser à Mme D.-A. Gauvreau, 89, rue Montcalm, Québec.

Leeds Village

Vie social

M. l'abbé Blais visitait Mlle Angèle Vachon à l'Hôtel-Dieu de Québec, avec M. et Mme Augustin Vachon, cult.

—M. Emile Dion, représentant de la New-York Life Assurance, de Lyster, de passage ici ces jours derniers.

—MM. Dominique et Lucien Gosselin ainsi que leur soeur Mlle Simonne, de Marbleton, étaient chez M. Amédée Lessard, dimanche.

—Mme Alfred Dion ainsi que sa fillette Paule-Edithe ont passé quelques jours à East-Broughton, chez MM. Irénée et Henri Paré.

—M. et Madame Joseph Foy, de Broughton, chez M. Hilaire Perron, dernièrement.

—M. Lucien Payeur, de St-Sylvestre, de passage à Leeds.

—M. Donat Vachon est parti pour aller travailler à Montréal.

—Mlle Clarida Poulin nous a quittés pour Québec, où elle occupera un emploi pendant quelques mois, ainsi que Mlle Albertine Vachon, qui est partie pour Boston.

—MM. Joseph Leblond et Delphis Trépanier, à Québec par affaires.

—M. Rosaire Lessard, a passé quelques jours à Bishop Crossing, récemment.

—M. Arthur Marquis, de St-Frédéric, chez M. Cléophas Paré dimanche.

—Mme Alfred Dion et Mlle Irène Paré, à St-Sylvestre par affaires.

—M. l'inspecteur J.-H. Bessette a visité nos classes les 13 et 14 octobre et le 17 avait lieu à la classe du village une conférence donnée par lui pour toutes les institutrices de la paroisse.

—M. Lawrence Hampson, de Toronto, chez M. Augustin Vachon, garagiste.

—Mlle Simonne et Laurance Paré, à Thetford-Mines par affaires, ainsi que Mlle Jeanne Paré.

—M. et Mme Arthur Vachon, à East Broughton chez des parents.

—Mme Wilfrid Blais est de retour à Leeds après trois mois de vacances passés chez des parents à St-Malachie.

—Mme Adalbert Poulin, de Robertsonville, chez son beau-frère M. Cléophas Paré.

M. et Mme Fortunat Drouin, chez M. Fridolin Drouin, à Inverness, également M. Majorique et Mlle Cécile Bolduc et Mlle Florence Drouin

—Mme Amédée Lessard, ses garçons Rosaire et Emilien, à Thetford-Mines, la semaine dernière.

—Mmes Aram Paré, Narcisse Gagné, Mlles Jeanne et Lorette Paré, et M. Lorenzo Dion, à St-Sylvestre par affaires, la semaine dernière.

—M. et Mme Augustin Vachon ainsi que leurs enfants, à Notre-Dame de Loudres dimanche.

—M. et Mme Apollinaire Trépanier et leurs cinq enfants, de Détroit Michigan, chez leurs frères MM. Delphis et Alfred Trépanier.

—MM. Cléophas et Eraclide Paré, à St-Frédéric et St-Jules de Beauce dimanche dernier.

Mariage

Le 5 octobre, Mlle Albertine Leblond, fille de M. Etienne Leblond, unissait sa dehtinée à M. Joseph Nadeau, fils de Adélard Nadeau, tous deux de la paroisse.

M. Leblond accompagnait sa fille et M. Nadeau son fils.

Aux nouveaux époux nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

Barachois, Gaspé

Quarante-Heures

Nos Quarante-Heures viennent de finir. Il y eût affluence considérable de prêtres des paroisses environnantes et les exercices furent suivis assidûment par les paroissiens. Notamment l'heure d'adoration de onze heures à minuit, jeudi soir, prêchée en français et en anglais par MM. les abbés M. Fortin du Cloridorme et J.-E. Miles, de Doublastown.

Une fête

Samedi soir le 12 courant, les employés de la compagnie Le Poisson de Gaspé Ltée se réunissaient à la demeure de monsieur Louis Bérubé, président et gérant de la compagnie pour fêter son trente-cinquième anniversaire de naissance. Deux adresses lui furent lues, l'un au nom des employés de langue française par M. J.-Ed. Côté et l'autre au nom des employés de langue anglaise par M. Marcus Tapp et un cadeau lui fut présenté.

Il y eut chant, musique, discours et un goûter fut servi à cette occasion.

Parmi les invités, on remarquait entre autres: MM. J.-Théophile Drolet, comptable de la Compagnie, J.-Edouard Côté, de l'Ancienne Lorette, Jos. Trachy, Jr., ingénieu mécanicien en chef de l'Entrepôt Frigorifique, James Tapp, en charge des installations à vapeur, Marcus Tapp du département d'expédition, Kenneth Ste-Croix, du département des filets de poisson, Victor Trachy, Jérôme Lemieux, etc.

—Dimanche soir le 13 courant le Révérend J.-G. Bouillon donnait un souper en l'honneur du 35ème anniversaire de naissance de M. Louis Bérubé Gérant de la Cie Le Poison de Gaspé Ltée.

—M. Joseph Samson, M.P.P., et vice-président de la Cie Le Poisson de Gaspé Ltée était de passage ici la semaine dernière dans l'intérêt des affaires de la Compagnie.

—Une nouvelle qui a rejoui les pêcheurs de la Pointe St-Pierre, de Malbaie, de St-Georges et de Percé, c'est que la Cie de Poisson de Gaspé Ltée a décidé de tenir son entrepôt ouvert jusqu'à la dernière minute de pêche afin d'acheter comptant tout le poisson que ces gens pourront encore prendre avant la fermeture de la pêche. Les Directeurs de la Cie méritent certainement des félicitations pour avoir pris cette décision dans l'intérêt des pêcheurs.

—A cause de la glace qui prend à bonne heure le port, des pêcheurs de Barachois achèvent de monter leurs barges. Depuis le mois de septembre ils vendaient tout leur poisson à la Cie Le Poisson de Gaspe Ltée contre argent comptant. Ceci leur a permis de se faire quelques piastres pour adoucir les rigueurs de l'hiver qui s'en vient.

—MM. J.-Théophile Drolet et J.-Edouard Côté nous ont quitté ces jours derniers pour aller passer quelques mois de l'hiver dans leur famille à l'Ancienne Lorette. Nous leur souhaitons bon voyage et un prompt retour parmi nous.

Chicoutimi

SEANCE DU CERCLE LABRECQUE

Une séance régulière du cercle Labrecque de l'A.C.J.C., eut lieu, lundi soir, 25 octobre, au lieu ordinaire de ces séances, sous la présidence de M. Arthur Larouche. M. l'aumônier du cercle, M. l'abbé G.-E. Côté et 15 membres répondent à l'appel.

Au chapitre des communications, M. Roland Sautier, secrétaire, lut une letrre du Comité Régional de l'A.C.J.C., de la région de Chicoutimi. Cette lettre contient un grand nombre de conseils des têtes dirigeantes de l'A.C.J.C., elle traite aussi du prochain congrès qui sera tenu à Port-Alfred, le 6 octobre, contrairement à la coutume qui veut que le congrès d'automne soit toujours tenu ici-même, à Chicoutimi.

M. Arthur Larouche, président, invite les membres du cercle Labrecque à se rendre en grand nombre à cet intéressant congrès. Il dit que le sujet d'étude proposé pour la séance de l'après-midi portera sur une question qui est très étudiée actuellement, par toutes les têtes dirigeantes de notre pays:—"La décentralisation". La discussion suivra la conférence qu'un membre du cercle Gravel donnera.

Puis, M. Arthur Larouche présente à l'assemblée le conférencier de la séance, M. Lorenzo Brisson, qui traitera de notre histoire régionale. M. Lorenzo Brisson prend la parole, il dit que le travail qu'il présente n'est que le début d'une série de travaux sur notre histoire régionale.

M. Brisson parle des diverses tribus de sauvages qui avaient établi leur royaume, dans notre région du lac Mistassini à Tadoussac, jusqu'à La Malbaie et jusqu'à Berthiers, avant l'arrivée des blancs. Il dit les moeurs et les coutumes de ces peuples primitifs. "Les sauvages qui habitaient le Saguenay, avant l'arrivée des blancs, dit M. Brisson, formaient un peuple bon enfant, toujours prêt à se moquer les uns des autres." Il termine son intéressante causerie en donnant quelques détails sur la manière dont les sauvages procédaient pour s'élire un chef qu'ils écoutaient quand cela leur faisait plaisir.

M. Arthur Larouche remercie le conférencier et il dit que ce sera une intéressante série de travaux que ces causeries sur notre histoire régionale qu'un trop grand nombre ignore et qui cependant a existée.

Le dépouillement de la boite aux questions amène quelque discussion et la séance est levée, par la prière, à 10 heures.

La Fête du Christ-Roi

La fête du Christ-Roi a été célébrée avec magnificence dans notre ville.

A la cathédrale, le Saint-Sacrement fut exposé à l'adoration des fidèles, depuis la grand'messe paroissiale jusqu'aux vêpres. A la grand'messe, on récita les litanies du Sacré-Couer.

Dans l'après-midi, M. l'abbé Eug. Tremblay, professeur au Séminaire de Chicoutimi, prêcha une heure d'adoration pour les jeunes gens de la ligue du Sacré-Coeur et de l'A.C.J.C. L'éminent prédicateur parla de la royauté de Notre-Seigneur. Il énuméra tous les droits que Notre-Seigneur a, pour être le Roi des rois.

Le soir, à Vêpres, il y eut chant du Miserere.

Au Bassin, le programme fut à peu près le même. L'Heure d'adoration fut prêchée par le Rév. Père Legrand, curé de la paroisse, à 7 h. 15.

Incendie

Un violent incendie a éclaté, samedi soir, 29 octobre, sur la rue du Quai, à Sainte-Anne de Chicoutimi. Les maisons de MM. David Pilote et Epiphane Gagnon, leurs hangars et le garage de M. Chagnon ont été détruits de fond en comble.

Le feu s'est déclaré vers neufs heures moins le quart du soir et se propagea très rapidement. En un instant les deux maisons, entièrement construites en bois, ne furent plus qu'un brasier qui présentait un merveilleux spectacle pour les résidents de Chicoutimi. La clarté se répandait sur toute la ville.

L'incendie se propogea ensuite aux hangars, puis au garage de M. Chagnon. Les pompiers volontaire du village de Ste-Anne réussirent cependant à enrayer la marche des flammes et à préserver les maisons voisines qui furent très menacées. Les maisons de MM. Pilote et Gagnon sont une perte totale de même que leurs hangars et le hangar de M. Chagnon.

Les propriétés voisines ont aussi souffert des dommages, étant donné qu'on a dû les arroser continuellement.

Ces deux maisons contenaient six logements et très peu de mobilier put être sauvé. Il est heureux que la température fuft très calme, car le moindre vent aurait pu causer une véritable conflagration.

A Parent

En visite

M. A. Crête, notre député, était de passage ici ces jours derniers, pour se rendre compte des besoins de Parent, spécialement pour le chômage, etc. De magnifiques réceptions lui furent données par les principaux notables de Parent. Le club Libéral Godbout a donné un souper en son honneur chez Mme Nap. Dupont. Durant ce souper plusieurs discours furent prononcés, entre autres par M. le député A. Crête, qui comme toujours a su intéresser son auditoire.

M. le député est retourné fort enchanté de sont voyage et a promis de nous revenir avant longtemps.

Shédiac, N.-B.,* 21. (Spéciale). — Camille Gallant, enfant de M. et Mme J.-Edmond Gallant, de Shédiac, a été frappé par une automobile conduite par Z. Leblanc, de Dupuis Corner, paroisse de Shédiac. L'enfant, qui était âgé de six ans entreprit de traverser le chemin et sauta devant l'automobile. Leblanc appliqua les freins mais trop tard. La victime fut transportée à la maison de son père et mourue vingt-cinq minutes plus tard. Une enquête a été tenue par le Coroner Forbes et les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Les jurés étaient : Dr Emery Robidoux, John McDevitt, Prowse McArthur, Albert-C. Léger, A. Arsenault, Paul Mills et A. Boudreau.

Richibouctou, N.-B., 21. — Me Augustin Johnson est mort à sa résidence à St-Louis, à l'âge de 77 ans. Il était célibataire et le fils de Urbain Johnson, ancien député du comté de Kent. Il était le frère de Bazil-E. Johnson, ancien percepteur de douane de Richibouctou et maintenant domicilié à Moncton.

Cocagne, N.-B., 21. — Mme Jaddus Robichaud est morte à la suite d'une longue maladie. Elle était l'épouse de M. Jaddus Robichaud, conseiller municipal et était âgée de 81 ans. Son mari, trois fils et une fille lui survivent. Les fils sont : Placide et Jean-J. Robichaud, de Cocagne et Jouis-J. Robichaud, avocat de Richibouctou, et la fille est Mlle Marie Robichaud qui demeure aux Etats-Unis.

TROP d'ACIDE

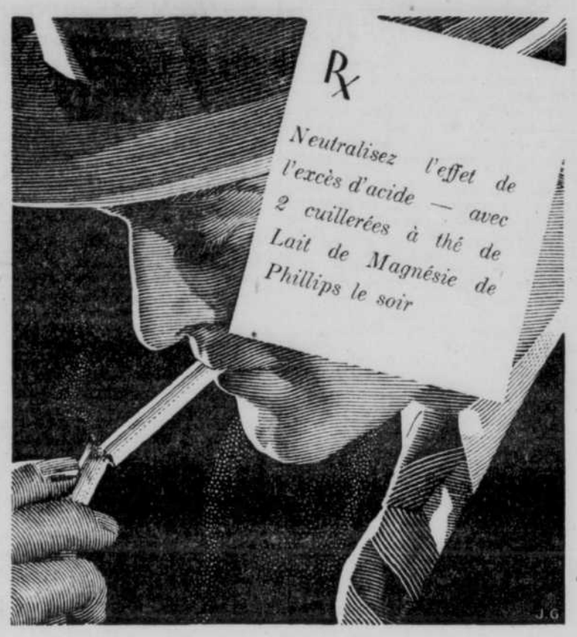

FABRICATION CANADIENNE

● L'anti-acide voulu détruit le mauvais effet autrement causé par les excès du boire, du manger, par l'usage constant du tabac, par tout ce qui donne de l'acidité. Lorsque vous êtes "battus" par ces abus, le Lait de Magnésie de Phillips vous ravigote à tout coup. C'est un plaisir et un réconfort pour les gros mangeurs, les fumeurs invétérés. Procurez-vous le véritable; les substitutions n'agissent pas de la même manière.

AUSSI SOUS FORME DE TABLETTES : Les Tablettes de Lait de Magnésie de Phillips sont maintenant en vente dans les pharmacies de partout. Chaque petite tablette est l'équivalent d'une cuillerée à thé de véritable Lait de Magnésie de Phillips.

voici quelque chose d'absolument nouveau!

Les tissus de coton **WABASSO** *maintenant* **PLEINEMENT RÉTRÉCIS** *par le célèbre* **PROCÉDÉ** *dit* **"SANFORIZING"**

Mettez sans crainte ces nouveaux Tissus de Coton Wabasso dans la cuve de blanchissage. Lavez-les comme vous le voudrez. Ils en sortiront sans rétrécissement aucun, parce qu'ils sont 'SANFORIZED' —pleinement rétrécis à la fabrique Wabasso par le procédé de rétrécissement le plus parfait qui ait jamais été inventé.

Plus à craindre de rétrécissement maintenant dans la confection des robes et des vêtements d'enfants, car Wabasso vous apporte des cotons dans le cas desquels cet ennuyeux problème est tout réglé. Couleurs durables, également — garanties ne pas changer ni se répandre — et les mêmes incomparables qualités de durée dont le nom de Wabasso a toujours été la garantie.

Les cotons Wabasso, plainement rétrécis, en attrayants patrons imprimés, couleurs solides ou blancs, sont en vente dans les bons magasins, partout. Vous pouvez les reconnaître rapidement par le nom: "Wabasso Nomorshrink".

Les Tissus de Coton "Sanforized" Wabasso se reconnaissent à la marque de fabrique Wabasso et au nom : "Wabasso Nomorshrink".

Fabriqués au Canada par

THE WABASSO COTTON COMPANY, LIMITED, TROIS-RIVIERES, P. Q.

UNE SEMAINE DE GRANDES SURPRISES CHEZ J.-B. LEFEBVRE

Prop. des MONTREAL SHOE STORES

Vous ne devriez pas manquer cette occasion de faire de nombreuses économies sur vos chaussures d'hiver.

Claques, Pardessus, etc.

LES REDUCTIONS POUR

Jeudi, Vendredi, Samedi et Lundi

sont très remarquables. Les quelques lignes ci-dessous, vous donnent idée. A part ces valeurs alléchantes vous en trouverez beaucoup d'autres, non annoncées ici, étalées sur nos tables à nos 28 magasins.

VENEZ LES VOIR

NOTRE GARANTIE

Nous vous certifions que chacune des paires de chaussures achetées dans l'un de nos 28 magsins, doit vous donner le service raisonnable que vous en attendez.

Si pour une raison ou une autre, vous n'avez pas satisfaction, veuillez nous la retourner, car notre motto est

BAS PRIX, BONNE QUALITE

PANTOUFLES POUR DAMES

Pantoufles Juliette en bon feutre de couleurs assorties, très confortables. Semelles de cuir flexible. Une réelle aubaine.

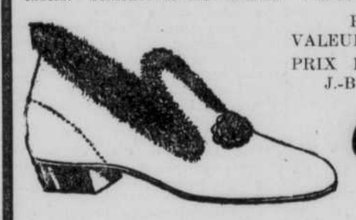

POINTURES DE 3 à 7
VALEUR DE $1.50
PRIX DE LA VENTE CHEZ J.-B. LEFEBVRE.....

79c

CLAQUES POUR GARCONS

Pointures de 1 à 5

Bonnes claques garanties de première qualité. Forme pour votre chaussure. Ces claques vous donneront une longue durée.

Valeur régulière de..... 75c
PRIX DE LA VENTE CHEZ J.-B. LEFEBVRE. .....

49c

AMATEURS DU PATIN

Ne manquez pas de venir voir nos superbes complets qui sont maintenant en vente dans nos 28 magasins.

POUR LE TRAVAILLEUR

Bottines en feutre noir uniques par leur confort. Semelles de feutre de bonne qualité. C'est la bottine par excellence pour l'hiver.

Pointures de 6 à 11
Valeurs de..... $2.50
Prix de la Vente

$1.69

MITAINES DE CHAUFFEURS

Bonnes mitaines de peluche doublure laineuse, avec courroie pour ajuster le poignet, l'intérieur de la main est en cuir. C'est une très belle valeur.

Une réelle aubaine au prix réduit de

69c

COMMANDE PAR MALLE

Nous remplirons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste.

Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillz donc adresser à 266, St-Joseph ou à 742 St-Vallier Québec, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

LA MAISON

J.B. Lefebvre

PROP. DES

MONTREAL SHOE STORES

28 magasins à Montréal, Verdun, Lachine, Québec, Ottawa, Trois-Rivières et Sherbrooke.

QUEBEC Succursale St-Roch
266, rue ST-JOSEPH
Près de l'Hôtel St-Roch, en face du Théâtre Arlequin
TEL: 8332

QUEBEC Succ. St-Sauveur
742, rue ST-VALLIER
TEL: 3-3872

LONDRES ET PARIS VONT AGIR DE LA MEME FACON

La France adoptera la même attitude que l'Angleterre au sujet des dettes de guerre — M. Herriot a eu une conférence avec l'ambassadeur anglais à Paris.

Paris, 23. (Trad. de l'A.P.)—M. Herriot et lord Tyrrell, ambassadeur d'Angleterre, ont conversé quelque temps aujourd'hui ; on présume qu'il s'est agi de l'attitude de leurs gouvernements au sujet des dettes de guerre. Ils n'ont émis aucun communiqué, mais tout indique que la France et l'Angleterre vont adopter une politique commune ayant pour objectif le "rajustement."

On apprend de bonne source qu'au dernier conseil des ministres il fut décidé que la politique française à cet égard serait la même que la politique anglaise. Le gouvernement anglais a déjà déclaré qu'il honorerait l'échéance du 15 décembre ($95,000,000) si les Etats-Unis ne pouvaient pas accorder de délai. Les amis de M. Herriot disent qu'il est prêt à mettre l'existence de son gouvernement au jeu pour honorer l'échéance française.

On est par ailleurs informé de source suffisamment sûre que lui et lord Tyrrell ont convenu d'attendre les résultats officiels de la conférence d'hier entre le président Hoover et M. Roosevelt avant d'annoncer la ligne de conduite que leurs pays respectifs adopteront.

Funérailles de M. Ayoop Eossa

Port-Alfred, — (D.N.C.) — La population de Port-Alfred a appris le décès de M. Ayoop Eossa, survenue à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, lundi soir, vers les 7 heures, à l'âge de 47 ans. M. Eossa était marchand à Port-Alfred depuis une dizaine d'années, et il était très estimé et ne comptait pas d'ennemis ; jamais il ne refusait rien à qui le lui demandait, aussi, les sympathies ont été très nombreuses. Pris d'une maladie subite, il a été transporté d'urgence à l'hôpital par le Dr Emile Beaulieu, de Port-Alfred, samedi matin. Dès son arrivée il fut opéré de suite, mais malgré les bons soins, la mort a fait son oeuvre. Le défunt est mort entouré de son épouse et de sa fille, Mme Eossa et Marthe Eossa. Muni de tous les secours de la religion, il a accepté la mort avec résignation. Les restes mortels du défunt ont été transportés à sa résidence, à Port-Alfred, mardi matin, suivis d'une foule nombreuse d'amis syriens de toute la région, et plusieurs de Montréal, pour y être exposé en chapelle ardente jusqu'à l'heure du service, qui a eu lieu jeudi matin à 9 heures. Les visiteurs au corps ont été très nombreux. Le défunt était Chevalier de Colomb; aussi le conseil de la Baie des Ha! Ha! a organisé une garde au corps. Deux par deux, ces chevaliers ont fait leur garde durant tout le temps que le défunt a été exposé à la maison. Plusieurs chevaliers de Chicoutimi sont aussi venus rendre les derniers hommages à leur frère décédé. Jeudi matin, à 9 heures, une foule nombreuse, de Port-Alfred et aussi des autres villes de la Baie, est venue se joindre à la famille et amis du défunt pour se rendre à l'église et assister au service. Les Chevaliers de Colomb marchaient en rang en avant du corbillard. Les porteurs étaient MM. Ludger Parent, Albert Lalancette, Arthur Lévesque, L.-Georges Martin, Théophile Jalbert, Damase Hudon, Chevaliers de Colomb. Venaient ensuite les plus proches parents et amis du défunt parmi lesquels on remarquait la fille du défunt, Mlle Marthe Eossa, M. Joseph Haddad, M. David Haddad, beau-frère, de Montréal ; ses cousins, M. Narcisse Michel S. Charley et sa dame, M. Thomas Haddad, de Dolbeau, M. Philippe Michel, de St-Félicien, M. et Mme Camille Abraham, de Roberval, Mme Philias Haddad, Mlles Cécile, Emélia Haddad, M. Adélard Haddad, de Saint-Jérôme, M. Joseph Haddad, de Bagotville, MM. Gabriel, Eugène, Salomon, Joseph, Elias Beauchamp, de St-Joseph d'Alma, M. Raymond Agmo, de Jonquière, M. François Ferris, de Kénogami, M. Salem Nemy, Nicholas Nemy, Philippe Maziade, de Chicoutimi, Joseph Liniado, de Port-Alfred, Alexandre Moza, de Bagotville.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles Girard, vicaire de Port-Alfred. Le service du défunt fut chanté par M. l'abbé E. Gauthier, assisté de M. le vicaire Girard, de Port-Alfred, et de M. l'abbé Tremblay, vicaire de Bagotville. La messe ordinaire des morts fut chantée par le choeur de chant de la paroisse, rehaussé par la petite chorale du collège sous la direction du Rév. Frère Maurice. L'église avait revêtu ses plus belles tentures de deuil. Après le service, le défunt a été conduit à sa dernière demeure, au cimetière de la paroisse, escorté de ses parents, amis et frères chevaliers, parmi lesquels on remarquait, en outre des porteurs, MM. S.-E. Hackey, Rodolphe Boily, Napoléon Bouchard, J.-C. Lévesque, R. Cossette, Jos. Beaulieu, Simon Larouche, Jos. Harvey, M. Doye, Marcel Boucher, Admand Gagnon, Jos. Truchon, J.-E.-A. Beaulieu, Théo. Boullanne, Armand Bergeron, Paul Gagnon, Edmour Gagnon, Léon Aubin, J.-Ls Villeneuve, J.-H. Duchesne, J.-Ph. Menier, Léon Sauliners, J.-A. LeBrock, Paul Loriot, R.-A. Foster Rodolphe Martel, Georges Brassard, G.-L. Nadeau.

Dans le cortège et l'asistance en outre de ceux déjà nommés, on remarquait Son Honneur M. Georges Martin, maire de Port-Alfred, M. Thomas-Louis Villeneuve, maire de Bagotville, M. le Dr Emile Beaulieu, de Port-Alfred, M. le Dr Jos. Desgagné, de Bagotville, M. Arthur Hamel, représentant la Cie Déchesne, de Québec, M. J.-D. LeBlond, représentant M. et Mme Henri Ricard, Mlle Gilberte Fortier, de Bagotville, Mme Veuve Eugène Garlépy, Mme Hector St-Gelais, Mme Thomas-L. Gobeil, Mme Georges Martin, Mme Albert Lalancette, Mlle Yvette Tremblay, Mme Albert Dufour, Mlle Yvonne Lévesque, Mme Arthur Lévesque, M. et Mme Maurice Lavoie, M. et Mme Hormiah Lavoie, M. et Mme Georges Dusseault, Mlle Berthe Tremblay, Mme Philippe Lévesque, MM. Jos. St-Gelais, Mme Edmond Rioux, M. J. Ouellette, Mme F.-X. Routhier, M. et Mme Luger Jean, M. Alphide Gagnon, M. Louis Rouleau, M. Ulysse Dufour, M. François Dufour, Mme Ovide Fortin, M. Edmour Gagnon, M. Pierre Bergeron, M. Adélard Thibeault, M. Jos. Girard, M. Octave Fortier, Mme Ludger Perron, Mme Ludger Parent, Mlle Régina Tremblay, Mme Veuve Geo. Tremblay, Mlle Germaine Tremblay, Mlle Juliana Tremblay, Mlle Antoinette Bellefeuille, M. et Mme Auguste Tremblay, M. William Tremblay, Mme Narcisse Reed, M. et Mme Enoch Bergeron, M. Léandre Gagnon, M. William Jean, Mme Henry Jean, M. Philippe Jean, Mme Stephane Boily, Mlle Anita Ouellet, M. Lucien Ouellet, M. Lucien Gravel, Mme Narcisse Rioux, M. et Mme Georges Gigeault, M. Lucien Brassard, Mme Egide Tremblay, M. Albert Chayer, gérant de la Banque Canadienne Nationale, Mme Albert Riverin, Mme Armand Bergeron, Mme Sylvio Bélanger, Mlle Gilberte Bélanger, Mlle Yvette Levesque, Mme Simon Larouche, Mme F. Thibeault, Mme A. Potvin, Mme Joseph Tremblay, Mme Charles-Edouard Tremblay, Mme Thomas Girard, Mme Hubert Girard, M. Wilbrod Bouchard, Mme Veuve Adélard Tremblay Mme Vve Delphis Tremblay, Mme A. Gagnon, Mme Willie Brossard, Mme Wilfrid Bergeron, etc., etc.

Le "Soleil" prie la famille d'accepter ses plus sincères sympathies, dans le deuil qui vient de les frapper.

Offrandes de fleurs : Le sous-conseil des Chevaliers de Colomb.

Offrandes de messes : Chevaliers de Colomb de Chicoutimi, Chevaliers de Colomb de la Baie des Ha ! Ha !, M. Albert Chayer, Mme Geo.-Adélard Tremblay, MM. les abbés Gauthier et Girard.

Bouquets spirituels : M. et Mme Salomon Beauchamp, M. et Mme Philias Hoddod, M. et Mme Euclide Vaillancourt, Cercle Gravel de l'A. C. J. C., Port-Alfred, M. et Mme Richard Cassette, M. et Mme Albert Lalancette, M. et Mme Alphonse Aubin, M. et Mme J.-A. Bouliane, M. Elias Beauchamp, M. Camille Abraham, Mme Veuve Hector Bouchard.

Sympathies : Révérendes Soeurs du Bon Pasteur de St-Jérôme, Mlle Jules Armaly, famille P.-H. Gigault, de Québec, M. R.-C. Montminy, J.-A. Masson, Cie Dechesne Ltée, M. et Mme Philippe Maziade, Rév. M. Médéric Gravel, ptre, Georges Martin, Narcisse Rioux, MM. Oreben et Auguste Proulx, de Chicoutimi, M. Melkey, de Jonquière.

Télégrammes de sympathie de Montréal : Brotherhood Corporation Society, Abraham Galhani, famille Hoddod, Tobosh Cousins Ltd, H. Abdella, Alex. Kouri et mère, M. et Mme McKirons, Greenshields Ltd. E. Farhood et famille, M. et Mme Charles Nackley, M. Maurice Michel, Michel Kouri, J.-D. LeBlond, de Chicoutimi, MM. George et Paul Grimard, M. Alex. Hoddod, famille Assad et Kouri.

LES EXPOSITIONS

Toronto, Ont., 22.—L'Association canadienne des expositions a terminé hier son congrès commencé la veille. Voici la composition de son nouveau comité directeur:

Président : Georges Morisset, Québec; Vice-président : D.-T. W.-D. Jackson, London; Dr H.-W. Waters, Toronto; J.-E. Rettie Brandon, Manitoba.

L'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture, qui assistait à la dernière séance, a promis de modifier le système d'exposition dit de la catégorie A, dans laquelle entre, comme exposition provinciale, celle de Québec.

Les sculpteurs

Toronto, 3. (C.P.) — Fondée il y a six ans, la Société des sculpteurs du Canada est maintenant complètement organisée avec les dignitaires suivants: président, Emanuel Hahn, R.C.A., Toronto ; vice-président, Mlle Florence Wyle, A.R.C.A., Toronto ; secrétaire-trésorier, Mlle Frances Loring, A.R.C.A., Toronto ; conseil, Alfred Laliberté, R.C.A., Montréal ; Henri Hébert, R.C.A., Montréal, et Elizabeth-W. Wood, A.R.C.A., Toronto.

Chicoutimi

Funérailles

Les funérailles de Mme J.-Edmond Côté, décédée mercredi, 19 octobre, ont eu lieu, vendredi, 21 octobre, en la cathédrale de Chicoutimi.

M. le chanoine Lionel Lemieux, directeur du Grand Séminaire, fit la levée du corps. M. l'abbé Georges-Etienne Côté, vicaire à la cathédrale, chanta le service, assisté de MM. les abbés J.-J. Fortin et Eugène Fortin, également vicaires à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Paul-Emile Côté, du Séminaire, fils de la défunte, servait comme cérémoniaire.

Pendant le sevice, quatre messes basses furent dites aux autels latéraux pour le repos de l'âme de la défunte par MM. les abbés L.-J. Aubin, Frs-Joseph Fortin, Joseph-Arthur Fortin et Jean-Baptiste Savard.

On remarquait, dans les stalles du choeur ; Mgr Léon Maurice, P.A., V.G., MM. les chanoines Lionel Lemieux et Philibert Morel, du Séminaire, Joseph Tremblay, curé de la cathédrale ; MM. les abbés Joseph Dufour, Elzéar Grenon, Oscar McNicoll, Luc Morin. On remarquait également tous les ecclésiastiques du Grand Séminaire, confrères du fils de la défunte, M. l'abbé Paul-Emile Côté.

Portaient le cercueil: les beaux-frères de la défunte, MM. Wilfrid Tremblay, Philippe Côté, Ides Laferrière, Ulderic Côté, Gustave Claveau, et Joseph Côté. Mmes Anastase Gauthier, Alphonse Riverin, Charles Simard et J.-T. Laferrière tenaient les cordons du poêle.

Conduisaient le deuil, M. J.-Edmond Côté, époux de la défunte ; M. Alex. Girard, son père; M. l'abbé Paul-Emile Côté, MM. J.-Edmour, Gérard, Benoit, Paul-Marie, Robert et Gabriel Côté, fils de la défunte; ses filles, Mlles Georgette et Alexandra Côté; son frère, M. Arthur Girard; son gendre, M. Lucien Fafard; ses belles-soeurs, Mmes Gustave Claveau, Médéric Côté, Philippe Côté et Alphonse Côté; par ses cousins, M. Thomas Gauthier, M. et Mme Louis Guérin; M. Jacques Tremblay, Mme Joseph Tremblay, Mlle Y. Guérin, Mlle Irène Laferrière et un grand nombre d'autres parents de la défunte.

Une nombreuse assistance de parents et d'amis de la famille de la défunte remplissait la nef.

M. Jos. Blackburn, entrepreneur de pompes funèbres de Chicoutimi, dirigeait les funérailles.

La dépouille mortelle de la défunte fut inhumée dans le cimetière paroissial de St-François-Xavier de Chicoutimi.

La Congrégation de la Ste-Vierge a un nouvel aumônier

Etant donné ses nombreuses occupations qui ne lui permettent plus de s'occuper de sa charge d'aumônier de la congrégation de la Ste-Vierge, l'aumônier actuel a dû démissionner et M. l'abbé J.-J. Forsin, vicaire à la cathédrale, lui succède dans cette charge.

M. Thomas-Louis Simard a été élu secrétaire.

Les forgerons syndiqués subissent des examens

Samedi, le 15 octobre, les maréchaux-ferrants ont subi des examens pour l'obtention de leurs diplômes, dans la boutique de M. Emile Couture, 179, rue Chartier. C'est la première fois que de tels examens sont passés dans notre région.

Comme on le sait, le ministre de l'Agriculture accorde, tous les ans, à l'Association des maréchaux-ferrants Inc., de la province de Québec, une somme de $1,000.00 pour que cette association forme des forgerons compétents. Depuis trois ans, une trentaine de maréchaux-ferrants de notre région ont suivi environ 50 cours donnés par les docteurs Allard et Duchaine, vétérinaires.

Sur les seize candidats qui subirent l'épreuve, en présence de MM. Duchaine, Godbout, président général de l'association des maréchaux-ferrants et J.-C. Martel, secrétaire, tous deux de Québec, aucun n'a été jugé incompétent et ils ont eu leur diplôme.

On proposera, à la prochaine session du parlement de Québec, une loi que notre législature sera appelée à étudier, pour protéger le cultivateur et le forgeron contre les incompétents.

L'Association des maréchaux-ferrants de la province de Québec est incorporée depuis le 24 mars 1924 et elle compte maintenant au-delà de 450 membres, divisés en 5 locaux. Ses débuts furent sans doute modestes; cependant, comme la plupart des forgerons ont reconnu son utilité, elle forme aujourd'hui une association fort importante et très utile.

Le lendemain des examens, c'est-à-dire dimanche, 16 octobre, eut lieu l'assemblée générale. Trente-huit forgerons de la région, M. l'abbé F.-J. Fortin, aûmonier du local, ainsi que MM. Godbout et Morel furent les principaux orateurs.

On élut à cette assemblée, les officiers du local qui comprend les régions de Chicoutimi, du Lac St-Jean et de Saguenay. MM. Ernest Gauthier, Emile Couture, Alfred Paradis et Willie Fortin, de Chicoutimi, MM. Georges Plourde et Philippe Minier, de Jonquière, M. Raoul Desbiens, de Ste-Anne et M. Edouard Girard de Laterrière, furent élus.

Roberval

Notes sociales

M. et Mme Isidore Ouellet, de N.-D. d'Hébervtille, sont venus à Roberval jeudi dernier.

M. Ludovic St-Pierre, de St-Félicien, était de passage à Roberval ces jours derniers.

M. Hector Tremblay, maire de la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma, est venu à Roberval par affaires la semaine dernière.

M. Simon Gagné, de St-Coeur de Marie, était de passage à Roberval le 27 octobre.

M. Philippe Collard, de Taché, est venu à Roberval vendredi dernier.

MM. Alphonse Blouin, Arthur Rainville, de St-Prime, étaient de passage à Roberval vendredi dernier.

M. Ulysse Bilodeau, de l'Ascension, est venu à Roberval par affaires le 27 octobre.

M. et Mme Geo.-H. Marcotte, de Sherbrooke, ont passé quelques jours à Roberval la semaine dernière, chez M. le maire Geo.-P. Marcotte.

M. T. Devin, de Péribonka, est venu à Roberval par affaires le 28 octobre.

Le Rév. P. Casimir, O. P., capucin, du Lac Bouchette, était de passage à Roberval vendredi dernier.

Mme Alfred Lévesque, de cette ville, est allée en promenade à Kamouraska chez ses parents.

M. E.-R. Truchon est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

M. J.-A. Martel, de cette ville, est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

M. le chanoine E. Duchesne, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, MM. les abbés Constantin et Kérouack, du Séminaire de Chicoutimi, étaient de passage à Roberval le 25 octobre.

Mlle Thérèse Guertin, de Bagot, a passé quelques jours à Roberval, en promenade chez son frère M. Camille Guertin.

M. E. Boudreault, agronome, est de retour d'un voyage dans la Nouvelle-Ecosse.

M. Eudore Racine, I. F., de Chicoutimi, était de passage à Roberval ces jours derniers.

MM. Isaïe Boivin et Paul-Arthur Boivin, de St-Félicien, sont venus à Roberval par affaires le 28 octobre.

Le Rév. Ludger Gauthier, curé de St-Joseph d'Alma, était au presbytère Notre-Dame le 29 octobre.

MM. J.-E. Côté, J.-A. Gingras, Gédéon Verreault, de St-Joseph d'Alma, sont venus à Roberval par affaires samedi dernier.

M. A.-R. Tremblay, de Desbiens, était à Roberval par affaires ces jours derniers.

MM. J.-E. Laberge, Augustin Rainville, de St-Prime, sont venus à Roberval par affaires le 29 octobre.

MM. Pierre Bergeron, de Jonquière, Alphonse Fortin, d'Hébertville, étaient à Roberval par affaires le 29 octobre.

Mme Vve Alexis Harvey, de St-Joseph d'Alma, était en promenade à Roberval ces jours derniers.

Au Château Roberval

Etaient de passage à Roberval ces jours derniers et enregistrés au Château Roberval : MM. J.-Bte Desroches, de Dolbeau, R. Savary, de Dolbeau ; James-A. Joly, de Jonquière ; Roméo Audet, d'Hébertville ; J.-C. Boisjoli, A. Pettigrew, E. Allie, de Québec ; A. Charbonneau, de Jonquière ; A.-B. Moscovitch, de Montréal ; J.-A. Thibeault, de Château-Ritcher ; L.-E. Beaudoin, de Lévis, J.-V. Despatis, de Québec ; Jean Trudel, de Montréal ; Jos.-P. Bergeron, de Jonquière; J.-E. Théberge, de Lauzon ; C.-W. Wiggs, de Québec ; Y. Bourque, de Chicoutimi ; J.-T. Bisson, de Québec ; L. Janisse, de Québec ; U.-L. Dionne, de Péribonka ; J.-A. Lamontagne, de Québec, et A.-R. Germain, de Jonquière.

Triste accident

Blind River, Ont. 23. (Trad. de la C. P.) — On a cherché en vain toute la nuit deux jeunes garçons qui patinaient hier soir sur la rivière gelée et qu'on n'a plus revus depuis. On craint qu'ils n'aient passé à travers la glace. L'un s'appelle Joseph Cameron, 10 ans, et l'autre, Alex. Leine, 18 ans. On a trouvé des traces aboutissant à un trou d'eau.

Trouvé mort

Montréal, 23. (D.N.C.) — Gisant sur le bord de la route, entre les villages de St-Elzéar et Cap St-Martin, Ferdinand Ouellette, âgé de 24 ans, de St-Elzéar, a été trouvé mort, hier soir, vers sept heures trente, par MM. Ovila et Omer Lorrain, de St-Canut. Le cadavre a été transporté à la morgue où il sera soumis à une autopsie par le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste de la province. Les détectives Dion et Jutras, de la sûreté provinciale, poursuivent une enquête.

Le Dr D.-A. Plouffe, de Cap-St-Martin, qui s'est rendu sur les lieux pour constater la mort, n'a relevé aucune blessure sur le corps et attribue la mort ou à des causes naturelles ou à la strangulation.

L'enquête menée jusqu'ici par la sûreté provinciale, a fait connaître que Ouellette avait été vu peu de temps auparavant. Rien ne semble indiquer qu'il ait été victime d'un chauffard.

CHIEN ET RENARD

Hartland, N.-B., 23.—(D.N.C.B.) M. E.-A. Britton, qui a une grande ferme de renards, ici, fut avisé par téléphone qu'un renard noir argenté se promenait dans la ville. Il s'aperçut aussitôt que c'était un des siens et qu'il avait tué onze poules mais comme il faisait déjà nuit il pensa que c'était inutile d'essayer de le rattrapper et qu'il faisait aussi bien d'aller se coucher. Avant de se mettre au lit, cependant, il entendit son chien de garde "Pal" laisser son chenil et le lendemain matin il trouva le renard en question blotti dans un coin du hangar et Pal qui montait la garde.

Une causerie

Le "Social Club" de notre ville comptait au nombre de ses hôtes, lunndi soir, M. René Lecours, agent-voyageur de la ligne Cunard à Québec. "Une croisière sur la Méditerranée" était le sujet captivant de l'intéressante conférence qu'il a donnée devant les membres de cette association.

M. Lecours qui a déjà accompagné un groupe de voyageurs à bord de l'un des paquebots Cunard, a promené son auditoire, au cours de sa causerie, par toutes les villes européennes qu'ils ont visitées, et dans les principaux ports où leur navire s'est arrêté. Il a donné d'intéressants détails sur les ports de Cadix, Valence et Barcelone, de même que sur la grande ville de Madrid et les ports de Marseille, Villefranche, Nice et Monte-Carlo, sur la côte française.

Les membres du "Social Club" visitèrent ensuite, durant cette causerie, les villes italiennes d'Iènes, Rome, Naples et Venise, pour ensuite suivre M. Lecours en Grèce où ils visitèrent sous la direction de leur cicerone, Athène et Constantinople. On se rendit ensuite par terre, jusqu'à Jérusalem, et traversant l'Egypte par voie des airs, les touristes parvenaient au Caire où les paquebots font escale dans l'attente des vayageurs. Au retour, Malte, Alger, Oran et Tangier furent visitées, et le paquebot prenait la direction de New-York.

Le conférencier a été félicité par les membres du "Social Club" pour sa causerie intéressante.

UNE ELECTION

Toronto, 23.—(C.P.)— Harry-C. Nixon, leader du parti progressiste d'Ontario, annonce que, si la Chambre provinciale s'assemble en février, il demandera une élection générale pour juin prochain.

MAURICE POLLACK 75-97 St Joseph Tel 4-4661

AUBAINES Spéciales pour les Jeunes Jeudi !

Paletots d'Hiver
Garconnets 5 à 10 ans
Une réelle occasion. Paletots en drap-couverte très épais en gris ou bleu ainsi qu'en tweed chevronné pesant et patrons à rayures, chaude doublure en flanelle polo. Style "Guard" avec ceinture et plis au dos. Grandeurs : 23 à 28 ..... $3.95

Paletots d'Hiver
Garcons 6 à 12 ans
Chauds Paletots en Ratine bleu-marine de très belle qualité, doublés en flanelle rouge avec empiècement en cuirette style "Guard" avec ceinture et plis au dos, large collet tempête. Grandeurs : 24 à 30 ..... $6.50
2e Plancher

Paletots d'Hiver de la Meilleure Qualité
Garçons 9 à 14 ans
Etoffes plus dispendieuses dont on se sert généralement pour la confection des paletots pour hommes. — Drap Silvertone Brun, Gris ou Bleu, Molleton Anglais en Gris — Brun — Drap — Silvertone Brun — Gris ou Bleu-Marine. — Styles à épaules larges avec coussinet, devants croisé, très longs. "Style Dictator" ou "Guard". Grandeurs : 27 à 32 ..... $10

Vente de Gilets et Chandails en Laine

500 Chandails et Gilets en Laine pour Garcons
En Vente Jeudi à $1

Cette offre est le résultat de recherches incessantes et d'achats avantageux dont nous voulons vous faire bénéficier. Plusieurs genres de tricots, gros, fins et moyens. Tous les genres d'encolures, avec ou sans collet. Encolures rondes ou en pointe, collet Polo et collet châle. Un choix excellent de teintes et couleurs unies ainsi que patrons variés. $1.00
Grandeurs : 22 à 34 ....

Au Magasin de Garconnets Rez-de-Chaussée

PALETOTS à Capuchon
Ages 2 à 6 ans $3.75
Populaires paletots à capuchon pour les petits. Confection de drap-couverte bleu très épais, doublés en flanelle rouge, ornés de nervures rouges, capuchon détachable, ceinture en laine rouge. Ces mêmes paletots sont aussi garnis en bleu-poudré.. $3.75

LAINAGES Pour Garconnets
PANTALONS enveloppe avec pieds, marques "Monarch", "Knit-to-Fit" et autres.
Grandeurs : 22 à 32
89c à $2.95
ENSEMBLES 3-pièces.—Tuque, mitaines et ceinture, rouge ou bleu poudré, les 3 pièces $1.00

CHAUDS "Couvre-Tout"
Un vêtement très confortable d'un seul morceau, devant fermé avec "zipper", ceinture circulaire, poignets et bas des jambes élastiques. En molleton ou drap couverte très épais en rouge, vert, brun et vin. Avec ou sans bonnet aviateur.
Ages : 2 à 8 ans $3.95
Rez-de-Chaussée

Casques "Aviateur" pour garcons
En ratine bleu-marine, doublés en flanelle 39c
En ratine bleu-marine, doublure en agnelette avec lunettes 50c
En cuirette tan ou noir, doublés en coton ouaté avec lunettes 39c
En cuir souple — Brun, Tan, Noir, Bleu-Marine, Rouge, Vert foncé, doublure chamoisée avec lunettes. Grandeurs : petits, moyens et grands. 85c
Rez-de-Chaussée

Souliers pour Garçons
Souliers en bon cuir noir, semelles en cuir ou "Panco", talons en caoutchouc ou avec plaque en acier.
11 à 2 $1.59
2½ à 5½ $1.69
Souliers avec semelles rapportées, talons avec plaque en acier. 1 à 5½ $1.99

Souliers pour Enfants et Fillettes
Souliers en cuir verni noir, genre lacé ou à courroie, formes confortables. ....
Enfants, pointures: 1 à 5 / " " 5 à 7½ / " " 8 à 10½ / Fillettes, pointures: 11 à 2 } $1.00

Claques Enfants et Garçons
Claques noires unies pour enfants: 3 à 10½ 37c
Claques noires unies pour garçons : 1 à 5.... 47c
Toutes nos claques sont vendues avec notre "garantie".

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTÉE.
Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

CHEZ LES OUVRIERS

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

DEMAIN : Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec, Inc.

Au Secrétariat

CE SOIR : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

DEMAIN : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. Fraternité des peintres et tapissiers, local 1037.

DEMAIN : Fraternité Internationale des opérateurs de grues et ingénieurs stationnaires, local 946. Fraternité Internationale des briqueteurs maçons.

La session fédérale

(Suite)

clus pour une durée de cinq ans. M. King dénonce ces accords depuis six semaines et maintenant il en approuve deux. Il voudrait même que l'on ne prit pas le vote. L'accord avec l'Irlande accorde à ce pays ce que nous accordons à l'Angleterre.

M. King veut répondre à M. Stevens, mais, comme il a déjà parlé une fois, le président Black le rappelle à l'ordre. Il faudrait pour que M. King parle, que toute la Chambre, unanimement, consente à le laisser parler, mais la Chambre s'y oppose en partie. Le chef de l'Opposition se rassied après avoir annoncé que M. Ernest Lapointe dira pour lui que M. Stevens vient de le convaincre de voter contre l'accord Canada-Irlande.

M. LAPOINTE ANNONCE QU'IL VOTERA NEGATIVEMENT

Le ministre de la Justice dans l'ancien gouvernement libéral fait aussitôt une déclaration :

"Je voterai, dit-il, contre le bill qui nous est soumis. Il ne nous apparaitra plus maintenant comme un bill ressemblant à celui que nous venons de voter, celui se raportant à la Rhodésie. Si le bill au sujet de l'Irlande accorde à celle-ci les mêmes faveurs qui sont accordées à la Grande-Bretagne, nous ne pouvons l'approuver. Nous sommes opposés à l'accord avec la Grande-Bretagne parce que la préférence douanière y est fondée sur l'augmentation des droits contre les marchandises des pays étrangers. Si tel est le cas au sujet du traité avec l'Irlande, notre attitude sera la même, nous ne pouvons voter favorablement. Dans ce cas de la Rhodésie l'accord n'entraine pas une augmentation du tarif douanier.

M. William Duff, libéral, de la Nouvelle-Ecosse, affirme ensuite qu'il ne votera pas en faveur de l'accord pour une autre raison. L'Irlande a refusé de prêter le serment d'allégeance au Roi, elle a refusé de payer à la Grande-Bretagne ses annuités foncières, le gouvernement irlandais s'est donc volontairement mis au ban des Nations de l'Empire.

M. POWER S'OPPOSE LUI AUSSI

Le major C.-G. Power, député de Québec-Sud, annonce lui aussi qu'il votera contre l'accord parce qu'il considère que de la part du gouvernement canadien, la négociation de ce traité a constitué une triste farce. Cet accord est pour servir les intérêts mutuels du Canada et l'Etat Libre. Or en même temps qu'il négociait de cette façon-là avec l'Irlande, il négociait d'une autre façon avec l'Angleterre. Il est donc évident que le traité que nous avons signé avec l'Angleterre ne peut avoir de succès que si le Royaume-Uni et le Canada enlevaient à l'Irlande une partie de son commerce.

L'ULTRA LOYALISME DE M. LAVERGNE

Le député de Montmagny, M. Armand Lavergne, fait ensuite son acte de foi ultra loyaliste. Il dit qu'il votera contre l'accord Canada-Irlande , pour les mêmes motifs que M. Duff. On ne négocie pas avec des gens qui se sont mis au ban de l'Empire, qui refusent de prêter serment d'allégeance au Roi.

M. Henri Bourassa, de Labelle, dit qu'il est opposé sans réserve à tous les traités conclus lors de la conférence de juillet. Il faut un esprit de coopération dans l'Empire, mais non pas un esprit d'unification.

On prend ensuite le vote. Le Gouvernement obtient 89 voix et l'Opposition 48. Toute la droite, Moins M. Armand Lavergne, vote en faveur de l'adoption, de même que quelques députés de l'Ouest. Toute la gauche, moins cinq députés progressistes et M. Lavergne vote avec l'Opposition libérale contre l'adoption du traité.

LE TRAITE AVEC LE SUD-AFRIQUE

Le traité avec le Sud-Afrique proposé pour ratification par le Premier Ministre, est ensuite voté par 92 voix à 48. Il n'y a aucune dinscussion.

SUR LA TROISIEME LECTURE DE L'ACCORD ANGLO-CANADIEN

C'est le débat Anglo-Canadien qui a donné le plus de fil à retordre au gouvernement depuis le commencement de la session. Il va sans dire que dès que M. Bennett en eut proposé la troisième lecture la discussion reprit comme de plus belle.

Lorsque le premier ministre Bennett a présenté sa résolution au sujet de l'accord, M. King lui a fait observer qu'il devrait changer de méthode et faire étudier d'abord les changements au tarif. M. King le lui rapelle puis il note aussi qu'il a protesté autant qu'il était humainement possible de le faire jusqu'à présent.

Toutefois M. Bennett est passé outre. La Chambre en est rendue à la troisième lecture du bill et elle n'a pas encore eu l'occasion d'étudier les raisons tarifaires en comité des voies et moyens. La procédure suivie au parlement d'Angleterre n'est pas celle que l'on a suivie ici.

M. Bennett interrompt le chef de l'Opposition pour lui dire que la même procédure fut suivie par le Gouvernement libéral lorsque le traité avec la France fut étudié.

M. King affirme de nouveau que l'on agit contrairement aux règlements de la procédure britannique. Il a accepté le traité avec la Rhodésie parce qu'il comporte certaines diminutions dans le tarif douanier. Mais il n'a pas voulu faire la même chose pour le traité Irlandais, lorsqu'il a constaté que ce traité ressemble comme deux gouttes d'eau à celui que nous avons signé avec la Grande-Bretagne, qui nous empêche d'accorder des concessions commerciales à d'autres pays. Le Gouvernement a-t-il voulu se jouer de la Chambre des Communes en présentant ses accords? Cache-t-il quelque chose de sinistre aux députés ? Si le Gouvernement Canadien avait agi comme le Gouvernement Anglais, il n'y aurait pas eu danger de méprise ou fausse interpellation. Tout cela ressemble fort à une conspiration de la part de ceux qui ont signé les accords. On s'est objecté lorsque l'on a parlé de "Conspiration tory". Sous le déguisement d'une entente commerciale, l'accord cache une tentative pour augmenter un tarif déjà élevé et le maintenir élevé pendant un certain nombre d'années. Ce qui s'est produit au sujet de l'accord avec l'Irlande prouve qu'au moyen d'articles d'un bill insérés dans un autre on en arrive à ce point qu'il est impossible de prendre une action indépendante en matière fiscale.

M. RHODES PROTESTE DE LA BONNE FOI DU GOUVERNEMENT

Le Ministre des finances déclare que le Gouvernement a agi de bonne foi. Il a suivi en tous points les règles de la procédure parlementaire.

Les traités passés antérieurement ont été ratifiés de la même façon. Il serait inutile de discuter les changements au tarif si les traités n'étaient pas acceptés d'abord.

AU DESAVANTAGE DES CANADIENS FRANCAIS

Le député de Labelle, M. Bourassa, affirme que les traités et accords que le Gouvernement veut faire ratifier seront pour la plupart au désavantage des Canadiens de langue française. L'accord Anglo-Canadien nous est dommageable dans toutes nos relations commerciales avec tous les pays étrangers, mais nous sera particulièrement dommageable dans nos relations avec la France.

M. Cahan, le secrétaire d'Etat qui est actuellement en France pour tenter de passer un traité avec ce pays pour le Canada a bien des difficultés à cause de l'attitude prise par le Gouvernement Conservateur lors de la dernière conférence Impériale.

Que ça fasse ou non plaisir aux Anglais, on ne peut oublier qu'un quart de la population Canadienne est Française d'origine et de culture. Les Canadiens français lisent des revues françaises et des livres français. Leurs médecins, comme Sir Eugène Fiset, (de Rimouski), l'a indiqué l'autre jour, vont compléter leurs études à Paris. Ils ont la science médicale et chirurgicale Française, la pharmacopée Française, on ne peut les blâmer surtout quand on sait que les remèdes Français sont les meilleurs qui soient. Les Canadiens français ont le droit de vouloir lire et comprendre ce qui est écrit sur une bouteille de remèdes.

Une des articles de l'accord laisse entrer les livres, revues et périodiques anglais en Franchise mais frappe les autres d'un droit de 10 p.c. Tous les articles de France dont les Canadiens français aiment à se servir sont frappés de droits quasi prohibitifs tandis que les articles anglais entrent en franchise.

Les Canadien français n'ont-ils livres français quand les Canadiens pas autant droit de se procurer des anglophones ont bien celui de se procurer des bouquins anglais? pourquoi les Canadien français devront-ils payer plus cher leurs livres que les Anglais.

M. Gott veut interrompre M. Bourassa, mais celui-ci déclare qu'il ne s'adresse pas au "défenseur de l'Autonomie des producteurs d'oignons".

M. Bourassa rappelle au ministre des Finances et à M. Bennett qu'au point de vue social l'élément canadien-français constitue un rampart contre l'américanisation. Nous sommes submergés sous un flot de littérature ordurière qui nous vient des Etats-Unis. En préservant la langue française ici, nous nous préservons contre la contamination. L'esprit canadien, qui existe aussi bien chez les Canadiens français que chez les Canadiens français doit être conservé. Il faut que le trait qui distingue le Canada soit justement celui désigné par Sir Jihn MacDonald: la participation de notre nationalité aux deux civilisations, et française et anglaise.

Le Gouvernement se doit donc de faciliter aux Canadiens français comme au Canadiens anglais l'achat des livres qui leur conviennent, sans grever les uns plus que les autres.

M. Woodsworth parle ensuite jusqu'à six heures. Il reprend son discoure à huit heures et, après lui, Mlle Agnès MacPhail dit quelques mots.

On prend ensuite le vote sur la troisième lecture qui est votée par 84 à 42, soit 42 de majorité. Tous les conservateurs votent en faveur et tous les libéraux contre. Six progressistes votent avec le gouvernement tandis que MM. Neil et Bourassa, Woodsworth et Miss MacPhail votent avec les libéraux.

Le bil fut ensuite envoyé au Sénat pour ratification finale.

LE DEBAT SUR LE CHOMAGE

Après l'adoption du dernier bill contenant les accords d'Ottawa, le premier ministre proposa la formation de la Chambre en comité des voies et moyens pour étudier les résolutions tarifaires qui accompagnent les traités.

M. King, le chef libéral, et M. Woodsworth, le bouillant travailliste, se levèrent en même temps pour discuter cette motion. Le président Black jugea toutefois que M. Woodsworth s'était levé le premier et il lui accorda la parole.

Le député de Winnipeg accuse le Gouvernement de refuser à la députation et au pays un débat sur le chômage, puisque le Gouvernement ne veut pas accepter les suggestions qu'on lui fait — celle de la formation d'un comité, proposé par M. Heaps— il ne reste plus qu'une chose à faire: exposer toute la question devant la Chambre.

Le Gouvernement se débarrasse actuellement des chômeurs en les déportant : 15,000 chômeurs ont été renvoyés dans leurs pays. De ce nombre, 9,946 ont été déportés simplement sous prétexte qu'ils étaient devenus à charge à la communauté. Cela n'est pas juste, parce que plusieurs de ces personnes avaient quitté de bonnes positions chez eux pour venir s'établir au pays, à l'invitation du Gouvernement canadien.

Le Gouvernement a ouvert des campements pour les chômeurs célibataires. Dans plusieurs de ces campements, les conditions sont affreuses.

M. BENNETT FAIT UNE DECLARATION

Le gouvernement, affirme M. Bennett, n'a nullement l'intention d'empêcher la Chambre de discuter le problème du chômage, toutefois il est de son devoir de s'assurer que l'on observe les règlements de la Chambre. Voilà pourquoi il s'est opposé à l'amendement Heaps qui, à son sens, était irrégulier.

L'hon. M. Bennett avoue qu'il est forcé de faire une déclaration qu'il se proposait de faire lors de la reprise de janvier. Il annonce alors la politique du gouvernement au sujet du chômage.

En avril 1931, au sujet de l'assurance-chômage, M. Bennett a dit que deux objections s'opposaient à cette mesure : l'une d'ordre constitutionnel et l'autre d'ordre matériel, parce que nous manquions de renseignements suffisants.

La crise du chômage n'autorise pas le parlement fédéral à ignorer les provinces et leurs prérogatives. C'est un problème national, mais le fédéral ne peut que coopérer avec les provinces dans l'accomplissement de leurs obligations. "Cela a été fait", affirme le premier minsitre.

Une province, en particulier, a clairement fait comprendre au gouvernement fédéral qu'elle ne tolérait pas d'ingérence d'Ottawa dans le domaine provincial.

Il ne faut pas oublier qu'une loi d'assurance-chômage ne peut être mise en vigueur sans l'assentiment des provinces, puisque cette mesure relève des droits civils. C'est cette première difficulté qu'il faut d'abord surmonter et on pourrait facilement la surmonter si toutes les provinces s'entendaient pour reconnaitre au parlement fédéral le droit de légiférer à cet effet.

C'est l'intention du gouvernement de convoquer une conférence interprovinciale avant la rentrée des députés, le 30 janvier, pour étudier cette question en même temps que plusieurs autres auxquelles le gouvernement s'intéresse.

Parmi les autres problèmes que cette conférence devra étudier il y a celui de la loi des compagnies. Présentement il y a un conflit de juridiction. Il est clair que le Canada devrait avoir une loi uniforme au sujet des compagnies.

Il y a aussi tout le régime des impôts et particulièrement celui de l'impôt sur le revenu. Présentemeut l'impôt sur le revenu est perçu trois fois de la même personne dans certaines provinces. Cela n'est assurément pas de nature à engager les gens à venir s'établir dans les provinces Canadiennes.

Pour régler la difficulté on a suggéré de laisser l'impot individuel à la province et l'impot des compagnies au Fédéral.

Il y a aussi la question de la loi des assurances. Des négociations se poursuivent présentement entre Ottawa et les provinces d'Ontario et Québec à ce sujet.

Quant à la loi d'assurance-chômage cette mesure doit comporter le principe de la contribution. Toutes les représentations qui ont été faites au Gouvernement à ce sujet préconisent le mode contributoire.

De plus cette assurance doit être basée sur les méthodes des actuaires. Les statistiques définitives sur le chômage ne seront pas prêtes avant le premier janvier. Elles seront à la conférence interprovinciale.

Répondant ensuite à M. Woodsworth qui, selon M. Bennett, s'applique à exagérer la misère des chômeurs, le premier ministre lui rappelle qu'il y a 1900 ans Jésus a dit : "Il y aura toujours des pauvres parmi vous".

Dans toutes les provinces du pays on a pris des mesures pour secourir les indigents et le fédéral a pris, pour sa part, des mesures pour seconder les provinces dans ce domaine.

Faisant allusion à la proposition de M. Heaps qui demande l'institution d'un comité d'enquête, M. Bennett dit que le fédéral n'a pas juridiction et ce domaine. Ce comité ne pourrait pas être nommé parc equ'une province "ne tolèrerait pas cette ingérence du fédéral dans le domaine provincial".

M. KING REPOND A M. BENNETT

Le chef de l'Opposition se réjouit d'être d'accord avec le premier ministre sur l'importante question du chômage. M. Bennett dit que ce problème relève d'abord des provinces et des municipalités. C'est précisément ce que M. King a prétendu. Mais au cours de la campagne électorale de 1930 M. Bennett a parcouru le pays en disant qu'il appartenait au gouvernement fédéral de résoudre ce problème.

La décision de convoquer une conférence que le gouvernement vient d'annoncer ce soir aurait été prise Il y a deux ans déjà si l'ancienne administration avait été maintenue au pouvoir. Le Canada se débat aujourd'hui dans une crise de chômage sans précédent. Quand le gouvernement prouvera qu'il veut vraiment prendre des initiatives pour résoudre ce problème l'Opposition n'hésitera pas à le seconder.

On pourra créer la loi d'assurance-chômage si l'on s'entend avec les provinces au sujet d'un amendement à la constitution. L'ancienne administration avait proposé une commission pour étudier ce projet. Mais deux ans ont été perdus : heureusement le gouvernement est revenu ce soir, à la politique libérale.

Si l'on n'a pas agi plus tôt c'est la faute de M. Bennett qui a refusé de se rendre compte de la gravité de la situation. En 1930 M. Bennett prétendait que la dépression était due à des causes locales et qu'elle disparaîtrait rapidement s'il était élu. Le présent gouvernement s'est enfin rendu compte que la crise est mondiale. Quant à la dépression qui existe présentement au Canada elle a été aggravée par la politique suivie par le gouvernement depuis 1930.

En raison des conditions industrielles actuelles il est évident que le chômage est spasmodique et quel que soit le gouvernement que nous ayons il se produira toujours.

Parlant ensuite des secours financiers aux provinces pour alléger le chômage, M. King ajoute que ces dépenses auraient dû être contrôlées par une commission indépendante. De cette façon on aurait une plus grande uniformité dans la disposition des secours et l'on ferait certainement des économies.

Les deniers publics affectés au chômage ne devraient pas aller aux entrepreneur, non plus qu'à l'achat du matériel.

M. King reconnait que le fédéral doit affecter certaines sommes pour les secours directs mais de toutes façons il est préférable d'entreprendre des travaux publics.

Si, il y a deux ans, on avait constitué une commission pour administrer les affaires du chômage le fédéral comme les provinces seraient aujourd'hui en possession de renseignements très précieux pour les guider.

Le conflit de juridiction dont a parlé M. Bennett n'est pas bien grave selon M. King. Le premier ministre n'a-t-il pas dit que le fédéral pouvait contribuer toute la pension du vieil âge pourvu que certaines provinces soient favorables à la chose ?

Si le gouvernement voulait établir un régime d'assurance-chômage il y a fort à douter que les provinces s'y opposeraient.

L'Opposition secondera le gouvernement s'il propose cette mesure.

Le Chef de l'Opposition insiste de nouveau sur la nécessité de constituer une commission nationale pour administrer les affaires du chômage.

LE SORT DES CULTIVATEURS

Il y a aussi une question aussi grave que celle du chômage, c'est le sort des cultivateurs.

Le gouvernement actuel est en présence du plus grave problème qu'aucun gouvernement antérieur ait eu à résoudre dans le passé.

Le parlement n'a pas encore eu l'occasion de discuter la chose mais il ne reste pas moins vrai que la population du pays s'attend à ce que le gouvernement prenne des initiatives pour améliorer son sort.

"Ce que le pays veut savoir, c'est ce que l'on fera cet hiver", dit M. King.

Le chef de l'Opposition ajoute que c'était son intention de soulever la question avant l'ajournement si le gouvernement ne faisait aucune déclaration à ce sujet. Il ne le fera pas si le gouvernemnt promet de faire connaitre ses intentions. M. King lit alors l'amendement qu'il se proposait de soumettre à la Chambre.

Il y est dit que la Chambre est déjà en session depui le 6 octobre et que depuis cette date le gouvernement n'a pas encore fait connaitre ce qu'il a l'intention de faire au sujet des cultivateurs pour cette raison la Chambre est d'avis que le gouvernement devrait discuter à fond cette grave question. M. King espère qu'il ne sera pas obligé de proposer cet amendement.

Le ministre du Travail M. Gordon remercie M. King qui vient de proposer qu'une commission nationale soit constituée pour s'occuper du chômage. Il sera libéré de ses lourdes responsabilités. Mais il risque de faire double emploi dans bien des cas, si cette commission était créée, dit-il.

Il ne serait peut-être pas sage de confier des deniers publics à une commission indépendante, alors que le ministre resterait responsable devant le parlement de leur disposition.

L'hon. M. Gordon explique comment la loi du secours aux chômeurs a été appliquée depuis son adoption. Lors de la conférence interprovinciale du printemps dernier tous les premiers provinciaux ont été unanimes à se prononcer contre les travaux publics et en faveur des secours directs.

Le projet du retour à la terre intéresse le gouvernement. Le trésor fédéral se propose de dépenser $1,500,000 pour encourager cette politique.

Ce n'est pas là un projet de colonisation. Le gouvernement se propose de rétablir sur la terre les chômeurs qui ont l'expérience nécessaire pour la cultiver. Le trésor fédéral est prêt à aider financièrement ces chômeurs sur la terre plutôt que dans les villes.

L'IMMIGRATION AU PAYS EN 1932

On a dépensé la somme de $36,718,454 pour l'immigration. Cet argent a été dépensé pour faire venir des gens de partout pour les établir au Canada. Ceux qui ont été étudier la question de l'immigration ne peuvent faire autrement que de conclure que la grande majorité des Immigrés ne se sont pas établis sur des terres mais qu'ils ont au contraire fait concurrence à la main-d'oeuvre canadienne dans le domaine industriel.

"Ces gens ne sont pas aujourd'hui sur les terres mais ils travaillent dans les bois et dans les mines et déplacent ainsi les nôtres".

M. Gordon fait une autre critique au sujet de l'Immigration. On n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher d'entrer au pays une certaine classe de gens qui sont toujours prêts à critiquer ceux qui sont disposés à travailler pour leur pays.

Si l'on doit dépenser d'autre argent pour l'immigration il devrait être affecté à la colonisation dit M. Gordon. Il y a cinquante ans, 18 pour cent de notre population vivait dans les villes ; aujourd'hui 54 pour cent vivent dans les villes.

M. King : "C'est le tarif qui est responsable de cet état de chose".

Le ministre a ensuite ajourné le débat à onze heures.

LE GOUVERNEMENT TRAITE TRES BIEN LE C. P. R.

Le gouvernement Canadien, sur la recommandation du premier ministre Bennett, a prêté au Pacifique Canadien la somme de $1,447,222.71 sans intérêt jusqu'à ce que le C. P. R. soit de nouveau capable de payer des dividendes de cinq pour cent à ses actionnaires, c'est-à-dire jusqu'aux calendes grecques, car le C. P. R. pourrait bien ne plus payer plus de 4 3-4 p. c. à ses actionnaires d'ici une cinquantaine d'années.

Lorsque le C. P. R. sera capable de payer des dividendes de 5 pour cent, le gouvernement pourra lui réclamer le capital mais non l'intérêt.

Ses renseignements sont contenus dans un arrêté ministériel aprpouvé par Son Excellence le Gouverneur en Conseil en date du 30 septembre 1932. Le conseil privé qui a approuvé cet arrêté l'a fait sur présentation d'un rapport du Premier Ministre Bennett en date du 29 septembre 1932. Le rapport du Premier Ministre, que nous traduisons se lit comme suit. "A cause de la continuation de la crise mondiale, au cours de toute l'année 1931, une grande partie des employés des usines du Pacifique Canadien et du Canadien National sont restés sans ouvrage.

"Après une enquête sur les conditions de l'emploi dans lesdits chemins de fer, le gouvernement a déterminé de maintenir les opérations dans les usines du Canadien National de façon à permettre l'emploi intermittent de la plus grande partie des ouvriers affectés par le chômage. Au mois de septembre 1931, le Pacifique Canadien a été forcé de fermer ses usines et les employés de ces usines restèrent sans travail pendant deux mois. La compagnie s'adressa au gouvernement pour lui demander de l'aide en faveur de ces employés, dont la plupart avaient été forcés de dépenser leurs économies. De façon à permettre que ces employés puissent retourner à leur travail ordinaire, le gouvernement s'est entendu avec le Pacifique Canadien pour que la compagnie puisse rouvrir ses usines le 17 novembre 1931 et de les garder ouvertes jusqu'au 31 décembre de la même année. Il fut aussi entendu que le gouvernement paierait les salaires et les gages des employés travaillant dans lesdites usines et que la compagnie rembourserait ensuite le gouvernement, sans intérêt, quand les profits de ladite compagnie lui permettraient de recommencer à payer à ses actionnaires un dividende de cinq pour cent par année.

"Que, selon les dispositions de cette entente entre le gouvernemnt et la cie du Pacifique Canadien, 8,455 employés de ladite compagnie ont été gardés au travail pendant la période de susdite et ont reçu des salaires se chiffrant à $1,447,222.71, comme suit; (Suit une liste des salaires payés dans les différentes usines de la compagnie dont $813,989.64 aux employés des usines Angus).

"Le comité", poursuit l'arrêté ministériel, "sur la recommandation de l'honorable Premier Ministre, est d'avis qu'un chèque doit être émis à la compagnie du Pacifique Canadien pour la somme de $1,447,222.71 à être payée à même le fonds consolidé du revenu, sous l'autorité de la loi des secours au chômage 1931 et la loi des secours aux fermiers 1932, à la condition que, dès que la compagnie recommencera de payer un dividende de 5 pour cent annuellement à ses actionnaires, la compagnie remboursera au gouvernement la dite somme de $1,447,222.71, sans intérêt."

LE GOUVERNEMENT CONSENTIRAIT D'AUTRES AVANCES

La rumeur veut, s'il faut en croire les milieux ministériels les mieux informés, que le gouvernement a encore passé $500,000 au Pacifique Canadien ces jours-ci, pour lui permettre de rouvrir ses usines et que c'est à la suite de cette décision que le Pacifique Canadien, par son vice-président, M. Grant Hall, a annoncé que les ouvriers seront bientôt rappelés aux usines. De plus, on prête au gouvernement l'intention de voter une autre somme de $2,000,000 par arrêté ministériel, dès que la Chambre aura ajourné pour la première partie de la session.

M. EULER SOULEVE LA QUESTION

Hier après-midi, au commencement de la séance, M. W.-D. Euler, ancien ministre du Revenu National, a soulevé la question. Il a demandé au ministre des Finances, M. Rhodes, si le gouvernement n'a pas fait d'autres avances, en plus des deux millions déjà prêtés au C.P.R. et si le gouvernement n'a pas consenti d'autres avances à d'autres industries canadiennes.

M. Rhodes a jugé les questions trop importantes pour y répondre immédiatement.

Il a promis de donner une réponse aujourd'hui.

M. J.-A. Mercier, député libéral de Laurier-Outremont, est revenu à la charge. Il a demandé au ministre des Finances si la nouvelle, parue dans un journal, à l'effet que les usines Angus demeureront ouvertes dépendra entièrement des arrangements conclus entre le gouvernement et le Pacifique Canadien est véridique.

M. Rhodes n'a pas voulu non plus faire de déclaration à ce sujet, mais il en a promis une pour aujourd'hui.

La navigation

Un épais brouillard fait des siennes depuis hier soir, retardant un certain nombre de navires ancrés sur le fleuve. D'autres qui devaient partir de Montréal ont dû remettre leur départ à cet avant-midi en attendant que l'épais voile de brume se lève au cours de la matinée.

Dans les parages de l'Ile d'Orléans deux vaisseaux sont ancrés depuis hier,—le "Sable I" et le "Canadian Farmer",—tandis qu'à Montréal, le fréteur "Calgatian" du Canada Steamship Lines n'a pu effectuer son départ pour Québec en fin d'après midi, hier. Il devait quitter son quai, lorsque nous sommes allés aux renseignements, au cours de la journée. Le "Eideaulite" qui avait laissé le port de la métropole quelques heures auparavant, a dû à son tour jeter l'ancre dans les parages de Portneuf.

La navigation fluviale devient, évidemment, de plus en plus dangereuse et les postes de signaux ont été avertis d'exercer une surveillance continuelle sur le Saint-Laurent. Comme nous le rapportions hier, de larges champs de glace y circulent depuis quelques jours, et l'on craint que le chenal ne se bloque à ses parties les plus étroites. Les phares flottants sont couverts d'une mince couche de glace, et parmi les quelques bouées qui ont été laissées par le département de la Marine pour indiquer la route aux navires qui parcourent le Saint-Laurent, quelques-unes ont dérivé de leur position sous la poussée des glaces en mouvement.

Des mesures ont donc été prises par le ministère de la Marine, pour tenir les pilotes qui ont la direction des navires, au courant des déviations de ces bouées et de l'enlèvement d'un certain nombre. Malgré toutes ces précautions, la navigation fluviale est devenue plus difficile et les commandants de navires ont reçu instructions de jeter l'ancre au besoin, aux endroits les plus dangereux du fleuve.

CLARKE S. S.

Le "Cap Gaspé" était attendu aujourd'hui, mais les brouillards ont retardé son arrivées. Ce vaisseau prendra ses quartiers d'hiver dans le bassin Louise extérieur sitôt ce voyage terminé.

Le "North Voyageur" a été retardé, à son tour, par une forte tempête de neige et des brouillards hier. Il passait dans les parages de la Baie Trinité, en route pour Québec, hier après-midi.

Le "New Northland" qui se dirige actuellement vers notre port, fera probablement une nouvelle croisière en bas du fleuve. Il se rendra à Montréal après avoir fait une escale de quelques heures à Québec.

IMMIGRATION

Le port de Québec a reçu un peu moins d'immigrants que l'an dernier. Une large partie des quelque 6,000 immigrants qui furent débarqués ici, comprenait des épouses et des enfants qui venaient rejoindre au Canada leurs maris ou leurs parents, principalement dans l'ouest de l'Ontario, et quelques autres à Montréal, Noranda et Rouyn. Ces immigrants étaient, pour la plupart, des Anglais, Allemands, Italiens, Polonais, Français, Slaves et Hongrois.

C'est l'information que communiquait M. l'abbé Philippe Casgrain, aumônier des immigrants catholiques, aux journalistes hier. Il a ajouté qu'au lieu de se rendre à Halifax et St-Jean cette année, il visiterait les provinces de l'Ouest pour rencontrer et voir de ses propres yeux comment s'arrangent les nombreux immigrants qu'il a reçus lui-même à leur arrivée au pays. Il donnera, en route, une série de causerie sur le communisme.

LE "BRITAIN"

L'"Empress of Britain" a quitté Southampton à 11 heures cet avant-midi, après avoir subi une toilette générale en cale-sèche, pour Cherbourg où il fera escale avant de se diriger vers New-York d'où se fera le départ pour sa seconde croisière autour du monde le 3 décembre prochain.

LA MAREE

La marée sera haute aujourd'hui à 1 h. 26 p.m. et à 2 h. 06 p. m.

FARINE PURITY
la meilleure pour tartes et gâteaux

Obsèques du Dr A. Riverin

Chicoutimi, (D. N. C.) —

D'imposantes obsèques ont été faites à feu le docteur Adélard Riverin, ancien médecin bien connu de cette ville, décédé mercredi midi, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, à l'âge de 64 ans.

Ce médecin si avantageusement connu pour sa charité et pour son grand empressement à rendre service laisse d'unanimes regrets. Une foule nombreuse remplissait la cathédrale qui avait revêtu ses plus belles tentures de deuil. Tous ceux qui le Dr Riverin a connus ont tenu à venir rendre leurs derniers devoirs à celui qui avait su se faire leur ami.

Mgr Eugène Lapointe, P.A., fit la levée du corps. Mgr Omer Plante, auxiliaire du diocèse de Québec et confrère de classe du défunt, chanta le service, assisté de MM. les abbés Villeneuve et Vilmond Talbot, comme diacre et sous-diacre. M. le chanoine Edmond Duchesne, supérieur du Séminaire agissait comme prêtre- assistant, M. l'abbé Alphonse Plourde, secrétaire de l'Evêché, dirigeait les cérémonies.

Portaient le cerceuil: MM. Joseph Girard, Ernest Girard, Léonidas Langevin, André Girard, Roland Poitras et Vilmond Bouchard. MM. les docteurs Eugène Tremblay, Thomas Duperré, de Chicoutimi, J.-Edmond Bergeron, de Jonquière, et Evariste Lamy, de St-Jérôme.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt: M. le dentiste Paul Riverin, Robert Riverin; ses filles, Mme Adélard Gagnon, de Dolbeau; Mlle Juliette Riverin, de cette ville ; ses deux frères: MM. Joseph Riverin, du rang St-Paul, et Georges Riverin, du rang St-Pierre et ses trois soeurs : Mmes Hermas Dufour, de La Malbaie; Antoine Riverin, de Chicoutimi; et Mlle Louise Riverin, de Toronto.

Les gardiens de la prison de Chicoutimi que M. le docteur Riverin avait sous ses ordres, depuis qu'il avait été nommé shérif du district de Chicoutimi, encadraient le corbillard.

On remarquait également dans le cortège:—M. J.-E.-A. Dubuc, maire de la cité de Chicoutimi, et les constables municipaux sous la direction de M. Guimond, leur chef, et du sergent Emile Tremblay.

Son Excellence Mgr Lamarche assistait au trône, avec, à ses côtés, MM. les chanoines Lionel Lemieux et F.-X. Frenette.

On remarquait, dans les stalles du choeur, Mgr Eugène Lapointe, Mgr Leon Maurice, P.A., MM. les chanoines Jos. Tremblay, curé de la cathédrale, Ph. Morel, et Joseph Gaudreault, curé de Bagotville; MM. les abbés Henri Fortier, curé de St-Félix, Joseph Lapointe, curé de Kénogami; le Rév. Père Jauffret, de la paroisse du Sacré-Coeur du Bassin; MM. les abbés Thomas Tremblay, principal de l'Ecole Normale de Roberval, Damase Boulanger, aumônier de l'Orphelinat; Luc Morin, directeur du Petit Séminaire; Michel Lavoie, vicaire à Kénogami; O.-D. Simard, aumônier du couvent du Bon-Pasteur; MM. les ecclésiastiques du Grand Séminaire; MM. les abbés André Laliberté, Adolphe Côté, Adolphe Tremblay, Emery Dubé, économe du Séminaire; Basile Néron, Victor Tremblay, Ludger Brisson, Ths-Ls Imbeault, Omer Carrier, Léonidas Larouche, Jean - Charles Gauthier, Irénée Vézina, Oscar McNicoll, Maurice Constantin, Réné Bélanger, Jos. Dufour, professeur de théologie au séminaire; MM. les abbés M. Gravel, curé de Port-Alfred, J.-O. Coulombe, curé de Grande-Baie; MM. les abbés Sylvio G.-A. Larouche, Albert Tremblay, Elzéar Grenon, Albert Bergeron, L.-J. Aubin, Edmond-Louis Lemieux, Alphonse Tremblay, Francis Lemay, Armand Perron, Ths-Ls Perron, Hermidas Coudé.

Dans l'assistance, on remarquait: les Révérendes Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception, les RR. SS. du Bon-Conseil, les RR. SS. du Bon-Pasteur, les élèves du Séminaire ; les élèves de l'Académie Commerciale.

On remarquait encore, M. Ludger Vézina et sa fille, M. J.-P. Plante et sa fille; M. le Dr William Tremblay, Rodolphe Madore, Edmond Potvin, Jos. Desgagnés, de Bagotville, F.-A. Dumas, Jules Constantin, Roberval, et L.-E. Gagné; MM. les dentistes Edouard Warren, C.-E. Massicotte, Philippe Coutu et Maurice Gravel; MM. C.-E. Chayer, Adjutor Boulianne, Jean Pelletier, L.-P. Girard, Eugore Boivin, Roland Fradette et J.-C. Gagné, avocats; C.-E. Boivin, et Raymond Belleau, notaires; MM. J.-P. Plante, gérant de la Banque Canadienne Nationale, Madore Hudon, L.-P. Desbiens, George-Henri Lavoie, Jean Boulianne, Georges Bergeron, J.-R.-L. Bilodeau, Thomas Blanchette, Eugène Boivin, Amédée Boivin, François Boulianne, Tancrède et Diégo Villeneuve, Jules Tremblay, D.-V. Morrier, Edmond Ruelland, Avila Charbonneau, agronome, Emile Couture, Emile Gingras; MM. J.-A. Ouellette, George-J. Gauthier, L.-O. Couture, Patrick Dumais et Willie Lafleur, huissiers, Louis Gagnon, Jos. Grenon, Jean Grenon, Léon-George Gauthier, M. et Mme J.-Arthur Potvin, Antoine Riverin, Louis et Jos. Gagnon, J.-A. Lessard, W. Giroux, L.-H. Carrier, M. Séraphin Perron, notaire, Honoré Savard, Napoléon Tremblay, J.-H. Laflamme, notaire Lapointe, et une foule considérable d'autres amis de la famille en deuil.

Pendant le service, quatre messes basses furent dites au autels latéraux pour le repos de l'âme du défunt, par MM. les abbés Georges-Etienne Côté, F.-J. Fortin, Jean-Joseph Fortin et Adolphe Côté, vicaires à la cathédrale.

M. l'abbé Herménégilde Fortin, du Séminaire, touchait l'orgue. La chorale St-François-Xavier et la petite maitrise exécutèrent une messe de Requiem en 4 parties, sous la direction de M. l'abbé Joseph-Arthur Fortin.

Le corps du défunt fut inhumé dans le cimetière paroissial, à côté de celui de son épouse, née Léda Tessier, qui y repose depuis 4 ans.

M. Arthur Aubin, entrepreneur de pompes funèbres de cette ville, dirigeait les funérailles.

LES MÉDECINS RECOMMANDENT LE CREAM PORTER BOSWELL
RP2

Conférence du docteur Lessard à St-Dominique

(Suite)

pas souffert encore, ce n'est pas comme à Paris. Ici et dans tous les environs, il y a la petite industrie qui apporte au paysan de la région et au citadin le numéraire dont il a besoin et qui prévient le chômage et ses misères."

Après s'être attardé à Rouen, la capitale du dûché de Normandie au moyen-âge, qui fut la patrie de Guillaume le Conquérant, d'Henri Plantagenet, de Richard Coeur de Lion, et qui vit brûler Jeanne d'Arc, le docteur Lessard entretient ses auditeurs de la Bretagne.

La Bretagne, terre de granit, terre du blé noir, terre de brume, terre de matelots et de pêcheurs. Saint-Malo, nid de corsaires d'où partit notre Jacques Cartier, Paimpol, chantée par Botrel, Audierne, port des sardiniers et des langoustiers, Lorient, ville des matelots à l'instar de Brest, Vannes tout près de Ste-Anne D'Auray et remuant encore aux souvenirs de la chouannerie et des guerres de la Révolution, tout cela, nous l'avons vu.

La Bretagne diffère considérablement de la Normandie. Son sol est moins riche, son climat est plus rude, et entourée comme elle l'est par la mer, la brume y passe et y repasse et noie bien souvent de sa pénombre grise les terres et les rochers. C'est le pays des chemins creux, des routes serpentantes et des calvaires. Ses habitants sont ou cultivateurs ou en grande partie pêcheurs et ne ressemblent pas à ceux des autres parties de la France. C'est une race soeur de l'Irlandaise, de l'Ecossaisse et de la Galloise, et ses blondes filles aux yeux bleus que nous croisons sur la route, ressemblent à celles de la verte Erin. C'est que l'origine est la même et les Bretons des Côtes du Nord au Finistère et au Morbihan sont les descendants de cette vielle souche gaelique dont les pères chassés d'Angleterre par les Saxons et les Angles traversèrent la Manche et vinrent fonder la Bretagne française. Longtemps ce peuple garda dans son isolement ses caractéristiques, ses moeurs, son langage propre à son particularisme, et à venir jusqu'à 1432, date où la duchesse Anne apporta en dot à Charles VIIIson duché, la Bretagne ne fit pas partie de la France. Mais depuis, jamais on ne vit union plus loyale et plus indissoluble. C'est dans ce pays que la France recruta les trois quarts de ses marins, ses officiers de marine les plus renommés, ses corsaires les plus hardis, qu'elle trouva ses ports de guerre les plus abrités pour y construire ses vaisseaux."

Pendant quelques minutes encore, le conférencier parle de la Bretagne et des Bretons, puis avant de terminer il fait un saisissant tableau du grand pèlerinage national de France auquel il assista l'été dernier, et surtout de la gigantesque promenade aux flambeaux où défilaient des milliers de croyants.

Il peint le spectacle inoubliable de cette immense mer de feu, faite de 50,000 cierges, en marche dans la nuit, gravissant les pentes qui conduisent à l'esplanade où la foule massée s'unit aux participants de la procession pour entonner d'une seule voix le credo aux accords des voix sonores de l'orgue amplifiées par des hauts parleurs. Avant de terminer le conférencier déclare que la province de Québec, avec la diversité des aspects de son sol, la munificence de son fleuve, le charme de sa nature grandiose n'a rien à envier à tout autre pays du monde, si beau soit-il mais qu'elle pourrait croire en une destinée bien haute et bien noble si on pouvait retrouver chez elle les traits du visage de la France.

Le conférencier, qui avait été présenté en termes délicats à l'auditoire par M. J -E. Lavergne, président de la section Saint-Dominique de la Société Saint-Jean-Baptiste, fut chaleureusement félicité et remercié par M. Simon Lapointe, C.R., membre du comité paroissial de Saint-Dominique.

MM. Lavergne et Lapointe remercièrent également la chorale des Chanteuses du Rosaire qui exécuta, avec la maitrise habituelle, un programme musical des plus attrayant.

Une nouvelle dépense pour le réservoir

(Suite)

plement de savoir si la Cie de Construction de Québec, de par son contrat, est obligée de faire le travail. La demande fut alors référée aux aviseurs légaux de la cité.

DEUX RUES NOUVELLES

Le comité et le conseil ont voté hier l'ouverture de deux nouvelles rues, près de la propriété des religieuses de Jésus-Marie. Ces rues, portant le nom de Thornhill et de Callières, auront 66 pieds de large et la ville déboursera une somme de $13,700 pour ces travaux.

UNE INDEMNITE

On a voté une somme de $90. à M. Achille Pettigrew comme indemnité pour le bris de son automobile dans une rue de la ville. M. Pettigrew passait à un endroit où un poteau du Quebec Power penche dans la rue. La carosserie du char fut endommagée pour une somme de $90. et la ville, sur la recommandation des aviseurs légaux, a accepté la responsabilité de la chose. Le greffier a reçu instruction d'avertir le Quebec Power de redresser ses poteaux.

LES CARTES

M. Verge a été autorisé à offrir 20 sous aux photographes pour deux copies des photographies qui serviront aux cartes d'identité. Les photographes voulaient avoir 25 sous mais le comité administratif a trouvé cela trop cher.

DES ANNONCES

Une proposition a été faite par M. Légaré au comité administratif hier après-midi. Ce citoyen, de concert avec les marchands de Québec, voudrait ramener la confiance parmi la population et il a demandé la permission d'installer à même les poteaux d'ornementation, rues St-Joseph et St-Jean, deux petits sapins et deux lumières avec une inscription.

Le comité a demandé que M. Légaré prenne une police d'assurance contre les accidents que pourraient causer les branches des sapins. La question a été laissée en suspens.

REMISAGE DES CHARS

En réponse à une demande de l'échevin Gosselin, le maire Lavigueur a déclaré que la Commission de l'Exposition avait décidé de ne pas changer sa ligne de conduite au sujet du remisage des automobiles dans les bâtisses du parc durant la saison d'hiver. Les garagistes de la ville voulaient que la Commission de l'Exposition abandonne cette pratique qui leur cause du tort, mais le maire a dit que la commission a besoin de tous ses revenus.

Les ouvriers se plaignent du tramway

(Suite)

gens ont dû attendre 22 minutes avant de pouvoir prendre un tramway. Il a aussi fait remarquer qu'une soixantaine de personnes ont dû attendre plus d'un quart d'heure au coin de la rue de la Couronne, à onze heures du soir, avant de monter sur un tramway allant à St-François d'Assises. Plusieurs délégués ont appuyé les remarques de leur confrère et ont affirmé que le service était aussi plus lent à St-Roch et à la haute-ville. Ils ont protesté aussi contre le fait que le Quebec Power ne mettait qu'un seul homme au lieu de deux sur les chars. Le secrétaire a été autorisé à écrire aux autorités municipales pour leur demander de faire respecter le contrat que la ville a passé avec la compagnie de tramways.

Une résolution a également été adoptée autorisant le secrétaire à envoyer une lettre au Procureur-Général concernant le travail du dimanche. A la dernière séance on avait protesté parce que la Lindy Refrigerating avait fait travailler ses hommes le dimanche à l'Arena. Les délégués croient que ces travaux n'étaient pas urgents étant donné qu'il s'agit d'amusements.

L'admission des enfants de moins de 16 ans au cinéma a aussi été discutée. Cette question fut renvoyée au Comité Exécutif pour étude. A la fin de la séance plusieurs délégués ont protesté contre certains fonctionnaires qui cumulent les emplois. Ils ont porté à la connaissance du conseil le fait qu'un épicier exerçant son commerce en ville occupe également un emploi au parlement et qu'un homme marié et son épouse travaillaient tous deux au parlement alors que bien des pères de familles sont sans ouvrages. Ces protestations seront adressées au Premier Ministre afin de le mettre au courant de cet état de chose et lui demander de prendre les mesures nécessaires pour faire une meilleure distribution du travail.

A la fin de la séance quelques délégués ont parlé du chômage et du retour à la terre. Ils ont adopté une résolution priant le gouvernement d'élaborer à la prochaine session un projet pour l'exécution de travaux publics et pour activer encore davantage le retour à la terre.

L'ongle incarné retourne aussitôt!

Quelques gouttes d'"Outgro" dans la rainure de l'ongle incarné réduisent l'inflammation et la douleur et durcissent tellement la peau tendre et sensible sous lui, que l'ongle de l'orteil ne peut pénétrer dans la chair, et se retourne naturellement en dehors presque du soir au matin.

"Outgro" est un antiseptique inoffensif fabriqué pour les pédicures. Néanmoins, tout le monde peut en acheter à la pharmacie une petite bouteille contenant les instructions.

Conférence de Mgr Paquet hier soir à l'Université

(Suite)

tions ont repris de nouveau. Certains croient que l'encyclique de Pie XI résout définitivement cette question et que le salaire suffisant dont parle le Pape c'est le salaire familial, le salaire qui suffise non seulement aux besoins de l'ouvrier, mais à ceux de tous les membres de la famille dont il a le soin. D'autres cependant persistent à penser que la question n'est pas encore réglée. Le R. P. du Passage, dans un article paru dans Les Etudes, affirme qu'il n'est pas sûr et fixé que le contrat de travail ne relève pas tout simplement de la justice commutative et ne concerne, en justice que le patron et l'ouvrier. Mais il demeure certain que le patron qui refuse, lorsqu'il a des revenus suffisants, de payer un salaire suffisant non seulement pour les besoins de l'ouvrier, mais pour ceux aussi de sa famille, manque à ses devoirs.

Ces questions, dit Mgr Paquet, devraient faire l'objet d'ententes entre groupements patronaux et ouvriers. Et le conférencier traite ici la question des syndicats. Il affirme que les syndicats catholiques sont moralement nécessaires, dans la pensée de Léon XIII. Pie XI proclame également qu'ils sont très utiles et avantageux dans la société moderne ; mais il déclare qu'ils sont libres. Les syndicats doivent être des associations libres constituées pour la poursuite d'un bien commun. Les ouvriers, par conséquent, ne doivent pas tendre à rendre le syndicat obligatoire. Pie XI souhaite que l'organisation professionnelle prenne plus d'amplitude et s'applique à résoudre pacifiquement les conflits ouvriers dans la justice et l'équité.

En passant Mgr Paquet signale les dangers du syndicalisme neutre, les influences désastreuses qu'il peut exercer sur ses membres par les principes sur lesquels il repose et les initiatives qu'il prend. "C'est une chose très sage que de louer, d'encourager effectivement le syndicalisme catholique." Que les ouvriers aient l'esprit de solidarité professionnelle et le souci des intérêts moraux de leur métier, sans lesquels la poursuite des biens temporels ne peut qu'être dangereuse à eux-mêmes et à la société et n'engendrer que la préoccupation de jouissances inférieures.

Que les patrons de leur côté, se montrent disposés à faciliter aux ouvriers l'accès de la propriété et qu'ils tempèrent les rigueurs du contrat de travail par des éléments empruntés aux contrats de société : qu'ils facilitent aux ouvriers l'occasion de participer aux bénéfices de l'industrie.

"Nous n'avons pu, ici on le comprend, dit Mgr Paquet, qu'effleurer du regard le sujet très vaste (où se posent tant de questions angoissantes) traité magistralement tour à tour, par Léon XIII et par Pie XI.

"Les deux encycliques sociales de ces grands Papes, dont l'une prolonge, explique et complète l'autre, ont déjà eu, dans toutes les parties de l'univers civilisé, un immense retentissement. Leur influence ne fera que croître avec la marche des idées la complexité des situations, et l'évolution des besoins. Elles s'imposent toutes deux à l'attention du monde, non seulement par l'autorité exceptionnelle de leurs auteurs, mais par la gravité croissante des problèmes qui en sont l'objet, par la justesse des pensées et la puissance des raisonnements qui éclatent en chacune d'elles par l'opportunité et la sagesses des méthodes qu'elles proposent comme les plus sûrs moyens de faciliter la réalisation de certaines réformes nécessaires et le rajustement de plusieurs rouages très importants du régime économique.

"Trois choses sont recommandées, en conclusion de ses enseignements par Pie XI: l'action dévouée d'une élite de laïques qui se fassent au milieu des conflits sociaux les soldats et les auxiliaires de l'Eglise; un choix de prêtres spécialement voués aux études et aux oeuvres sociales; l'intervention active de ces prêtres dans le dessein de former, par des associations, des cercles d'études, des exercices spirituels, les apôtres laïques désirés..."

"A une époque où de violents incendies de haine antireligieuse et antisociale ont ravagé des milliers d'âmes, les plus purs sentiments et les plus essentielles croyances c'est pour nous un légitime sujet d'orgueil et une satisfaction profonde de pouvoir dire comment deux Pontifes vénérés, obéissant à une même sagesse immortelle, à un même esprit éminemment aspostolique, ont su, par leur parole ardente, raviver les cendres éteintes ou refroidies de la charité évangélique, ranimer la flamme des doctrines justes, des vertus courageuses, des inspirations héroïques, qui seules peuvent éclairer les consciences, régénérer les peuples et sauver le monde.

"L'Eglise est, dans tous les temps et pour tous les besoins maîtresse-souveraine de vérité semeuse infatigable des germes de bien des principes d'espérance et de vie".

Feu M. A. Jean

St-Irénée, 23—(D.N.C.) — Nous avons appris avec regret la mort de M. Adélard Jean, cultivateur, époux de Dame Eugénie Duchêne, décédé dimanche matin, à l'âge de 36 ans et 4 mois, après quelques semaines de maladie.

M. Jean avait passé sept ans dans notre village où il remplissait les fonctions de sacristain. Ce n'est que le premier octobre qu'il abandonna cette tâche pour aller demeurer sur sa terre à St-Antoine.

Le regretté disparu laisse pour le pleurer outre son épouse, une fillette adoptive, son père et sa mère, M. et Mme Joseph Jean; son beau-père et sa belle-mère M. et Mme Camille Duchêne; trois frères et trois soeurs et plusieurs autres parents.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à neuf heures.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Le Docteur Miracle

Demain après-midi, le 24, en plus des enfants qui seront admis au Palais Montcalm pour assister à la comédie, "Le Docteur Miracle", interprétée par les étudiants de Laval, le public sera aussi admis à cette première représentation. Les prix d'admission sont de 25 cents pour les enfants, et 50 centins pour les adultes. Les sièges ne sont pas réservés.

Pour la soirée du grand gala universitaire, sous les auspices de l'Association des Etudiants de Laval, qui aura lieu vendredi, le 25, il ne reste plus qu'un nombre limité de bons billets à 50 cents et $1.50.

St-Honoré, Bce

Naissances

—M. et Mme Josaphat Lacasse font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Rose-Rachel. Parrain et marraine M. et Mme Elz. Lacasse grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Philéas Roy annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Rita-Délia. Parrain et marraine M. et Mme Cyrille Roy, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

—M. et Mme Louis Champagne ainsi que M. et Mme Joseph Poirier et M. M.-Louis Champagne en voyage à Beauceville dernièrement.

—M. et Mme S. Michaud accompagnés de Mlle Berthe Grégoire étaient de passage à Montréal ces jours derniers.

—M. et Mme Wilfrid Toulouse en visite à Lambton chez leurs parents.

—Mme Vve L. Dostie a passé quelques jours à St-Georges l'invitée de M. et Mme Léon Dostie.

Obsèques de Mme Léo Caron

St-Clément de Bishop's Crossing.—Le 3 novembre avaient lieu en notre église, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis, les funérailles de Mme Léo Caron, née Eugénie Blais, décédée le 1er du mois à l'âge de 40 ans et 10 mois. Elle s'éteignait paisiblement après une longue maladie soufferte courageusement.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux et ses sept enfants: Thérèse, Lionel, Jeannine, Rolland, Marcel, Guy et Maurice; ses sœurs: Blanche, Mme Wilfrid Turgeon, de Lewiston, Me.; Clara, Mme Adolphe Bégin, LaSarre, Abitibi; Emma, Mme Emile Michaud, Ste-Justine de Dorchester; ses frères: Joseph et Ernest, de Lac Frontière; Antonio, 21, rue Fabre, Sherbrooke; Irénée et Alphonse, de St-Camille de Bellechasse.

La levée du corps fut faite à la résidence de la famille par le curé de la paroisse, M. l'abbé Bouffard, et le service fut chanté par M. l'abbé Horace Labrecque, curé de Ste-Sabine, diocèse de Québec.

Les chantres étaient MM. Alfred Boulet, Ernest Vincent, Ephrem Robert, Sifroid Côté, Irénée et Antonio Blais.

Portait la croix, M. Emile Michaud, beau-frère de la défunte.

Portaient le cercueil: MM. Joseph, Ernest, Antonio, Irénée et Alphonse Blais frères de la défunte et Harry Caron, son beau-frère.

Assistaient au service: l'époux et les enfants de la défunte; MM. et Mmes Joseph Blais, de Lac-Frontière; Ernest Blais, de Lac-Frontière; Antonio Blais, 21, rue Fabre, Sherbrooke; et leurs enfants: Irénée Blais et Alphonse Blais, de St-Camille de Bellechasse; Emile Michaud, Ste-Justine de Dorchester; Wilfrid Turgeon, Lewiston, Me.; Mme Pacifique Brault, Earnston; M et Mme Léo Chouinard, Coaticook; M. Harry Caron, Center Berlin, N.-Y.; M. Isidore Robert et ses fils Silva, Rolland et Gilles, de North Adams, Mass.; M. et Mme Jules Brochu, Ste-Hénédine; M. Louis Veilleux, Ste-Hénédine; M. Armand Brault, Coaticook; Mlle Fleurette Caron, Coaticook; Mlle Blanche Blais, Lac-Frontière; Mlles Gertrude et Fernande Turgeon, Lewiston, Me.; M. Joseph Blais, Lewiston, Me.; Mlle Aurore Laverdière, Lac-Frontière et un grand nombre de paroissiens de St-Clément.

Offrandes de messes: M. et Mme Emile Michaud, Ste-Justine; Mme Alphonse Lessard, Ste-Justine; M. et Mme Jos. Collet, Bishop's Crossing.

Bouquets spirituels: MM. et Mmes Ubald Leblanc, Montréal; Hercule Caron, St-Isidore d'Auckland; Joseph Fontaine, St-Camille de Bellechasse.

Sympathies' MM. et Mmes Albert Turcotte, St-Camille, Bellechasse; Emile Breton, Bishop's Crossing; J.-H. Fournier, Ste-Marie de Beauce; Joseph Desjardins et famille, Marbleton; François Turcotte, Ste-Justine; Eusèbe Boutin, St-Camille, Bellechasse; Donat St-Hilaire, Bishop's Crossing; Jules Brochu, Ste-Hénédine; Jules Rhéaume, St-Camille; Simon Tanguay, Ste-Justine: les familles Alfred Boulet, P.-E. Vincent, Joseph Longchamp, Philémon Crête, Arthur Fortin, Roméo et Placide Gravel, Omer Labrecque, Edmond Robert, Mlle M.-Louise Bouffard, Mme H Kenny, Dr R. Elliot, de Bishop's Crossing; Mlle Clotilde Goupil,21, rue Fabre, Sherbrooke; Mlle Blanche Durocher, St-Adolphe

SERVICE DES SIGNAUX

10 H A. M. — RAPPORT MARITIME
Québec 23 novembre 1932.

St-Jean, I. O., 14—Clair ouest. Montant 8.20 a.m. "Sable I". "C.G.S. Druid" ancré ici.
Ile aux Grues, 31—Montant hier 10.30 p.m. "Canadian Farmer".
Cap Saumon, 82—Claird, sud ouest. Montant 3 am. "Vapeur".
Pte Noire, 112—Descendant hier 2 p.m. goélette "St. Sidone".
Pte au Père, 158—Nuageux, nord ouest. Montant hier 6 p.m. "Horda". Descendant3 am. "Ferncliffe" 6 am. "Vardulia & Frode".
Pte à la Renommée, 330—Clair, fort nord. Montant 8 am. "Duchess of York" Descendant 2.30 a.m. "Zenda".
Bersimis, 170—Clair nord. Descendant 8 am. "Manicouagan".
Point Tupper, 581—Montant hier 3 p.m. "Marathon".

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134—Brumeux, calme. Descendant 8.30 a. "Calgarian".
Sorel, 100—Brumeux, calme. Montant 1.45 a.m. "Zenon C." "Hullman" Capt. Simard et Drague No 101 arrivé 4.45 a.m.
Trois-Rivières, 65—Brumeux, calme. Montant 8.30 a. "Airthria" 8.55 a. John Holloway". 8.05 a.m. Drague No 16.
Pte Citrouille, 55—Brumeux, sud. Montant 3.40 a. "C.G.S. Lady Grey". 8.55 a. "Frontenac" 8.30 a. "Calgarolite". 5.20 a. "Blackheath".
Grondines, 41—Brumeux calme. Tug & Tow ancré 4.40 a.m.
Québec. — Brumeux, sud ouest. Descendant 2 a. "Kirkpool. Descendant hier 9.10p.m. "Kirnwood" 11.20 p.m. "Breitenburg".

DERNIERE HEURE

Port Alfred, P.Q.,—"Ferncliff" parti hier 6 p.m. "Vardulia" parti 8 p.
Pte à la Renommée, 330—Montant 8.40 a. "Belle Isle" 75 est, 8.07 a.m "Honor" 120 est, 8.18 a.m. "Port Alfred" 210 est.
Cap d'Espoir, 386—"Miron L" montant la Baie hier 11 p.m.
Flat Point, 593—Nuageux, fort nord. Arrivé 5.30a.m. "Coalby".

VAISSEAU PASSAGER MONTANT

Pte à la Renommée, 330—8 alm. "Duchess of York", attendu jeudi à 3 a.m.

Provinces Maritimes

Moncton, N.B. — Le feu a endommagé la bâtisse de Mme Charles-B. Clark, au coin des rues Main et Bonaccord. Les pertes s'élèvent à $15,000. La bâtisse était occupée par M. James Demetre et M. Aris.

Berthierville

Feu Damien Fafard

Récemment ont eu lieu en l'église de St-Cuthbert, les funérailles de M. Damien Fafard, décédé à l'âge de 59 ans et 11 mois, époux de Parmélia Marchand.

Le convoi funèbre quitta sa demeure à 9.30 heures ,pour se rendre à l'église paroissiale.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Brissette, vicaire à St-Roch. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Toupin, cousin du défunt, assisté des abbés Beauchamp et Caumartin, comme diacre et sous-diacre. Deux messes basses furent dites aux autels latéraux par M le curé Leblanc, et M. l'abbé Lavallée, vicaire.

Conduisaient le deuil : ses enfants : MM Lucien, Philibert, Sylva, Donia, Julien, Louis-Philippe, Bertrand, Germain, Emilien, ses filles : Mme Rosario Drainville (Aurore), Mme Philippe Morel (Lucile), Mme Donat Savoie (Berthe-Alice), Mme Bertrand Vadnais (Lucie-Anna), Mlles Jeannette, Roberta et Rachel, tous enfant du défunt.

Les porteurs étaient : ses beaux-frères : MM. Hildège et Aristide Marchand, Hildège Desrosiers, Alfred Toupin, Joseph Chenevert et Damien Fafard son cousin. La chorale était sous la direction de M. Emery Morel. Touchait l'orgue Mme Albert DeGrandpré. Le cantique fut chanté par M. Roméo Fafard, son neveu, et M. Armand Denis. Le drapeau du Sacré-Coeur, était porté par M. Ulric Dufault. Dans le choeur on remarquait MM. les abbés Philippe et Azellus Fafard, Lionel Brissette, J. Guinard, C. S. V.

Dans le cortège on remarquait : les Révérendes Soeurs du Couvent de St-Cuthbert, et les élèves, ses neveux et nièces, MM. Roméo, Aldéo, J.-Adalbert, Léonide Fafard, M. et Mme Anatole, Avila et Adrien Toupin, P.-Damien Toupin, M. et Mme Aldéric Vadnais, M. et Mme Alphonse Lavallée, M. et Mme Rodolphe Hébert, M. Paul Houde, Ubald, Maurice et Thérèse Marchand, Rose Alba, Laurette, Odile, Eliane, Andréa Fafard, Blanche Marchand, Jean-Jacques Hébert, Gérard, Monique, Madeleine Chenevert, ses petits-enfants : Jeannette, Félicien, Rosaire Drainville ; Roger, Jeanne-D'Arc Fafard ; J. Paul et Marcel Moreil ; M. et Mme Hildège Marchand, M. et Mme Arthur et Mlles Champagne, M. et Mme Camille Lavallée, Mme Bernard, M. Ovide et Mlle Claire Lavallée, M. Armand Labrecque, M. et Mme Laflèche, Mme Monette, M. Irénée et Lucienne Barrette, Mme Ménard, M. et Mme Spénard, M. et Mme Michel, M. le docteur Champagne, M. et Mme E. Brissette, M. et Mme Anselme, Joseph, Jérémie Champagne, M. Charbonneau, Jos. Défond, Alphonse MacDonald, Adrien Marchand, C. Brizard, J.-B. Lavallée, Mlle A. Lauzon, M. Athanase David, Ernest Lapointe tous le Montréal. MM. L. Courchesne, J. Chevrette, T. Descoteaux, de Joliette ; M. J.-A. Barrette, député, S. Turcotte, A. Turcotte, A. Turcotte, M. et Mme A. Barrette, M. et Mme R. Gervais, M. et Mme W. Bruer, M. et Mme H. Sylvestre, Mme P. Sylvestre, Mme U. Dupuis, A. Bédard, C. Gervais, J. Gervais, M. Gervais, M. et Mme P. Berneck, R. Bérard, Jos. Farly, MM. Louis, Luocen et T. Lafontaine, A. Caumartin, R. Sylvestre, Mme P. Sylvestre, Mlle Caron, T. Plante, L. Fafard, G. Turcotte, C. Fafard, M. et Mme Edmond Boivin, Mme A. Fafard, Mlle E. Dauphin, M. O. et M. Lafontaine, M. Dumontier de St-Barthélémi, M. O. Rainville, Mme R. Lécuyer de Joliette, J. Laferrière, W. Rainville, L. Laferrière, O. Barrette, Oct. Laferrière, O. Tranchemontagne, de St-Viateur, MM. Dominique et René Tessier, M. J.-H. Aubé, de Berthierville, Dr A.-D. Milot, G. Foucher, agr., M. et Mme O. Lavallée, C. Bourgeault, R. Ducharme, E. Boivin, A. Gervais, P. Coulombe, S. Savoie, L. Chevrette, T. Laporte, M. et Mme T. Piette, A. Fréchette, F. Boivin, Mme N. Dauphin, J. Pelland, de St-Norbert, Réal Poirier, M. et Mme Hildège Bellerose, Marcelle Guilbault, Joseph Adam, Georges Chrétien, Mme Joseph Adam, de Ste-Elizabeth, et beaucoup d'autres de St-Cuthbert.

Le défunt laisse pour le pleurer outre son épouse, 16 enfants et 16 petits-enfants.

La famille a reçu plusieurs offrandes de messes et de nombreuses marques de sympathies.

A la famille si grandement éprouvée, nous joignons nos plus sincères condoléances.

Val Alain, Lotb.

Funérailles

Le 5 octobre ont eu lieu dans notre église les funérailles de Mlle Antoinette Gazaille noyée accidentellement. Elle a été enterrée dans le nouveau cimetière.

Une foule nombreuse de paroissiens assistait au service chanté à 8 heures par notre missionnaire l'abbé Alex. Leveillée. Au chœur de chant étaient M. J. Bernard, de Lemieux, Rosaire Heroux, Ernest Nadeau, Charles-H. Patry, Mme Jos. Patry accompagnait.

Portaient: Arthur Bourgeois, J. Rousseau, J. Nolet, C. Laplante.

Le deuil était conduit par son père et sa mère M. et Mme Richard Gazaille, son beau-frère et sœur M. et Mme Alphonse Bourgeois (Rose Gazaille), 4 de ses sœurs. Elle laisse outre ceux mentionnés, un frère et sept sœurs, tous de Val Alain.

Notre église

Les travaux de l'église et du presbytère sont arrêtés pour le moment. Les offices se font régulièrement à présent.

Va-et-vient

—La famille de M. Jos Nadeau, de Black-Lake est arrivée ici.

—M. Philippe Fraser, de passage chez sa mère Mme G. Plamondon. Il vient de Californie

—M. Fernando Heroux, de Rivière Bleue, de passage chez son frère et sa sœur., M. Rosaire et Irène pour quelque temps.

—Mlle Marie-Ange Blanchette, de St-Cyrille, de passage chez sa cousine Mlle Heroux.

—M. Rosaire Heroux, à Québec, par affaires.

—Dimanche dernier notre missionnaire a été remplacé par M. François Olivier, prêtre.

—M. Albert Desrochers, est retourné à Montréal pour travailler à son ancienne place.

—Mlles Caron et Monfette, institutrices, ont eu la visite de leurs frère les MM. Caron et M. Monfette de Ste-Emili .

La station

Une station est prête. Il manque seulement l'argent. Espéron que nous l'aurons sous peu. Cela comblera le vide depuis le feu.

—Le moulin à scie a commencé à travailler. Il est installé de l'autre côté de la rivière des Chênes.

—Mlles Landry, de Rivière Bleue et Turmel, de St-Flavien étaient de passage chez Mlle Heroux, dimanche dernier, ainsi que Mlle Savoie, de Maneau.

—MM. Monfet et Caron, de Ste-Emilie, sont venus ici récemment.

—Mme L. Lamontagne et B. Leveillée au presbytère de Val Alain.

Pour l'ouverture de notre église M. l'abbé F. Olivier, est venu chanter la messe, pendant le salut un Te Deum a été chanté par M. D. Leveillée, prêtre. Au chœur étaient MM. Monfet, Ste-Emilie; Héroux, Lemieux; Larochelle, Baril; Nadeau, D.-C. Patry, accompagnait Mme J. Patry.

Les chemins

Le gouvernement est à faire continuer les chemins du rang 1 et 3 pour sortir à Villeroy. C'est une bonne chose.

Baptême

—Le 23 a été baptisé Joseph-Arthur-onel, enfant de Mme Achille Lessard, née Aldine Fortier. Parrain, Arthur Bolduc et Rosa Brisson, son épouse.

Une cloche

Nous avons une cloche installée dernièrement. Elle ne sera bénite qu'au printemps.

Feu M. Achille Garneau

St-Alexandre, (D.N.C.) — Jeudi le 21 octobre est décédé des suites d'une maladie de quelques semaines, M. Achille Garneau, à l'âge avancé de 83 ans et 3 mois. Après une carrière bien remplie, il est allé rejoindre dans l'au-delà, son épouse, née Marie Bélanger et treize de ses enfants. Une seule reste de cette nombreuse famille, c'est Mlle Maria Garneau, qui a toute notre sympathie dans le nouveau deuil qui l'atteint.

M. Garneau était aussi le dernier survivant d'une famille de 17 membres.

D'imposantes funérailles lui furent faites lundi matin en l'église de St-Alexandre. M. le curé J.-E. Castonguay fit la levée du corps et le service fut chanté par le Rév. Père Raymond-Marie Voyer, Dominicain, et neveu du défunt. Portait la croix, M. Armand Voyer, les porteurs du corps étaient MM. Cléophas Bérubé, Elie Lévesque, J.-B. Soucy et Rosario Voyer, tous neveux du défunt.

Conduisaient le deuil: Mlle Maria Garneau, sa fille, Mme Félix Garneau, de St-André, sa belle-soeur, M. et Mme Alphonse Bélanger, N.-D.-du-Portage, M. et Mme Félix Bérubé, St-André, M. et Mme Camille Bérubé, Rimouski, M. et Mme Isidore Michaud, Bic, M. Ferdinand Garneau, St-André, Mlle Gagnon, Matane, M. Georges Bélanger, St-Pascal, Mme Alic Lévesque, St-André, Mme Elie Lévesque, Mme Cléophas Berubé, Mme J.-B. Soucy, Mme Armand Voyer, Mme Jules Simard, Mlle Léonne Bérubé, Mlle Hermance Bérubé, de St-Alexandre, tous neveux et nièces du défunt.

Assistaient au choeur: M. le curé J.-E. Castonguay, MM. les abbés Pelletier et Bélanger.

Dans l'assistance on remarquait : M. Valence Chénard, M. et Mme L. Pelletier, Ste-Hélène, M. et Mme Ludger Michaud, Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. et Mme Joseph Pelletier, de Kamouraska, M. et Mme E. Michaud, M. et Mme A. Bélanger, M. J.-B. Michaud, Notre-Dame-du-Portage, M. et Mme Eucharistie Bélanger, M. Alphonse Bélanger, St-Antonin, et une foule d'autres.

Offrandes de messes:—M. Ferdinand Bélanger, Québec, M. et Mme J.-B. Soucy, Mlle Alma Soucy, M. et Mme J.-B. Lévesque, M. et Mme Henri Deschênes, M. et Mme Cléophas Bérubé, de St-Alexandre.

Bouquets spirituels:—Famille Elie Lévesque, M. et Mme Ferdinand Garneau, M. Cléophas Gagné, M. et Mme Patrick Bélanger, M. et Mme Eugène Rioux, Famille Archile Boucher, M. et Mme Alfred-E. Caron, Mme Uldéric Bélanger, Mme Jules Chenard, M. et Mme Emile Gagné, M. et Mme J.-B. Bérubé, Mme Joseph Sirois, M. et Mme Alfred LeBel, M. et Mme Pierre Bouchard, Mlle Léonis Bérubé, St-Alexandre, Rév. Frère Robert, Trois-Rivières.

Témoignages de sympathies : — Le Rév. Frère Robert, M. et Mme Léo Bérubé, M. le Dr Gérard Pelletier, M. et Mme J.-Jules Bélanger, M. Léon Beaulieu, M. Alfred Bélanger, Mlle Marie Couturier, M. et Mme Joseph Dufour, M. et Mme J.-A. Michaud, M. et Mme Ernest Soucy, M. et Mme Georges Côté, M. et Mme J.-Pierre Bélanger, M. et Mme Magloire Bélanger, M. et Mme Alphonse Huot, le conseil des Enfants de Maire de St-Alexandre, etc., etc.

Télégrammes de sympathies : L'honorable Ernest Lapointe, M. Georges Bouchard, M.P. d'Ottawa, M. Eugène Marquis, avocat, Québec.

A Mlle Garneau, le "Soleil" réitère l'expression de ses condoléances.

St-Sylvestre

Mariage

Le 26 octobre a été bénit par M. le curé L. Herreault, le mariage de M. Gérard Drouin, cultivateur avec Mlle Aldéa Nadeau. Ils avaient pour témoins leurs pères respectifs, MM. Napoléon Drouin et Napoléon Nadeau. M. Odule Demers et Mlle Gratia Nadeau agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Assistaient à ce mariage, M. et Mme Alfred Ferland, M. et Mme Jean-Baptiste Drouin, MM. et Mmes Florent Nadeau, Onésime Bélanger, Emile Turmel, Louis Rhéaume, Amédée Drouin, Eugène Létourneau, Rosaire Dion, MM, Elzéar CDrouin, Armand Drouin, Gérard Drouin, Wilbrod Nadeau, Omer Drouin, Arm Nadeau, Marcel Rhéaune, Joseph Rhéaume, Antonio St-Hilaire, Lucien Drouin, Bernard Nadeau, Gérard Couture, Alphonse Bélanger, Léo Bourgault, Isidore Lebond, Mlles Antoinette Drouin, Adrienne Drouin, Claire Rhéaume, Lydia Leblond, Cécilia Rhéaume, Noella Drouin, Noelia Nadeau, Aima Nadeau, Bella St-Hilaire, etc.

Le chant a été exécuté par les Demoiselles du village. Ave Marie Stella, à l'unisson; Jésus dans ce mystère, par Mlle Marie-Ange Dion, Vois à tes pieds Vierge Marie, par Mlle Maria Dion; Bénissons à jamais Mlle Béatrice Nappert; Mlles Aurore Nappert, Jeanne et Yvonne Nappert, Cécile et Alice Dion, Hélène Létourneau.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Notes sociales

—Récemment, M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme Alfred Therrien, M. Odilon Ferland ont visité M. et Mme Odilon Vachon, de Vallée Jonction.

—Dimanche dernier, M. et Mme Alphonse Létourneau, Mlle Grégoire, MM. Adélard Vaillancourt et Odilon Ferland ont visité au collège de Lévis MM. Robert Létourneau et Louis-Philippe Vaillancourt.

—Mlle Véronique Power, de Berlin, N.-H., a visité sa sœur Hélène, dimanche dernier. Aussi M. et Mme John Eagan, Mme John Travers, sa fille, tous de Berlin, N.-H.

—En visite chez M. et Mme Alphé Powers récemment, M. Hubert Carrigan, de Boston, Mass., M. et Mme Ed. Powers, de New-York.

—Mlle Simone Vaillancourt, institutrice à St-Gilles, est venue chez son père, M. Placide Vaillancourt.

—MM. Henri Dion, Philippe Payeur, Gér. Drouin, Luc. Payeur, Antoine Drouin, Mlles Adrienne Drouin et Marie-Claire Payeur à Québec, le 14 octobre.

—Récemment, M. et Mme Dorvigny Lehoux, M. et Mme Antonio Lehoux, M. Arthur Lehoux, M. Joseph Huppé ont visité leur sœur, Mme Alfrédo Savoie, de Drummondville.

—M. et Mme Agénor St-Hilaire, M. et Mme Joseph Parent, de Ste-Marguerite, ont visité récemment chez M. Auguste Côté, restaurateur.

—Mlles Jacqueline et Raymonde Landry sont de retour de Québec, chez leur oncle, M. Philias Martineau.

—Mme Lauréat Richard, son fils Maurice sont de retour d'une promenade à La Malbaie, chez des parents.

—M. et Mme Tancrède Simard, leur fille Irène, de St-Elzéar, en visite dimanche dernier chez M. Irénée Blais.

Le 15 octobre dernier, M. et Mme Alfred Therrien, d'Arthabaska; Mme notaire J.-A. Payeur, sa fille Marie-Jeanne, M. et Mme Georges-Henri Payeur, M. Ludger Payeur, ses fils Paul-Eugène et Alexandre, Mme notaire Lessard, de Québec, M. Joseph Lessard, de Ste-Marie, M. Joseph Lessard, sa fille, de St-Elzéar, M. et Mme Emile Moore, de St-Bernard, M. et Mme Philias Therrien, de St-Patrice, sont venus assister aux funérailles de M. Clément Payeur.

—Mme Edmond Turcotte, d'East-Broughton, a visité ses parents à St-Sylvestre, récemment.

Vente de propriété

M. Alphonse Morin a acheté la maison de Mme Théodule Jacques.

Ne pas confondre

Dans la cause de Jean Pineault, ès-qualité, syndic aux biens de la Renardière de Montmagny, contre MM. Maurice Hébert, J.-A. Bernier, et al, ce dernier n'est pas M. J.-A. Bernier, agent d'assurance, 426 3-4, rue de la Reine, qui n'a rien à faire dans cette cause.

Funérailles de M. Fréderic Montreuil

St-Antoine-de-Tilly.—Le 22 octobre est décédé après une longue maladie M. Fréderic Montreuil cultivateur très estimé de cette paroisse. Il était âgé de 63 ans.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Angélina Robitaille, trois filles : Mlle Marie-Yvonne Montreuil, institutrice, madame Achille Aubin, (Marguerite) et Mlle Emélie Montreuil; quatre fils : M. Félix Nontreuil, constable de Montréal; Antoine Montreuil violoniste, boursier du gouvernement provincial de Paris, Alphonse et Albert Montreuil de St-Antoine.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 9 heures dans l'église de St-Antoine. Un cortège imposant à escorté la dépouille mortelle de la maison mortuaire au cimetière de la paroisse témoignant ainsi leur sympathie à la famille en deuil en même temps qu'il rendait un ultime hommage à la mémoire du regretté disparu.

La levée du corps fut faite par M. le curé U. Croteau qui a aussi officié au service. Dans les stalles du sanctuaire avaient pris place M. l'abbé Joseph Destroismaisons assistant de Ste-Croix. M. l'abbé Aman Bergeron, ciré de St-Nicolas et le Révérend Frère Robert, du collège Lamennais de Ste-Croix.

Le convoi funèbre était conduit par M. Joseph Noel. Les porteurs étaient : MM. Ephrem Noel, Xavier Desruisseaux, Odilon Lefèvre et Omer Aubin. M. Joseph Dubuc portait la croix.

Conduisaient le deuil : ses fils, MM. Félix, Antoine, Alphonse et Albert Montreuil, son gendre : M. Achille Aubin, ses filles: Mlles Marie-Yvonne et Emélie Montreuil, sa belle-fille Madame Antoine Montreuil, sa soeur Mme Samuel Trépanier, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Xavier Legendre, M. et Mme Arthur Roy, M. et Mme Roger Robitaille, M. Joseph Robitaille tous de St-Romuald, M. et Mme Hormidas Chartrand de St-Antoine; ses neveux : M. Roger Roy, de St-Romuald, Ernest Côté, de Québec et Eugène Gérard de St-Gérard-Majella; ses cousins : MM. Jos. Matte, David, Ernest et Georges Noreau, de Neuville; M. et Mme Louis Côté, Jos. Igaré, Alfred, Joseph et Michel Robitaille, Louis Trudel de Québec ; M. et Mme H. Boucher, Léo et Rosaire Boucher de St-Grégoire.

Dans le nombreux cortège on remarquait encore : M. Roméo Jobin, ténor de l'Opéra de Paris et professeur de chant à l'Université Laval, M. Henri Vallières, organiste de Notre-Dame-du-Chemin, M. Wilbrod Dubé, maître de chapelle au Sacré-Coeur de Marie, M. Henri Mercure, professeur d'orgue à l'Ecole de Musique de l'Université Laval, M. St-Hilaire, professeur de violon à l'Ecole de Musique de l'Université Laval, M. et Mme E. Gauvin, MM. Robert et Moïse Gagnon, Mlle Marguerite et Lauretta Gauvin, tous de Québec; le détective Joseph Laroche, de Montréal; M. et Mme Louis Paquet et Mme A. Clermont, de Neuville; M. et Mme Adolphe Legendre et Joseph Croteau, de Ste-Croix; A. Roberge de St-Romuald; Albert Xézina, de St-Gérard; M. et Mme Anselme Fréchette, Rolland Huot, Jean-Baptiste Fréchette et Eugène Demers, de St-Nicolas; M. le maire Damase Naud, M. et Mme O. Bédard, Mlle L. Bédard et D. Bédard, de St-Apollinaire ; M. Xavier Legendre, de Rimouski, M. le maire Alidor Bergeron, le Dr Robert Bergeron, Hypolite Lambert, Alidor Aubin, Eugène Aubin, Samuel Lefèvre, Arthée Desruisseaux, H. Dubuc, Jos. Noel, Jos. Vien, Lucien et Jules Aubin, Adalbert et Rosaire Lambert, Hildevert Aubin, Léonidas Bergeron, P. Normand, Philémon Dionne, Phydime Lambert, Raymond et Auguste Rousseau, Amédée Roger, Désiré Genest, P. Lacroix, Gérard Dubuc, Wilbrod Lafleur, Jean Lafleur, Jules Lefèvre, Arthur Lefèvre, Mérédée Chiasson, Jean-Paul et René Noel, Clovis Beaudet, Antoine Lauriault, Jos. Breton, Adolphe Marchand, Amédée Bergeron, Léonidas Cayer, Gaudias Baron, Hilaire Bergeron, Josaphat Lambert, Mozart Marchand, Paul Dionne, Arthur Bergeron, W. Lambert, F. Genest, Georges Garneau, Théodule Bergeron, Siméon Bédard, Joseph Ferland, Thomas Bergeron, Napoléon Bédard, Armand Méthot, Eugène Laroche, Joseph Houde, Adrien Laroche, Romuald Doré, Eugène Fortier, Aimé Garneau, Josaphat Bergeron, Joseph Lambert, Barthélemy Bergeron, Lucien et Gérard Bergeron, Adalbert Genest, Benoit Beaudet, Pierre Laroche, Anselme Laroche, Eugène Houde, Philippe Croteau, Léon Gingras, Joseph-Léon Genest, J.-P. Aubin, Alexandre Laroche, Rosario Bertrand, Simon Noel, Léonidas Bédard, Pantaléon Desrochers, Télesphore Houde et plusieurs autres dont il serait difficile de donner une liste complète.

La chorale de la paroisse sous la direction de M. Siméon Bédard maître-chantre chanta la messe des morts en grégorien. A l'Offertoire, M. Roméo Jobin, ténor québesois, rendit le "Miserere" de Buser et à l'élévation, M. Wilbrod Dubé maître de chapelle à l'église Sacré-Cœur-de-Marie chanta "O Saluraris". A l'orgue, pendant la levée du corps le professeur Henri Mercure et M. Henri Vallières organiste de Notre-Dame-du-Chemin fit la musique pedant le service.

L'inhumation de M. F. Montreuil eut lieu dans le cimetière de la paroisse. M. Hilaire Bergeron dirigeait les funérailles.

A la famille en deuil nous réitérons l'expression de nos profondes condoléances.

A St-Esprit

Le bazar de Saint-Esprit a attiré depuis lundi dernier, de plus grandes foules que la semaine précédente. Les organisateurs de cette tombola au profit de l'église paroissiale en sont enchantés, et ils nous ont communiqué que les différents étalages ont été littéralement pris d'assaut au cours des deux derniers jours, surtout dans la soirée où de nombreux paroissiens en vue ont encouragé cette belle oeuvre.

Demain soir, à 8 heures, aura lieu dans la salle paroissiale où se tient le bazar de Saint-Esprit, le grand banquet offert aux citoyens de Québec. On s'attend à ce que ces agapes soient rehaussées par la présence de Son Honneur M. le maire Lavigueur, qui sera accompagné de quelques-un de nos édiles et par d'autres citoyens en vue de notre ville.

Au cours de la visite que nous faisions, hier soir, des étalages au bazar de Saint-Esprit, nous avons admiré de superbes objets de grande utilité. Les organisateurs doivent être chaudement félicités pour le travail qu'is se sont imposé dans les préparatifs de cette tombola qui sera couronnée, nous n'en doutons pas, de succès.

Waterville

Va-et-vient

Mme A. Boulanger, de Notre-Dame des Bois, de passage chez sa soeur Mme Hilaire Picard.

M. J. Fréchette, de St-Georges, de Windsor, visitait récemment la famille Georges Petit.

—M. Albert Poulin, accompagné de ses deux jeunes filles Rose-Blanche et Thérèse en visite chez des parents à St-Georges de Beauce.

—M. et Mme David Rouillard, M. Irénée et Mlles Irène et Antoinette Rouillard, M. Albert Carrier, Mlles Yvonne, M.-Berthe et Blanche Carrier se rendaient à Compton dernièrement chez M. E. Couture, à une soirée de noces à l'occasion du mariage Trudeau-Couture, de Barré, Vt.

Aiguisez l'Appétit Indolent!

Améliorez la Digestion avec le

SIROP FELLOWS

LE CÉLÈBRE COMPOSÉ AUX HYPOPHOSPHITES

Obsèques de Mme Félix Gendron

Obsèques de Mme Félix Gendron

Le 4 novembre dernier, décédait à l'âge de 64 ans, Mme Félix Gendron, (née Alphonsine Danville).

Fervente chrétienne, mère de famille exemplaire elle laisse à ses enfants le souvenir d'une vie remplie de dévouement et d'œuvres méritoires.

Tous les pauvres, les délaissés trouvaient en cette vaillante femme, une bienfaitrice discrète et généreuse. Les nombreux témoignages de sympathies reçus par la famille au cours de la maladie de Mme Gendron comme après sa mort sont un témoignage éloquent de l'estime dont jouissait la vénérée disparue.

Ses funérailles ont eu lieu le 8 novembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La regrettée défunte laisse dans le deuil son époux, et cinq filles : Mme Donat Girard (Louise-Anne) Sr Ste-Lucie et Sr Ste-Marie -Félix de la Congrégation de Notre-Dame, Irène et Gertrude Gendron, de St-Casimir; lui survivent encore une sœur la R. M. Marie-Eugène, supérieure du Couvent de St-Roch Québec et un frère, M. Eddy Danville de St-Casimir.

A cette occasion l'église avait revêtu ses plus riches tentures de deuil et la chorale était sous la direction de M. Oscar Lacoursière. Mme Lacoursière était à l'orgue.

Ce fut M. l'abbé Azarias Papillon, vicaire à Montmagny qui présida la levée du corps et chanta le service accompagné de MM. l'abbé Pelletier et Marcoux, comme diacre et sous-daicre. Au chœur on remarquait M. l'ab. éArthur Belleau, représentant Mgr Lagueux curé de St-Roch, Québec; M. l'abbé A. Morissette curé de St-Thuribe, M. l'abbé Caron, curé de St-Marc des Carrières. L'imposant cortège funèbre défila dans l'ordre suivant.

La bannière du Tiers-Ordre portée par les membres de la Fraternité. Le char funèbre était conduit par M. Maurice Tessier et M. Treffle Danville portait la croix.

Les porteurs étaient MM. Thomas et Honoré Danville, Joseph Rock ,Georges Tessier, Ovide Langlois, Gustave Gendron.

Les coins du poêle étaient tenus par Mmes Ovide Langlois, Joseph-Rock, Treffle Danville, et Ludger Bourassa. Suivaient la dépouille mortelle : la R. M. Ste-Pantaléon du Couvent de St-Rock, la R. M. St-Jean de Damas, la R. M. Ste-Jeanne de l'Eucharistie, la R. M. Ste-Gabrielle de Jésus, M. et Mme Delphis Beaudoin, de Québec, M. et Mme Eddy Danville, Mlles Madeleine et Thérèse Danville du couvent de St-Rock, M. Gaboury, de Québec, M. Georges Bacon, de Ste-Thècle, M. Léon Bélanger de St-Thuribe, MM. Charles et Hector Hardy de St-Basile, M. et Mme Oreus Garneau, de Québec, M. et Mme Arthur Gendron, de Donnacona, Mlle Solange Danville de la Pérade, Mlle Aline Danville, de Québec, M. et Mme Adolphe Proulx, MM. Raymond et Rosaire Proulx, M. Jean-Marie Tessier, M. Edouard Gendron, Mlle Marie-Anne Gendron, Mlles Yvonne et Rachel Gendron, Mme Alexandre Gendron, Mme Armand Gendron, de Proulxville, M. Viateur Gendron, M. France Ayotte, M. Léonce Dessureault de Proulxville, MM. Télesphore Gérard et Paul Danville, Mlle Jeanne Danville, Mlle Gemma Gendron, M. et Mme Donat Girard et sa famille, M. Dorilla Martel, M. J.-B. Perreault Mme Ernest Gendron, M. Roland Danville, Mlles Cécile et Eliane Foley, de St-Thuribe, M. et Mme Alfred Foley, M. et Mme Eloi St-Germain, M. O. Lachance, Mme Philippe Morin M. O. Paquin, M. et Mme Roland Gendron.,

M. et Mme Félix Gendron, de Québec ; M. Auguste Gendron, de Québec; Mlle Catherine Alain, M. et Mme Léon Vallée, M. Emilien Giroux, M. et Mme Jean Darveau de Lachevrotière; M. et Mme Eug.-S. Douville, M. Oliva Doubec, de St-Marc-des-Carrières, Mlle Eva Darveau, Mlles André et Renée Garneau, de Québec; Mlle Jeanne Garneau, de St-Thuribe; Mlles Claire et Julienne Tessier, M. et Mme Sadoth Tessier. M. et Mme Wilfrid Nobert, Mme Borromée Mayrand, M. et Mme Alphonse Douville, tous de Ste-Anne-de-la-Pérade, etc.

Au cours du service un magnifique programme de chant fut rendu par la chorale : les solistes furent M. Leopold Foley, dans "Requiem Eaternam" et M. Augustin Lacoursière dans "Arrête ici Passant".

La collecte fut faite par Mmes Napoléon Côme Tessier et Arthur Nobert.

On remarquait encore parmi la nombreuse assistance : MM. Xavier St-Germain, Zoel Tessier, Henri Mongrain, Napoléon Léveillé, Wilbrod Perrault, Georges Leboeuf, Stanislas Lamarche, Gustave Morin, Jos. Leboeuf, Eugène Hardy, Georges Tessier, Télesphore Rivard, Léonce St-Germain, Jos. Brousseau, Thomas Perron, Thomas Douville, Arthur Trottier, Napoléon Tessier, de Ste-Anne; Arthur Nobert, Alphonse Frenette, Georges Lépine, Roland Douville, Eudore Gingras, Ludger Piché, H. R. St-Cyr, Henri Tessier, Louis-Marie Tessier, Léon Vallée, Michel Léveillé, Alphonse Asselin, Emilien Tessier, Honoré Douville, Dr G. Labrie, Eugène-L. Douville, M. et Mme Wilfrid Nobert, M. et Mme Sadoth Tessier, de Ste-Anne-de-la-Pérade; M. et Mme Oreus Garneau, de Québec; MM. Hubert Tessier, Octave Tessier, Gérard Gendron, Aldéo Element, Alphonse Tessier, Dollard Sauvageau, Joachim Douville, Irené Gardy, Alphonse Arcand, René Tessier, de St-Thuribe; Sylva Therrien, Edgar Tessier, R. Proulx, Léon Douville, Arthur Douville, Eugène St-Hermain, Emilien Douville, Roland Gendron, Albert Martel, Philippe Sauvageau, Raymond Proulx, Napoléon Daneau, Roger Giroux, Roland Giroux, Lionel Toutant, Tobie Dussault, Mmes Alfred Mayrand, Emery Trudel, Charles Paré, Philéas Foley, Ovide Rivard, Joseph Lépine, Louis Toutant, Alfred, Dussault, Erménégilde Langlois, Freddy Lépine, Johnny Tessier, Arthur Trottier, Henri Tardif, Fernando Dubois, Phidime Paquet, Gilles Giroux, Joseph Giroux, Thomas Ferron, Alph. Perreault, Georges Lépine, Cléophas Leduc, Henri Toutant, Télesphore Pérusse, Télesphore Rivard, Michel Léveillé, J.-Chs. Magnan, Trottier, Alfred Foley, Azarias Lépine, Théode Boisvert, Léopold Foley, Patrice Tessier, Paul-E. Honoré Douville, Lacasse Laquerre, Antonio Gendron, J.-B. Perreault, Sévère Lépine, Hubert Dussault, Octave Tessier, Wilson Baribeau, E. Boily, Patrick Laquerre, Alfred Lanouette, Ovide Langlois, Joseph Roch, Hubert Tessier, John Tessier, Albert Tessier, S. Teasdale, Johnny Laquerre, Emilien Danville, Jeffrey Duchesneau, Eugène Gendron, Joseph Brochu, Jos. Rivard, Patrice Bélanger, Roland Bélanger, Thomas-Louis Bélanger, Vincent Bélanger, Adolphe Danville, Alex. Tessier, Arthur-B. Trottier, Philippe Allard, Edouard Garneau, Charles Tessier, Alfred Lépine, Bruno Tessier.

Mlles Marguerite Trottier, Brigitte Mayrand, Annette Sauvageau, Rose-Alma Galarneau, Albertine Giroux, Marcella Tardif, Alice Thibodeau, Madeleine Ferron, Corinne Bélanger, Marcelle et Germaine Arcand, Marcel Allard, Georgette Trottier, Eliane Rompré, Yvette Vallée, Marie-Ange et Blandine Danville, Simone Germain, Paula Boisvert, Simone Lépine, Suzanne Laquerre, Albertine Gervais, Thérèse Tardif, Julienne Tessier, de Ste-Anne, Clorinthe Jobin, Céliane Guertin, Julienne Tessier, Marie-Ange Julien, Albertine Julien, Auxiliatrice Tessier, Marie-Anne Frenette, Juliette Dusablon, Marie-Ange Boisvert, Alice Dolbec, Yvette Lebœuf, Yvonne Bordeleau, Marguerite-Az. Tessier, Gertrude Chartier, Jeanne Garneau, de St-Thuribe; Alexandrine Leveillé, Antoinette Pérusse.

Offrandes de messes: Les demoiselles Enfant de Marie de St-Roch, M. l'abbé A.-A. Gervais, curé de Danville; Mme J.-A. A. Giguère, de Québec; Mlle Joséphine Rhéaume, M. et Mme Louis Dallaire, de Québec; M. et Mme Jean Darveau, de Lachevrotière; les religieuses de la Congrégation de N.-D., de Danville; l'Amicale de la C. de N.-D. de St-Roch, Québec; la famille J.-Delphis Beaudoin, de Québec; le Cercle d'Etude Marturite Bourgeois, de St-Roch Québec; M. et Mme J.-A. Foley St-Thuribe; Mme et Mlles Danville de Québec; Mlle Cécile Foley G.M.G. de St-Thuribe; Mme Louis Côté, de Québec; Mlle Bernadette Beaudry de Québec; M. J.-Chs Magnan St-Casimir; la famille Sinai Goulet de Danville; Mme Alphonse Lefrançois de Château-Richer; M. et Mme J.-B. Monfet de Danville; Mlles Gisèle et Mariette Mathieu de Montréal; les élèves de la 2e classe Cong de N.-D. de Danville.

Bouquets spirituels: La Fraternité du Tiers-Ordre de St-Casimir, Mlle Blanche Bélisle, famille Théodore Lebœuf, Mlle Rose Dolbec, Mme Eugène Danville, famille Régis Bélanger, les élèves de 4e année B., couvent de St-Roch, les élèves du pensionnat de Pointe-aux-Trembles, la famille Thomas Danville, les élèves du 3e pensionnat de Pointe-aux-Trembles, M. et Mme Ludger Bourassa, les élèves du second pensionnat de Pointe-aux-Trembles, les religieuses de la Congrégation de N.-D., de Danville; la famille Alex. Gendron, la famille J.-A. Proulx, les religieuses du couvent de la C. N.-D., Pte-aux-Trembles, Mlles Imelda et Alberte Charland, de Danville; la famille Eugène Guertin, famille Ernest Gendron, Mlles Célina et Antée Gendron, la famille Félix Gendron, de Québec; les élèves du couvent de Danville, Mlle Alina Danville et ses élèves du couvent de St-Roch; la famille Sadoth Tessier, famille Fortunat Leveillé, les élèves de de la 2e classe du couvent de Danville, Mme Armand Gendron, de St-Sévérin; la famille Raoul Tessier, de St-Thuribe; M. et Mme Alfred Marcotte, de Donnacona; Révde Sœur St-Alexandre, Bellevue; révde Sr Supérieure C. N.-D., Pte-aux-Trembles; M. et Me Telesphore Julien, famille Arthur Gendron, famille O. Garneau, de Québec; pensionnat de l'Académie St-Roch.

Sympathies: Famille Alfred Mayrand M. J.-Gostave Morin, M. et Mme Borromée Mayrand, Mme E. Millette, MlleCécile Lanouette, Mlle Madeleine Lallier, Mme Octave Arcand.

Les enfants de Marie de St-Casimir, comité des dames de la Charité, M. et Mme Emilien Douville, R. S. St-Jean, supérieure de Douville; R. S. Pantaleon, couvent de St-Roch; famille Henri Bélanger, M. et Mme J.-E. Trottier, Mme Herman Côté, l'abbé Armand Tessier, du Séminaire des Trois-Rivières; M. et Mme Patrick Tessier, M. et Mme Henri Tessier, M. et Mme Edgar Herbour, de Shawinigan; M. et Mme Charles Tessier, M. Albert Martel, M. Ludger Piché, M. Donat Gendron, M. Oscar Lacourcière, M. Paul St-Germain, M. Léopold Marcotte, de Donacona; M. et Mme J.-A. Ouellet, familles Gédéon Lebœuf, Jos. Olscamp, Philéas Douville, Maurice Laganière, Octave Tessier, les familles Ovide Langlais, H.-R. St-Cyr, Albert Darveau, Hubert Dussault, Emilien Tessier, Leduc, Charest, M. et Mme Wilfrid-M. Tessier, famille Georges-S. Douville, Mlle Alice Thibodeau, M. et Mme Casimir Toutant, familles Gustave Gendron, Alphonse Douville, Eugène St-Germain, Liboire Laganière, Liboire Trottoir, Alfred Devost, M. et Mme Wilfrid Nobert, M. et Mme Alphonse Vallée, Mlle Marie-Ange Boisvert, M. et Mme Michel Séville, M. et Mme Paul Foley, Mlles Julien, M. et Mme Adélard Paquet, M. et Mme Phidime Paquet, notaire et Mme H. Tardif, Dr et Mme S. Labrie, Mlle Irène Hardy, M. Gédéon Tessier, Mme Eug. Guertin, famille L.-U. Babribeau, M. Thomas Gendron, M. et Mme Edmond Sauvageau, famille Gingras, famille Léon Bélanger, M. Ovide Beaudoin.

Télégrammes de sympathies: Mme J.-A. Dolbec, Montréal; famille Ulric Marquis, Québec; famille Wilfrod Dussault, Montréal; Mlle Blanche Barbeau, Mme Albert Drolet, Mme Desjardins, de Québec; Mlles Blanche, Antoinette et Anne-Marie Gagnon.

A la famille éprouvée le "Soleil", offre ses condoléances bien sincères.

Vient de paraître

"DOLORES", ROMAN par HARRY BERNARD

Ce livre est à peine paru que tout le monde le proclame l'ouvrage le mieux réussi de M. Harry Bernard, lauréat du grand prix David 1932, avec "Juana, mon aimée". Cette fois encore, le romancier s'aventure, et avec un bonheur grandissant, dans le roman psychologique. Il est en cela dans la plus pure tradition française, et la plus moderne. Nul ne saurait l'en blâmer, après le succès obtenu par "Juana, mon aimée", livre qui a rallié les suffrages de tous les esprits. Les personnages de "Dolorès" sont, si l'on peut dire, plus fouillés encore, plus naturels, plus humains.

Un jeune avocat montréalais, Jacques Forest, se voit confier une mission dans les Laurentides. Il s'agit d'éclaircir une affaire de meurtre. Jacques est plein d'ambition et n'attend que l'occasion de se mettre en vedette. Est-ce enfin le jour qu'il attend ? Il est fiancé à une jeune fille de Montréal, et sur le point de l'épouser. Il se rend dans le nord et, en cours de route, est forcé par un accident de demander l'hospitalité pour la nuit, dans un chalet isolé. Or, il arrive qu'une jeune fille vit seule avec des domestiques, dans ce chalet. Elle a nom Dolorès. Jacques accepte momentanément son hospitalité, puis, fasciné par la beauté, la grâce de l'inconnue, retarde de jour en jour son départ et finalement s'éprend, presque à son insu, de son hôtesse. C'est là qu'entre en jeu la subtilité psychologique de l'auteur. Jacques succombera-t-il au charme de Dolorès, abandonnant sa fiancée, ou retournera-t-il à celle-ci ?

M. Bernard a traité avec beaucoup de tact cette intrigue, ingénieuse et passionnante à la fois, qu'il a située dans le cadre sauvage des forêts du nord québecois. Bien plus, ce romancier, qui connait parfaitement les flore et faune de son pays, a su donner à son ouvrage un intérêt scientifique qu'on chercherait en vain dans les ouvrages du même genre. En sa compagnie, le lecteur prendra grand plaisir à connaître la forêt et ses habitants, les lacs du nord et leurs paysages de féérie, la montagne et le charme qu'elle exerce.

"Dolorès", roman de 225 pages, vient de paraître aux Editions Albert Lévesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal. Il est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur et dans toutes les librairies bien assorties.

Obsèques de Mme Vve Pierre Turmel

Standon.—Le 18 octobre dernier, à St-Léon-de-Standon, eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Vve Pierre Turmel, née Sophie Breton décédée à l'âge de 97 ans et 4 mois.

La levée du corps eut lieu au presbytère où demeurait la défunte. Elle fut présidée par M. l'abbé F.-E. Côté, aumônier de l'Hospice St-Charles et ancien curé de la paroisse.

Le service fut chanté par M. l'abbé Omer Carrier, curé de St-Léon-de-Standon. Il était assisté au saint autel des abbés Ad. Turmel, curé de St-Fidèle, et Emile Turmel, de l'Action Catholique tous deux petits-fils de la défunte.

Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés D. Gagnon, curé de St-Malachie et Désiré Chabot, curé de St-Luc.

Au choeur on remarquait plusieurs prêtres venus rendre un dernier hommage à la vénérable monagénaire disparue si soudainement : ce sont MM. les abbés F.-X. Côté, cimônier de l'Hospice St-Charles; Hilaire Chouinard, curé de Ste-Germaine; Ulric Fournier et Bertrand Larivière, vicaires à St-Fidèle; Adalbert Chabot, vicaire à St-Georges ; M. Dumas, vicaire à Standon.

La croix fut portée par M. Joseph Nadeau.

Portaient le cercueil : MM. Achille et Alfred Ninet, fils de la défunte, France Leclerc, Pierre Leclerc, Cléophas Morin, Achille Couture gendres de feu dame Pierre Turmel.

Les rubans furent portés par Mmes Pierre Leclerc, Vve Michel Corster, Cléophas Morin, filles de la défunte et Mme Achille Binet.

On remarquait dans l'assistance trois religieuses de St-François-d'Assise, les RR. M. Marie de l'Eucharistie, Ste-Marguerite-Marie, Saint-Gabriel, petites-filles de la défunte.

Parmi les nombreux parents et amis M. Parmi les nombreux parents et amis M. et Mme Joseph Turmel, MM. Hectoménégilde Turmel, Mme Albert Turmel, M. Joseph Turmel, professeur, Dr Herménégilde Turmel et René Jacques, Lévis; Mme Charles Couture M. Joseph Labbé, Mme Napoléon Cliche, Mme Jeffrey Labbé Mlle Yvonne Breton de Beauce-Jonction; M. et Mme Paul Fontaine de Charny; M. et Mme Fortunat Fournier, St-Malachie; M. le notaire G. Dufour de Ste-Germaine, M. et Mme Joseph Lacasse; Mme Olivier Gagnon, M. Arthur Morin, M. et Mme Arthur Marcoux, St-Luc; M. et Mmes Achille Leclerc, Hormidas Morin, Felix Noel, Amédée Turcotte ; Mlles Marie-Louise Binet, Marguerite Morin.

De multiples marques de sympathies ont été adressées à la famille, des offrandes de messes ont été présentées par MM. les abbés Omer Carrier, J.-A. Turmel, Emile Turmel, M. et Mme Herménégilde Turmel, Beauce-Jonction, Dr Herménégilde Turmel, Lévis. De magnifiques gerbes de prières furent aussi présentées par les Religieuses de St-François d'Assise et leurs élèves, ainsi que par M. Joseph Turmel, Mme Albert Turmel, Mme Napoléon Cliche, Mlles Yvonne Breton, Marie-Louise Carrier. Une couronne de fleurs fut offerte par Mlle Yvonne Turmel.

Les Religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours, assistèrent aux funérailles, ainsi que tous leurs élèves. En un mot toute la paroisse fut abondamment représentée aux funérailles de Mme Vve Pierre Turmel.

Elle laisse cinq enfants, quarante-cinq petits-enfants, cent deux arrière petits-enfants et neuf représentant de la cinquième génération.

LES MEDECINS RECOMMANDENT LE PORTER

Les médecins disent qu'un verre de Porter par jour est un excellent moyen de se garder en bonne santé. Scientifiquement fabriqué d'ingrédients de qualité supérieure, le BOSWELL'S CREAM PORTER est un véritable tonique qui aide à se garder en parfaite condition physique et à accroître sa résistance contre les maladies auxquelles nous exposent les rigueurs du climat canadien.

Depuis de nombreuses années, le BOSWELL'S CREAM PORTER est reconnu comme un breuvage à la fois délicieux et tonifiant pour hommes et femmes. Prenez l'habitude d'en boire chaque jour. Demandez-le chez votre épicier. (ann.)

GRAND EUCHRE-BRIDGE

Avec Goûter - tire de Ste-Catherine.... Comédie.......

Salle de la Providence de St-Malo

205, rue de l'Incarnation.
Jeudi veille de la Ste-Catherine, 24 Nov. 1932. Admission 35 cts.

St-Patrice de Beaurivage

Baptêmes

M. et Mme Philias Therrien une fille. Parrain et marraine M. Lucien et Mlle Cécile Therrien, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Philias Roussin annoncent la naissance d'une fille. Parrain et marraine M. et Mme Jos. F. Roussin.

—M. et Mme Joseph Rhéaume, annoncent la naissance d'un fils. Parrain et marraine M. et Mme Alf. Bilodeau.

Divers

M. et Mme Joseph-A. Turgeon, de Concord, étaient pour quelque temps chez M. A. Mercier et autres parents.

—M. et Mme Francis Therrien, de Montréal, et leurs enfants ont visité des parents.

—M. et Mme Joseph Sylvain, de Providence R. I., sont venus chez M. Honoré Sylvain, sr.

—Mlle Albertine Délage, de St-Gilles, a passé quelques jours chez Mlle Lydia Bilodeau.

—Mlle Rosa Sylvain est retournée à St-Severin.

—Mlle Anna-Marie Montminy, de St-Gilles, était chez sa tante Mme Freddy Bilodeau, récemment.

—Mlle Adrienne Beaudoin,est allée à Laurier Station dernièrement.

—Mme Edmond Gagné, de Berlin, est venue en visite chez son père M. Gédéon Laflamme.

—Mme L.-Georges Carrette, de Ste-Marie, a passé quelques semaines chez son père M. Adélard Turcotte.

—M. Léonard Pomerleau a passé quelques semaines dans sa famille à Beauce Jct.

—Mme Laurent Bourgault, de Montréal, avec son fils M. Charles-Eug. étaient ici récemment.

—Mme Odule Chabot, de Québec, ainsi que sa sœur Mlle Bernadette Marquis sont venues chez Mme Alexis Marquis.

—Mme Napoléon Lambert avec ses fillettes ont passé quelques jours à Québec chez M. J.-S. Allen.

—M. et Mme Ad. Gingras, leurs fils Roland et M. et Mme Ad. Richard étaient chez MM. Jos. Pedard et At. Nolet, le 16.

—MM. Jean-J. et L.-Philippe Croteau avec M. Herbert Corrigan, sont de retour de Boston.

—M. et Mme Jos. Lefevre sont allés à Québec et à Stonsham récemment.

—M. et Mme Gédéon Breton, de St-Odilon, leurs enfants et M. Giguère étaient chez M. Gaudias Breton récemment, ainsi que M. et Mme Wilfrid Sylvain et leurs enfants, de Leeds.

—Le docteur A. Turcotte, de St-Michel, était de passage chez son père.

—Mlle Irène Labrecque, de Ste-Marie en visite chez Mme Louis Chabot.

—Mlle Béatrice Demers, de St-Gilles, passe quelques jours chez sa tante Mme J.-A. Mercier.

—M. et Mme Aimé Roussin, de St-Narcisse, étaient en visite chez des parents récemment.

—M. et Mme Gaudios Gourde, M. et Mme Théophile Parent, Mme Rose-Anna Gourdes, de St-Isidore, ainsi que M. et Mme A. Tanguay, de Scott, sont venus chez M. A. Bisson, le 23.

—M. Aimé Lord est allé à St-Gilles chez son amie Mlle Jeannette Bourgault.

—M. et Mme Gédéon Goulet, de St-Bernard, ainsi que M. et Mme Gérard Lapointe, de Ste-Agathe, sont venus chez Mme Vve Jos. Lapointe.

Le CANADA Met sa Confiance en BUCKLEY'S MIXTURE

Soixante foyers sur cent au Canada attestent la valeur de BUCKLEY'S Mixture, et y ont recours pour le soulagement de la toux, des rhumes, de la bronchite et de la grippe. C'est une ordonnance éprouvée par le temps dont le mérite fait qu'elle se vend beaucoup plus que tout autre remède.

Si vous avez une toux ou un rhume, si grave ou si prolongé qu'il soit—essayez BUCKLEY'S. Le soulagement instantané qu'elle donne vous émerveillera. La toute première gorgée soulage la toux et en un rien de temps elle brise la congestion la plus opiniâtre, soulage et guérit les membranes et fortifie contre les attaques futures. F27

Rapide comme l'éclair Une simple gorgée le Prouve

Il s'en est vendu plus de 5,000,000 de bouteilles

BURDOCK BLOOD BITTERS

Mal d'estomac après ses repas

Mme Collingwood Maynard, Port-Hill, N.-E., écrit : — "Je souffrais de douleurs dans l'estomac, et de maux de tête, après avoir mangé.

Sur le conseil d'une amie j'ai pris les Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) et j'ai constaté un grand changement chez moi. Aujourd'hui je n'ai plus de malaise d'estomac, et les maux de tête sont une chose du passé.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparés depuis les 53 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

UN NOUVEL ARBITRE POUR DEMAIN SOIR

Le président Dooley, de la ligue Canado-Américaine se rend enfin aux réclamations des propriétaires du Québec et à la demande du public dont la presse locale s'était faite l'interprète — Le juge Dooley fait connaitre sa décision dans une dépêche télégraphique reçue hier soir et on a la certitude que Davins n'arbitrera plus — Le Québec se prépare avec confiance à sa seconde joute avec le Philadelphie — Dries a reçu son congé et le coach Halpin songe à des remaniements sur deux de ses lignes d'attaques — Rodden remplace Dries.

LES POSITION DES CLUBS

Délivrés des soucis que lui causait un arbitre par la certitude d'un nouvel officiel pour la seconde joute contre les Arrows de Philadelphie, demain soir, à l'aréna locale, les Castors se préparent avec plus d'ardeur que jamais à rencontrer la solide équipe de Gardiner avec l'espoir de reprendre leur revanche pour la défaite qu'ils ont subie lundi soir. Dans un télégramme en réponse à celui que lui adressaient MM. Jobin et Garneau, après la fameuse joute de lundi soir, le président Dooley a certifié aux propriétaires du Québec que Davins n'arbitrera pas demain et cette nouvelle ne manquera pas d'être accueillie avec une immense joie par tous les amateurs de Québec. Cela donnera aussi confiance aux porte-couleurs de notre ville dans le circuit canado-américain et il y a des chances que la partie de demain prenne une tournure tout à fait différente de la première joute contre le Philadelphie.

En même temps que nous apprenions cete heureuse retraite de Davins, hier soir, nous avons cru comprendre, au cours d'une longue conversation avec le coach Halpin, qu'il se préparait un nouveau plan de campagne pour cette partie, et il serait dans les possibilités que la deuxième et que la troisième ligne d'avants subissent des changements dans leur formation. Ainsi, la ligne McCabe-Kinsella-Dries ferait place à une nouvelle ligne formée de McCabe au centre, de Giroux sur l'aile gauche, et de Rodden sur l'aile droite. Roman Dries a reçu son release après la joute de lundi soir. Dries avait demandé encore une chance, que les propriétaires du Québec lui avaient généreusement accordée, mais comme il n'a pu faire mieux à la première joute contre le Philadelphie, son congé lui fut notifié immédiatement. Rodden le remplacera probablement, si l'on exécute les changements que l'on a en vue. La troisième ligne d'attaque aurait pour pivot Gene Chouinard, avec le fameux McIntyre sur l'aile droite et Kinsella sur l'aile gauche. Ward, Dubé et Toupin resteront naturellement sur la première ligne. Ce plan n'est pas encore adopté, mais nous savons que le coach Halpin y songe actuellement et on peut être certain qu'aucun moyen ne sera négligé si l'on y voit une chance de tenir en échec la formidable équipe de Philadelphie qui est actuellement en tête de la ligue avec les Boston Cubs. La partie offre bien des points d'intérêt et si les Castors pouvaient prendre l'avantage d'un point au début de la rencontre il pourrait s'ensuivre des mêlées sensationnelles où la dureté de la mise en échec aurait le principal rôle. Le Québec a ce qu'il faut pour jouer sa part làdedans. Parlant de la dernière acquisition faite par le club local pour jouer sur la défense, les propriétaires du Québec se sont déclarés des plus satisfaits de la tenue de Madden, lundi soir. Il faut croire aussi que Madden a été l'une des sensations de cette mémorable soirée et sa première partie augure très bien pour les autres joutes. Notons que la rencontre de demain est la deuxième sur la glace locale d'ici deux semaines, les Castors partant à la fin de cette semaine pour leur première tournée dans les Etats-Unis. Les positions des clubs, à l'heure actuelle, sont les suivantes :

	G	P	N	Pts
Boston	3	0	2	8
Philadelphie	3	0	2	8
Springfield	2	2	0	4
Québec	1	2	0	2
Providence	1	3	0	2
New-Haven	0	3	0	0

Seibert irait aux Maroons

Montréal. — (P. A.) — Earl Seibert, joueur des New-York Rangers, suspendu à la suite de sa grève, pourrait devenir joueur pour les Maroons, a-t-il été annoncé hier. On a dit que Thomas Arnold, l'un des directeurs des Maroons, a offert un bon montant d'argent au col. Hammond, qui serait intéressé.

La classe A à la salle Frontenac

Partie jouée le 22 novembre 1932

Cantin:

R. Cantin	157	132	195—	484
C.-E. Cantin	161	155	158—	474
J.-P. Canlin	130	193	142—	465
A. Nolet	181	151	139—	471
P.-H. Cantin	139	196	169—	504
	768	827	803—	2398

Joffre:

T. Bruneau	199	158	169—	526
P. Caron	172	145	141—	458
J. Plante	151	177	141—	469
E. Lafrance	192	188	171—	551
L. Bernier	160	165	212—	537
	874	833	834—	2541

Joffre gagne 3 parties.

Laiterie de Québec:

L. Guttmann	138	210	213—	561
L. Pedvis	211	200	192—	603
J. Gagnon	279	171	194—	644
J. Paré	172	214	158—	544
F. Raymond	206	204	175—	585
	1006	999	932—	2937

Frontenac:

E. Gagnon	203	169	170—	542
L. Gaumond	184	163	226—	573
G. Boyte	151	176	246—	573
A. Cadet	222	172	192—	586
E. Frechette	233	178	216—	627
	993	858	1050—	2901

Laiterie de Québec gagne 2 parties.

St-Vallier:

B. Verreault	153	151	150—	454
J. Pouliot	156	167	129—	452
P. Verreault	168	155	161—	484
P. Pichette	145	145	141—	431
P. Métivier	191	215	194—	600
	813	833	775—	2421

Cordonnerie Moderne:

A. Guay	160	172	187—	519
C. Couture	179	155	181—	515
P. Bégin	187	147	164—	498
R. Côte	165	155	184—	504
H. Verreault	164	205	205—	574
	855	834	921—	2610

Cordonnerie Moderne gagne 3 parties.

CLASSE A
Positions des clubs

	G.	P.
1—Cordonnerie Moderne	11	4
2—Frontenac	11	4
3—Laiterie de Québec	11	4
4—Joffre	9	9
5—Cantin	6	9
6—St-François	4	11
7—St-Vallier	2	13

Meilleurs scores de la soirée

	Points
Laiterie de Québec	2937
Frontenac	2901
Frontenac	1050
J. Gagnon	644
J. Gagnon	279

Moyennes

1—F. Raymond	202.5
2—P. Métivier	192.4
3—H. Verreault	185.8
4—L. Pedvis	185.7
5—A. Cadet	185.1
6—L. Gaumond	184.2
7—J. Poulliot	182.3
8—L. Bernier	182

CLASSE B

Prochaines parties vendredi le 25 novembre. Teinturerie Calimard vs Chevalier Colomb, Ludger Duchaine vs Frontenac, Hôtel de Ville vs St-Paul.

L'UNION LOCALE ELIT SES OFFICIERS HIER

Au cours de sa première réunion régulière au chalet du Frontenac hier soir — M. Georges Julien, du Zouave, est élu président et M. Rosaire Myrand, de l'Union Commerciale, premier vice-président. MM. Petitclerc, Gustave Fortier, A. Paquet, J.-A. Allaire et Alex. Chantal sont aussi parmi les officiers.

LISTE DES DIRECTEURS

L'Union locale des Raquetteurs a tenu sa première assemblée de la saison hier soir, au chalet du club Frontenac, pour procéder à l'élection de ses nouveaux officiers pour la saison 1932-33. La présidence revenant de droit au club des Zouaves cette année, c'est M. Georges Julien qui a été élu à cette charge avec M. Rosaire Myrand, de l'Union Commerciale, comme vice-président. Les autres officiers élus sont :

2e vice-président.—E. Petitclerc, Le Dragon ;
Secrétaire.—Gustave Fortier, Le Montcalm ;
Trésorier.—J.-Albert Paquet, Le Huron ;
Capitaine.—J.-A. Allaire, Le Voltigeur ;
Lieutenant.—Alex. Chantal, L'Aiglon.
Directeurs.—Nap. Belleau et Rolland Croteau, Le Zouave ; Paul Gobeil, l'Union Commerciale ; Paul Robitaille, Le Dragon ; J.-E. Peiletier, Le Montcalm ; Fernando Gauvin, Le Huron ; Alph. Dion, Le Voltigeur ; C.-E. Bégin, L'Aiglon ; Edouard Durand, Le Loretteville ; E.-Alex. Chantal, Le Loretteville ; John Clark, le Frontenac, et Ed. Keating, le Frontenac.

LE HOCKEY

LA N. H. L. :
Canadiens 2 ; Detroit 4
Maroons 2 ; Americans 5
Chicago 1 ; Boston 5

"Le Soleil"

Le "Soleil" de la ligue Railway Paper pratiquera de 6 à 7 heures ce soir à l'Aréna.

LES MAROONS BATTUS AU SCORE DE 5-2

New-York.—(P.C.) — Les Maroons de Montréal viennent d'être remplacés à la première position de la section canadienne de la N. H. L. par les New-York Americans qui les ont battus hier soir au score de 5 à 2 devant une foule de six mille personnes au Madison Square Garden. Presque aussi dure que la défaite a été pour les Marooons, la perte de Flat Walsh le gardien de buts du Montréal, qui se fit blesser à un oeil par un coup de patin de Nick Wasnie, au commencement de la joute. Plaxton le remplaça et donna une belle performance ce, malgré les cinq points enregistrés contre lui. Un vétéran du hockey, Bill Brydges, fut le héros de la soirée. Il scora deux fois, donna deux passes qui devaient compter pour des points et son superbe travail sur la défense fut la sensation de la rencontre.

Deux équipiers du Montréal se virent infliger une punition majeure : Ward, pour avoir commencé une bataille avec Himes, et Conacher, pour avoir empêché un joueur de compter en le faisant tomber.

ALIGNEMENT

Americans :		Maroons :
	Buts	
Worters		Walsh
	Défenses	
Dutkowski		Wentworth
Brydges		Conacher
	Centre	
Himes		Smith
	Aile D.	
Martin		Ward
	Aile G.	
McVeigh		Northcott

Subs : Americans : Convey, Sheppard, Patterson, Filmore, Wasnie, Keating, Phillips et Ayres.
Subs. : Marpons : Palxton, Trottier, Brydson, Haynes, Duguid, Robinson, Gallagher et Wilcox.
Arbitres : Jerry Goodman et Bill Stewart.

Première période
1.—Americans, Himes (McVeigh) 12.53
Punitons : Conacher et Brydge.
Deuxième période
2—Americans, Brydge, (Keating et Wasnie) 5.16
3—Americans, Sheppard, (Brydge et Phillips) 11.44
4—Maroons, Ward, (Trottier et Wentworth) 14.02
Punitions : Brydson, Keating, Wentworth (majeure et mineure), Phillips, Smith, Sheppard, Ayres, Himes et Ward (majeure).
Troisième période
5—Maroons, Brydson (Haynes) 5.10
6—Americans, Brydge 19.40
7—Americans, Wasnie, (Brydge) 19.52
Punitions: Wasnie, Conacher, Robinson et Brydge.
Arrêts :

Americans	8	5	7—	20
Maroons	15	11	12—	38

ON REVERRA BROSTOFF CONTRE YOUNG BURNS A LA FIN DU MOIS

"J'ai bonne mémoire et s'il est une chose que j'aie encore sur le coeur, c'est la date du 16 janvier 1927."

C'est ce que Brostoff nous rappelait lorsque le promoteur lui a demandé s'il acceptait de rencontrer Burns mercredi prochain. C'est le plus grand plaisir à me faire, a ajouté Brostoff et j'aimerais que mon ami "Charlie Goldman" le seul vrai gérant que j'ai jamais eu avec Jack Dougherty, serait ici, tout comme au soir de cette fameuse bataille et de cette inoubliable décision donnée à mon détriment, Charlie dis-je verrait bien que je saurai reprendre la victoire que l'on ne m'accorda pas ce soir là, quoique je la méritais bien.

Les amateurs ne doivent pas avoir oublié cette belle grande bataille de quelques années, et quoique Brostoff ait depuis rencontrer des hommes de première force, il faut aussi donner à Burns, le crédit d'avoir fait parfois d'excellentes batailles.

Nous ne voulons pas ignorer la supériorité de l'un sur l'autre aujourdh'ui, mais nous ne sommes aucunement capable de dire que Burns ne peut pas faire une très excellente figure contre le dur à cuire Brostoff.

Au promoteur Lamontagne, à qui nous demandions s'il n'avait pas peur de bâcler cette rencontre à cause du record de l'un comparé à l'autre, Lamontagne nous a dit simplement : si je savais que ça ne ferait pas un match très intéressant, je ne l'aurais pas bâclé, mais ayant été le gérant de Burns plus de 10 ans, plus que tout autre je le connais et je sais parfaitement que, contre un slugger, Burns fera toujours une intéressante bataille et la preuve, la voici; quelle plus belle bataille avez-vous jamais vue que celle de Lebrun contre Burns ?

Je ne suis pas prêt à dire que Brostoff ne battra pas Burns, continue Lamontagne, mais sauf Brostoff et Durant, qui connaissez-vous qui ait réussi à envoyer Burns au plancher ?

Maintenant si j'ai bâclé cette bataille, c'est que j'ai la conviction que Burns n'a pas plus peur de Brostoff que moi-même j'ai peur de mon chat, et c'est précisément là, la raison pourquoi je sais que, si même la rencontre ne devait pas se rendre à sa limite, pour le temps que ça va durer, ça sera excessivement intéressant.

"Je ne puis annoncer dès aujourd'hui ma 2ème semi-finale, l'un des adversaires n'a pas encore opposé sa signature a dit le promoteur, mais je crois que dans le cours de la journée, je finirai bien par le décider; j'ai hâte à demain car je crois que l'annonce de cette bataille depuis si longtemps demandée, à elle seule va contribuer à la plus grande partie du succès que je crois obtenir mercredi prochain.

(Com.)

"LE SOLEIL", JOURNAL OFFICIEL DES QUILLEURS

Rédacteur Sportif,
"Le Soleil".

Cher rédacteur,

Nous soussignés déclarons que par résolutions passées aux assemblées régulière de la Classe A et Classe B, de l'Association des Grosses Quilles de Québec et District et de la Ligue Industrielle de Québec, avons eu ordre de se servir du journal "Le Soleil" comme journal officiel.

(Signé) ADRIEN MAROIS,
pour Classe A et B.
et JOSEPH PLANTE,
Ligue Industrielle.

LE C. P. R. DE MONTREAL AU SECOURS DU LOCAL

A la suite de sa défaite de dimanche par le "Soleil", le C. P. R., de la Ligue Railway Paper, a tenu une assemlée d'urgence lundi soir pour voir à réorganiser l'équipe et MM. Boily et Perreault ont démissionné comme officiers du club. M. J. Dempsey a succédé à M. Boily comme président et M. T.-A. Beglez a été élu vice-président ; M. McCartney prenant la charge de trésorier, tandis que Jules Fiset revient comme secrétaire. MM. E. Mortimer, Hammy Laroche et E. Tweddle forment le comité de hockey de la C. P. R. C. et M. R. Asselin devient gérant du club. John Laroche a aussi consenti à revenir comme coach du club et cinq ou six joueurs du C. P. R. de Montréal qui faisait partie de la Railway-Telephone l'an dernier vont probablement venir renforcir les rangs du C. P. R. de Québec.

LE HURON

Le club de raquetteurs le Huron inaugurera sa nouvelle saison d'activités samedi le 3 décembre par un grand banquet aux huitres à son chalet, 142 rue St-Jean.

A une assemblée générale tenue dernièrement à l'hôtel de ville, on procéda à l'élection des officiers pour l'année 1932-33.

Président : Fernando Gauvin.
1er vice-président : Alphonse Chamberland.
2e vice-président : Roger Boisseau
Secrétaire : Paul-H. Lacasse.
Trésorier : Jos.-W. Aubé.
Capitaine : Ernest Gagnon.
Lieutenant : Henri Fortier.
Porte-drapeau : Alphonse Audet.
Conseillers : Conrad Bayeur, Falconie Gauvin, Gérard Dubé.
Pourvoyeur : Henri Fortier.
Directeurs : E.-A. Charland, C.-F. Painchaud, Ulric Jean, Elzéar Moisan, J.-L. Jolicoeur, Omer Rancourt Georges Boulanger.
Délégués à l'Union Locale : Fernando Gauvin et J.-Albert Paquette.
Délégués à l'Union Canadienne Ulric Jean et E.-A. Charland.

LE ZOUAVE

Ce soir, le Club de Raquetteurs "Le Zouave" donnera un banquet aux huitres à tous ceux qui lui feront l'honneur de le visiter ce soir-là, au Club de Reforme, 53, rue St-Augustin, à 9 heures. Le comité de l'organisation n'a rien négligé pour faire un succès de cette fête. On s'y amusera bien tout en dégustant de bonnes huitres fraiches et en jasant des choses de l'actualité. (Com.)

J.-M. Carrier D G. Lapointe
E. St-Pierre D C.-H. Delisle
O. Levesque S P. Allard
Arbitre : C.-E. Côté. Marqueur : G. Thibault.
Time-Keeper : C.-H. Vézina.

Aux anneaux

Le Léveillé est allé rendre visite au club W. Hawey B et l'a défait par 202 points devant une belle assistance et dans une joute très contestée. Voici le détail de la partie.

Léveillé B		W. Hawey B.	
R. Gingras	909	Ad. Morel	811
Alb. Demeule	870	L. Savard	786
E. Morel	894	E. Petit	939
H. Bernard	913	O. Plante	898
L. Gosselin	1140	W. Leblanc	984
L. Grondin	986	A. Moisan j.	1092
Total	5712	Total	5510

Majorité Léveillé B. 202 points.

Le club Léveillé B est allé rendre visite au club St-Luc et l'a défait par 471 points. Voici le détail de la partie.

Léveillé B		St-Luc B	
Alb. Demeule	903	H. Kirouac	826
A. Pelletier	949	A. Gagné	941
E. Morel	1002	F. Hébert	1023
H. Bernard	852	A. Hébert	867
L. Gosselin	981	G. Webster	841
L. Grondin	1071	O. Gingras	789
Total	5758	Total	5287

Majorité Léveillé B. 471 points.

Le club Léveillée B a reçu la visite du club Boswell B et l'a défait par 410 points devant une belle assistance et dans une joute très contestée. Voici le détail de la partie.

Boswell B		Léveillé B	
P. Larose	964	R. Gingras	1029
L. Demers	985	E. Morel	954
E. Beaulieu	942	H. Bernard	1067
R. Lepire	920	Alb. Demeule	904
C. Déry	858	L. Gosselin	995
D. Morissette	891	L. Grondin	1021
Total	5560	Total	5970

Majorité Léveillé B. 410 points.

Basket-Ball à la Rivière-du-Loup

Le défi lancé au club C. N.R. par le St-Frs.-Xavier, il y a quelques jours, a été relevé, et la partie a eu lieu, la semaine dernière. Environ 300 personnes ont assisté à la victoire du C. N. R., au score de 36 à 30. Les équipes étaient reparties comme suit :

C. N. R.	St-Frs.-Xavier
S. Potvin	C Ph. Mérette
J. Murphy	F Ad. Laliberté
R. Cooper	F P.-E. Delisle

CEDULE

La N. H. L. :
Aucune partie.
CANADO-AMERICAINE :
Springfield à Boston.
LIGUE INTERNATIONALE :
Aucune partie.
GROUPE SENIOR :
Canadiens vs Royal.
Victoria vs McGill.

LES BRUINS RESTENT EN 1ERE PLACE

Boston — (P.C.) — Les Boston Bruins restent seuls aujourd'hui en tête de la section américaine de la N. H. L. comme résultat de leur victoire d'hier sur les Chicago Black Hawks au score de 5 à 1. Aidé par Ted Graham et Johnny Gottselig, Paul Thompson donna au Chicago une avance d'un point au début de la partie. Cela mit fin au comptage des Eperviers et les Bruins mirent leur grosse batterie à l'oeuvre pour enregistrer deux points dans la première période, un dans la seconde et deux autres dans la dernière. Dit Clapper, le brillant ailier des Bruins, mena l'attaque avec un point à son crédit dans chacune des trois périodes.

La partie a été beaucoup plus contestée que ne l'indique le score. Les Hawks furent très rapides et très agressifs.

Thompson, recrue venant des Rangers, a compté l'unique point de son club en logeant le disque dans les filets de son frère "Tiny".

Bruins		Chicago
Thompson	buts	Gardiner
Shore	défenses	Graham
Stewart	centres	Gottselig
Barry	ailes g.	P. Thompson
Clapper	Ailes d.	Couture

Subs. Boston: Beattie, Buron, Olivier, Chapman, Heximer, Galbraith, Jerwa et Owen.
Subs. Chicago: Ripley, March Bostrom, McFayden, Holmes, Cook, Rommes, Cloulter et Jenkins.
Arbitres: Smeaton et Daignault.

SOMMAIRE

Première période :
1—Chicago, P. Thompson, Graham et Gotselig) 2.24
2—Boston, Stewart, Clapper) 2:39
3—Boston, Clapper, Shore)....17:04
Punitions: Jerwa et Graham.
Deuxième période :
4—Boston, Clapper Stewart) 19:04
Punitions: Hitchman, Barry, Cook Graham et Bostrom.
Troisième période :
5—Boston, Oliver 7:08
6—Boston, Clapper (Barry)..... 11:39
Punitions: Oliver, Chapman, Shore et McFayden.

McCranor est décédé

Fort William — Tommy McCranor, un brillant joueur de hockey amateur de Fort William, l'hiver dernier, est décédé hier.

LA LIGUE NATIONALE

Au cours d'une assemblée tenue hier soir chez Nap. Côté, la ligue de hockey Nationale a fixé au 2 décembre prochain l'ouverture de sa saison à l'Aréna. On sait que le St-Charles, l'Université Laval, les Granites et le St-Grégoire forment le circuit. On adoptera une cédule cette semaine.

LA CANADO-AMERICAINE

Springfield. — Le Springfield rencontrera le Boston, ce soir, dans la seule partie à l'affiche dans la Ligue Canado-Américaine aujourd'hui. Il n'y eut aucune joute hier. Le Philadelphie et le Boston sont actuellement en tête dans le circuit Dooley avec trois victoires et deux parties nulles chacun à leur crédit en cinq parties. Springfield à deux victoires sur quatre parties et Québec une en trois joutes.

A l'Assiette vendredi

Le promoteur G.-A. Latouche a encore un fort programme à présenter au public vendredi prochain. Avant de l'annoncer il entend donner à Delamarre encore un délai afin que celui-ci se décide de rencontrer Ted Bell. Il pourra le mettre sur son programme pour vendredi et le promoteur attend des nouvelles dans le courant de la journée, et l'on peut être certain qu'il ne reculera devant rien pour offrir au public cette attraction ce qui prouve la confiance qu'il a en son protégé.

Au cas ou Delamarre refuserait le défi de M. Latouche ce dernier a un autre surprise pour vendredi. Il offrira des lutteurs de tout premier ordre et les amateurs lui en sauront grés.

Communiqué.

Suspendu pour avoir frappé l'arbitre

Montréal, (P.C.) — Les officiers de l'université de Montréal, département de la culture physique, ont annoncé la suspension pour une période indéfinie de Colomban Ethier qui jouait pour l'équipe de hockey. Cette suspension a été imposée à Ethier qui frappa l'arbitre Percy Moore au cours d'une joute de la ligne Mont-Royal.

Chez Nap-Jacques
Pour votre CHAPEAU d'Automne
ALLEZ CHEZ
Nap. Jacques
MERCERIES-HARDES FAITES
128-132 St-Joseph -- Québec

vichy célestins
prévient et soulage rhumatisme, goutte, dyspepsie et indigestion.—Eau de table fraiche et délicieuse.
Consultez votre médecin
AGENCE VICHY-CELESTINS
2027 Ave. McGill College - - Montréal

SPECIAL
Votre marchand vous offre maintenant
Les Séries de Gillette De Luxe
à prix réduits
MAINTENANT $3.79 AUPARAVANT $5
MAINTENANT $4.49 AUPARAVANT $6 à $7.50
CHACUNE DES SÉRIES CONTIENT DIX LAMES BLEUES ET EN PLUS LA GARANTIE DU RASOIR PENDANT VINGT ANNÉES DE SERVICE

PROCLAMANT
LES GAGNANTS
DU CONCOURS
Cigares Webster
POUR OCTOBRE
$500.00 de prix en argent

Le nombre total de tous les cigares, produits au Canada, sur lesquels des droits d'accise ont été payés en Octobre, s'élève, d'après le chiffre officiel du Bureau du Revenu de l'Intérieur, à 14,424,229.

Les personnes dont les noms suivent ont envoyé les réponses qui se rapprochent le plus du chiffre officiel et sont les gagnants du concours :

1er Prix	$200.00	14,424,225	Philippe Quintal, 2337 Delorimier, Montréal.
2e Prix	$100.00	14,424,240	J. J. Thomson, 167 Caribon Est, Moose Jaw, Sask.
3e Prix	$ 50.00	14,424,214	J. Beauchamp, 1380 Bernard, Outremont, P.Q.
4e Prix	$ 25.00	14,424,598	C. J. Furlong, 172 Coburg, Ottawa, Ont.

$5.00 en argent aux vingt-cinq personnes dont les noms suivent qui ont envoyé des estimés variant entre 14,421,417 à 14,475,000:

Ivy Stuart, 120 Springdale Blvd., Toronto, Ont.; Lucien Bindreault, 122 Stewart, Ottawa, Ont.; Tammy Ishii, 128 Barry Hotel, Saskatoon, Sask.; James Williams, 73 Fairview Ouest, Toronto, Ont.; Jean Marie Roy, 106 Water, Ottawa, Ont.; J. E. Smith, 459 Dundas, Woodstock, Ont.; L. E. Arndt, Box 24, Melville, Sask.; George-J. Morrison, 77 Adelaide euest, Toronto, Ont.; Sylvain Roy, 106 Water, Ottawa, Ont.; A. Campeau, 10 Lambton, Ottawa, Ont.; S. M. Bugg, 207 Kingstone Road, Toronto, Ont.; J. Robitaille, 2019 Blvd. Gouin Est, Montréal; Eucher Roy, 106 Water, Ottawa, Ont.; H. Erichsen, 19 Sweetland Avenue, Ottawa, Ont.; Mrs. A. M. Clark, 232 Shaw, Toronto, Ont.; Madame S. Bélanger, 7438 De Gaspé, Montréal; Mme J. Luffman, 3430 Avenue du Parc, Apt. 10, Montréal; J. G. Ducharme, 7807 Foucher, Montréal; Allan Smith, National Hotel, Prince Albert, Sask.; W. H. Mitchell, Dresden, Ont.; A. T. Brodie, 3460 Vanhorne, Apt. 5, Montréal; Emile De Wys, 515 Préfontaine, Montreal; C. Halla, Biggar, Sask.; F. J. Johnson, 1333 Danforth Avenue, Toronto, Ont.; J. L. Proulx, 38 St-Pierre, Québec. P. Q.

Quant au concours actuel de novembre, hâtez-vous d'envoyer vos réponses afin de vous assurer votre part des $500 de prix en argent qui seront donnés à ceux dont l'estimé se rapprochera le plus du chiffre officiel.

Les conditions sont les mêmes que pour les concours qui ont précédé. Devinez le nombre total de tous les cigares, produits au Canada, sur lesquels on payera droit d'accise en novembre, et envoyez votre estimé avec votre nom et adresse, bien lisiblement écrits, à CONCOURS CIGARES WEBSTER, Casier Postal 1080, MONTREAL.

Rappelez-vous . . . que vous pouvez envoyer autant d'estimés que vous désirez, à condition que chaque estimé soit accompagné de CINQ BANDES DE CIGARES WEBSTER.

Cigares MAINTENANT 5¢
Webster

Conservez
VOTRE ENERGIE en
portant la pesanteur voulue de SOUS-VETEMENTS

95
Penmans 95
Sans égal pour la chaleur, le confort, la protection au grand air, mais pas trop pesant pour la maison ou le bureau.
Penmans 71
De prix populaire, en mérinos naturel. Une ligne de valeur exceptionnelle.

Les sous-vêtements qui sont trop légers vous obligent à gaspiller de l'énergie vitale pour entretenir la chaleur de l'organisme.
Cette énergie sera conservée pour votre travail quotidien si vous portez le genre voulu de Sous-Vêtements de Santé Penmans.
Ils sont faits en tant de pesanteurs et de matériels que vous pouvez justement choisir le genre qu'il vous faut, suivant votre âge, votre occupation et votre constitution.
SOUS-VETEMENTS DE SANTE
Penmans
HEALTH UNDERWEAR

LE HOCKEY

HIER SOIR

Canadiens	2	Détroit	4
Maroons	2	Americans	5
Chicago	1	Boston	5

Les damistes de Québec

Le match revanche, entre H. Loiselle, champion régional et M. Arthur D'Argiy, champion des Trois-Rivières, pour un enjeu de $20.00 aura lieux le 4 décembre à l'Union Libérale. Si quelqu'un désire faire une gagure de dix dollars, en faveur de M. D'Argiy, nous avons notre homme en faveur de M. Loiselle, pour le même montant. On voudra bien communiquer avec M. Alphonse Bédard, Monument, Giffard, l'organisateur du match. Les amateurs de Québec sont confiants que M. Loiselle remportera la victoire cette fois-ci. Le concours est commencé voilà 2 semaine. Au-delà de 25 partie ont été jouées.

St-Romuald

Ouverture de la patinoire

La patinoire "Vermette" est maintenant ouverte au public amateur du patin. La glace est en excellente condition, les bâtisses bien aménagées.

Des cartes pour la saison sont en vente pour ceux qui désireront s'en procurer.

SPORT

Cédule de la ligue de quilles Commerciale

1ère SERIE

Novembre 23.—C. N. R. Telegraph vs Zellers Co. : 2-3; L'Evénement vs Chronicle Telegraph : 4-5; J.-B. Renaud vs C. P. R. : 7-8; Gauvin & Gauvin vs Château Frontenac : 9-10.

Novembre 30.—C. P. R. vs C. N. R Telegraph : 2-3; Château Frontenac vs L'Evénement : 4-5; Zellers Co. vs J. B. Renaud : 7-8; Chronicle Telegraph vs Cantin & Gauvin : 9-10.

Décembre 7.—Gauvin & Gauvin vs Zellers Co.: 2-3; C. P. R. vs L'Evénement : 4-5; Chronicle Telegraph vs J.-B. Renaud : 7-8 ; C. N. R. vs Château Frontenac : 9-10.

Dédembre 14.—Chronicle Telegraph vs C. N. R. Telegraph : 2-3; Zellers Co vs L'Evénement : 4-5 ; Château Frontenac vs J.-B. Renaud : 7-8; C. P. R. vs Cauvin & Gauvin : 9-10.

Décembre 21.—L'Evénement vs C. N. R. Teleprah : 2-3; Château Frontenac vs Chronicle Telegraph : 4-5; Zellers Co vs C. P. R.: 7-8; J.-B. Renaud vs Gauvin & Gauvin : 9-10.

Décembre 28.—Gauvin & Gauvin vs C. N. R. Telegraph : 2-3; J.-B. Renaud vs L'Evénement : 4-5; Chronicle Telegraph vs C. P. R. : 7-8; Zellers Co vs Château Frontenac : 9-10.

Le C. P. R.

Le C. P. R., de la ligue Railway-Paper, pratiquera aujourd'hui, de 4 heures à 5 heures ; vendredi soir, de 7 heures à 8 heures; samedi soir, de 6 heures à 7 heures. Les intéressés sont priés d'en prendre note.

Janvier 4.—Chronicle Telegraph vs Zellers Co. : 2-3; Gauvin & Gauvin vs L'Evénement : 4-5; C. N. R. Telegraph vs J.-B. Renaud : 7-8; C. P. R. vs Château Frontenac : 9-10.

2ème SERIE

Janvier 11.—J.-B. Renaud vs Zellers Co. : 2-3; Gauvin & Gauvin vs Chronicle Telegraph : 4-5; C. N. R. Telegraph vs C. P. R. : 7-8; L'Evénement vs Château Frontenac : 9-10.

Janvier 18.—Château Frontenac vs C. N. R. Telegraph : 2-3; J. B. Renaud vs Chronicle Telegraph : 4-5; L'Evénement vs C. P. R. : 7-8; Zellers Co. vs Gauvin & Gauvin : 9-10.

Janvier 25.—C. N. R. Telegraph vs Chronicle Telegraph : 4-5; L'Evénement vs Zellers Co.; 2-3; Gauvin & Gauvin vs C. P. R. : 7-8; J.-B. Renaud vs Château Frontenac : 9-10.

Février 1.—C. P. R. vs Zellers Co : 2-3; C.N.R. Telegraph vs L'Evénement : 4-5; Gauvin & Gauvin vs J.-B. Renaud : 7-8 ; Chronicle Telegraph vs Château Frontenac : 9-10.

Février 8.—Château Frontenac vs Zellers Co. : 2-3; C. P. R. vs Chronicle Telegraph : 4-5; L'Evénement vs J.-B. Renaud : 7-8; C. N. R. Telegraph vs Gauvin & Gauvin : 9-10.

Février 15.—J.-B. Renaud vs C. N. R. Telegraph : 2-3; Zellers Co. vs Chronicle Telehraph : 4-5; Château Frontenac vs C. P. R. : 7-8; L'Evénement vs Gauvin & Gauvin : 9-10.

Février 22.—Zellers Co. vs C. N. R. Telegraph : 2-3; Chronicle Telegraph vs L'Evénement : 4-5; C. P. R. vs J.-B. Renaud : 7-8; Château Frontenac vs Gauvin & Gauvin : 9-10.

Accident à Finnigan

Ottawa — Frank Finnigan, ailier de droite de la première ligne des Senators d'Ottawa, s'est fracturé une côte au cours de la joute contre Détroit, samedi dernier. Cet accident le tiendra inactif pour deux semaines.

Jacobus président

Peoria, Ill., — George Jacobus, 33 ans, de New-York, a été élu président de l'Association des Golfeurs professionnels des Etats-Unis, en remplacement de Charlie Hall, de Birmingham, Ala. Bobby Jones a été nommé vice-président honoraire.

Un nouveau record

Amsterdam, (P.A.) — L'athlète hollandais Jenny Kastein a franchi à la nage une distance de 500 mètres, (breast stroke) en 8 minutes 23.2 secondes. Cela serait un nouveau record mondial.

Le W. Hawey

Le club de grosse quilles W. Hawey lance un défi à tout club de la classe "B", de préférence au Ludger Duchaine pour jouer un soir de la semaine, compris dimanche après-midi ou dimanche soir.

Répondre par la voie de ce journal ou s'adresser par téléphone No 9106.

A Ste-Marie

On annonce une soirée du Bon Vieux Temps, pour vendredi le 25 novembre à Ste-Marie de Beauce, à l'occasion de la Sainte-Catherine. Entre autres attractions, il y aura chant par plusieurs artistes de Ste-Marie et des environs.

Idylle sportive

Philadelphie, 23.—Margaret Ravior, de Philadelphie, et George Young, de Toronto, Ont., deux étoiles de la natation se sont mariés ce matin. Le couple demeurera à Toronto.

LA BOXE

Los Angeles — Baby Arizmendi, Mexico et Varias Milling, Philippines, annulent 10); Solly Kreiger, New-York, bat aux points Sidmington, Cal., 4); Chalky Wright, San Bernardino, bat aux points Al Greenfield, Chicago 4).

L'amateurisme aux Etats-Unis

New-York. — (P.C.) — La United States Amateur Athletic Union a adopté le "système métrique" pour mesurer toutes les pistes. Elle a de plus rédigé des règlements pour les combats de boxe amateurs et abandonné le projet d'augmenter les fonds olympiques par une "taxe olympique" sur les événements sportif.

Ce changement vers le système métrique, "standard" universelle dans toutes les courses européennes, fut une surprise dans les cercles sportifs. Mais cette décision a été votée à l'unanimité par tous les délégués.

Le Canada reste donc un des peu nombreux pays de rang majeur à se servir des verges et des milles dans ses mesures sportives.

A l'assemblée de la U. S. A. A. U. on a déclaré que les sports en viendront avant longtemps à un système de mesure uniforme dans tous les pays.

BUSWELL SE DISTINGUE A DETROIT

Détroit, (P.C.)—Les Red Wings de Jack Adams sont aujourd'hui en seconde position dans la section américaine de la N. H. L., un point seulement en arrière des Bruins comme résultat de leur victoire sur le Canadien au score de 4 à 3 hier soir. Walter Buswell venu de l'Association Américainé pour jouer sur la position de défense du Détroit conduisit l'attaque pour les vainqueurs. Cette victoire égalise la série entre ces deux clubs, les Canadiens ayant gagné une partie au score de 1 à 0 sur les Red Wings à Montréal.

Blanchi dans la première période alors que Morenz avait scoré sur une passe de S. Mantha, le Détroit s'élança à l'attaque impétueusement dans la seconde. Buswell avec l'aide de Eddie Godfellow et de Ebz Evans égalisa le score. Eddie Wiseman profita d'une passe de Goldfellow pour donner un second point aux vainqueurs. Johnny Gagnon joua ensuite avec Mantha et Joliat pour prendre Roach en défaut avant que Buswell vint se frayer un chemin seul à travers la défense ennemie pour donner le troisième point des Red Wings. Doug Young était alors au pénitencier Herbie Lewis enregistra l'unique point de la troisième période sur une passe de Evans.

ALIGNEMENT

Canadiens		Détroit
Hainsworth	Buts	Roach
S. Mantha	Défense	Evans
Burke	Défense	Young
Morenz	Centre	Goodfellow
Joliat	Aile d.	Lewis
Gagnon	Aile g.	Wiseman

Substituts.—Canadiens : G. Mantha, Mondou, Larochelle, Lépine, Leduc, Raymond, Gaudreault et Carson, Détroit : Goldsworthy, Aurie, Emms, Carson, Sorrell, Noble, Hanson, Buswell et Marker.

Arbitres : Bobby Hewitson et Jack Cameron.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens, Morenz (S. Mantha) 16.15
Punitions : Evans, Joliat, Lépine, Marker (2) et Larochelle.

Deuxième période

2—Détroit, Buswell (Evans, Goodfellow) 2.05
3—Détroit, Wiseman (Goodfellow) 8.20
4—Canadiens, Gagnon, (Mantha, Joliat) 11.05
5—Détroit, Buswell 14.20
Punitions : Morenz, Larochelle, Young (2), Buswell, Burke et Joliat.

Troisième période

6—Détroit, Lewis (Evans) 18.30
Punition : Hanson.

Beauceville

Vie sociale

—MM. Gédéon Roy, Armand Gousse, Florian Mathieu, de Beauceville, sont de retour de Toronto.

—Mme Vve Chs Bernard est de retour d'un voyage à Québec où elle a visité parents et amis.

—Mlle Gertrude Fortin, à Montréal, pour quelques jours, en promenade.

—M. et Mme Aug. Angers, de Québec, à Beauceville, cette semaine.

—Etaient en visite chez Mme Joseph Doyon, menuisier, mercredi dernier, le 19, les Rvdes Mères St-Vital, Sup. du Couvent de Lévis, soeur de Mme Doyon, accompagnée de Mère Marie Aurélie, nièce de Mme Doyon.

—M. et Mme Ed. Fortin, Mlles Marcelle, Alice et Suzanne, à Québec, mardi.

—Mardi matin, M. Chs Poulin, voyageur, sa fillette Fernande ainsi que Mme Joseph Veilleux accompagnée de son fils, Gérard, se rendaient à St-Gervais assister au service anniversaire de M. Alyre Arsenault, frère de MM. les abbés Arsenault, de St-Ferdinand d'Halifax et de l'abbé Arsenault, de St-Félix des Caps.

—Mlles Yvonne Gilbert, Fernande et M.-Laure Giroux ainsi que MM. Thuribe Derome et Aug. Demers, à Québec, dimanche.

—M. Wilfrid Nadeau, gérant de notre maison, à Québec, mercredi, par affaires.

—M. P. Angers, à Québec, cette semaine.

—M. François Fortin, à Ste-Marie, mardi.

—Mme J. Veilleux est partie pour quelques jours pour Lévis et Québec d'où elle se rendra à Stoneham.

—Mlle Simonne Grégoire a passé quelques jours à Ste-Marie, pour se perfectionner dans l'ondulation "Komoi". A l'avenir, elle sera à la disposition du public, pour cette ondulation.

Naissance

M. et Mme Gustave Latulippe, née M.-Jeanne Grégoire, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur premier bébé, un garçon, né le 17 octobre, baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Edouard-Martin. Parrain, M. Edouard Latulippe, grand'papa du bébé ; marraine, Mme Alphonse Latulippe, arrière grand'maman du bébé. Mme Alphonse Latulippe voit sa quatrième génération. Porteuse, Mlle Suzanne Latulippe. Nos félicitations.

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

DANS NOS THEATRES

AU CARTIER

Aujourd'hui et demain : "Attorney for the Defense" et "Heaven on Earth"

Dans "Attorney for the Defense", Emund Lowe, l'étoile de cette vue dramatique du barreau par la Compagnie Columbia, examine de vigoureuse façon un acteur de caractère nègre pour une des scènes qui conduisent au dénouement de la vue. On rapporte que le père de Lowe, qui fut un des avocats les mieux connus de San Francisco aux premiers jours du présent siècle a été bien désappointé lorsque son fils, après avoir gradué à l'université de Santa-Clara choisit le théâtre au lieu du barreau comme carrière.

La seconde vue au programme est "Heaven on Earth" avec Lew Ayres, Anita Louise et Slim Summerville.—Communiqué.

A L'EMPIRE

"AFTER TO-MORROW" aujourd'hui

Cette vue "After Tomorrow", parcourt toute la gamme des émotions humaines, amour, haine, entente, égoisme. C'est la version cinématographique de la fameuse pièce de théâtre par John Golden et Hugh Stange. Il est question de l'idylle de deux jeunes personnes qui trouvent le chemin vers leur bonheur barré par deux mères dénuées d'amour maternel et par l'incapacité du jeune homme à pouvoir gagner sa vie. Situation très humaine et très puissante.

Aussi "The Doomed Battalion", une vue terrible où se livre la bataille pour l'amour et pour la vie. Magnifiquement émouvante.—Communiqué.

Joan Crawford, étoile de "Rain", au théâtre Victoria, d'aujourd'hui à vendredi.

"Peach O'Reno" avec Wheeler et Woolsey, commençant aujourd'hui au Princess.

AU PRINCESS

CE SOIR

Toutes les demoiselles de Québec sont présentement invitées à participer au "Concours de Beauté pour jeunes filles", qui aura lieu, ce soir, à notre théâtre Princess. La direction promet de voir qu'elles soient traitées avec le plus grand respect. Il y aura sept magnifiques prix.

SUR L'ECRAN

"Peach O' Reno". Il y a dans cette comédie désopilante dix fameux acteurs et actrices et pas un n'est sérieux, cela va sans dire. Les deux étoiles sont Bert Wheeler et Robert Woolsey, naguère célèbres dans les "Follies", maintenant à la tête des comédiens avec à leur crédit une douzaine de vues RKO-Radio. Gravitent autour d'eux Dorothy Lee, petite beauté piquante possédant un irrésistible sens du comique : Joseph Cawthorne, coiffé depuis un demi-siècle d'une couronne de comédie musicale; Zelma O'Neal, étoile de comédie musicale; Arthur Hoyt, comédien excentrique de caractère; Sam Hardy, dans le rôle d'un juge burlesque; Cora Witherspoon et Josephine Whittell, toutes deux connues dans les cercles de la comédie; enfin Mitchell Harris, dont le rôle comprend de la vilenie et de l'humour.

Aussi

Une comédie musicale. (Comm.)

CLASSIC — LE THEATRE PAR EXCELLENCE

3 Jours commençant aujourd'hui
William Rowell dans
"THE ROAD TO SINGAPORE"
avec
Doris Kenyon Marian Marsh
aussi
Ken Maynard dans
"THE ARIZONA TERROR"
autres sujets courts

CARTIER
AUJOURD'HUI ET JEUDI
EDMUND LOWE dans

Autre Attraction
"HEAVEN ON EARTH"
avec LEW AYRES
Comédie! "Singing Plumber"
Matinée ! 20c. Soirées ! 30c

VICTORIA d'aujourd'hui à vendredi
Joseph M. Schenck presente
JOAN CRAWFORD
dans
RAIN
A LEWIS MILESTONE PRODUCTION
UNITED ARTISTS PICTURE

FRANCAIS
MARDI, MERCREDI
Vue parlante française
Anny Ondra, dans
"CHAUVE-SOURIS"
Aussi Loretta Young, dans
"TOO YOUNG TO MARRY"
11ème épisode de la série
"Danger Island"
Matinée 10c. — Soirée 15c.
Jeudi, Frankstein, aussi L'Etrangère

THEATRE RIALTO
LE THEATRE des FAMILLES
Aujourd'hui
Conrad Nagel, Evelyn Brent et Charles Bickford dans
"PAGAN LADY"
aussi Reed Howes dans
"DEVIL ON DECK"
Mat. 10cts Soir 20cts

Les cinémas de France-Film
CANADIEN
Aujourd'hui
Lilian Harvey et Henry Garat
Dans leur plus grand succès
"LA FILLE ET LE GARCON"
production U. R. A.

IMPERIAL
Dernier jour de la plus audacieuse et plus étrange histoire d'amour
"UN FILS D'AMERIQUE"
avec ANNABELLA ALBERT PREJEAN et SIMONE SIMON
production Osso

EMPIRE
Pour 3 Jours
Commençant aujourd'hui
"THE DOOMED BATTALION"
avec
Tala Birell et Luis Trenker
et
AFTER TOMORROW
avec
Charles Farrel et Marian Nixon
Représentation continuelle
de 1.00 à 11 h. P.M.
tous les jours
ADMISSION
De 1 à 6.00 hrs 15
De 6 à 11.00 hrs 25

CE SOIR THEATRE PRINCESS
NOUVELLE Comédie Musicale
LEVI, TIZOUNE Jr. ET CIE
aussi :
Premier du "CONCOURS DE BEAUTE"
• POUR JEUNES DEMOISELLES •
Prenez part à ce concours, sous tous les rapports vous serez traitée avec la courtoisie due aux dames.
7 PRIX La direction offre 7 magnifiques prix utiles.
1o Ensemble complet: robe, chapeau, bas, gants, etc.
2o $10.00 en argent.
3o Sacoche.
4o Gants.
5o Bas.
6o Passe pour quatre semaines au Princess, 2 personnes.
7o ?
SUR L'ECRAN :
Wheeler et Woolsey dans "PEACH O' RENO"
AUSSI
RIN TIN TIN 'FIGHTING WARRIOR' Ep. : 4.

CAPITOL 2 GRANDS FILMS
ELLE CONNAIT LES ATTENTIONS DE BIEN TROP D'HOMMES !
L'histoire d'une jeune fille qui prend la "voie la plus facile" pour oublier l'amour
"THEY CALL IT FATE"
Avec LORETTA YOUNG GEORGE BRENT UNA MERKEL DAVID MANNERS
Matinée: 25c
Soir: 30c, 40c
AUJOURD'HUI à 1.15 - 2.25; 7 - 8.10 p.m.
UNE OPERETTE FRANCAISE
Gaie ! Fine ! Romanesque !
"FAUT-IL LES MARIER?"
Le triomphe de la fantaisie la plus folle avec
ANNY ONDRA
La Reine des Opérettes
JEAN PIERRE AUMONT
LUCIEN BAROUX

SPIRITUEUX A PRIX REDUITS

CANADIAN CLUB WHISKY	13 oz.	$1.60
	26 oz.	3.10
	40 oz.	4.65
IMPERIAL RYE WHISKY	13 oz.	$1.45
	26 oz.	2.80
	40 oz.	4.20
WALKER'S OLD RYE WHISKY	13 oz.	$1.25
	26 oz.	2.40
	40 oz.	3.60
WALKER'S LONDON DRY GIN	26 oz.	$2.35
	40 oz.	3.55
WALKER'S EPICURE HIGHLAND WHISKY	13 oz.	$1.45
	26 oz.	2.75
SCOTTISH CHIEF Rare Liqueur WHISKY	26 oz.	$2.75
	40 oz.	4.15
WALKER'S BOURBON WHISKY	16 oz.	$2.30
	27 oz.	3.55
	32 oz.	4.50

Tous ces prix comprennent la taxe

HIRAM WALKER SONS LIMITED
WALKERVILLE, Canada
ETABLIE 1858
DISTILLATEURS DE REPUTATION MONDIALE

C'est mon Gendre

par C.-H. Wellington

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e rue. Tél.	4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél.	6065
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél.	3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0249
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tél.	4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél.	4-4559
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél.	5862
CLOUTIER MLLE R.-A. 1131 rue St-Vallier. Tél.	7840
JOS GOTE, (ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél.	2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. Public Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Public Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél.	4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 9, 40 Côte de la Montagne. Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foye. Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél.	2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.	2-1606s31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél.	4-0473
DUBE, P.-EDM., 152, St-Jean. Tél.	2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114, 14ième rue. Tél.	4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél.	2-4790s11
FRANCOEUR, L.-A., Pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél.	3-1791
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél.	3-0033
GAUVIN Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél.	3-0768
357 rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, Ave Royale Beauport.	
GIROUX ADELARD, 91 6e Rue. Tél.	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél.	4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél.	3-0021
LEVESQUE J.-A., 146 1-2 3ème rue Tél.	4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P., 129. Tél.	112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 22 Côte du Palais. Tél.	2-4870
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél.	4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.	159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél.	4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél.	6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél.	2-2083
SOUCY PAUL-B., pharmacien, 81 Ave Cartier (coin St-Cyrille). Tél.	6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.	7131

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361. Salaberry, tél.: 6987. Rita 4-0131. Très modernes à partir de $35.00. S'adresser au concierge. 29-26fs-5f

SUITE DE 2 APPARTEMENTS à louer, meublée ou non, chauffée. S'adresser 171, 3e avenue, tél.: 4-3151. 18nov-6fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10,rue McMahon, tél.: 2-1093. 25oct-26fs-5r

PARLEMENT VIEW, Appartements 3, 4, 5 chambres, chauffées, meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain, service du concierge, possession immédiate. S'adresser 55-57, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 8nov-26fs-5r

APPARTEMENTS STE-FOY, 1 avenue Murray, logements 5 chambres plus chambre bain en tuiles, modernes, plancher bois dur, eau chaude à l'année, clair de tout, prix raisonnable. C. Fournier, 35, des Remparts, tél.: 2-4962 ou concierge, appt. 20. 8nov-26fs-5r

APPARTEMENT BERUBE, Limoilou, suite 2-3-4 appartements, meublés avec gaz, électricité, près 2e rue et 3e Avenue et pont Dorchester. Prix réduit. S'adresser 50, 8e avenue, tél.: 4-4350. 22-23-25-26-5f

APPARTEMENTS PRINCESS, 196 rue Saint-Jean, meublés ou pas meublés, eau chaude à l'année, 2 chambres et chambre de bain, cuisinette. S'adresser au concierge, appt. 15. 22nov-6fs-5r

APPARTEMENTS meublés, frigidaire compris, de 4-3-2 et 1 pièce plus chambre de bain, situés aux appartements Lincoln et avenue St-Denis. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 22nov-6fs-5r

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926, sonnez 2. 12nov-26fs-7r

ARGENT à prêter sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 22nov-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville. Aux prêts remboursables, mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau, 4-2918, rés.: 2-2459. 23nov-26fs-7f

Credit Anglo-Français Ltée

56, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Prêts aux Fabriques et communautés religieuses. Achat et vente d'obligations municipales, scolaires et religieuses. Téléphone: 2-6425. 9-10-12-14-16-17-19-21-23-24-26-28-03novl 1-3-5déc. -7r

ARGENT DEMANDE

LES SOEURS DE LA CHARITE de l'Orphelinat St-Sauveur désirent emprunter $25,000 d'ici janvier 1933. Pour renseignements, s'adresser à la révérende Mère Supérieure, 182, rue Colomb, St-Sauveur, Québec. 22nov-6fs-8b

ARTICLES DE MENAGE

RUG TAPIS rose, 2½ x 3, à vendre. S'adresser 220 Brown avenue, tél.: 3-3525. 21nov-6fs-9b

POELE A GAZ "Beach" émaillé blanc, 3 feux, fourneau et tablette ornementale, en bon ordre. Bas prix à prompt acheteur. S'adresser dans l'avant-midi, à 87, de Mazenod, 2e plancher, tél.: 3-4655. j.n.o.-9b

PIERRE DENIS moulin Singer, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, habits pardessus. Achetons à domicile. Haut prix payé, 188, du Pont, tél.: 4-0761. 8nov-26fs-9r

ARTICLES DE MENAGE

POELES USAGES. Vous trouverez à nos départements poêles usagés, poêles parfaite condition, prix ridicules, conditions paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix Avons aussi laveuses usagées aux mêmes conditions, J.-P. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach", 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 28oct-26fs-9r

J.-E. TURGEON & CIE, 162, rue du Pont, sets chambres et boudoir, balayeuse électrique, poêles, set salon, moulin à coudre, moulin Singer à pièces, pour cordonnier. Achetons à domicile et payons haut prix. 22nov-4fs-9r

POELES à gaz, poêles à l'huile, poêles à gazoline, à prix de débarras, poêles au bois et charbon, poêles à gaz à 30% de réduction. Confiez-nous votre installation de brûleurs à l'huile faite par des experts. Prix à partir de $43 pour 2 brûleurs. Distributeurs des brûleurs à l'huile Taft et aussi de la ligne complète des poêles Bélanger. Réparations générales de brûleurs et poêles. La Cie d'Agences Québec, 29½, de la Couronne, tél.: 4-3652. 22nov-6fs-9r

LAVEUSES ELECTRIQUES peu usagées, prix exceptionnellement bas. "Sunny Suds" Gyrator $53.00; "Sunny Sud" Buraute, $25.00; "Beatty Gyrator" cuivre, $49.50; Balayeuse Hoover, $18.00; Magnétique, $26.00. Démonstration à 87, rue Dorchester, tél.: 3-2651. 19nov-4fs-9f

CARRIOLE de bébé à vendre avec peau blanche. Aussi habit en suédine rose pour enfant de 2 ans. S'adresser à 47, rue d'Auteuil, tél.: 2-7925. 23nov-3fs-9b

ARTICLES A VENDRE. Sleigh de bébé, un pack d'enfant et une chaise pour promenade, en parfait ordre. tél.: 6878 ou 72, avenue Moncton. 23nov-6fs-9b

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE.—Avez-vous cherché une proposition pour faire de l'argent? Vous n'avez rien trouvé qui vaille Je dis ceci: Si vous avez $300.00 et êtes sérieux, ambitieux, écrivez-moi. J'ai une proposition d'avenir qui vous surprendra. Ecrivez chambre 339, hôtel St-Paul, donnez No de téléphone. 23nov-4fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES DEMANDES. Je suis acheteur de chars usagés, de différents modèles et différentes marques, à des prix d'occasion. J.-A. Bergeron, marché St-Roch, 228, de la Couronne, tél.: 3-1915. 15nov-26fs-11f

FORD COUPE 1930. Propre et fonctionne comme un neuf. Faut vendre d'ici à quelques jours, au prix de $190.00. Appelez 4-4527. 22nov-3fs-11f

PLYMOUTH 1931, Sedan 4 portes, en parfaite condition, équipé pour l'hiver avec chaufferette. Chance d'économiser quelques cents dollars à personne voulant acheter char neuf. Pour comptant. S'adresser 64, rue St-Jean, tél.: 2-6516. 22nov-2fs-11r

COACH CHEVROLET-1932

A VENDRE, en parfaite condition. Livraison immédiate, prêt pour l'hiver. Licence, n'a fait que 8000 milles. Comptant ou à termes. S'adresser personnellement à P. Lemieux, commission des Liqueurs, rue de la Couronne, Québec. -11b

AUTOS USAGES

CHEVROLET ROADSTER 1931, Erskine Coach 1930; Paige Sedan de luxe 1929, Chevrolet Sedan convertible 1931; Essex Sedan 1929, Plymouth Sedan 1930, Dodge Coupé 4 cylindres 1928, Chrysler Coupé 1928. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiement si désiré. Morisset & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6629. 23nov-6f-11f

AUTOMOBILES DEMANDES

NOUS ACHETONS DES CHARS usagés à des prix d'occasion. Aussi nous vendons les chars pour les particuliers ou encore nous prenons les autos usagés en acompte sur des nouveaux modèles au printemps. Universal Auto Ltd, 27, de la Couronne, Tél.: 5112 ou Canadian Auto Sales Reg'd, 541, St-Vallier, tél.: 8230. Les deux seules organisations du genre à Québec. 12nov-26fs-12f

BOUTIQUES A LOUER

BONNE BOUTIQUE en brique solide, située sur le boulevard des Fossés, pour plombier, peintre ou menuisier, 20 pieds x 40. S'adresser 25, Charest. 23nov-4fs-15b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'Administration. Le "Soleil". 24mrs-j.n.o.p17b

CHAMBRES ET PENSIONS

BELLES CHAMBRES à louer pour un ou deux messieurs, dans famille distinguée. Confort du chez-soi. Dejeuner et souper si désiré. S'adresser 114, avenue Turnbull, tél.: 3-2450. 12nov-26fs-23f

CHAMBRES DOUBLE et simple à louer, avec pension. Famille privée sans enfant. Libre actuellement. S'adresser 62, Ste-Hélène. 17nov-6fs-23r

PENSION DE TABLE dans une maison privée serait servie à toutes personnes distinguées, chambre et pension sera aussi donnée si désirée. S'adresser 117½, avenue Cartier. 17nov-6fs-23b

CHAMBRE à louer dans une famille privée avec pension si désirée. Bonne occasion pour personne qui voudrait apprendre l'anglais. S'adresser 1144, St-Vallier. j.n.o.-23b

GRANDE CHAMBRE propre avec eau courante, lits jumeaux, garde-robes ou chambre simple à $30 par mois chambre et pension. Maison tranquille. S'adresser Mme J. Emond, 30, Conroy. 18nov-6fs-23r

BELLE grande et petite chambre, eau courante, très confortable, bain sur même plancher, usage téléphone, pension si désirée, près rue St-Jean. S'adresser 40, Deligny, tél.: 3-4461. 21nov-3fs-23b

COIN ST-LOUIS et Ste-Ursule, chambre et pension dans maison privée pour dame seulement, usage living room, chambre bain et téléphone, pension 1ère classe, pas d'autres pensionnaires, tél.: 2-2504. 22nov-6fs-23r

JOLIE CHAMBRE sur la rue, dans famille privée, pas d'enfant, avec usage du salon, bain, téléphone, $2.50, pension si désirée, à très bas prix. S'adresser 69½, rue St-Olivier, tél.: 2-5518. 22nov-3fs-23b

BELLES GRANDES CHAMBRES à louer avec pension à prix modérés si désiré, usage du bain et téléphone. S'adresser à 356 rue St-François, en face église Jacques-Cartier. 23nov-6fs-23b

CHAMBRES A LOUER

138-142 Ste-Anne, belle chambre bien meublée, lavabo, eau chaude continuellement, vue sur la rue, très ensoleillée, tél.: 2-6177. 19nov-6fs-24b

CHAMBRE BOUDOIR à louer avec eau dans la chambre et garde-robe,s,une autre grande chambre très propre sur l'étage du bain avec garde-robe, usage du téléphone et bain, à bas prix et dans famille privée. S.adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. j.n.o.-b24

GRANDE CHAMBRE avec poêle à gaz, près chambre bain, 2 autres chambres, $10.00 et $15.00. S'adresser 66, rue St-Louis. 18nov-6fs-24r

L'HOTEL LORRAINE rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambres avec pension, depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 1sep-26fs-24r

GRANDE ET PETITE chambres avec lits jumeaux et boudoir, aussi autres petites chambres pouvant être louées comme flat. Pension si désirée. Personne distinguée 10 Haldimand, tél.: 2-2666. 19nov-6fs-24r

CHAMBRE A LOUER pour dame ou demoiselle dans petite famille d'adultes, pas d'autre locataire. Améliorations modernes. Déjeuner si désiré. S'adresser 317, St-Cyrille, tél.: 5779. 22nov-2fs-24b

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas à ressorts. Tranquillité assurée. Cape Diamond, 39, avenue Ste-Geneviève, Bristol, 107, Grande-Allée. 15nov-26fs-24r

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas à ressorts. Tranquillité assurée. Cape Diamond, 39, avenue Ste-Geneviève, Bristol, 107, Grande-Allée. 16nov-26fs-24r

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre, double et simple. Aussi avec cuisinette, eau courante, usage du bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 17nov-6fs-24r

CHAMBRE meublée, bien chauffée, ensoleillée, eau chaude courante, à l'année, électricité, usage téléphone, famille privée, bonne localité. S'adresser tél.: 3-4587. 17nov-6fs-24b

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée, 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

GRANDE ET PETITE CHAMBRE à louer, avec gaz dans la chambre, amélioration moderne, usage bain, et tél. S'adresser 424, St-Joseph. 24sept-j.n.o.24b

101, ARTILLERIE, grande chambre meublée à louer, confortable, sur la rue, avec poêle à gaz, garde-robes, bain, eau chaude, téléphone, prix raisonnable. 22nov-2fs-24b

GRANDE ET PETITE chambres avec tapis, garde-robes, gaz dans les chambres, chambre bain, téléphone. S'adresser tél.: 4-3373 ou 62, des Prairies. 17-19-21-23nov-24r

CHAMBRES avec bains et cuisinettes situées No 28 avenue Ste-Geneviève. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403, ou soir, 4-2557. 22nov-6fs-24r

SUITE DE CHAMBRES comprenant living, chambre à coucher et cuisinette, $18.00 par mois; chambres simples, $12.00 et $15.00 par mois. S'adresser à 38, rue St-Anne, tél.: 2-7697. 21-23-26nov-24r

SUITE de 2 appartements avec cuisinette meublée ou non. Aussi belles grandes et petites chambres, eau courante, usage du bain et téléphone sur le même plancher. Prix modérés. S'adresser 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 23nov-6fs-24r

BELLE CHAMBRE meublée, chauffée, eau chaude, avec garde-robes et armoires, porte privée seule, dans un bas, près de l'église St-Sauveur. S'adresser 32, Montcalm, tél.: 3-1317. 23nov-6fs-24f

UNE JOLIE PETITE CHAMBRE à louer, ensoleillée, confortablement meublée, chambre bain, téléphone, près de la chambre, conviendrait pour jeune homme ou jeune fille tranquille désirant le confort du chez-soi. Prix $2.50 par semaine. tél.: 3-2604. S'adresser à 149½, St-Cyrille. 16juil-j.n.o.24b

CHAMBRE A LOUER avec gaz dans la chambre, usage du bain, téléphone, dans place centrale. S'adresser 63, Dorchester, tél.: 3-2433. 23nov-4fs-24f

CHAMBRES DEMANDEES

JEUNE HOMME désire chambre et pension dans famille privée, quartier Belvédère. Mentionnez prix. Ecrire casier 650, le "Soleil". 19nov-6fs-25b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 4nov-26fs-27f

2 CHEVAUX A VENDRE, 2 carrioles de charretier, harnais de travail, peau de carriole, 2 outardes de chasse. S'adresser à 81, 8e avenue. Limoilou 19nov-4fs-27b

A VENDRE, voitures d'été et d'hiver, en parfait ordre. A louer écurie de sept places, ainsi que grande remise pour voiture. S'adresser Jos. Côté, Limitée, 188, St-Paul, tél.: 2-1272. 17nov-6fs-27r

MAGNIFIQUE SLEIGH d'hiver à vendre promptement pour pâtissier, boulanger, belle occasion. S'adresser F.-L. Hoeckx, 245, rue St-Jean, tél.: 2-7306. 19nov-6fs-27r

3 BERLOTS A VENDRE. Conviendraient bien pour boulanger et laitier, le tout en très bon ordre, prix avantageux. S'adresser Olivier Plamondon, boulanger, 191, Bayard tél.: 3-3150. 22nov-6fs-27f

A VENDRE.—Voiture d'hiver pour livraison d'épicerie ou pour autres. S'adresser à Gingras & Frère, 28, Turnbull, tél.: 3-2214 22nov-4fs-27f

CHEVAUX DEMANDES

CHEVAUX DEMANDES pesanteur environ 1200 à 1500 livres. S'adresser Eugène Trudel, 20, rue Burton, té.: 4-1295. 15nov-6fs-28b

BOIS, CHARBON

COKE LA POCHE, 25c; Charbon de bois, 25c la poche; Stove, Chestnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 2nov-26fs-30f

A BAS PRIX—C. Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignure bois franc, 25c la goche, 5 poches pour $1.00; Bois franc, $2.50 le voyage; Grosse croûte érable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable, 2, 2½ et 3 pieds. Charbon de toute sorte. 11nov-26fs-30f

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco, 25 cents la grosse poche. Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614, 5nov-26fs-30f

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 31oct-26fs-30f

CHARBON de 1ère qualité, $14.00; Coke Lasalle, $11.50, tout livré en sac. Pour votre prochaine commande, téléphoner à Cornwall Anthracite Mining Company Ltd, 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 10nov-26fs-30f

CHARBON DUR première qualité, stove et Chestnut, 75 cents la poche. Coke bien sassé, 25 cents. Aussi Buck Wheat No 1, 55 cents la poche; Charbon de bois franc 25 cents la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 16nov-26fs-30f

CHAUFFAGE première qualité, sec, Prix pour bois tout scié et fendu; croûtes merisier 4 pieds, $9.80 corde; $4.90, demi-corde; $2.75 voyage; Délignures, $8.50, $4.25, $2.30; Epinette, $6.75, $3.40, $1.90. Edouard Ruel limitée, téléphone 9829, côte Bell, Québec. 21nov-6fs-30f

CHARBON COKE, $0.25 la poche; Charbon Stove, 90 cents la poche. Livraison à domicile; aussi vitre mastic, huile de lin, térébenthine,clous, peinture, vernis, tabac canadien en feuille. J.-Noel Rondeau, 6, Lachevrotière, tél.: 2-4123. 26oct-26fs-30r

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garanti. Livraison dans toutes les parties de la ville. 19nov-26fs-30f

GRATIS—Avec chaque tonne de charbon ou 15 coupons pour poches, nous donnerons gratuitement un agrandissement de votre protographie, 13 x 19. Nous avons toujours en mains Stove, Egg, Chesnut, Buckwheat, etc. Meilleure qualité, plus bas prix du marché. G.-S. Marceau Enr., 817, St-Vallier, tél.: 3-0617 et 9561. 21nov-26fs-30b

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chesnut 75c; Coke, 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 demi corde, Charbon $14.00 la tonne. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 22-24-26-28-29-31oct. 2-4-6-7-9-11-12-14-16-18-19-21-26-23-25-26-28-30nov. 2-3-5 déc. -30f

BOIS DE CHAUFFAGE. Pour provisions, érable, merisier, 2½, $5.50 corde; bouleau, $4.50; croûtes merisier, 4 pieds, $9.50; 12 pcs, $2.50; Slabs bois mou, $3.75; Epinette 2½, $3.75; Bois franc, 15 à 18 pouces pour $3.50 la corde. Charbon au plus bas prix. Tél.: 3-4967 ou 3, rue Bonaventure. 23nov-26fs-30f

HUILE POUR BRULEUR

VOUS POUVEZ vous procurer une huile filtrée, de qualité supérieure, spéciale pour brûleur, qui ne carbonise pas, en vous adressant chez D. Richard, 222½,4e avenue tél.: 3-4721. 15nov-26fs-C.D.f

ACCESSOIRES pour brûleurs d'huile toutes sortes. Cruche 2 gals Imp., $2.50; mèche spéciale (se carbonise pas) 30 cents la verge; Valves, fittings, etc. Flotte niveau constant pour connecter directement sur réservoir. Brûleur "LePage" pour poêles, fournaises, réservoir à eau chaude, etc. Demandez nos prix. LePage & Cie, manufacturiers de brûleurs, tél.: 4-3970, 42, avenue Monument Jacques-Cartier, Limoilou. 17nov-6fs-30b

COMMERCE A VENDRE

IL FAUT VENDRE. Maison avec bon poste de commerce, coin Lafayette-St-Bernard, coin Montmagny et St-Bonaventure. Poste de commerce et 3 logements; coin Napoléon, Montmagny, maison neuve, rembrissée en brique. Ces maisons sont à vendre, payable comme loyer en bas de l'évaluation municipale. C. Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 8nov-26fs-31f

COMMERCES A VENDRE, salle à manger située sur la côte de la Fabrique avec riche ameublement, loyer chauffé. Epicerie avec propriété de 2 logements et magasin. Conditions faciles. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 23nov-6fs-31r

BOULANGERIE A VENDRE, à Québec avec roulant et grosse clientèle. Ecrire casier 653, le "Soleil". 23nov-4fs-31b

DEUX EPICERIES à vendre, situées Ste-Anne-de-Beaupré et rue du Pont. Très bonne clientèle. Aussi St-François-d'Assise. S'adesser E. Normand, 351, St-Joseph 23-26nov-31f

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE A VENDRE de 8 appartements avec amélioration moderne, avec eau chaude. S'adresser 197, de Laronde, St-Pascal de Baylon, tél.: 4-3916. 22nov-12fs-34b

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 24oct-26fs-36r

DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 17nov.12fs-37r

A VENDRE. Une paire de patins avec bottines pour jeune fille, point 5, marque C. C. M., en parfait état, n'ayant servi qu'un an. Aussi manteau de cuirette brun, grandeur 14 ou 16 ans, modèle récent, n'ayant été porté qu'un an. Le tout à de très bonnes conditions. S'adresser à 67, Bourlamaque. 21nov-6fs-37b

BALANCES USAGEES, parfaites conditions. Reconstruites à notre manufacture. Garanties 2 ans. Grand choix de 100 balances pour bouchers, épiciers, restaurants, $40.00, $135.00, termes faciles, sans intérêt. Occasion exceptionnelle. Balance Can. Toledo Cie Ltée, 3, Bagot, tél.: 6383. 22nov-26fs-37b

LUSTRES ANTIQUES. Plusieurs beaux lustres antiques en verre taillé. S'adresser par téléphone à 2-2860. 16nov-6fs-37r

DIVERS A VENDRE.—Berlot. Un grand berlot neuf pour livraison d'épicier, boucher, etc. S'adresser à P. Marois, 512, St-Jean. 22nov-6fs-37f

LUSTRES ANTIQUEs, plusieurs beaux lustres antiques en verre taillé. S'adresser par téléphone à 2-2860. 23nov-6fs-37r

PARDESSUS pour homme, fourrure Wombat, complètement neuf, à vendre très bon marché. S'adresser tél.: 3-2185. 23nov-3fs-37b

DIVERS

MATERNITE licenciée, place distinguée honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Plaçons bébés. Pour informations écrire boite postale 792, bureau poste Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 26oct-26fs-38f

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne et permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 4nov-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant termes $2.00 et $3.00 par semaine. Plaçons bébés. Aussi servante demandée. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boite postale 41, bureau poste St-Roch. 27oct-26fs-38r

ASTHME, rhumatisme chronique, états nerveux. Ecrire à casier 646, le "Soleil" qui transmettra. 18nov-5fs-38b

ELEVES DEMANDES

GUITARE, MANDOLINE, VIOLON enseignés avec succès. Méthode rapide et progressive. Instruments fournis sur demande. Une démonstration vous convaincra. F.-X. Lacroix, No 452, rue St-Joseph, tél.: 3-1512. 3nov-26fs-39f

FILLES DEMANDEES

FILLE DEMANDEE. Une fille, veuve ou jeune couple demandé pour l'entretien d'une maison, références exigées. Ecrire casier 652, le "Soleil". 22nov-2fs-48b

JEUNES DAMES. Pour grand concours de beauté, sur la scène, mercredi soir, théâtre Princess. Si vous avez bonne mine, prenez part à ce concours tout de suite et gagnez un des splendides présents offerts par la direction. 23nov-6fs-48b

BONNE CUISINIERE demandée pour maison privée pouvant aider au ménage dans maison 5 chambres, lavage en dehors. Préférence quelqu'un allant coucher chez elle. S'adresser 455, St-Joseph. Inutile de se présenter sans expérience. 23nov-3fs-48b

FOURRURES

POUR VOS REPARATIONS, transformations, confections de fourrures, à prix très raisonnables par personne ayant plusieurs années d'expérience. Entière satisfaction et ouvrage garanti. Adressez-vous à 40½, Crémazie, tél.: 8806. 8nov-26fs-49r

A VENDRE, 2 peaux de loutre du Labrador naturelle, parure de cou en renard argenté, casque en vison, paletot drap de castor avec collet en loutre naturelle. S'adresser 240, de la Reine. 18nov-6fs-49b

FOURRURES!—Magnifique assortiment: Manteaux chat sauvage, rat musqué naturel canadien foncé, seal chapal 1er choix, creamer très choisi, à prix très raisonnable. Correspondance sollicitée. S'adresser J.-O. Nadeau, 1032, St-Vallier, tél.: 3-4245. 19nov-6fs-49b

CHIC MANTEAU de mouton de Perse, garniture, collet et pagodes en vison naturel avec manches. Visible en s'adressant tous les jours après 2 heures, à 31½, rue St-Luc. 22nov-3fs-49b

MANTEAU en mouton de Perse à vendre bon marché. S'adresser par téléphone 6381. 19-21-23-25nov. -49b

GARAGES A LOUER

GARAGE A LOUER. Grand garage à louer, eau et électricité, entrée facile directe de la rue. Près du parlement, prix raisonnable. Ecrire à casier 537, le "Soleil". 25oct-26fs-50b

HANGARAGE.—Nous prenons des chars en garage pour l'hiver à des prix bien bas. Nous allons chercher et reconduire les chars. Aussi hangarage pour l'hiver sans sortir. Garage Berthelot Enr., rue St-Patrick, Québec, tél.: 2-3557. 18nov-12fs-50b

GARAGE. Place de garage chauffé à louer, à la semaine ou au mois. Prix $6.00 par mois. S'adresser Garage Malouin & Desjardins, 79, des Commissaires, tél.: 6270. 22nov-4fs-50f

ATTENTION—Garage prvé pour hivernement d'auto à louer 306 avenue Laurier, prix $8.00 pour la saison. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-8460. 21nov-6fs-50r

HOMMES DEMANDES

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 26oct-26fs-54f

ACHETONS CARTES TURRET,payons 15 cents la série complète ou 25 cents le cent mélangé. Maller ou s'adresser Pharmacie Dubé, 243, rue St-Joseph ou 152, rue St-Jean. 9nov-26fs-54b

MERCREDI

le 23 Novembre

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

Vous le savez, les renseignements et l'assistance sont ce que nous avons de meilleur marché. Le tout est gratuit. Vous avez toute liberté d'appeler le quartier général des Petites Annonces et lui poser toutes les questions concernant ce service.

Nos préposés aux Petites Annonces se feront un plaisir de vous aider de toutes les façons qu'ils pourront. Le comptoir des Petites Annonces est ouvert aux affaires de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Suivez chaque jour les Petites Annonces du "SOLEIL"

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 15nov-26fs-39r

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en rdsidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 8mai-j.n.i.-39b

CLASSE PRIVEE. Français, sténographie, pouvant fournir très bonnes références. Attention aux commençants. S'adresser 144, St-François, téléphone: 3-2237. 25-26nov.-39b

Emplois demandes, hommes

HOMME marié serait prêt à travailler soit à l'heure ou à la journée, soit pour chauffage de fournaise, où tout autre travail, aussi peut donner leçon d'équitation. S'adresser à 180 Crémazie, tél.: 5387. 40b

POUR REPARATIONS de peinture et tapisserie pour les fêtes, adressez-vous à, M. Ed. Doyon, 111, St-Joseph, 3e étage ouvrage garanti, prix très bas, tél.: 6730, le soir, tél.: 3-0237. 23nov-6fs-40b

Emplois demandés, femmes

INSTITUTRICE DIPLOMEE possédant quelques connaissances anglaises désirerait prendre classe maintenant ou après le jour de l'An. Références fournies, si exigées. Ecrire à Léonie Gourgues, No 14 Caron, ville Lauzon, comté Lévis. 22nov-6fs-41b

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de journée avec référence, $1.50 par jour, tél.: 6547. 22nov-3fs-41b

Mlle RODRICK, MODISTE. — Toutes coutures. Spécialités sur mesures, habille n'importe quelle forme de personne. Copie tous les modèles. Réparations. Aussi garçons. Prix défiant toute compétition. Chez soi ou à domicile. S'occupe aussi de donner des cours de coupe et couture. Une visite à 39½, St-Joseph, tél.: 2-0113. -41r

ESPACE DEMANDE avec porte d'entrée seule sur la rue, ayant steam dans la bâtisse. Aussi moteur 1 force demandé. S'adresser L. Allard, 136, Bayard, tél.: 9059. 23nov-3fs-44b

MODISTE DE CHAPEAUX

MODISTE DE CHAPEAUX de longue expérience allant à domicile pour confection ou transformation de chapeaux, téléphonez à 2-4493. 23nov-4fs-41b

ENTREPOTS A LOUER

LOCAL A LOUER 57, Ste-Marguerite, 14 pieds largeur 38 de profondeur, grande vitrine, 2 étage fini en B.C.F. Conviendrait pour bien des genres de commerce. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère avenue, tél.: 4-4731. 18nov-6fs-42b

ENTREPOT A LOUER, de 3 étages. S'adresser à Cantin & Fils, 555, rue St-Vallier, tél.: 7123. 23nov-26fs-42b

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE une femme de 30 à 40 ans sachant faire la cuisine et un peu de couture, aussi capable de donner une bonne éducation aux enfants. S'adresser 159, Kitchener, St-Sacrement, Québec. 21nov-4fs-45r

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 14nov-26fs-54f

DEUX GERANTS DEMANDES. Magnifique occasion pour hommes qualifiés et expérimentés dans la vente, de faire partie d'une compagnie internationale, position lucrative. Salaire et commission, références exigées. Pour entrevue s'adresser à chambre 101, Château Champlain, entre 10 à 12 a.m., et 2 à 5 p.m. 16nov-4-fs54b

GROSSES COMMISSIONS et généreux boni sont de l'argent sonnant pour vous comme agent pour cravates, chemises, bas, sous-vêtements Public Service Mills. Merveilleuses valeurs de vente facile. Expérience pas nécessaire. Attirail gratis de vente. Dépt 632. Public Service Mills, London, Ontario. 27-29oct. 5-12-19-23-26nov. -54b

HOMMES garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Diplômes et placons. Chaises de barbiers à vendre. Ecole barbiers de Québec. Amédée Delisle, 36, du Pont, tél.: 9803. 12-14-16-19-21-23-26-28-30nov. 3-5-7déc. -54r

GAGNEZ $10.00 à $20.00 et plus par semaine, en cultivant champignons dans caves, granges et hangars, tout l'automne et l'hiver. Expérience pas nécessaire. Nous achetons votre récolte. Livret illustré gratuit. Royal Mushroom Company, dépt 8, Montréal. 21-23-25-28nov. -54b

AGENT DEMANDE: Homme sérieux pour couvrir le comté de Québec. Pas de vente, distribution et collection. Peut se faire un salaire de $50 à $75 par semaine. S'adresser par écrit à casier 655, le "Soleil", donner numéro de téléphone. 23nov-3fs-54b

HOMMES ACTIFS demandés pour vendre les Produits du Dr Harvey, service à domicile. Ouvertures dans plusieurs endroits. Pouvant se faire $25.00 au début et augmenter rapidement. S'adresser à 8, rue de la Couronne. 17nov-6fs-54b

JEUNES GENS! Apprenez le métier de barbier,n'allez pas dans des supposées Ecoles ou l'on exige votre argent, sans s'occuper de vous. Un barbier d'expérience constamment avec vous, quelques jours d'apprentissage chez nous, prendrait des mois ailleurs. R. Feuilly Paris, Enr., 8, rue St-Joseph, Québec. 18nov-6fs-54r

JEUNE HOMME demandé connaissant le métier de boucher, demeurant à Québec. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser personnellement W.-E. Bégin, 142 rue Richardson. 21nov-3fs 54b

HOMMES DEMANDES: 2 bons vendeurs d'expérience, pour proposition très intéressante, chance de promotion, occasion de se créer une bonne situation, bon salaire à l'homme qualifié. S'adresser tous les matins à 9 heures, et de 4 à 5 hrs p.m., 251, rue St-Joseph, chambre 103. 22nov-3fs-54f

HOMMES ET FEMMES

HOMMES ET FEMMES—Vu que les prix des fruits n'ont pas diminué, la plantation des arbres fruitiers et de jardin est augmentée partout. En conséquence, nos agents font de bons résultats dans la vente de nos arbres et arbrisseaux de haute qualité. Retours hebdomadaires, pour tout le temps ou pour une partie. Equipement gratis. La Cie Pépinière Dominion, Montréal. 2-9-16-23-30nov-55b

VENDEURS et VENDEUSES sérieux demandés permanentes, ayant déjà autre travail ou non, licence pas nécessaire. Téléph.: 6068, 8 h. 30 à 10 h.00 a.m., ou 8 h. 30 p.m. -55b

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER 157, 8e avenue, 3e étage, 6 chambres et chambre bain, $15.00 par mois pour balance de l'hiver. Aussi 148, St-Léon, 4 chambres. S'adresser U. Girard, 157, 8e avenue, tél.: 4-1992 ou Emile Delâge, notaire, 54, du Pont, tél.: 4-1941. 23nov-4fs-61f

LOGEMENTS de 4-6 appartements. Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 29oct-26fs-61s

LOGEMENTS A LOUER avenue Moncton, avenue Brown et chemin St-Louis, 4-6-7-9 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser à Frs Jobin, 88. chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 16nov-26fs-61f

LOGEMENT 4 chambres plus chambre bain, situé 187, Ste-Thérèse près Lafayette, grand balcon, hangar, garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118. Lafayette, 3-4111. 2nov-26fs-61f

119, RUE LOCKWELL, logement 6 chambres plus chambre bain, chauffé, garage si désiré, rue Larourelle, 8 chambres, moderne. Réparé à neuf. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 27oct-26fs-61f

APPARTEMENT, sept pièces, plus chambre toilette, chauffé, eau chaude à l'année, nouvellement reparé, à louer, bonnes conditions, 136, Aberdeen. Aussi garage chauffé à louer. Pour informations, appelez 3-1603. 16nov-26fs-61f

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 11, 13, 17, 23, 36, 41, 59, 63, logements de 5 chambres, plus chambre de bain, chauffés, eau chaude, très modernes, garage. S'adresser Emile Frenette, No 53, avenue Brown, tél.: 6933, 3-4840-7949. 26oct-26fs-61f

LOGEMENTS—5e rue, 3 magnifiques logements modernes, confortables et chauds 7 pièces avec bain. Prix accommodants. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4e avenue, Limoilou. 3nov-26fs-61f

417 ST-CYRILLE

BEAU PLAIN-PIED moderne, 2e étage, 7 chambres plus chambre bain et dépense froide, chauffage automatique, eau chaude à l'année, 2 privés, 2 galeries, cour, garage si désiré. S'adresser au premier étage, tél.: 6003. 31oct-26fs-61b

LOGEMENT et magasin à louer, chauffés, bien bon marché pour les mois d'hiver. Très bonnes références exigees. S'adresser tél.: 2-2312. 18nov-4fs-61b

137, 2e AVENUE, 5 chambres, chauffé ou non, 151, Morin, 4 chambres. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 18nov-6fs-61r

LOGEMENT situé No 21, boulevard Langelier, 8 chambres. Ferait bien pour louer des chambres. S'adresser 53, Grant. 18nov-6fs-61r

APPARTEMENT à louer, 4-6 chambres, améliorations modernes, chauffé, eau chaude à l'année à "Elizabeth" 50, rue Fraser; "Beaumanoir", 208, Avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir, 3-4498. 19nov-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres, en plus chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser à 190, Ste-Marguerite, tél.: 7381. 19nov-4fs-61r

LOGEMENT A LOUER 6 chambres et chambre de bain, chauffé, remis à neuf, situé à 122 rue Aberdeen. S'adresser Fortunat Côté, 5 Chemin Ste Foy, tél.: 6141. 19nov-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER, 9, rue St-Joseph. Très beau logement à louer, remis à neuf, comprenant 9 chambres, chambre de bain, et deux grand passages, muni du système de chauffage à eau chaude. Possession immédiate. Pour informations s'adresser à Maurice Pollack Realty Company Limited, 85, rue St-Joseph, (2e plancher). 22nov-6fs-61r

LOGEMENT 8 chambres ou séparé à 3 ou 4 chambres, comme neuf, chauffage automatique, prix avantageux d'ici mai pour nouveaux mariés, visible jour et soir, 54, avenue Maisonneuve. 23-26-29n. 1d.-61b

LOGEMENT A LOUER 33, avenue Lévis, 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux ou 87, des Franciscains, tél.: 3-4126. 23nov-26fs-61f

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 19nov-4fs-61r

774, ST-CYRILLE, bas de maison, 6 chambres et chambre bain, chauffé. S'adresser à J.-E. Rouillard, 467, St-Jean. 16nov-26fs-61b

PROPRIETAIRES: Vous désirez conserver ou trouver de bons locataires, modernisez vos logements avec un équipement standard "Frigidaire", qui vous aidera à maintenir vos revenus. Pour installation en novembre, décembre ou janvier, nous avons à vous offrir une proposition avec des conditions les plus avantageuses. Vandry "Inc"., 155, rue St-Paul, Québec. 22oct-30fs-61r

LOGEMENT A LOUER, 1249½, St-Vallier, 2e étage, 4 chambres remis à neuf, ensoleillée, chaud, hangar, grande cour. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère avenue, tél.: 4-4731. 22nov-6fs-61f

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres plus chambre bain, améliorations modernes situé 204, avenue St-Cyrille. Informations s'adresser Alex. Renaud, 2-6403, le soir, 4-2557. 22nov-6fs-61r

LOGEMENTS NON CHAUFFES de 5 à 6 chambres situés Nos 252-256 Prince-Edouard. Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir, 4-2557. 22nov-6fs-61r

RUE ST-CYRILLE, logements 5 chambres, chauffés, aussi 6 chambres non chauffés, améliorations modernes, prix raisonnable, 45 Ploermel, cottage 8 chambres plus bain, moderne. S'adresser tél.: 8716, le soir 8038 et 6954. 27oct-26fs-61r

LOGEMENT NEUF avec toutes les améliorations modernes, 9 chambres plus 2 salles de bain, 2e étage, 22, avenue des Bernières. Possession immédiate. S'adresser Georges Pâquet, 351, des Fossés, tél.: 4-4221 - 6678. 21nov-6fs-61r

LOGEMENT CHAUFFE, 4 chambres plus chambre de bain, situé No 13, d'Argenson. Pour plus d'informations, s'adresser Alexandre Renaud, tél.: 2-6403;le soir, 4-2557. 21nov-6fs-61r

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE logement de 8 pièces dlus chambre bain, paroisse Belvédère préférée. S'adresser tél.: 7759. 19nov-3fs-62b

MACHINERIES A VENDRE

A VENDRE, ENGIN à gazoline "Lester" deux cylindres, 12 forces, pour boutique moulin à scie, manufacture, ayant servi quelques mois, prix d'occasion. S'adresser Edouard Hallé, St-David de Lévis. 17nov-6fs-63b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER, grand magasin à louer, avec écurie, pouvant servir comme entrepôt, au coin des rues Auger et St-Vallier. S'adresser au No 1257, rue St-Vallier, tél.: 6293. 7oct-j.n.o.-64b

RUE ST-PAUL magasin avec glacière, cave pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre tél.: 2-1390 19nov.-4fs-64r

MAGASIN A LOUER, 151, avenue des Oblats, possession immédiate. Abandon des affaires, maladie. S'adresser de 6 à 8 hrs p.m., à 90, d'Argenson, 2e étage. 21nov-6fs-64b

A LOUER, magasin épicerie avec assortiment de marchandises, comptoir, show case, balance, etc. Véritable occasion. S'adresser à J. Fortier, 274, 2e avenue, tél.: 4-2634. 22nov-3fs-64b

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN DE MODE à vendre au centre du Faubourg, grosse clientèle, ouvert depuis 24 ans. Cause de vente, départ. Pour détails, écrire casier 609, le "Soleil". 11nov-6fs-65b

MAGASIN A VENDRE, bon poste de commerce avec grosse clientèle. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à 132, Laliberté, tél.: 4-0045. 23nov-4fs-65b

MAISONS A LOUER

A LOUER maison située No 10, Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain, excellente situation. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390 19nov-4fs-67r

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue ou 114, De Meules. 26jan.j.n.o-68b

A VENDRE à LORETTEVILLE, près de la gare, grande maison habitable à l'année, pouvant servir pour hôtel, autre petite maison et grand terrain, $2,500.00. Aussi terre et résidence d'été. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham. 17nov-6fs-68r

L'homme fait malgré lui souvent ce qu'il condamne. — Regnard.

CARTES D'AFFAIRES

ARTICLES DE SPORT

CHAS.-A. PARENT, ENR. Avons accessoires de chasse, patins, hockey, skis, traineaux, traines et tous accessoires pour votre sport favori, 106, St-Joseph, tél.: 4-2451. 15nov-26fs-C.D.-r

DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 7nov-26fs-C.D.-f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71, Saint-Joseph, Québec. Heures de bureau: 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30 Té.: 4-4061. 15nov-26fs-C.D.r

HEMSTITCH

Mme G.-E. FORTIER désire faire part à sa nombreuse clientèle qu'elle sera désormais elle-même au service de ses clients et du public en général. Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie. 225, Ste-Marguerite, tél.: 5288. 23-26-30nov. 3-7-10-14-17déc. C.D.R.

HORLOGER

J.-EMILE CARON Enr. 265, Avenue des Oblats, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedometre. A prix modérés. j.n.o., C.D. -b

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

OUVRAGE DE FANTAISIE

TRICOTS DE FANTAISIE pour dames et bébés, faits sur commande. Spécialité "Châle de lit ou frileuse". S'adresser à Mme D.-A. Gauvreau, 89, rue Montcalm, Québec. 15nov-6fs-C.D.-b

RACCOMMODAGE-TISSAGE

REPARATIONS invisibles et tissage fait sur habits, pardessus, robes, manteaux mités, accrocs ou déchirés, et raccommodage de doublures, etc. Nous retournons les paletots, habits et manteaux. Nous allons chercher et retournons les articles. Royal Invisible Weawing & Mending. Téléphone: 2-6288. 23nov. C.D.B.

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr., Teinture, nettoyage, pressage de vêtements puor dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos. 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 4nov-26fs-C.D.-f

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg. (Pfeiffer), 4, McMahon. tél.: 2-0522. 15nov-26fs-C.D.-r

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 23nocv-26fs-C.D.f

REPARATIONS DE MEUBLES

RESTAURATIONS— Meubles antiques, ameublements d'églises, dorure à l'eau et à l'huile, etc., etc. S'adresser F.-P. Gauvin, sculpteur, 33, St-Patrice, tél.: 2-1648, rési 5437 28oct-26fs-C.D.-r

REPARATIONS de meubles de tous genres, meubles faits sur demande, bureau et bassinette. S'adresser tél.: 4-4050, 445½, 3e avenue, Limoilou. 22nov-6f-sC.D.-b

RUGS-TAPIS

QUEBEC CARPET Window Cleaning Co. tél.: 2-1043, 203, St-Jean. Nous sollicitons vos commandes pour vos fenêtres doubles et simples, nettoyage au vacuum à la maison, Nettoyage de tapis. Satisfaction garantie. Regardez pour les échelles rouges. 29oct-6fs-C.D.-r

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

SALONS DE COIFFURE

PERMANENT SHELTON.—Mlle Fortier, coiffeuse, 354 du Roi, tél.: 3-2694, annonce permanent croquignole à l'huile, sur machine perfectionnée, $2.50 garantie pour 6 mois. Aussi ondulation à l'eau, papier, shampos, komol. Satisfaction garanti.

SALON GLORY, permanent $1.50, garanti indéfrisable, à l'huile, $3.00 et $4.00; Marcel, Komol naturel, ondulation à l'eau avec shampoo, 75 cents. Cours de coiffure rapide prix modéré, conditions avantageuses. Mme Adélard Robitaille, 701, rue St-Vallier, tél.: 6323. 27oct-26fs-C.D. -b

SALON JEANNOT. Ondulation Marcel, ondulation à l'eau, ondulation papier, Komol, shampoo, manicure, etc. Pour appointement, s'adresser Mlle Jeanne Tanguay, 10, Hermine, tél.: 4-1174. 26oct-26fs-C.D.-f

ONDULATION MARCEL. S'adresser à Mlle R. DesBiens, tél.: 4-4339, au prix de 15c sur semaine et 25c le samedi.

A LA CANADIENNE. Nous continuerons les mêmes conditions pour nos permanents de $1.50 à $6.00. Aussi traitements du cuir chevelu "Sur Aero Steamer". Jos. Asselin, 311½, St-Joseph, tél.: 3-3396. 9nov-26fs-C.D.-f

$1.50 PERMANENT GARANTI, 6 miso ondulation Komol, $0.35; à l'eau, $0.50; papier, $0.75; shampoo, teinture, $3.50; ondulation Marcel, $0.25. Tél.: 4-0334. Madame Blanche, 268, rue du Roi. 10nov-26fs-C.D.-f

SPECIAL: $1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $3.00 et $4.00; Marcel, 25 cents; Komol, 35 cents; Ondulation à l'eau, 75 cents avec shampoo. Salon Paulette, tél.: 4-2754, No 764, rue St-Vallier. 16nov-26fs-C.D.f

GRATIS, GRATIS, GRATIS.—500 ondulations permanentes. Vous n'avez que $1.00 à payer pour votre ondulation à l'eau, rien autre chose à payer. Donnez votre appointement dès maintenant. Aussi spécial permanent $3.00 à l'huile, $5.00. Extra spécial, shampoo, ondulation à l'eau, 75 cents; spécial pour le matin, de 9 à 11 heures, shampoo, ondulation à l'eau, 50 cents. Salon Lido, 84, Dorchester, coin St-Joseph, tél.: 9404, Mlle Marg. Richard, propriétaire. 28oct-26fs-C.D. f

SALON FRANCO AMERICAN, Lucile opératrice diplômée de l'Académie Benar, New-York. Spécialité: permanent "Nestle Lemur", Nestoil, style croquignole, à l'huile, $3.50, $5.00 et $7.00; Ondulation Marcel, Komol à l'eau, 50 cents avec shampoo gratis; manucure, 35 cents; Traitement cuir chevelu, massage, teinture, etc. Ouvrage garanti. Ouvert le soir, 209, 3e avenue, Limoilou, tél.: 4-2716. 17nov-26fs-C.D.f

Mlle M. PARADIS, 105, Dorchester, annonce à sa clientèle qu'elle donnera à l'avenir des permanents à $1.50 pour un temps limité. Aussi tout genre de coiffure. 2 coiffeuses à votre disposition, téléphoner 3-2903. 21nov-6fs-C.D.-f

PERMANENT, $1.50, garanti pour 6 mois. Spécial à l'occasion de l'ouverture des nouveaux salons de Mlle Charrier, experte en permanent, 10 années d'expérience, autrefois de l'édifice Bédard. Maintenant situés à 259, St-Joseph, tel.: 3-2920. 10nov-26fs-C.Df

SPECIAL.—Pour $1.00. Le choix des trois item suivants: Ondulation à l'eau, Marcel, Komol, shampoo, message, Permanent, $1.50 à $7.00. Cours de coiffure rapide à bas prix, cours gratis par élève, chez Simonne, 341, St-Joseph, tél.: 8895. 18nov-26fs-C.D.f

SERVICE DE RADIO

REPARATIONS DE RADIOS par un expert diplômé, lampes testées gratuitement à domicile, posons antennes, service jour et soir, travail garanti par maison connue. St-Cyr & Frère, 70, rue St-Joseph seph, (édifice St-Cyr), tél.: 4-3015. 3nov-26fs-.CD-r

AVIS.—REPARATION DE RADIOS de toutes marques, par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. Breton, 47, d'Abraham, tél.: 2-6393. 17nov-26fs-C.D.r

VOTRE RADIO remis à neuf par un expert. Ouvrage garanti. Visite d'inspection et vérification des lampes gratis. Service rapide. Bas prix, Roger Morin, 210, Fraser, tél.: 5625. 18nov-26fs-C.D.f

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 19nov-26fs-cdr

SERVICE DE RADIO nouvel appareil pouvant capter postes étrangers dans endroits plus difficiles en ville. Garanti, payable satisfaction prouvée. S'adresser J.-C. Marcoux Enr., 33, du Pont, tél.: 4-3714. 23nov-4fs-C.D.-b

MAISONS A VENDRE

OCCASION.—Rue Kirouac, 3 logements 5-4-4 chambres, solage de pierre neuf. Entrée et grande cour. Prix $3,000.00. $300. comptant, balance facile, avec logement si désiré. S'adresser 128 de la Canardière, tél.: 4-2782. 19nov-6fs-68f

A VENDRE, en bas de l'évaluation municipale, rue St-Cyrille, près Cartier, maison 9 chambres, rue Couillard, maison de 12 chambres, occasion pour prompt acheteur, peu de comptant. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham. 21nov-6fs-68r

MAISONS DEMANDEES

ACHETEUR D'UNE MAISON dans partie haute de la ville, prix d'occasion moyennant deux à trois logements, avec système chauffage, $500.00 à $1,500.00 comptant, balance à terme. Ecrire casier 651, le "Soleil". 21nov-4fs-69b

OBJETS PERDUS

MONTRE-BRACELET goldfield vert pour monsieur perdue vendredi matin rues Claire-Fontaine St-Gabriel, Scott, St-Jean. Récompense promise. Remettre à 436 St-Jean, tél.: 4-0431 ou 17 Claire-Fontaine, tél.: 4-2048. 19nov.7fs-4b

PERDU SAMEDI après-midi, entre 3.30 et 4.30, sur la rue, pardessus bleu-marine. Remettre à M. Blouin, 108, rue Bagot, tél.: 4-1614 21nov-3fs-75f

PERDUE SACOCHE brune, samedi soir de Télesphore Simard rue St-Vallier à traverser à la banque Royale. On obligerait bien en la retournant 171, de Mazenod, tél.: 3-3756. -75b

PERDU, CHAPELET noir monté en argent, petit porte-monaie brun, 1 clef, sur Grande-Allée. Prière de remettre 40, Ste-Famille. Récompense. -75b

MONTRE BRACELET perdue vendredi soir, rue St-Joseph. Si retrouvée remettre à 77, 4e rue ou téléphoner à 4-2722. Récompense promise. -75b

BRACELET perdu mardi soir dans la rue Hébert. Si retrouvé, prière de rapporter à 8, Hébert. -75b

PERDU—Un chapelet noir monté en or, dans un étui couleur chamois, étant un précieux souvenir, a été perdu en montant à la haute-ville avant-hier. Prière de le retourner à 64 Bonaventure, tél.: 3-1453. Récompense promise.

ANIMAUX PERDUS

GROS CHIEN tout noir, tache blanche au poitrail, perdu à minuit samedi soir. Prière de le remettre à 508, rue St-François, ou tél., le jour 9708. 23nov-3fs-76b

CHIEN BOSTON BULL Terrier, répondant au nom de Sport, perdu. Récompense promise. S'adresser tél.: 7747, 26, rue Belvédère. 23nov-3fs-76b

PIANOS A VENDRE

A VENDRE, PIANO AUTOMATIC "Mason & Rich" à vendre en très bonne condition, peu usagé, très bas prix pour un prompt acheteur. S'adresser à 129, Grande-Allée, tél.: 2-3549. 10-12-15-17-19-22no-80f

RADIOS A VENDRE

D. LEMPEREUR, 7, rue des Bains (près station Ste-Anne) invite les intéressés à venir se rendre compte des conditions avantageuses qui leur seront offertes pour l'achat de radios, phonographes, violons, etc., tél.: 2-2220. 29oct-26fs-86r

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE, 60 arpents, maison 2 granges, roulant, animaux, récolte, 7 milles de Québec. Bon marché, $5.500 — $3.000 comptant. St-Georges Morency, 235 rue St-Joseph, Québec. 19nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 50 arpents. Maison grange, pas de roulant, 10 milles de Québec. Propriétaire a autre terre presque voisine. Vendrait $3,000. Peut fournir quelques animaux et partie instruments aratoires. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec 19nov-6fs-95f

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE, 50 arpents en culture et 75 arpents de gros bois franc, etc. Sucrerie 3000 érables et plus. Grande maison, grange, coût $2,000, 6 ans, Ecurie pour 15 vaches, 3 chevaux, 2 sheds neuves. Instruments aratoires complets, récolte. Située Château-Richer, 17 milles de Québec. Prix spécial $4,500. $3,000 comptant. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 22nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 54 arpents. Bonne maison, deux granges, roulant animaux, récolte, 10 milles de Québec; $4,500 — $2,000 comptant. Occasion temporaire seulement. S'adresser St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 19nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 40 arpents, maison 2 granges, instruments aratoires, 9 milles de Québec, $3.500 — $2.000 comptant, St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 19nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE—Rang bord de l'eau, St-Augustin, 12 milles de Québec, 35 arpents, maison, grange, plusieurs instruments aratoires, 2 vaches, cheval, verger, pêcherie, chasse. Joli endroit. Prix $1,800. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 19nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 90 arpents, maison, bâtiments, instruments aratoires, 17 arpents en beau bois, sur rue, 8 milles de Québec, pas exploitée présentement. Louée à un laitier. Prix d'occasion $4,500. Partie comptant. Echangerait pour maison en ville. St'Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 22nov-6fs-95f

TROUVES

MONTRE BRACELET trouvée jeudi après-midi à Giffard. Pour informations, s'adresser Garage Boily, Giffard. 23nov-2fs-97b

NON CLASSIFIEES

PUNAISES, COQUERELLES. Extermination de punaises et coquerelles, rats. Nous garantissons leur destruction complète dans 24 heures. Procédé ingénieux du gaz hydrocyanic. City Exterminating Co., tél.: 3-4415. 19oct-26fs-4f

COQUERELLES, PUNAISES. — Propriétaires et locataires. Nos produits chimiques sont garantis pour exterminer ces insectes. Sinon argent remis. Aussi poudre, liquide en détail. Un essai vous convaincra. Citadel Products Reg'd, 389, St-Olivier, tél.: 3-1581. 15nov-26fs-4f

COQUERELLES, punaises, mites, rats, toutes autres vermines, Gaz abafumé garanti exterminer une seule application, approuvé par gouvernement. Informations gratuites, service rapide. H.-W. Watier, Mfg, 57, Artillerie, 3e étage. 8no-26fs-4n

GRANDE VENTE. Liquidation complète. (Aussi magasin à louer). Pardessus d'hiver d'enfant, $1.95; autre lot bleu marine, gris, brun, etc., $3.95, grandeurs 23 à 28. Mackina pour jeunes gens, $3.95. Rendez-vous à 34, des Fossés. 18nov-6fs-4r

OXYMEL

SIROP AU MIEL—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes bronchites, coqueluche, etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet. 8sept-j.n.o.-4b

MAGNIFIQUE RADIO Philco, 11 lampes, circuit super Hétérodyne avec haut parleur incliné modèle 1933, à vendre à très bas prix pour du comptant. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m., 165, d'Aiguillon, appt. 1. 22nov-6fs-4b

OVIDE MARCEAU

FOURRURES manufacturées par des experts et surtout coupe garantie. Spécialité manteaux en kolinsky, vison japonais, poney russe, caracul, mouton de Perse, chat sauvage, seal Hudson, rat musqué. Aussi petits manteaux courts, fourrures différentes, 839, St-Vallier. 12-15-17-19-22-24-26-29nov. 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31déc. 2-4-6-9jan.-4f

IMMEUBLES

H.-P. CIMON

Immeuble et assurances générales, 2, côte d'Abraham, tél.: 5169.

LA SEULE et la plus grande maison d'immeuble à Québec pouvant vous faire de semblables conditions.

$500.00 COMPTANT, No 257, 4e avenue. Balance $3,700.00 payable comme loyer, logements de 5 pièces. Revenu annuel [illegible]80.00.

$500.00 COMPTANT, No 3, d'Artigny, balance $2,300.00. Maison seule de 7 pièces plus bain. Conditions très faciles à discuter avec l'acheteur.

$500.00 COMPTANT, chemin St-Louis, Sillery, Balance $3,500.00. Cottage neuf de 7 pièces plus bain, avec un terrain vacant conditions payables comme loyer.

$[illegible]00.00 COMPTANT, No 327, St-Olivier balance $5,500.00, 4 logements, revenu annuel $1,128.00, payable par versements.

AUSSI plusieurs autres propriétés à vendre avec prix et conditions convenant à toutes les bourses et dans n'importe quel quartier.

VENEZ ME CONSULTER et vous épargnerez. 19nov-6fs-100r

ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administrations et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980; Rés.: 4-2381.

RUE STE-MARGUERITE, $1,000.00 comptant, balance $40.00 par mois, sans intérêt, maison de 5 logements remis à neuf.

GIFFARD, maison de deux logements avec terrain.

GIFFARD, maison seule, très bien située.

RUE ST-FRANCOIS, maison solide, trois logements.

RUE ST-VALLIER, maison seule, 10 chambres, peut facilement se transformer en deux logements.

LAURIERVILLE, belle terre avec roulant, bonne conditions. 11nov-26fs-100f

P.-F. LALIBERTE

27, Jeanne-d'Arc; tél.: 8281.

POSTE DE COMMERCE rue de la Couronne. Autres dans St-Roch. Aussi petit magasin à louer.

MAISONS à vendre ou à échanger, de $1,500.00 en montant. 11nov-26fs-100f

C.-E. MIGNER

785, ST-VALLIER, vis-à-vis banque Canadienne Nationale, tél.: 8358, rés.: 2-3030 sonnez 13.

RUE ST-PATRICE, maison de 2 logements et magasin, construction de première classe, revenu mensuel $80.00, à vendre ou à échanger.

RUE STE-MARGUERITE, maison de 2 logements, bonne construction, à vendre $800.00 au-dessous de l'évaluation.

NOUS AVONS TOUJOURS en mains TERRES, TERRAINS et autres propriétés pour vous convenir.

VENEZ NOUS CONSULTER. 19nov-6fs-100f

D. LALIBERTE

451, 3e avenue, tél: 9784.

441, 447, 451, 3e avenue, 3 logements de 6 chambres plus bain.

107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bain.

72, DU ROI, chambres. 11nov-26fs-100f

R. DROLET

194, avenue des Erables, tél.: 3-4217.

MAISON A VENDRE ou à échanger. A Loretteville. Pour terre ou propriété à proximité de Québec. Ou maison de ville.

28, RUE MONTCALM, comprenant loyer 6 appartements plus chambre de bain. Loué $324.00 par année. Plus manufacture 4,000 pieds de plancher, Possession immédiate. $6,500.00 de machineries servant pour pantouffles de boudoir, makinas et ouvrage de fantaisie. A vendre $2,000.00 séparément. Bonne condition.

TERRAIN COIN BOURLAMAQUE et St-Laurent, près de l'avenue des Erables, pour fin commerciale. Sujet à rente $240 par année.

TERRAIN PONTGRAVE et avenue Lamontagne, St-François-d'Assise, 50x40 pds, à rente, $105.00 par année.

AUTRES PONTGRAVE et avenue Lamontagne 50x40 y compris avec étal de boucher. Clientèle établie,rente $175.00 par année. 2nov-26fs-100f

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

W.-F.-V. ATKINSON, GERANT 21 RUE STE-ANGELE

—Renseignements sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél.: bureau, 2-6605, tél.: rés. 2-6239. 28oct-26fs-100r

NAISSANCES

GRENIER — M. Adélard Grenier et Mme Grenier, née Marie Grenier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 21 novembre et baptisé le 22 à l'Hôpital St-François d'Assise, sous les prénoms de Joseph-Bernard-d'Assise.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Grenier, de Beauportville, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Roméo Parent, tante de l'enfant.

RENAUD—M. Léo Renaud, de Loretteville et Mme Renaud, née Lucienne Gagné, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 12, sous les prénoms de Joseph-Gérard-Fernand.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Gagné, de Loretteville, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Jos. Gingras, tante de l'enfant. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS — M. et Mme Joseph-Xavier Gariépy remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils bien-aimé soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT—A St-Antoine de Tilly, jeudi le 24 novembre aura lieu le service anniversaire de dame Emma Noël de Tilly Lambert.

GRAND'MESSES

BUTEAU—Jeudi, le 24 novembre 1932, à 8 heures, sera chanté en l'église de St-Jean-Baptiste de Québec, une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de feu Elie Buteau. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME—A St-Pierre de Charlesbourg, le 23 novembre 1932, à l'âge de 67 ans 8 mois, est décédé Sieur Alexandre Berthiaume, époux en premières noces de dame Emma Houde et en deuxièmes noces de dame Josephine Houde.

Il était le père de M. Omer Berthiaume du département de l'Expédition du Soleil.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 30 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse. 23 nov-3fs

CLOUTIER—A Lévis, le 22 novembre 1932, à l'âge de 65 ans, est décédé M. le Chevalier Narcisse Cloutier, voyageur de commerce et directeur de la maison Garneau Ltée, époux de dame Hedwidge Blais.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures, le 26 novembre 1932.

Départ de la maison mortuaire, No 14 1-2 rue St-Georges, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 23nov-3fs

DESROCHERS—A St-Etienne de Lévis, le 23 novembre 1932, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Georges Desrochers, époux de Elise Taschereau.

Les funérailles auront lieu vendredi le 25 novembre, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église de St-Etienne et de là au cimetière de la paroisse.

HUDON dit BEAULIEU—A Québec, le 22 novembre 1932, à l'âge de 76 ans 1 mois, est décédé M. Joseph Hudon dit Beaulieu, autrefois de Rivière Ouelle, époux de feu dame Georgiana Morin.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 224 rue Champfleurie à 7 heures 45 pour l'église de St-Pascal et de là au cimetière St-Michel Archange. 23nov-2fs-b

METIVIER—A St-Louis de Pintendre, le 23 novembre 1932, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Robert Métivier, fils.

Avis des funérailles demain.

TANGUAY—Au Sacré-Coeur de Jésus, le 21 novembre 1932, à l'âge de 39 ans et 8 mois, est décédé Sieur Albert Tanguay, membre de la Police Provinciale, époux de Dame Adéla Gagnon.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 35, rue De Jumonville, à 8 heures et 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 23nov-2fs

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

VOTRE LAVAGE
Pris à la maison et retourné humide 3c la lb linge sec
QUEBEC STEAM LAUNDRY
14 Des Prairies Tél.: 4-3641

Feu Mme J.-Vital Nadeau

La mort vient de plonger dans le deuil une de nos familles les plus estimées de St-Joseph de Beauce. Le 11 novembre, à l'âge de 59 ans et deux mois, est décédée Mme Mathilde Poulin, épouse de Joseph-Vital Nadeau, député-shérif, de Beauce, après une courte maladie soufferte avec une admirable résignation.

Les funérailles de Mme Nadeau ont eu lieu lundi dernier, le 14 novembre, dans l'église paroissiale de St-Joseph, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à la défunte.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Vincent Fortin.

Le service a été chanté par M. le curé J. Houde, qui était assisté comme diacre et sous-diacre par M. l'abbé Thoédule Roy et le révd Frère directeur. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés F. Fortin et J. Hudon, vicaires de la paroisse.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son mari inconsolable; trois fils: Léopold, assistant-comptable à la Commission des Accidents du Travail de Québec; Fernand et Rosaire, de St-Joseph de Beauce; deux belles-filles, Mme Léopold Nadeau, de Québec et Mme Fernand Nadeau de St-Joseph; deux petits enfants, Jean Nadeau, de Québec et Fernande Nadeau, de St-Joseph et sa petite fille Fernande.

Beaux-frères et belles-sœurs: Jos. Vien, Ste-Claire, Dorchester; Mme veuve Auguste Jacques, Sacré-Cœur-de-Jésus; Mme veuve Thomas Doyon, Cookshire; M. et Mme Philias Vallée, East-Broughton; M. et Mme Johnny Nadeau, St-Joseph; M. et Mme Ephrem Nadeau, Thetford-Mines.

Oncles et tantes: M. et Mme Charles Nadeau, Ste-Cécile; M. Cyrille Poulin, Valley-Jonction; M. et Mme Richard Champagne, Valley-Jonction; Mme Lucippe Drouin, St-Joseph; M. Théodule Turmel, St-Frédéric.

Neveux et nièces : MM. et Mmes Valère Nadeau, de St-Joseph; Thomas Cliche, de St-Joseph; Thomas Létourneau, de St-Joseph; Arthur Nadeau, de Valley-Jonction; Noel Jacques, de Valley-Jonction; Gustave Faucher, de Ste-Marie; Adalbert Nadeau, de Ste-Marie; Adélard Nadeau, de St-Frédéric; Stanislas Vallée, d'East Broughton; Nérée Jacques, de Sacré-Coeur de Jésus; Vital Cloutier, de St-Frédéric; Norbert Jacques, de Sacré-Coeur de Jésus.

Cousins et cousines: Mme Joseph Audet, St-Joseph; Mme Alfred Bourque, Beauce-Jonction; M. F.-X. Vaillancourt, Beauceville; M. et Me Alf. Champagne, Bce-Jct.; M. et Mme Romélus Poulin, Bce-Jct; MM. Honorius Poulin et Ludger Giguère, de Sts-Anges; M. et Mme Adélard Nadeau, St-Frédéric; MM. Albert Rancourt et Alfred Lacroix, St-Samuel; M. et Mme Jean Roy, St-Frédéric; M. et Mme Vital Labbé, Tring-Jonction; M. et Mme Stanislas Poulin, Ste-Marie; M. et Mme Auguste Dodier, East-Broughton; Mme Vital Lessard, East-Broughton.

Portait la croix : M. Johnny Nadeau, de St-Joseph.

Portaient la dépouille mortelle : MM. Cyrille Dulac, de Ste-Marie; Jules Ferland, de Ste-Marie; Archelas Lessard, de St-Joseph; Nazaire Groleau, de St-Joseph; Pierre Gosselin, de St-Joseph; J.-V. Lessard, de St-Joseph.

Portaient les coins du poêle : MM. F.-X. Dufour, Gustave Garant, shérif, de Ste-Marie; Ernest Vézina, Protonotaire, Joseph-A. Lambert, avocat.

La quête au service fut faite par MM. Archelas Perron et Placide Lessard.

Conduisaient le deuil : son époux, M. J. Vital Nadeau; ses fils: MM. Léopold, Fernand et Rosaire.

Dans le cortège on remarquait : MM. Jean-Thomas Maheu, Paul Lizotte, J.-Albert Quirion, de Beauceville; Gustave Bouchard, hôtelier, de Beauceville; David Quirion, huissier, de Beauceville; Valère Cloutier, Adélard Roy, de St-Evariste; Napoléon Grondin, Thomas Lessard, L.-M. Cloutier, L. Vallée, Joseph St-Hilaire, d'East-Broughton; C.-E. Pagé, N.P., de St-Ephrem; Arthur Poulin, Thomas Gilbert, Valère Gilbert, Robert Drouin, Wilfrod Ferland, de Beauce-Jonction; Alfred Lacroix, de Ste-Marie; Roland Drouin, Léonce Jacques, Philias Tardif, Augustin Lagueux, Auguste Doyon, agent d'assurance, Vital Poulin, Alfred Bourque, Vénérend Roy, Eugène Cloutier, de Ste-Claire; Jean- Roy, de Ste-Claire; Jean-Thomas Savoie, Antonio Poirier, Archelas Perron, J.-A. Drouin, Omer Giguère, Alphonse Giguère, Louis Morin et Fernand Morin, avocats, Alphonse Bouffard, Darie Vachon, Héliodore Drouin, Henri Lessard, Gérard Poulin, Thomas Dostie, fils, Ephrem Lambert, Adolphe Dostie, Ernest Mathieu, de St-Ephrem; Gédéon Gagnon, Ovide Létourneau, Léonard Gilbert, Vital Cloutier, Valère Bélanger, Arthur Plante, Henri Pomerleau, Marcel Dufour, Charles Dufour, Adalbert Nadeau, de Ste-Marie; Eugène Poulin, Marc Nadeau, de Beauce-Jonction; Dr J.-E. Cliche, d'East Broughton; Emile Doyon, Napoléon Poulin, Donat Poulin, Aurèle Gagnon, Antoine Gagné, Pierre Lagueux, Joseph Nadeau, Tancrède Poirier, Diogène Nolet, Pierre Bernard, Alfrédo Savoie, Antoine Grégoire, Henri Drouin, Georges Cloutier, Ladislas Cliche, Adélard Vallée, Adrien Doyon, Léo Cliche, Jean Giguère, Raoul Paré, Gédéon Paré, de St-Frédéric; Rosaire Lizotte, C.-E. Doyon, Jean Labbé, Ovide Lessard, Numa Drouin, Athanase Doyon, de Beauceville; Albert Paré, Alfred Cliche, Wilfrid Cliche, Bertrand Nadeau, Valère Nadeau, Arthur Nadeau, de Vallée-Jonction; Adélard Nadeau, de St-Frédérick; Jean Lagueux, Georges Boily, Arthur Nadeau, Lucien Cloutier, Yvon Roy, Joseph Lagueux, Henri Cliche, J.-B. Cliche, Joseph Vachon, Irénée Vachon, Léonce Cliche, avocat, Omer Godbout, avocat, J.-C. Caouette, Stanislas Lagueux, Omer Gilbert, Oscar Gagné, Aimé Tardif, J.-B. Tardif, J.-S. Castonguay, Adolphe Dostie, Marie-Louis Bernard, de Beauceville; Joseph Bernard, de Beauceville; Lionel Doyon, Auguste Jolicoeur, Edouard Jolicoeur, Garalbert Quirion, Clovis Pagé, Marie-Louis Champagne, Arthur Labbé de L'Assomption; Vital Labbé, de Tring-Jonction ; Philippe Jolicoeur, Beauceville; Gédéon Cliche, Ernest Poulin, J. Vachon, Odilon Cloutier, Omer Gilbert, Evariste Drouin, Elias Vachon, Léopold Bourret, Hilaire Gagné, Gédéon Gilbert, Wilfrid Poulin, Eugène Gagné, Léopold Jacques, Antoine Gilbert, J.-L. Vachon, Achille Lessard, Johnny Boulet, Thomas Savoie, de Ste-Marie; Cléophas Giguère, de Ste-Marie; Emile Turmel, Valère Nadeau, Placide Lessard, Vital Poulin, Ephrem Poulin, Napoléon Fournier, L.-P. Giguère, Valère Labbé, de Beauce-Jonction; Eusèbe Vachon, de Beauce-Jonction; Léo Tardif, Anaclet Létourneau, A. Roy, de Ste-Marie; E. Roy, de Ste-Marie; Alphonse Labbé, de St-Frédéric; Ephrem Poulin, de Valley-Jonction; Daniel Maheu, Alfred Bourret, Alphonse Lessard, Léonce Cliche, Philippe Cliche, Philippe Bélanger, Jos. Gagnon, Omer Vachon, de St-Frédéric; Paul Paré, de St-Frédéric; Stanislas Poulin, de Ste-Marie; J.-T. Ferron, Protonotaire, Antoine Lacourcière, Jean-Louis Plante, avocat, Rémi Bolduc, Arthur Labbé, de Beauceville; Léo Bureau, de Ste-Marie; Christophe Taschereau, de Ste-Marie; Jules Vézina, de Québec; J.-A. Gendron, Arthur Poulin, Arthur Nadeau, Léonce Nadeau, Adalbert Nadeau et beaucoup d'autres personnes dont les noms nous échappent.

Offrandes de messes: M. et Mme Joseph Nadeau, Lac-Mégantic; Mme Adélard Velueux, St-Joseph; MM. et Mmes Gédéon Paré, St-Frédéric; Arthur Poulin, St-Joseph; Archelas Lessard, St-Joseph; Lucipe Drouin, St-Joseph; Mme J.-A. Poulin, St-Joseph; M. et Mme Albert Rancourt, St-Samuel; MM. Léopold, Fernand, Rosaire Nadeau, St-Joseph; M. Charles Doyon; St-Joseph; M. Alfred Bourget, St-Joseph; Mlle Marguerite Bourret, Québec; M. Henri Cliche, St-Joseph, agent d'assurance; MM. et Mmes Vénérend Roy, St-Joseph; J. Breton, St-Frédéric; Nazaire Groleau, St-Joseph; Alfred Rivard, St-Joseph; J.-A. Bernard, Beauceville; Stanislas Lagueux, St-Joseph; Mme Thomas Vachon, St-Frédéric; M. et Mme Cyrille Dulac, Ste-Marie; M. Joseph Lagueux, marchand, St-Joseph; MM. et Mmes Jules Ferland, Ste-Marie; F.-X. Vaillancourt, opérateur, Beauceville; M. Emilien Létourneau, St-Joseph; M. et Mme Gustave Garant, Ste-Marie; M. Hilaire Gagné, St-Joseph; M. et Mme O. Legaré, St-Joseph; M. et Mme Omer Létourneau, St-Joseph; M. et Mme Albert Carrier, Lévis; M. et Mme Joseph Audet, St-Joseph; Mme Victor Lessard, St-Joseph; M. et Mme T. Savoie, Ste-Marie, MM. et Mmes Alphonse L'Heureux, Louis Morin, avocat, et Auguste Perron, tous de St-Joseph; Joseph Bernard, Beauceville Ouest; M. Charles-Edouard Létourneau, Coaticook; MM. et Mmes Joseph Lagueux, marchand, St-Joseph; Edouard Lacroix, député fédéral, St-Georges, Beauce; F.-X. Dufour, St-Joseph; Mlle Régina Poulin, Valley-Jonction; Mme Honoré Grégoire, St-Honoré de Shenley; M. et Mme C.-E. Pagé, N. P., St-Ephrem; Hôtel-Dieu-du-Précieux - Sang, Québec; M. Vézina et Ferron, protonotaires, St-Joseph; MM. et Mmes Oscar Gagné, Placide Lessard et Wilfrid Poulin, de St-Joseph; L.-A. Gobeil, de St-Vallier.

Télégrammes et lettres de sympathies: MM. Rochette et Lamarre, com des Acc. du travail, Québec; J.-Roméo Pâquet, Com. des Acc. du travail, Québec; Dominique Bernard, banque Can. Nationale, St-Bernard; J. Robillard, Com. des Acc. du travail, Québec; J.-A. Vallé, Disraéli; E.-R. Vézina, Québec; Théberge et Larue, Ste-Marie; Sœur N. de l'Assomption, révd Père J.-A. Desjardins, P.S.V., Joliette; M. Robert Taschereau, C.R., P. Com. Acc. du travail, Québec; M. J.-A. Corriveau, C.S.V., Montréal; révd Frère Tertullien, E.C., St-Augustin de Portneuf; Legaré Automobile, Québec, par M. J. Broussard.

Bouquets spirituels : M. et Mme Alfred Roy, de St-Joseph; Mlle Victoire Foulin, de St-Joseph; M. et Mme Frédéric Gagné, de Valley-Jonction; M. Alfred Bourque, de Beauce-Jonction; M. et Mme J.-A. Drouin, de St-Joseph; Mlle Cécile Dostie, de St-Joseph; MM. et Mmes Jules Bisson, de Beauce-Jonction; Johnny Nadeau, de St-Joseph; Philippe Champagne, de L'Assomption; Rév. Frère Tertullier, F. E. C., St-Augustin de Portneuf; MM. et Mmes Ernest Lacroix, de Ste-Marie de Beauce; Noel Jacques, de Valley-Jonction; Edmond Poulin, de St-Sébastien; Jules Vézina, de Québec; Romélus Poulin, Cyrille, de Valley-Jonction.

Sympathies : MM. et Mmes Léopold Bilodeau, de Ste-Marie de Beauce; Auguste Dodier, d'East-Broughton; Mlles Rose-Aimée Savoie, de Ste-Marie; Léonida Savoie, de Ste-Marie; MM. et Mmes Jean-Thomas Létourneau, de St-Joseph; Richard Drouin, de St-Joseph; docteur J.-E. Cliche, d'East Broughton; MM. et Mmes J.-A. Morin, huissier, de St-Evariste Station; Napoléon Lapointe, de St-Victor; S.-A. Michaud, de Lac Mégantic; Mme François Bolduc, de Beauceville Ouest; M. et Mme Robert Taschereau, de Québec; Mlle Bernadette Poulin, de Sherbrooke; M. et Mme Alphonse Poulin, de Sherbrooke; M. Jos. - Philippe Poulin, de Beauport; M. et Mme Louis-Marie Cloutier, de Tring-Jonction; M. Louis-Philippe Jolicoeur, de Beauceville Ouest; M. Gustave Bouchard, Beauceville-Est; M. et Mme Rosaire Beaudoin, avocat, St-Joseph de Beauce; M. David Quirion, huissier, Beauceville-Ouest; MM. et Mmes Elias Vachon et Horace Talbot, de St-Joseph; Mme Napoléon Jacques, St-Joseph; M. et Mme J.-C. Caouette, St-Joseph; Mme Vital Lessard, East-Broughton; M. Joseph Lagueux, St-Joseph; MM. et Mmes Philémon Blanchette, St-Joseph; Auguste Faucher, Ste-Marie; Daniel Jacob, Beauce-Jonction; Mlles Gertrude, Gilberte et Edwine Lagueux, St-Joseph; M. Jean Giguère, St-Joseph; M. et Mme Athanase Doyon, Beauceville-Ouest; M. J.-Auguste Jolicœur, Beauceville-Ouest; MM. et Mmes Edouard Jolicoeur, Beauceville; Jos.-E. Poulin, Ste-Marie; J.-Odilon Labbé, Bce-Jonction; Mlle Yvette Doyon, St-Joseph; M. et Mme Vital Labbé, Tring-Jonction; Mlle Marguerite Grondin, St-Joseph; M. et Mme J.-L. Vachon, St-Joseph; Mlles Corine et Zéphirine Doyon, St-Joseph; MM. et Mmes Ovide Nadeau, East-Broughton; Léonard Giguère, Pierre Gosselin, Philippe Bélanger, et Mlle Jeannette Poirier, tous de St-Joseph; Mme Alice Poulin, Ste-Marie; MM. et Mmes Ernest Jacques, voyageur, Ste-Marie; Joseph Nadeau, Valley-Jonction; Jos. Gagnon, St-Joseph; Antonio Bourque, Beauce-Jonction.

Funérailles de Mme P. Goupil

Saint-François, (D.N.C.).—Le 24 octobre à 10 h. M. l'abbé Gédéon Montminy chantait le service de dame Philias Goupil, née Cédulie Bolduc décédée à l'âge de 57 ans et 5 mois.

Le cortège funèbre laissa la demeure bannière en tête, celle-ci portée par MM. J.-E. Rousseau, Lévis, et J.-S. Beaudoin, accompagnés de Mmes J.-S. Beaudoin et Adélard Fleury, nièce de la défunte. La croix était portée par M. Evariste Théberge accompagné de Mme Théberge. Le corbillard était conduit par M. T. Simard.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Arthur Lamonde, Alphonse Garant, Stanislas Simard, Willy Savoie accompagnés de leur épouse, tous neveux et nièces de la défunte.

Conduisaient le deuil: M. Philéas Goupil, Mlle Juliette Goupil, Sr St-René Goupil, C. N.-D. (née Irène Goupil), Montréal R. Sr Ste-Marie du Cénacle, C. N.- Québec; Sr St-Sixte, supérieure du couvent St-Romuald; Révde Mère Supérieure du couvent Montmagny; les sœurs de la défunte, Mmes Télesphore Garant et Arthur Gamache, ses frères MM. Jos Bolduc, Montréal et Pierre Bolduc, ses beaux-frères, MM. Télesphore Garant, Arthur Gamache, J. s Labonté, Notre-Dame de Buckland; ses belles-sœurs, Mmes Jos Bolduc Pierre Bolduc et Jos. Labonté, ses neveux et nièces, MM. Edmond Labrie, Armagh, Adélard Fleury, Gérard, Robert et Valère Gamache, Honorat, Marcel, Daniel et René Garant, Léopold et Aristide Théberge, Omer Simard, Mlles Lauréanne Labrie, Armagh; Géraldine Labonté, Buckland; Mme Télesphore Simard, Onilda et Simone Bolduc, Bernadette Théberge, Marie-Reine Gamache, Mlles Cécile, Augustine Drolet, M. Cyrille Drolet, Ancienne-Lorette; Mlles Adalberte Francœur, St-Roch-des-Aulnaies; Lucette Roy, St-Vallier; les religieuses de la congrégation Notre-Dame et leurs élèves, M. le professeur A. Lamontagne et ses élèves ainsi que Mlle Lamonde et ses élèves et une foule d'autres.

Offrandes de messes: M. et Mme Jos. Bolduc, Montréal; Mlles Emma et Geneviève Trépanier, Montréal; les familles Pierre Bolduc, Télesphore et Alphonse Garant, J.-E. Rousseau, Lévis; Jos Beaudoin, M. Cyrille Drolet M. et Mme Albert Alain, Ancienne-Lorette.

Bouquets spirituels: Les familles Télesphore et Alp. Garant, Pierre Bolduc, Arthur Gamache, Adélard Fleury, Evariste Théberge, Arthur Lamonde, Stanislas Simard, les Religieuses du couvent St-François, les religieuses et les élèves de l'école Ste-Hélène, Montréal; familles Dr Dominique Langlais, Cléo. Laliberté, Honoré Picard, J.-A. Chabot, Auguste Morin, Amédée Dumas, Jos Butau, Pierre Oouture, Mlles Lauretta Boutet, St-Vallier; Bernadette Martineau, Lumina Marceau, Marie-Paule Boulet, M. Alexandre Boutin, Victoriaville.

Sympathies, télégrammes: M. et Mme Pierre Goupil, Lac Mégantic; familles Alfred Bouffard, St-Pierre; J.-P. Fournier, Ernest Paré, Montmagny; Hermus Boulet, Willy Savoie, Cléo. Lamonde, Proculus Martineau, Ed. Boulet, Frédérick Karch, Solfrid Morin, Onésiphore Roy, Peter Martineau, Adélard Blais, Adélard Bonneau, Anselme Prévost, dame Vve Alp. Montminy, Laurent Lamontagne, Mlles Jeanne Gaulin, Trois-Rivières; Anne-Marie Roy et Bernadette Gallbois, Berthier; Alfrédine Guillemette, Gratia Boulet Alice et Marguerite Lamonde, Judith Boissonnault, M.-Anne Savoie, M. et Mme J.-B. Savoie M. Moïse Boissonnault.

La famille Goupil remercie bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de Mme Goupil.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

WEAF, New-York, 454—660k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.45, le Cercle General Electric; 7.00, Jane Froman et sa fanfare; 8.30, Irene Taylor, chanteuse de "blues"; 10.30, concert par des artistes de l NBC; conférence par le R. P. Bernard-R. Hubbard, S.J., explorateur et conférencier; orchestre de concert dirigé par Cesare Sodero; 11.00, Nellie Revell; De 11.15 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 396—750k.
6.00 p.m., Don de Forest et so orchestre; 6.45, Dernières nouvelle par Lowell Thomas; 7.00, "Amos 'n 'Andy'"; 7.45, Personnifications par Ward Wilson; no vocal; 7.30, Jack Fulton, t nor; 9.30, récital d'orgue par Archer Gibson; 10.15, quinze minutes avec Andy Sanella; 10.45, Mildred Bailey, chanteuse de "blues"; 11.00, les sœurs Pickens; 11.15, Cesare Sodero et l'orchestre de concert de la N. B.C., 12.00 (minuit), Cab Calloway et son orchestre; De 12.30 à 1.00 a.m., Musique de danse.

WABC, New-Yor , 349—860k.
6.00 p.m., Vaughn de Leath, soprano, avec l'orchestre de Fred Berren; 6.20, George Hall et son orchestre de l'hôtel Taft; 6.30, Connie Boswell avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.30, les trois sœurs "X"; 8.00, Whispering Jack Smith et autres; 8.15, Singin' Sam; 8.30, La P. lina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 9.00, Guy Lombardo et ses Royal Canadiens, avec un ténor; 10.00, la musique qui satisfait: Ruth Etting, avec l'orchestre de Nat Shilkret; 10.15, Easy Aces comédie de bridge; 10.30, Charles Carlile, ténor, ave l'orchestre de Freddie Rich; 11.00, Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; De 11.30 à 2.00 a.m., musique de danse.

WTIC, Hartford, 82.9—1060k.
6.05, p.m., musique de dîner; 7.45, orchestre de Frank Black; 8.30, l'heure des Travelers; 9.45, programme de studio; 12.00 (minuit); Collin Driggs, organiste.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100k.
8.00 p.m., Manus McLaughlin et son ieux violon; 9.30, Sarah Davenport, soprano; 9.4 , Joseph Lilly, poaniste; 10.15, Frank Fertig, ténor; 11.00, Stanley Meehan, ténor.

WLW, Cincinnati, 428—700k.
8.00 p.m., Mélodies Sunsweet; 8.30, Vogues & Vagaries; 10.30, Heure "Zéro" de Crosley; 11.00, Fanfares de WLW; 12.00 (minuit), Moon River musique classique.

WBZ, Springfield, 330—990k.
6.30, p.m., Fanfare hollandaise; 7.30, concert: orchestre et piano.

CKAC

JEUDI

7.45 a.m.—Réveil, Culture physique.
8.00 a.m.—Roland, Gordon et Bill.
9.15 a.m.—Programmes spéciaux.
9.30 a.m.—Programme d'orgue.
10.00 a.m.—Jovet e-A. Bernier.
10.30 a.m.—Température, Bourse.
10.45 a.m.—Mélodies populaires.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Bien-Etre des Enfants.
11.45 a.m.—Musique classique.
12.00 p.m.—Gaby et Yvonne.
12.30 p.m.—Bourses de Mont et N.Y.
12.45 p.m.—Causerie de l'U. C. C.
1.00 p.m.—Orchestre concert.
1.30 p.m.—Programme musical.
2.00 p.m.—Tante Jamima.
2.15 p.m.—Causerie de Mlle Lefranc.
2.30 p.m.—Récital d'orgue.
4.30 p.m.—Fermeture de la bourse.
4.45 p.m.—R. Large et ses Canadiens.
5.00 p.m.—Cons. Nat. de Musique.
5.45 p.m.—Nouvelles.
5.45 p.m.—Nouv. Temp. Sommaire.
5.50 p.m.—La pêche et la chasse.
5.55 p.m.—Nouv. Température.
6.00 p.m.—Programme spécial.
6.15 p.m.—Programme spécial.
6.30 p.m.—Poèmes symphoniques.
6.45 p.m.—Causerie sur les sports.
7.15 p.m.—Programme spécial.
7.30 p.m.—Programme musical.
7.45 p.m.—La belle Dow.
8.00 p.m.—Programme spécial.
9.00 p.m.—Programme musical.
10.00 p.m.—Orchestre.
10.15 p.m.—Orchestre.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles. Hockey.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

Nouvelles par Radio

CKCI

De 1 à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

WEAF New-York, 454—660 k.
6.00 p. m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.20 p.m., Ralph Kirbery, baryton; 6.45 p.m., le Cercle General Electric; 7.00 p.m., Jane Froman et sa fanfare; 7.30 p.m., Ray Perkins; 8.00 p.m., Rudy Vallee et ses Connecticut Yankees; 9.00 p.m., Show Boat: Lanny Ross, ténor; Jules Bledsoe, baryton; Annette Hanshaw, chanteuse de "blues"; Mabel Jackson, soprano; chœur et orchestre de Don Voorhee. De 10.00 à 12.00 a.m., musique de danse et chants populaires; 12.00 (minuit) Donald Novis, ténor; 12.15 p.m., Cab Calloway et son orchestre; 12.30 p.m., Hollywood dans l'air.

WJZ, New-York, 305—760 k.
6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m., Amos 'n' Andy"; 7.15 p.m., personnifications par Ward Wilson; 7.30 p.m., Louise Bernhardt, soprano; 8.00 p.m., les régimentalistes: chœur masculin de 16 voix; 10.15 p.m., Wilfred Glenn, basse; 11.15 p.m., conférence et concert. De 12.00 à 1.00 a. m., musique de danse et chants populaires.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., dernières nouvelles par Kaltenborn; 6.20 p.m., orchestre Riviera; 7.45 p.m., Georgie Price et l'orchestre de Bennie Kreuger; 8.15 p.m., Jack Benny, Andrea Marsh, soprano et l'orchestre de Ted Weems; 9.00 p.m., la musique qui satisfait; les sœurs Boswell avec l'orchestre de Nat Shilkret; 9.15 p.m., les frères Mills; 11.00 p.m., Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia. De 11.30 à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
7.45 p.m., Vogues et Vagaries; 10.45 p.m., les quatre violons; 12.00 a.m. Moon River; musique classique.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
9.30 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.45 p.m., Henry Gruhler, pianiste.

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—Montrose.
6.45 p.m.—Musique.
7.00 p.m.—Buanderie Lévis.
7.15 p.m.—Le club des enfants.
7.45 p.m.—La Belle Dow.

JEUDI

12.00 (midi)—Musique du dîner.
12.15 p.m.—Brock.
12.30 p.m.—Les Marconis.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Demandes spéciales.
6.30 p.m.—Le programme du bijoutier.
7.00 p.m.—Le programme du souper.
7.30 p.m.—Lindy & Lido.
9.00 p.m.—Le courrier de l'Air.
9.30 p.m.—Musique.
10.00 p.m.—Programme spécial.

L'Heure Catholique

La causerie doctrinale à l'Heure catholique de CKAC du 27 novembre sera donnée par le R. P. Louis Roy, C. SS. R., professeur de théologie dogmatique au scolasticat d'Ottawa. Il parlera du péché originel: le fait, sa nature, ses conséquences sur le genre humain.

Cette causerie commence à 6 h. précises. A 6 h. 30, audition de chant religieux.

EMISSION DE L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE

Le mercredi soir, 30 novembre, commencera une série de causeries sur le capitalisme d'après l'encyclique Quadragesimo Anno par le R. P. Louis Chagnon, S. J. Ces causeries organisées par l'Ecole Sociale Populaire, ont lieu tous les mercredis soirs, de 6 h. 30 à 6 h. 45.

LA STE-CATHERINE A LA RADIO

La Cie J.-L. Mathieu de Sherbrooke (sirop Mathieu), toujours en avance sur les autres, vous invite à fêter la Ste-Catherine avec elle, le 23 au lieu du 25. Nous disons "avec elle", et c'est plutôt en compagnie d'une demoiselle Prolongée, qui a juré qu'elle vendra plutôt son âme au diable que de coiffer une autre Ste-Catherine. Messire Satan a-t-il l'oreille assez fine pour avoir entendu? Pour le savoir, syntonisez aux postes CKAC Montréal, et CHRC Québec, mercredi soir le 23 novembre à 7 h. 15.

CHRC ET LES PARTIES DE HOCKEY

Le poste de Québec fera plaisir aux radiophiles et sportifs jeudi soir en irradiant de Toronto la partie CANADIENS-TORONTO

Toronto, 23.—On a annoncé aujourd'hui que la partie de hockey qui sera jouée ici jeudi soir le 24 novembre entre les Canadiens et le Toronto sera irradiée en français directement de Toronto par le poste de radio de la cité de Québec, CHRC. Ceci par suite d'arrangements avec la General Motors qui a confié ce soin à CHRC.

La partie sera irradiée jeu par jeu, en français, et l'irradiation commencera à CHRC à neuf heures du soir pour se terminer avec la fin de la partie.

United Corporation a déclaré son dividende trimestriel régulier sur les actions ordinaires.

GRAND BANQUET

Jeudi soir, le 24 courant, à 8 heures p.m., aura lieu dans le soubassement de l'église du St-Esprit un grand banquet offert par les citoyens de la paroisse. Les personnes qui désireraient y assister et qui n'ont pas encore de carte, pourront s'en procurer à la porte.

GRAND SOUPER CANADIEN

C'est dimanche le 27 nov. prochain qu'aura lieu dans les salles de la garde Jacques-Cartier, situées au no 89½ rue Colomo, le grand souper canadien, organisé par le corps de clairon de la garde.

L'admission à ce souper est fixé à 0.50c par personne, les cartes sont en vente par les membres de la garde et tous les soirs à nos salles. Venez en foule.

Organisateur E. L.

EUCHRE - BOUCANE AU PATRONAGE DE LEVIS

Ce soir à 8 hrs. Ne manquez pas cette belle partie de cartes.

Prix 50cts. Magnifique prix et prix de présence.

CHASSEURS! TRAPPEURS!

C'EST encore à la vieille Maison de confiance que vous connaissez tous, la Maison J.-B. Laliberté, que vous obtiendrez le meilleur prix pour vos peaux de fourrures vertes. Comme par le passé, tous les envois que vous faites à cette Maison sont évalués à leur pleine valeur et les retours, vous sont faits sans retard. Vous pouvez aussi faire repasser et teindre vos fourrures à la Maison

J.-B. LALIBERTE Ltée
145 RUE ST-JOSEPH, - QUEBEC
Un NOUVEL EXPERT est attaché à la Maison cette année.

AUTOMOBILES
REMISAGE POUR L'HIVER

Garage moderne, chauffé et à l'épreuve du feu, pour chars ou trucks. Taux raisonnables

S'adresser

Quebec Railway Light & Power Co.

Garage Central—Tél.: 2-1518
145, rue ST-DOMINIQUE

CHRC

Québec, 465.1 mètres
PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—Programme Canadian Merchandising.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Musique Valda.
7.15 p.m.—Les Légendes du Saint-Laurent, du sirop Mathieu.
7.45 p.m.—Le problème Casse-tête des pharmacies Jolicœur.
8.00 p.m.—M. J.-Oscar Paquet, invité par Sam. Dorfman.
8.15 p.m.—Programme de réseau.
8.30 p.m.—Les artistes de la Vitrerie Hobbs.
9.00 p.m.—L'orchestre de danse Buckingham.
9.30 p.m.—Le Vieux Raconteur de W. Clark.
10.00 p.m.—Ken Large et son orchestre du Viger.
10.15 p.m.—Programme de réseau.
10.45 p.m.—Le reporter Webster.
11.00 p.m.—Heure Tavannes.

JEUDI

8.00 a.m.—Orgue et nouvelles.
8.45 a.m.—Musique des brûleurs Lynn.
9.00 a.m.—Mélodies matinales.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Pour la ménagère.
11.30 a.m.—Musique variée.
12.00 p.m.—Le programme Vapex.
12.30 p.m.—Musique de Wm. Doyle.
1.30 p.m.—Programme varié.
2.00 p.m.—Heure Tavannes.
5.00 p.m.—Programme.
5.30 p.m.—Musique Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Musique Roger et Gallet.
7.15 p.m.—Programme des bijoutiers Landry-Jacot.
7.45 p.m.—Le train spécial Aylmer.
8.30 p.m.—Monsieur Télesphore et mademoiselle Sidonie.
8.45 p.m.—Programme de studio.
9.00 p.m.—Le programme Swift Canadian.
9.30 p.m.—Joute de hockey irradiée en français, directement de Toronto: Courtoisie de General Motors of Canada.
10.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—M. Marcel Chouinard sur les orgues du Capitol.
11.30 p.m.—Heure Tavannes.

NON CLASSIFIEES

VARICES (traitement nouveau). Voies urinaires. Syphilis, maladies du cœur et des poumons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 4nov-26fs-4r

$12.00, TRANSFORMATION de manteaux tous genres. Spécialité Hudson Seal, Seal français, mouton Perse, ouvrage garanti, capots chat sauvage à vendre, storage épreuve feu. Vaillancourt & Frère, 36, avenue des Oblats, tél.: 4-3747.—3-4-5-9-10-11-12-16-17-18-19-23-24-25-26-30 nov. 1-2-3-7-8-9-10-14-15-16-17-21-22-23-24-28-29-30-31déc. -4b

FLAT de 2 appartements, chambre et cuisine, meublée, chauffée, éclairée avec gaz dans la cuisine, sur la rue, à $3.50 par semaine. S'adresser 81, Lavigueur. -4b

GRANDE CHAMBRE bien meublée, ensoleillée, eau chaude à l'année, usage du téléphone, famille sans enfant. Pension si désirée. 107, Cartier, Québec. Tél.: 4-1125 23nov-6fs-23b

JEUNE HOMME demandé pour vendre ligne connue Small Wire, à commission, dans la ville de Lévis, chez épiciers, marchands de chaussures. S'adresser J.-A. Dumais, 378, Richardson. -54b

ARTICLES A VENDRE.—Sleigh de bébé, un sac d'enfant et une chaise pour promenade en parfait ordre. téléphone: 6878 ou 72, avenue Moncton. 23nov-6fs-9b

FEMME DEMANDE ouvrage à la journée, propre et honnête, téléphone 3-2722 ou 171, des Commissaires. $1.50 par jour. -41b

CUISINIERE D'HOTEL, de restaurant, de maison de pension, parlant les deux langues, demande de l'ouvrage. S'adresser à 189, rue Fleurie, tél.: 4-4483. -41b

RUE ABERDEEN, logement de 10 chambres plus bain, chauffé, bon marché. 114, rue Bayard, 6 chambres. 112, rue Bayard, 5 chambres, bon marché pour locataire sérieux. Avenue Lamontagne, 6 chambres. S'adresser Alfred Marois Ltée, assurances et immeubles, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980, 3-1634. 23nov-6fs-61f

AVIS.—Je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées en mon nom. Donat Michaud, 323, 1ère avenue. 23nov-3fs-59b

FLAT OU SUITE de 2 appartements meublé, chauffé, usage du téléphone sur 1er plancher, bien propre, place tranquille, prix modérés pour l'hiver. S'adresser 18 rue Ferland. 23nov-3fs-24r

REMISAGE D'AUTOS

REMISEZ pour l'hiver votre auto ou véhicule d'été, moyennant un prix minime, au Parc Exposition. S'adresser au surintendant, M. Uldéric Gauvin, sur place, ou par téléphone au numéro 2-7041 local 63.

Funérailles de Mme Joseph Trudel

St-Basile, (D.N.C.).—Le 27 octobre dernier est décédée après quelques jours de maladie Mme Joseph Trudel (née Evelina Plamondon). Ses funérailles eurent lieu le 29 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par l'abbé J.-C. Fournier, curé de la paroisse qui chanta aussi le service. La croix était portée par Mme Maurice Thibault, accompagnée de son mari. Conduisait le corbillard, M. Emile Plamondon. Les porteurs étaient: MM. Arsène Chastenay, Joseph Chastenay, Jean et Rosaire Plamondon.

Le deuil était conduit par son époux, M. Joseph Trudel; ses enfants: M. Donat Trudel, de St-Ubald; Mme Antonio Julien (née Irène), de St-Ubald, M. Maurice Trudel; ses frères: MM. Ulric Plamondon et Arthur Plamondon; sa sœur, Mme Louis Richard; ses beaux-frères: MM. et Mmes Edmond Julien, Théophile Papillon; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Jacques Jobin, de Ste-Christine; Ferdinand Pâquet, Abraham Plamondon, M. Misael Matte, Mme veuve Damase Chastenay, MM. et Mmes Pierre Plamondon, Joseph Perron, Rosaire Plamondon; ses cousins et cousines: M. et Mme Gédéon Jobin, de Ste-Christine; Mme Pierre Boutet, M. et Mme Frédéric Chantal, MM. Azarie Boutet et Ovide Jobin, tous de Ste-Christine; MM. et Mmes Napoléon, Arthur Perron, Emile, Jean, Jean-Baptiste et Rosaire Plamondon, Georges Genest, Mme Léon Richard, MM. Wilfrid, Alfred, Armand et Herménégilde Chastenay, Mme Ovila Frenette, Mme Emile Genest, M. et Mme Arsène Gauthier, de St-Alban; Mme Laquerre, de Portneuf; Mlle Belleau, de Portneuf; M. Télesphore Gingras, de St-Raymond.

En outre des parents, on remarquait: MM. Fredis Lamothe, Alfred Martel, Emilien Brière, Siméon Matte et P. Mercure, tous de Cap-Santé; M. et Mme Eugène Marcotte, M. et Mme Arthur Papillon, M. Napoléon Verret, le notaire Henri Lefèvre, MM. Louis-Joseph Marcotte, Esdras Benoit, Jos. Germain, Mme veuve Victor Germain, MM. Hector Fiset, Wilbrod Julien, Joseph Durand, L. Fiset, Ildevert Jobin, Ernest Papillon, Rosaire Godin, Hercule Savard, MM. et Mmes Arthur Pâquet, Henri Marcotte, Alfred Richard, Mme veuve Wilbrod Rivard, M. et Mme Hercule Fillon, M. Ulric Delisle, Eugène Gauthier, Jean Mottard, Mme W. Germain, Mme E. Blondeau, MM. Antoine Lefebvre, Arthur Bédard, Gédéon Matte, L.-L. Hardy, Mme A. Marcotte, Mlle I. Marcotte, M. E. Marcotte, Mme D. Descarreaux, MM. O. Germain, J. Godin, Nap. Godin, J. Hardy, et un grand nombre d'autres.

La famille Trudel remercie tous ceux qui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Joseph Trudel.

Feu Mme Alphonse Gagnon

Ste-Perpétue, (Spéciale). — Olivine Pelletier, épouse de Alphonse Gagnon, marchand, de Ste-Perpétue, comté de L'Islet, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 10 novembre 1932, à l'âge de 23 ans et cinq mois. Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Perpétue, le 12 novembre, à huit heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Madame Gagnon laisse pour pleurer sa perte, son mari, sa mère et son père et deux enfants.

Les porteurs étaient MM. Auguste Gagnon, Omer Pelletier, Edouard Pelletier, Adalbert Gamache. Portait la croix, M. Pamphile Jean.

Ont assisté aux funérailles: MM. Joseph Pelletier et Mme Pelletier, M. et Mme Narcisse Pelletier, Saluste Pelletier, Achille Pelletier, Albéric Pelletier, Mme Vve Adélard Marier, de St-Roch, comté de l'Islet, Herménégilde Pelletier, Rosario Pelletier, les frères et soeurs de la défunte: Léonard Pelletier, Simone Pelletier, Roger Pelletied, Roméo Pelletier, Denis Pelletier, Laurette Pelletier, Rosilda Pelletier, Mme Vve Auguste Gagnon, M. et Mme Joseph Lemelin, M. et Mme Albert Pelletier, M. et Mme Gérard Pelletier, M. et Mme Antonio Pelletier, M. et Mme François Vaillancourt, M. et Mme Ferdinand Pelletier, de St-Adalbert, M. et Mme Philippe Pelletier, de St-Adalbert, Mlle Eva Pelletier, de St-Adalbert, M. et Mme Philippe Lord.

Bouquets spirituels: La famille G. Levesque, Joseph Pelletier, frère, la famille Albert Poulin, la famille Esdras Gagnon, M. et Mme René Pelletier, M. et Mme Alfred Ouellet, St-Damase, M. et Mme Charles Daigle. Alphonse gagnon, époux de la défunte.

Feu Mme A. Croteau

Ste-Sophie-de-Lévrard, (D.N.C.).— Ces jours derniers eurent lieu les imposantes funérailles de Mme Adolphe Croteau, née Arthémise Houle, décédée après quelques jours de maladie seulement. Le service fut chanté par son neveu M. l'abbé Irénée Jacques de Sherbrooke, assisté de MM. les abbés R. Lallier, vicaire de Bécancour, et R. Falardeau, vicaire de la paroisse. M. l'abbé Martial Manseau, curé de la paroisse assistait au chœur.

Le cortège funèbre était conduit par M. Donat Lavigne. M. Louis Provencher, beau-frère de la défunte, portait la croix. Les autres porteurs étaient MM. Oreus Houle, Elphège Houle, Gustave Houle, Archil Jacques, Borommée Cinq-Mars, Josaphat Poisson.

La quête fut faite par MM. Donat Lavigne et Oreus Houle.

La défunte laisse pour pleurer sa perte trois filles religieuses de la communauté des SS. Jésus-Marie, de Montréal, Révérende Sœur Jean d'Avelin, Révérende Sœur Marie-Addée, Révérende Sœur Marie Valerin et une fille, Mlle Blanche Croteau, trois fils M. Arthur Croteau, de Batiscan, MM. Alcide et Grégoire Croteau, de Ste-Sophie.

Suivaient le cortège funèbre, les révérendes Sœurs Jean d'Avelin, Marie Addée, Marie Valerin, Mlle Blanche Croteau, M. et Mme Arthur Croteau, M. et Mme Alcide Croteau, M. et Mme Grégoire Croteau, sa sœur Mme Louis Provencher, de Gentilly; Mme Oreus Houle, de Gentilly; Mme Henri Poliquin et ses deux filles Anne-Marie et Antoinette, de Bécancour; M. Léopold Mailhot, de Ste-Anne-de-la-Pérade; Mlles Bernadette, Marie-Jeanne, Germaine, Thérèse, Hélène Croteau, ses petites filles, MM. Adlolphe et Hervé, Fernando, Arthur Croteau, petits-fils; M. et Mme Doric Tousignant, M. et Mme Auguste Tousignant, M. et Mme Roland Demers, M. et Mme Henri Cinq-Mars, de Ste-Cécile; M. et Mme Archil Jacques, de Garthby; Mme Dionne, son fils Bernard, M. et Mme Roméo Jacques, de Garthby; MM. Octave Baril, Ph. Poisson, Théotime Croteau, Mlles Marie-Jeanne et Germaine, de Gentilly; M. et Mme Wilfrid Soulard, Mlle Thérèse Soulard, M. Onil Soulard, M. et Mme Borommée Cinq-Mars, de Ste-Gertrude; Mlle Cécile Houle, de Gentilly; Mlle Gabriel Houle, de Ste-Cécile; Mme Lapaline, de Manchester; Mme Arthur Paquin, de Ste-Marie-de-Stanford; M. et Mme Ludger Croteau, de Gentilly; Mme Armand Tousignant, Mlles Maria, Marie-Ange, Marie-Blanche Tousignant, M. et Mme Philippe Tousignant, de Ste-Cécile; M. et Mme Alcide Tousignant, de Ste-Sophie et plusieurs autres parents et amis dont il serait trop long d'énumérer les noms.

A la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

Funérailles de M. Edmond Fortin

Jonquière.—(D. N. C.)—Mardi, le 25 octobre, à 9 heures ont eut lieu dans l'église de Jonquière les funérailles de M. Edmond Fortin, époux de dame Elena Dorval, décédé après quelques jours de maladie, à l'Hôtel-Dieu St-Valier de Chicoutimi, samedi le 22 octobre.

M. le Chanoine Richard Tremblay, curé, chanta le service, assisté de MM. les abbés Armand Desgagné et Maurice Larouche, vicaire de Jonquière, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt MM. Raoul et Wilfrid Fortin et sa fille Mlle Raymonde Fortin. Portaient le corps, trois frères du défunt, MM. Stanislas Fortin, de Metabetchouan, M. Roméo Fortin, de Jonquière, M. Victor Fortin de Normandin et M. Alfred Marrin, de St-Coeur-de-Marie, son beau-frère. Parmi les parents et les amis qui assistaient au service on remarquait : M. et Mme Dassylva Vallée de Jonquière, M. et Mme Stanislas Fortin de Metabetchouan, M. et Mme Roméo Fortin et leur fille, Mlle Marguerite Fortin, M. Victor Fortin, de Normandin, M. Damase Fortin, de Metabetchouan, M. et Mme Roméo Vallée, MM. Alfred et Réal Vallée, M. et Mme L.-Victor Vallée, M. Henri Fortin, de Chicoutimi, M. Amédée Dorval de St-Coeur-de-Marie, Mme A. Tremblay e son fils Léopold de St-Coeur-de-Marie Mlle Laure-Julie Dorval, Jonquière, M. Jos. Dorval, Mme F. Dorval, St-Coeur-de-Marie; L. Vaillancourt, M. et Mme Dorila Gauthier, de Kénogami; M. Edmond Vallée de Chambord, Mlle Yvonne Vallée, de Chambord; M. et Mme Joseph Desbiens, Mlle Gilberte Desbiens, MM. L.-P. Dion et A. Simard, représentant la Garde St-Dominique, de Jonquière, Mme D. Boudreault, de Ste-Croix, Mme Ernest Lespérance, Mme A. Lespérance, de Jonquière, etc.

Outre son épouse, le défunt laisse pour pleurer sa perte, deux fils et une fille, MM. Raoul et Wilbrod Fortin, Mlle Raymonde Fortin, une fille adoptive, Mlle Rita Fortin, trois soeurs : Mme Dassylva Vallée de Jonquière; Mme Joseph aillaBrgeon, Abitibi, Mme Joseph Tremblay, de St-Stanislas; quatre frères, M. Stanislas Fortin de Métabetchouan, M. Adélard Fortin, de la Dorée, M. Roméo Fortin, de Jonquière, M. Victor Fortin de Normandin.

Le "Soleil" offre ses plus sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

Feu Mme Vénérand Pelchat

Gould, (D.N.C.).—Ces jours derniers eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Vénérand Pelchat, née Anaise Gaulin. La défunte était âgée de 63 ans et 9 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-A. Ledoux, le service fut chanté par le fils de la défunte, le R. Père Donat Pelchat, assisté de MM. les abbés L.-A. Ledoux, curé de la paroisse, et P. Labrecque, de Fontainebleau, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Onésime, Albert, Aurèle, Georges et Jean Pelchat, Arthur Blais, Alfred Lapointe et Cyrille Gaulin, M. Trefflé Blais portait la croix.

Dans le cortège on remarquait: son époux, M. V. Pelchat; ses filles, Mmes Arthur Blais, Alfred Lapointe; son fils, le révd Père Donat Pelchat; ses sœurs et frères: Mme J.-A. Gaulin, Mmes Elzéar Beaudoin, Archélas Ferland, MM. Cyrille Gaulin, Jos. Gaulin; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. Archélas Ferland, Elzéar Beaudoin, Philibert Pelchat, Mmes Onésime, Aurèle et Pierre Pelchat; MM. Adjutor Gaulin, Armand Beaudoin, Gérard, Aimé et Armand Gaulin, Mlle Irène Beaudoin, MM. et Mmes Trefflé Blais, Ernest Blais, Mlles R. Lemieux, C. Gendron, MM. et Mmes Alyre Blais, Aimé Bureau, P. Loubier, Mme G. Roy, M. Josaphat Rousseau, Mlle Lucienne Rousseau, Mme veuve G. Lapointe, M. S. Bussière, MM. et Mmes Gédéon Lapointe, Adjutor Lacroix, E. Turcotte, Honoré Loubier, Joseph Rousseau, Hector Brunelle, MM. Willie Willard, C. Grenier, F. Roy, M. et Mme E. Lapointe, M. R. Bureau, M. et Mme A. Champagne, MM. W. Rancourt, J.-A. Lapointe, J.-A. Laplante, de Weedon; Louis Rousseau, Aimé Blais, M. et Mme Aurélien Arpent, MM. Aimé Bouffard, Jacques Rousseau, René Dallaire, Mme Oscar Després et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, M. V. Pelchat, quatre fils: le révd Père Donat Pelchat, Rédemptoriste; MM. Onésime, Aurèle et Albert Pelchat; Deux filles, Mmes Alfred Lapointe, (Joséphine) et Arthur Blais (Ludivine),et vingt-trois petits-enfants; ses gendres, MM. Alfred Lapointe, Arthur Blais, ses belles-filles Mmes Onésime et Aurèle Pelchat; ses frères, MM. Cyrille et Jos. Gaulin, de Ste-Justine; ses sœurs, Mmes J.-A. Gaulin, Archélas Ferland, Elzéar Beaudoin; ses beaux frères, MM. Archélas Ferland, Elzéar Beaudoin, Louis Pelchat, Eloi Pelchat, de Lewiston, Me.; ses belles-sœurs Mmes Delvina Fortier, Joséphine Beaudoin, Desneiges Bilodeau, veuve Léo Pelchat.

A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

Le total des wagons chargés aux Etats-Unis pendant la semaine qui a fini le 12 novembre a diminué de 51,290 wagons.

Electric Storage Battery a déclaré un dividende de 50c par action ordinaire et privilégiée.

Electric Bond & Share a déclaré son dividende régulier.

DISCOURS DE TASCHEREAU A MONTREAL

Le Premier Ministre de la Province fait une déclaration de principes devant un groupe d'échevins montréalais — "Je veux que les ouvriers soient bien payés", dit-il.

Montréal, 23. (Spéciale) — "Je ne préconise pas la réduction des salaires", a déclaré hier l'hon. L.-A. Taschereau, devant un groupe d'échevins de Montréal ; "mais il faudrait encourager les gens qui ont quelques dollars à faire des réparations. Je veux que les ouvriers soient bien payés, mais il faudrait que le travail devienne accessible au plus grand nombre possible jusqu'à ce que le soleil luise de nouveau. Le gouvernement fait ce qu'il peut pour donner du travail. Il y a le pont de Caughnawaga. Quelle coopération obtenons-nous ? Il y a certains journaux, que l'on appelle la "bonne presse", qui, au lieu de coopération, ne cessent de demander : "Quand Taschereau paiera-t-il ses dettes ? "Nous faisons de notre mieux, nous empruntons des banques, pour répandre les secours où nous le pouvons en ces temps difficiles."

Le premier ministre de la province a laissé entendre aux échevins qu'il ne se laissera pas intimider par les menaces de propagande communiste avec lesquelles on essaie de l'effrayer.

L'hon. M. Taschereau a reçu une délégation d'échevins de Montréal, qui venaient solliciter de nouveaux secours. L'échevin Desroches a exposé au Premier Ministre que la métropole dépense près d'un million par mois pour venir en aide aux chômeurs. La situation ne peut durer; il faudrait que le gouvernement fédéral et celui de la province assument une plus lourde part de ses secours.

Il leur a été répondu que l'on devrait solliciter une entrevue avec le gouvernement fédéral pour régler la question. Le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'établir un contrôle plus sévère dans le distribution des secours. Il a reproché aux échevins de ne pas avoir déjà nommé des inspecteurs à ce sujet. En outre, si Montréal a la prétention de nourrir tous les étrangers qui se présentent, il n'y a rien d'étonnant qu'elle ne puisse suffire à la tâche. "Ne pouvez-vous faire un choix, a-t-il dit? Montréal n'est pas le refuge de tous les mendiants du Canada. Vous avez les pouvoirs nécessaires. Servez-vous-en. Si quelqu'un vient de Winnipeg vous demander la charité, renvoyez-le chez lui."

L'échevin Brunet a interposé : "Si nous ne venons pasà leur secours, ils tomberont entre les mains des Communistes."

"N'exagérez pas sur ce point," a répliqué le Premier Ministre. "Le danger n'est pas si grand; il n'est pas tel que les administrations d'Ottawa et de Québec ne puissent en venir à bout. Vous en êtes rendus à dépenser un million par mois, et il n'y a pas moyen de continuer. Si vous voulez ruiner ceux qui ont quelque chose pour l'amour de ceux qui n'ont rien, très bien. Ce n'est pas une question de bonne volonté ou de mauvaise volonté. Nous ne pouvons continuer."

Il a été entendu que le Premier Ministre s'entremettrait pour obtenir du gouvernement fédéral une entrevue et qu'un représentant du gouvernement et un représentant de la ville se rendraient à Ottawa pour soumettre la question à l'administration centrale.

Un bail

New-York, 23 (Trad. de la C.P.) On a signé aujourd'hui le bail en vertu duquel le pont qui relie New Cornwall, Ont., à l'état de New-York sera affecté, moyennant péage, à la circulation des véhicules et des piétons tout comme à celle des trains. Ce bail, consenti par le New York Central Ry., propriétaire du pont, prévoit que ce réseau continuera à faire circuler ses trains d'une rive à l'autre, tandis qu'une voie et des trottoirs feront du pont un nouveau chainon routier entre le nord du New-York et le Canada.

Londres ne parle pas

Londres, 23.—(Trad. de la C. P.)—En réponse aux questions de la Canadian Press aujourd'hui une personnalité officielle a déclaré que le gouvernement britannique était dans l'impossibilité absolue de parler, à l'heure qu'il est, de la déclaration attribuée au président Hoover, suivant laquelle l'Angleterre aurait notifié à Washington qu'elle honorerait l'échéance du 15 décembre, mais ne ferait plus d'autres paiements, si les Etats-Unis ne mettaient pas à l'étude la revision de sa dette.

Institut de philosophie

Deux cours seront donnés, ce soir à l'Institut de Philosophie. A 7 h. 45, M. l'abbé Henri Grenier donnera un cours de cosmologie, et à 8 h. 30, M. l'abbé Guillaume Deschênes donnera son cours de Psychologie expérimentale, que les élèves de l'institut suivent toujours avec un vif intérêt.

Un incendie

Rivière-du-Loup, 23.— (Spécial)— Une maison à deux étages, propriété de l'hon. juge Camillé Pouliot, a été entièrement détruite par les flammes, vers 4 heures, hier matin. Elle était occupée comme garage, par M. Georges Martin. Trois automobiles étaient à l'intérieur lorsque l'incendie éclara, dont l'une appartenant à M. l'abbé David Thériault, de St-Cyprien et les deux autres à M. Wilfrid Kirouac. Il a été impossible de les sauver. Les pompiers mandés par une alarme à la boîte 21, devant les progrès rapides de l'incendie se sont surtout appliqués à protéger les maisons voisines. Le chef Elie Grandmaison et quelques uns de ses hommes, MM. Elzéar Parent et Thimothée Gendron ont été légèrement blessés en combattant les flammes. La maison détruite datait de cent ans et les pertes sont évaluées à $6,000 couvertes par les assurances.

Visite de M. Godbout

Ste-Anne-de-Bellevue, 23. — (Spécial) — Le Collège MacDonald a reçu hier la visite de l'hon. M. Godbout, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement provincial et de son sous-ministre, M. J.-Antonio Grenier. Le ministre, dans une allocution qui a été très applaudie, a parlé de l'oeuvre accomplie par le Collège MacDonald et il a déclaré, entre autres choses : "Le rôle de cette institution consiste à explorer chaque domaine et chaque avenue de la science agricole et à communiquer aux autres le résultat pratique de ses expériences".

De son côté, sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill, a insisté sur la nécessité d'avoir une population rurale prospère si l'on veut voir la fin de la période de dépression disparaître.

ON CELEBRE LA FETE DE S. CECILE

L'Union Musicale de Québec a donné, hier soir, à St-Jean-Baptiste un brillant concert à l'occasion de la fête de sa patronne — M. Armand Gauthier, de Montréal, était au programme.

Sainte Cécile a été l'objet d'une belle fête, hier, soir, à l'église St-Jean-Baptiste, alors que l'Union Musicale de Québec, une des plus brillante chorale de la ville, a donné son soixante-et-septième concert annuel à l'occasion de la fête de la patronne des musiciens. Ce fut un véritable régal artistique, et il est à regretter que le public n'ait pas rempli complètement la nef et les galeries du vaste temple. Le programme varié et les artistes auraient certes mérité d'être applaudis par une grande foule de peuple.

Comme d'habitude, l'Union Musicale a remporté un éclatant succès. Dirigés avec une belle maîtrise par M. Henri Dugal, ses chanteurs et ses musiciens ont donné toute leur mesure, et l'assistance a été sans cesse tenue sous le charme de la musique sacrée. On a exécuté de très belles pièces des plus grands maîtres, tels que Bach, Franck, Haendel, Widor, Schubert, Schumann, Gounod et plusieurs autres.

Les restrictions apportées il y a quelques années à l'emploi de la musique profane dans les églises, ne s'appliquant pas aux concerts sacrés, quelques pièces d'Ambroise Thomas avaient pu être mises au programme, ainsi que plusieurs autres du même genre.

Parmi les artistes qui ont participé au concert, l'assistance a été particulièrement heureuse d'applaudir M. Armand Gauthier, la basse-profonde bien connue, de Montréal, dont la voix puissante aux tons chauds et prenants n'a pas manqué de remuer bien des cœurs. M. Fernand Legaré, ténor et M. Henri Talbot, violoniste ont aussi rendu avec beaucoup d'expression quelques soli.

L'orgue a été tenu par M. Arthur Bernier, qui a donné toute sa mesure aussi bien dans les pièces d'orgue du programme que pour accompagner l'Union Musicale.

Club Automobile

Les directeurs du Club Automobile se réuniront ce soir à huit heures, au local de l'Association, 2 rue Chauveau.

Les sciences sociales

Demain soir, à 8 h. 15 cours du Père Archambault. Sujet : L'action Catholique : de ses origines à Pie XI.

A Berlin

Berlin, 23 — (Trad. de l'A. P.)— Adolf Hitler a notifié au président Hindenburg aujourd'hui que la formation d'un gouvernement "parlementaire" était à la fois impossible et indésirable, la crise ministérielle ne pouvant être dénouée que par un cabinet directement responsable envers le président. Il a déclaré à ce dernier que le cabinet devrait être autorisé, s'il le fallait, à gouverner sans le Parlement, que lui-même était prêt à former un gouvernement de ce type et à mettre son mouvement à la disposition du chef de l'Etat dans ce but. Les leaders nationaux-socialistes croient que Hindenburg faiblit dans son opposition à Hitler. Quoi qu'il en soit, prétendent-ils, toutes les portes restent ouvertes pour de nouvelles négociations.

Fatal accident

Yarmouth, N.-E., 23.—(Spéciale) —Howard White, de Forest Glen, a été tué instantanément lorsque son fusil à deux coups partit soudainement dans ses mains. Il était allé au bois accompagné de son fils pour couper du bois. Il avait apporté son fusil au cas où il rencontrerait des lapins. Il se préparait pour s'en revenir ; voulant prendre son fusil pour l'apporter à son retour, le coup partit avec un fatal résultat. White laisse une nombreuse famille: cinq fils et quatre filles, à part de son épouse.

A Rivière-du-Loup

Vol d'auto

Le 28 oct. vers 2 heures du matin, M. W. Sirois, officier de la circulation de Rivière-du-Loup, revenait de Québec, quand en arrivant à Montmagny, il rencontra une automobile arrêtée au milieu de la route. Il s'enquit du trouble, et l'homme répondit qu'il avait perdu sa clef.

Sur la demande de ses papiers, l'homme ne put les produire et chercha à prendre la fuite. Après lui avoir intimé l'ordre d'arrêter et comme l'individu continuait à fuir, M. Sirois tira deux coups de revolver dans la direction du fuyard, mais sa résultat. Il prit alors charge du char, un Ford 8 et le ramena à son propriétaire, M. Nicole de Montmagny.

M. Sirois continue son enquête pour retrouver le voleur.

Procès

La fin de l'enquête de M. Azarie Piuzeest remise ua 8 novembre.

Conférence de Mgr Paquet à l'Université

Le président de l'Académie St-Thomas d'Aquin a fait le premier des cours qui seront donnés à l'Ecole des Sciences Sociales sur les Encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno. — M. l'abbé A. Robert a présenté le conférencier.

Deux écueils sont à éviter dans la défense du droit de propriété: en atténuer l'aspect social et en contester l'aspect individuel. L'homme a le droit indéniable de posséder, mais ce pouvoir ne doit pas, en réalité et dans son usage, se dissocier des avantages sans nombre qu'il procure à la société.

Entendu de cette façon le droit de propriété est faussé à la fois par les socialistes et les communistes, et par les capitalistes acharnés à la poursuite des richesses sans souci du sort de l'ouvrier et de sa famille. Les uns enlèvent à l'individu ce à quoi il a un droit incontestable, et les autres dépouillent la société des biens qu'elle doit normalement retirer du droit de propriété entendu saincment. Les intérêts de l'individu-propriétaire doivent se rattacher à l'utilité sociale, domestique et civile.

Mgr Paquet a signalé encore, dans la conférence qu'il a donnée hier soir à la Salle des Promotions, sur les encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno, les obligations des employeurs et des employés, et comment l'entente doit se faire dans le cadre de l'organisation professionnelle. Il a exposé la question du salaire, qui doit tendre à assurer non seulement la subsistance de l'ouvrier, mais de toute sa famille en charité et en équité, sinon en justice), attiré l'attention sur les dangers du syndicalisme neutre et signalé que les associations professionnelles doivent être libres, pour demeurer conformes à la pensée de S. S. Pie XI.

Mgr Paquet a été présenté par le directeur de l'Ecole des Sciences Sociales, M. l'abbé A. Robert, qui a rappelé que cette série de conférences sur Quadragesimo Anno a été demandée par S. Exc. Mgr Villeneuve, et que l'Université est heureuse de se rendre à ce désir et de chercher à répandre dans la société de Québec les idées des Souverains Pontifes sur les questions sociales.

Cet' enseignement prend une importance spéciale et devient nécessaire dans le chaos d'idées qui circulent présentement dans le monde. Les deux célèbres documents pontificaux sur les relations du travail et du patronat doivent recevoir une abondante publicité. L'Ecole des Sciences Sociales, soucieuse de faire connaître les enseignements de l'Eglise dans un domaine de la pensée qui préoccupe de nos jours toutes les populations, inaugure une série de conférences d'un intérêt incontestable et elle espère que la population de la ville leur accordera une attention toute particulière.

Mgr Paquet rappelle tout d'abord la sollicitude avec laquelle les Souverains Pontifes se sont appliqués à diriger les fidèles vers la solution rationnelle et pacifique des grandes questions sociales qui agitent présentement le monde. Léon XIII et Pie XI ne sont pas restés indifférents aux inquiétudes contemporaines. Conscients du magistère de vérité qu'ils ont reçu du fondateur de l'Eglise, ils ont élevé la voix, au moment opportun, pour indiquer les dangers que court la société et lui montrer la route que doivent suivre les réformateurs pour arriver à des résultats pratiques.

Cette intervention de l'Eglise, tous deux en ont revendiqué le droit et le devoir. "Léon XIII avait dit que non seulement l'Eglise, en intervenant dans les conflits sociaux, use de la plénitude de son pouvoir, mais que seule, elle leur apporte, par les principes évangéliques qu'elle enseigne, par la loi de justice et de charité qu'elle prêche, par les oeuvres bienfaisantes qu'elle fait surgir, une solution efficace.

"Pie XI reprend cette thèse avec une souveraine énergie. Il la soutient et la justifie par des considérations tirées des rapports qui règnent entre l'ordre moral et l'ordre économique, rapports nécessaires et nécessairement gouvernés par la fin suprême à laquelle toutes les activités humaines doivent être assujetties. On sait quelle fière attitude ce Pape clairvoyant et jaloux des prérogatives de la puissance ecclésiastique, n'a pas hésité à prendre en présence des prétentions exorbitantes d'un nouveau César. Il l'a fait pour sauvegarder la juridiction essentielle de l'Eglise et son autorité sur l'Action Catholique, et cette action, dans le langage du Pape, n'est qu'une forme spéciale de l'immense travail religieux par lequel l'Eglise et tous ceux, ecclésiastiques et laïques, qui se dévouent sous ses ordres, s'efforcent d'atteindre les diverses classes et les divers éléments du corps social."

De cette sollicitude des Souverains Pontifes, de leurs longues méditations sur le grave problème des relations des employeurs et des employés, des conseils et des informations qu'ils ont pris de tous côtés, sont nées deux immortelles encycliques, les documents qui présentent aux catholiques et au monde entier, la doctrine de l'Eglise sur les questions sociales contemporaines : Rerum Novarum, datée du 15 mai 1891, et Quadragesimo Anno, datée du 15 mai 1931. A quarante d'intervalle deux Souverains Pontifes s'arrêtaient à considérer la situation sociale du monde et à suggérer les remèdes qu'elle demande. "Le génie puissant et illuminateur de Léon XIII, dit Mgr Paquet, avait formulé, avec une intelligence singulière des temps actuels, et une limpidité de concepts et de langage incomparable, les grands principes sociaux de la philosophie chrétienne et de l'Eglise, d'où relève la solution d'innombrables problèmes, de plus en plus graves, de l'ère moderne. Sous la poussée de faits nouveaux, et en face d'opinions spécieuses et de nécessités troublantes, Pie XI prend la plume à son tour, non pas certes pour trahir ou amoindrir les enseignements si fortement conçus et si nettement énoncés de son prédécesseur, mais plutôt pour les rappeler, pour les réaffirmer, et pour montrer comment, dans leurs conclusions logiques, ils s'appliquent et ils s'adaptent très opportunément aux plus pressants besoins du jour."

Les deux Papes, Léon XIII et Pie XI, ont mis le monde en garde contre les erreurs du jour. Le premier a défendu avec énergie la propriété contre les idées socialistes de son époque. Pie XI a abordé de front à la fois les dangers du socialisme et ceux du capitalisme perverti. Tous deux dans leurs encycliques, ont jugé nécessaire d'asseoir solidement sur ses bases le droit de propriété "ce doit de posséder que toutes les civilisations ont considéré comme fondamental, que tous les codes civils dinstinguent du simple usufruit, et qui est issu de la loi naturelle elle-même."

"De même, dit Mgr Paquet, que la cause première, loin de supprimer les causes secondes, les suscite et leur confère une efficience véritable, ainsi le propriétaire souverain et universel, qui est Dieu, n'a néantit pas, mais conserve, soutient, garantit, dans les créatures raisonnables, un droit de propriété très authentique, quoique soumis, dans son régime, aux prescriptions de l'Autorité suprême et aux exigences supérieures de la société."

Ce droit, Léon XIII l'a envisagé surtout au point de vue individuel. Il a montré que la propriété privée et personnelle est pour l'homme de droit naturel. L'occupation et le travail lui confèrent sur le sol un droit incontestable, dont il se sert pour assurer sa subsistance et celle de sa famille; il se fait en quelque sorte lui-même, sa providence et sa loi.

Pie XI ne détruit rien de l'argumentation de son prédécesseur, mais il pose des limites à ce droit de posséder: il montre que le droit de propriété a un caractère social en même temps qu'undividuel, que, par suite, le propriétaire, celui qui possède des richesses, ne doit pas se croire autorisé à accumuler constamment les biens sans se préoccuper des répercussions sociales que cette accumulation peut avoir autour de soi.

Pour Pie XI, comme pour Léon XIII et comme pour saint Thomas d'Aquin "des raisons d'ordre privé et individuel suffisent très sûrement pour légitimer, dans sa racine, le droit de posséder; mais ce pouvoir dont jouissent les individus ne doit pas en réalité et dans son usage, se dissocier des avantages sans nombre qu'il procure à la communauté. Deux écueils, d'après le Pape, sont à éviter De même que nier ou atténuer à l'excès l'aspect social et public du droit de propriété, c'est verser dans l'individualisme ou le côtoyer; de même à contester ou à voiler son aspect individuel, en tomberait infailliblement dans le collectivisme ou tout au moins on risquerait d'en partager l'erreur."

Pie XI déplore en particulier le manque de proportions dans la distribution des richesses ; il déplore que les richesses créées, à notre époque d'industrialisme, en si grande abondance, soient mal réparties. Il affirme qu'il importe de venir en aide aux salariés en leur facilitant, par des réformes opportunes, l'acquisition ou l'accroissement d'un patrimoine. Il réprouve cette concentration des richesses obtenue sans aucun souci des intérêts moraux et demande que des salaires suffisants soient assurés aux ouvriers en même temps qu'un condition de vie mieux adaptée à leurs besoins et à ceux de leurs familles. L'Eglise ne condamne pas la richesse honnêtement acquise; mais elle ne peut approuver l'enrichissement par tous les moyens, même au mépris des prescriptions les plus sacrées de la morale.

Pie XI ne s'attarde pas qu'aux excès de la richesse. Il signale aussi que les ouvriers, souvent à la suite de chefs indignes d'eux, se sont laissés entraîner à des violences et à des interventions inadmissibles. Ils ont versé trop facilement dans le socialisme.

Et le socialisme, sous toutes ses formes, s'oppose de façon irréductibles à la doctrine de l'Eglise. "On ne peut être en même temps bon catholique et bon socialiste."

Ce qui s'impose, c'est une restauration de l'ordre social et de l'esprit chrétien, qui en assure tous les éléments. Pie XI reconnaît au pouvoir civil le droit et le devoir d'intervenir dans le domaine social : intervention "supplétive", qui ne se justifie que lorsque l'initiative privée est insuffisante. L'Etat doit aider les individus, mais non pas les remplacer. Qu'il abandonne donc aux individus les choses sans importance, pour s'attacher à assurer à tous les biens qu'ils ne peuvent obtenir par leurs efforts.

Il est d'une importance grave que l'Etat établisse l'ordre social et économique sur les fondements de la justice et de l'équité. Et il n'est pas équitable, en particulier, que l'or s'entasse dans des coffres sans aucune utilité pour la société, et que des gages insuffisants soient payés aux ouvriers.

Et l'on entre ici dans une question difficile. Le salaire doit-il être familial, assez fort pour subvenir aux besoins de toute la famille, ou rémunérer simplement de façon adéquate suffisante à ses besoins) l'ouvrier qui le reçoit ? Mgr Paquet croit que Léon XIII a plutôt penché vers la deuxième opinion, en confiant à la société le soin d'établir des conditions générales qui rendent ce salaire suffisant aux besoins de toute la famille. Il cite plusieurs auteurs qui penchent vers cette opinion. Depuis Quadragesimo Anno, les interprétations

(Suite à la page 11, 1ère col.)

VALEUR DE LA PUBLICITE

L'efficacité de la publicité dans les journaux vient d'être démontrée à nouveau par le geste de la Canadian Life Insurance Officer's Association, une organisation importante, qui a décidé de continuer encore comme par le passé, au cours de son prochain exercice financier, à ne pas réduire son volume d'annonce. Une somme de $75,000 a été votée ces jours derniers par les directeurs pour être distribuée sous forme de contrat d'annonce dans les journaux du Canada.

Fait remarquable, l'Association, quand vint la crise, au lieu de diminuer le volume de ses annonces, les augmenta d'un tiers. Au lieu de $50,000 qu'elle avait l'habitude de voter chaque année à cette fin, elle en vota $75,000 en 1930, et elle a continué de le faire cette année.

Différend ouvrier

Grâce à l'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, un différend ouvrier survenu à Montréal dernièrement sera réglé à l'amiable. Mtre Maxime Morin, C.R., régistraire de la Loi des Différends ouvriers de Québec, a annoncé hier qu'une entente avait été faite entre les Métiers Alliés de l'Imprimerie et l'Association des Maitres-Imprimeurs, pour que leur différend soit soumis à l'arbitrage.

Le conseil des arbitres a été formé comme suit : M. Léon - Mercier Gouin, président et arbitre; M. Arthur Blaquière, représentant des Métiers Alliés de l'Imprimerie, et M. Eugène Chartier, de Montréal, représentant de l'Association des Maitres-Imprimeurs.

Le conseil a commencé de siéger pour entendre la cause, et l'on croit qu'il n'aura pas terminé son travail avant la fin de la semaine. Il fera ensuite son rapport à l'honorable M. Arcand.

CAUSERIE DE Mme FREMONT AU CHATEAU

Retour de Genève, où elle a assisté à la treizième assemblée générale de la S. D. N., à titre de déléguée du Canada, madame Charles Frémont était hier l'hôte du Cercle des Femmes Canadiennes.

Mme Charles Frémont, qui assista à la treizième assemblée générale de la Société des Nations, comme représentante des femmes de notre pays au début de cet automne, prononça, hier après-midi, devant le Cercle des Femmes Canadiennes, une conférence où elle exposa ce travail effectué à Genève.

Les pays représentés, au siège de la Société des Nations qui est à Genève, sont au nombre de soixante-deux. A côté du siège de la Société des Nations, indépendant de celle-ci, mais travaillant en parfaite coopération avec elle, se trouve le Bureau international du Travail. Il existe, en outre, trois grandes institutions de la Société des Nations : l'Institut de Coopération Intellectuelle, qui a son siège à Paris, l'Institut international de Droit privé et l'Institut du Cinématographe éducatif, qui ont leur siège, à Rome.

Mme Frémont expliqua les procédés suivis, à l'occasion de chacune des assemblées générales de la Société des Nations. Chacun des soixante-deux pays faisant partie de cet important organisme international a droit d'y envoyer trois délégués officiels, avec un nombre illimité de délégués suppléants et d'aviseurs techniques. Le principal travail se fait dans les commissions. Les rapports de ces commissions sont ensuite soumis à l'assemblée plénière qui peut les adopter, les modifier ou les rejeter. Les pays ont droit à un représentant, dans chaque commission, mais, à l'assemblée plénière, ils n'ont droit qu'à un vote. Il se trouve, toute l'année durant, à Genève, huit cents experts. Ces experts y accomplissent un travail des plus précieux pour les gouvernements des pays appartenant à la Société des Nations. Lorsqu'un de ces gouvernements vient pour légiférer sur l'une des questions étudiées par ces experts, tout le travail préliminaire est à sa disposition, de même que tous les matériaux, études et enquêtes. Cela épargne beaucoup de temps et d'argent aux divers pays, membres de la Société, qui peuvent ainsi compter, peut-on dire, sur la collaboration de l'humanité.

Mme Frémont exposa aussi les bienfaisantes activités du Bureau International du Travail qui a déjà fait tant pour l'entente entre employeurs et employés du monde civilisé et qui étudie actuellement la si importante question des heures de travail.

Elle prononça sa conférence, en français et en anglais. L'assistance était présidée par Mme Basil Carter qui félicita Mme Frémont, ex-présidente du Cercle et Mme Richard La Rue remercia la conférencière.

L'affaire Harpell

Montréal, Qué., 23. (P.C.).—Les procédures préliminaires étant pratiquement terminées, dans l'affaire de James-J. Harpell, publiciste, de Gardenvale, Qué., on s'attend à ce que le procès de ce dernier, qui est accusé de libelle criminel, commence, ici, la semaine prochaine, devant douze jurés, en cour criminelle du Banc du Roi que présidera l'honorable juge-en-chef R.-A.-E. Greenshields.

Harpell répondra ainsi, devant ses pairs, à l'accusation d'avoir fait, dans une série d'articles qu'il publia, dans son hebdomadaire, "Le Journal du Commerce", et dans un livre qu'il écrivit, des déclarations diffamatoires, relativement à la Sun Life Assurance Company of Canada et au président de cette compagnie, M. T.-B. Macaulay.

L'honorable juge-en-chef Greenshields prit, hier soir, en délibéré, après avoir entendu de longues plaidoieries, là-dessus, un plaidoyer de justification émané, au nom de leur client, par les avocats d'Harpell, et des exceptions opposées à des parties de ce plaidoyer par les procureurs de la Couronne. Ensuite il fixa, "pro forma", la journée de lundi prochain, comme celle où devra commencer le procès d'Harpell, mais, effectivement, on ne s'attend pas à ce qu'il commence, ce procès, avant le milieu de la semaine prochain.

Incendie criminel

St-Jean, N.-B., 23.—(Spéciale)—Une soudaine explosion réveilla les habitants de Nauwegewauk dimanche matin ; le feu s'était déclaré dans l'entrepôt, le magasin et la demeure de J.-F. Humphrey. Les dommages s'élèvent à $10,000. Il y a un peu d'assurance.. M. Humphrey et ses deux filles se sauvèrent en hardes de nuit, tandis que Mme Humphrey devenue hystérique, fut sortie de la maison par Harry Henderson, un voisin. On soupçonne que le feu est d'origine incendiaire. M. H.-H. McLellan, à qui est confiée la tâche de tenir enquête sur tous les incendies qui éclatent dans la province, s'est rendu sur les lieux pour y faire une enquête.

LA SOCIETE DES ARTS ET LE TOURISME

Deux résolutions ont été adoptées récemment par la Société des Arts, Sciences et Lettres — Félicitations à M. Oscar Boulanger, M. P. — Fondation d'une commission du Tourisme.

La Société des Arts,, Sciences et Lettres de Québec, réunie, le 19 de ce mois, sous la présidence de M. l'avocat J.-H. Philippon, a adopté unanimement deux importantes résolutions. Dans l'une, elle exprime, avec la plus grande cordialité, des félicitations à M. Oscar Boulanger, C. R., député de Bellechasse à la Chambre des Communes, pour la ténacité du travail accompli par ce dernier, en faveur du bilinguisme, dans les services administratifs de notre pays. Dans l'autre, elle préconise la création d'une Commission du Tourisme dont le travail serait effectué, au profit du Québec, tant au point de vue pécuniaire qu'au point de vue de la conservation du caractère français de notre province.

Voici le texte de ces deux résolutions:

DES FELICITATIONS

Il est proposé par M. F.-N. Savoie, secondé par M. Jos-S. Blais et appuyé unanimement, ce qui suit:

"La Société des Arts, Sciences et Lettres, de Québec, désire apporter à M. Oscar Boulanger, député aux Communes, le témoignage reconnaissant et admiratif qu'elle a pour l'esprit d'initiative dont il a fait preuve au Parlement d'Ottawa pour la défense du bilinguisme, ainsi que pour la ténacité dans l'effort déployé par M. Boulanger dans divers milieux administratifs pour la reconnaissance des droits du français à l'égal de ceux de la langue anglaise dans l'administration de notre pays."

— o —

Proposé par le colonel G.-E. Marquis.

Secondé par le commandeur J.-E. Corriveau :

"Attendu le développement qu'a pris le rourisme, dans la province de Québec, et l'argent qu'il laisse à la suite de son passage ;

"Attendu que plusieurs industries bénéficieraient d'une meilleure organisation systématique du tourisme ;

"Attendu les sommes considérables que le Gouvernement et les municipalités ont déjà versées pour l'amélioration de notre réseau routier;

"Attendu que notre hôtellerie a encore besoin d'amélioration en maints endroits, pour être en mesure de donner satisfaction aux touristes étrangers ;

"Attendu que la province de Québec et, en particulier ses villes dont la fondation remonte au régime français, sont remplies de souvenirs historiques ;

"Attendu que nos campagnes, pour la plus grande part, surtout les plus anciennes, échelonnées le long des deux rives du St-Laurent, ont tout intérêt à demeurer françaises de coeur, d'esprit et d'apparence ;

"Attendu que la province de Québec, la seule francophone du Dominion, est resserrée de trois côtés par des voisins de langue anglaise et que, de ce fait, l'anglicisation pénètre de plus en plus non seulement dans les villes, mais dans les campagnes, sous maints aspects ;

"La Société des Arts, Science et Lettres verrait avec plaisir la création d'une Commission du Tourisme, avec un président bien au fait de tout ce qui se rattache au tourisme, afin de travailler à une organisation systématique de tout ce qui peut contribuer à son développement au profit de la population de la province de Québec, tant au point de vue pécuniaire qu'au point de vue de la conservation de son caractère français.

"Adopté unanimement.

Cours de Commerce

Il n'y aura pas de conférence, ce soir, au cours de commerce de l'Académie Commerciale, à cause des examens de l'Association générale des Comptables.

D'autre part, cependant, M. J.-E. Grégoire, avocat donnera un cours d'économie politique. Il parlera des méthodes du commerce et spécialement de l'étude des marchés et des sources de renseignements.

Le cours de vendredi sera supprimé à l'occasion de la grande séance des étudiants de Laval au Palais Montcalm.

Ligue universelle du Christ-Roi

La Légion canadienne de la L. U.C.R.—les "Croisés du Christ-Roi"—aura sa réunion mensuelle: heure sainte d'adoration réparatrice prêchée, jeudi soir, le 24 novembre, de 7.45 à 8.45 h. dans l'église conventuelle des RR. Pères Franciscains, 33, rue de l'Alverne, centre liturgique de cette association. Invitation cordiale à tous les pieux chrétiens désireux de coopérer aux manifestations de piété expiatrice que recommandent si vivement N. T. S. P. le Pape Pie XI et nos Evêques.—Communiqué.

Député décédé

Londres, 23 —(A.P.) — Percy Pitt, musicien réputé, est décédé subitement à son domicile de Londres aujourd'hui. Il dirigeait depuis 24 ans la musique à l'opéra de Covent Garden et fut le premier directeur musical de la British Broadcasting Corporation. Il était âgé de 62 ans.

Morts tragiques

New-Glasgow, N.-E., 21 — (Spéciale)—Deux accidents qui ont tourné fatalement ont eu lieu à Stellarton. James Roach a été enseveli sous un éboulis ne charbon. Il fut transporté à l'hôpital où il expira peu de temps après. Il travaillait dans la mine Allan.

Albert Vacheresse, âgé de 48 ans, qui travaillait dans la mine McGregor, a été tué instantanément lorsqu'une tonne de charbon et de roche vint l'écraser. Il laisse une épouse et quatre enfants.

GARÇONS HOLA! UNE JOURNEE Profitable POUR VOUS C'EST BIEN LE JEUDI au SYNDICAT DE QUEBEC Ltée

2 SPECIAUX IDEALS en PALETOTS d'HIVER POUR GARCONS

4 à 10 ans 3.95 — 26 à 35 6.90

Bons et confortables ces paletots dont le choix des matériaux sont de freeze gris brun, et bleu-marine, avec doublure de polo, ce qui les rend encore plus pesant modèles Guard ou Tube.

BONNETS AVIATEURS 2 SPECIAUX JEUDI 69c 89c

Imitation de cuir ou de véritable cuir, doublure de laine, avec ou sans lunette couleurs : brun, rouge, bleu vert, marine.

UN AUTRE SPECIAL BONNETS de SKI Cheviot, Bleu Marine 69c 89c

GANTS CUIR TAN doublés avec larges pagodes.... 98c

FOULARDS de Soie BROCHEE drab, blanc, et couleurs..... 59c

GANTS KID TAN doublés Youth's..... 98c

FOULARDS DE LAINE fantaisie..... 1.19

BOTTINES A PATINS CUIR SOLIDE 11 à 13..... 1.99 — 1 à 5..... 2.29

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

Venez Examiner vous-mêmes de près

De Forest Crosley MODELE DX-PLUS AVEC SILENCIEUX

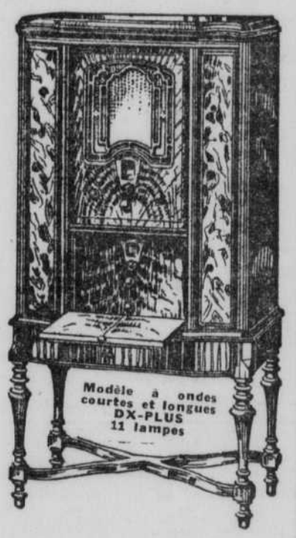

Le DX-PLUS est un radio à toutes fins: il capte les ondes courtes aussi bien que les ondes ordinaires. La surprise des appels de police, les émissions lancées des aéroplanes, les programmes musicaux sur ondes courtes de près et de loin... tout cela le DX-PLUS vous l'apporte et davantage encore. Ce radio à deux fins incorpore un magnifique châssis super-hétérodyne 1932 à ondes régulières, avec des caractéristiques modernes comprenant les lampes Multi-Mu et Pentode, le Contrôle Automatique du Volume et le Circuit Autodyne spécial.

$149.95 Complet

Conditions du Client

320 rue St-Joseph Québec — Robitaille Ltée — 49 Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Chez POLLACK

Spéciaux pour les Fillettes Jeudi!

MANTEAUX GARNIS en fourrures, Fillettes 7 à 14 ans $6.95

Dans ce lot vous trouverez des valeurs jusqu'à $8.95.

Drap diagonal, tweeds mouchetés et drap Polo. Ornés d'un gros col et manchettes en fourrures de Castor Français ou Chinchilla. Teintes en vogue : Brun, Drab, Vert, Rouge et Marine.

CHICS ROBES Fillettes 8 à 14 ans $2.95

Nouveaux tissus laine rayés de soie, crépe ou tricot de laine. Tweeds mouchetés. De nombreux modèles à choisir, garnitures en couleurs à contrases nouveaux. Cols et poignets en crépe, costume ou tailleur, jupes avec plis ou godées. Un beau choix des plus nouvelles teintes.

3e Plancher

Voyez notre autre annonce en page 9

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE